



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 9 juillet 2024 à 18h00

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)**

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
2 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
3 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	
4 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
5 AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
6 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
7 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
8 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Alain MOUGNIOTTE
9 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Pouvoir de Lucie DAL PALU
10 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	
11 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	
12 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	
13 AIX-LES-BAINS	T VIAL Jean-Marc	Pouvoir de VAYRO
14 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
15 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
16 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	
17 CONJUX	T SAVIGNAC Claude	
18 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
19 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	Pouvoir de Jean-Marc GUIGUE
20 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
21 ENTRELACS	T GRANGE Yves	Pouvoir de Claire COCHET
22 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
23 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	Pouvoir de Chrystel TROQUIER
24 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
25 LA BIOLLE	T DA SILVA LOPES Philippe	Départ après la délibération 18
26 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
27 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
28 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
29 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
30 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
31 MERY	T FONTAINE Nathalie	Départ après la délibération 7
32 MOTZ	T CLERC Daniel	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN et arrivé après la délibération 6
33 MOUXY	T PERSON Armelle	
34 MOUXY	T BONICI José	
35 ONTEX	T CARRIER Christiane	
36 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	Arrivé après la délibération 6
37 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
38 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
39 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	Arrivé après la délibération 6
40 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
41 VOGLANS	T BERNON Martine	
42 VOGLANS	T MERCIER Yves	Pouvoir de Robert AGUETTAZ

22 communes présentes

**Absent excusé :**

LE BOURGET-DU-LAC

Sandrine RAMEL

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 2 juillet 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 22 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 39 présents et 9 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 2      Année : 2024  
Exécutoire le : 15 JUIL. 2024  
Publiée / Notifiée le : 15 JUIL. 2024  
Visée le : 15 JUIL. 2024

### ADMINISTRATION GENERALE

#### Présentation des rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité des services publics

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions du code général des collectivités territoriales, plus particulièrement des articles L. 2224-5, L. 2224-17-1 et L. 2224-1, chaque collectivité et EPCI doit présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement et du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Monsieur le Président présente les rapports annuels sur le prix et la qualité des services Assainissement, Eau potable, et Valorisation des déchets, mais également les rapports annuels du service des Ports, du service Equipements sportifs et de loisirs, ainsi que celui de la DSP Transports urbains.

Ces rapports ont été présentés et approuvés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 24 juin 2024. Ils sont annexés à la présente délibération.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir prendre acte de la présentation des rapports annuels d'activité 2023 sur le prix et la qualité des services publics précités.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- PREND ACTE de la présentation des rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité des services publics suivants : Assainissement, Eau potable, Valorisation des déchets, Ports, DSP Transports urbains, Equipements sportifs et de loisirs.

Aix-les-Bains, le 9 juillet 2024

Le Président,  
Renald BERETTI

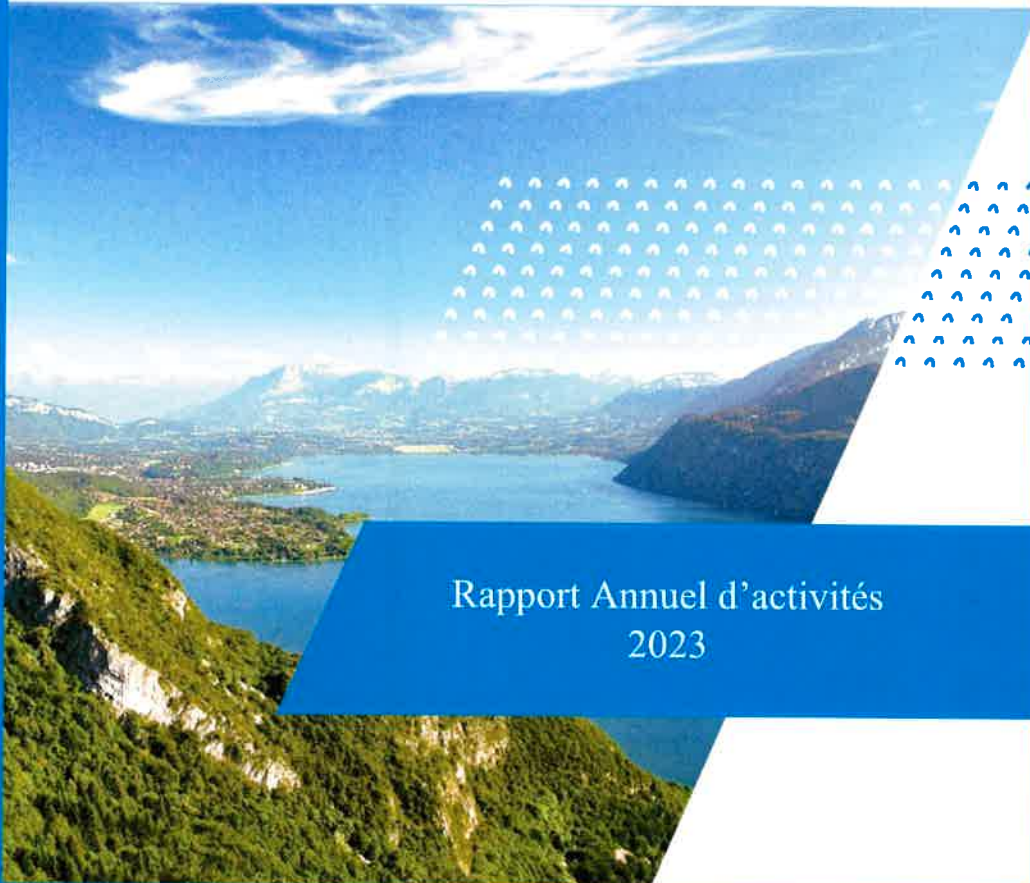


La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 39
- Présents et représentés : 48
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

**GRAND  
LAC**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# SERVICE DES EAUX



Rapport Annuel d'activités  
2023



# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE : un rapport pour qui ? Pour quoi ?</b>	<b>3</b>
<b>EDITO : Temps forts</b>	<b>3</b>
<b>Le pôle Eau</b>	<b>8</b>
Le territoire	8
Organisation	8
Evolution du service des Eaux	9
Le service des Eaux à votre écoute	9
Les différents modes de gestion des services d'eaux	10
<b>Eau Potable</b>	<b>11</b>
Les missions	11
Service à la population	11
Protection de l'environnement	11
Le plan d'actions en bref !	11
Le patrimoine	12
Les ressources par commune	13
Les traitements	14
Les volumes	14
Les rendements	15
Bilan des volumes utilisés dans le calcul du rendement	16
Qualité de l'eau et Protection de la ressource	17
Bilan du contrôle sanitaire ARS	17
Bilan de l'autosurveillance	18
Protection de la ressource	18
Bilan sécheresse	20
Les activités et actions	23
Renouvellement Branchements	23
Réseau : renouvellement et extension	23
Renouvellement compteurs	24
Gestion des fuites	25
Contrôles des poteaux incendie	25
Synthèse des indicateurs réglementaires	26
<b>Assainissement</b>	<b>27</b>
Les missions	27
Service à la population	27
Protection de l'environnement et de la ressource en eau	27
Le patrimoine	28

<b>Les activités et actions</b>	<b>28</b>
Réseau EU	28
Eaux Pluviales	29
EUND (Eaux Usées Non Domestiques)	30
Assainissement Non Collectif	32
Les stations d'épuration	35
Quel est le rôle d'une station d'épuration ?	35
<b>Synthèse des indicateurs réglementaires</b>	<b>39</b>
Assainissement collectif	39
Assainissement Non Collectif	40
<b>Bilan hydraulique</b>	<b>41</b>
<b>Les services Support</b>	<b>42</b>
Travaux	42
Urbanisme	45
Les branchements	45
Les activités	46
Service Relations Usagers / Facturation	47
<b>Les Indicateurs financiers</b>	<b>48</b>
Modalités de tarification	48
Eau potable	48
Assainissement	48
Tarif ANC	49
Dépenses réelles d'exploitation	50
Montants financiers en investissements	50
Assainissement	50
Recettes	51
Eau Potable	51
Assainissement	51
Etat de la dette	51
Amortissements	51
<b>Projets à l'étude</b>	<b>52</b>



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### **PREAMBULE** : un rapport pour qui ? Pour quoi ?

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Ce document répond aux exigences de l'article L.2224-5 du Code Général des collectivités Territoriales et au décret du 2 mai 2007 mais se veut également être un outil de communication librement consultable par tous.

### **EDITO** : Temps forts

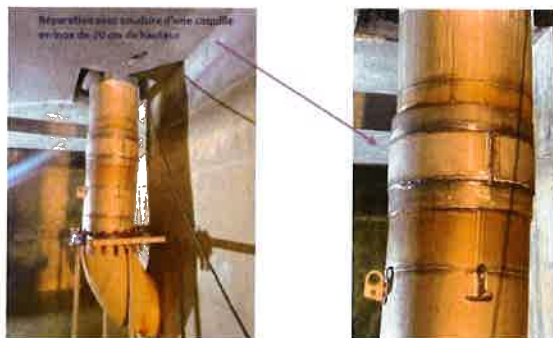
#### EAU POTABLE

##### **Casse Usine de Mémard :**

Le 13 janvier 2023 à 22h, une pièce hydraulique a cédé, interrompant la production d'eau à l'usine et le remplissage du réservoir de Corsuet. Une intervention d'urgence a mobilisé un soudeur de l'entreprise Charquet, 5 agents de la SAUR, et du matériel de Grand Chambéry. Une pièce de réparation sur mesure a été fabriquée et posée dans la nuit pour remettre en service le refoulement.

Sur les réseaux, les équipes de la SAUR et de Grand Lac ont travaillé pour rediriger l'eau et assurer la continuité de service grâce aux ressources des communes périphériques. Des rotations de 2 camions citerne ont été nécessaires pour éviter des manques d'eau.

Le lendemain après-midi, samedi, la situation était revenue à la normale.



##### **Décision politique historique :**

Suite aux travaux du Comité de Pilotage et du Conseil d'Exploitation, le Conseil communautaire a validé le 24 janvier 2023 l'organisation du Service des Eaux pour 2024. Cette nouvelle organisation prévoit un pilotage renforcé de l'exploitation des ouvrages et réseaux d'eau potable, mettant fin à tous les contrats de prestations.

Une étude financière a démontré que, hors inflation, le coût de l'exploitation en régie est sensiblement inférieur à celui des contrats de prestation, tout en permettant une meilleure maîtrise.

À la suite de cette décision, une campagne de recrutement est lancée pour objectif d'embaucher 20 personnes d'ici le 1er janvier 2024, augmentant ainsi les effectifs de 9,5 à 29,5 personnes.



**Création des nouveaux postes répondant à la nouvelle organisation :**

Outre l'augmentation du nombre de fontainiers pour répondre à l'expansion du territoire en régie, le service eau potable se renforce et monte en compétence avec la création de nouvelles cellules :

- **Maintenance électromécanique** : Responsable du processus de l'usine de Mémard, cette cellule soutiendra également tous les exploitants en matière de télégestion, automatisme et électromécanique.
- **Métriologie, Autocontrôle et Qualité** : Cellule commune à l'eau et à l'assainissement, elle vise à mieux maîtriser la ressource tant qualitativement que quantitativement.
- **Reporting Data & Recherche et Développement** : Également commune à l'eau et l'assainissement, en charge de la validation et de la structuration des données, cette cellule est indispensable pour un pilotage optimal des services.

D'autres postes stratégiques complètent l'effectif sur les domaines suivant : Préservation et valorisation des ressources en eaux, Etudes patrimoniales, DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) et de la réhabilitation des ouvrages.

Au total, le service sera composé de 20 exploitants et 9,5 postes seront dédiés à la maîtrise d'ouvrage eau potable.

## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Travaux du BARREAU EST :

Démarrage en mai de la construction des 2 réservoirs de Corsuet ainsi qu'une nouvelle station de pompage. Ces ouvrages structurants permettront de sécuriser l'alimentation en eau de la ville d'Aix les Bains, Brison St Innocent, Tresserve, Voglans ainsi que toutes les communes du Pied du Revard. La capacité de stockage en tête du Barreau Est passe de 2000 à 6000 m<sup>3</sup>.  
Durée des travaux : 16 mois  
Montant : 4 900 000 € HT  
Financement : Agence de l'Eau et Département de la Savoie



### Modélisation de réseau :

Choix d'un Assistant à Maîtrise d'ouvrage pour accompagner le service sur l'acquisition d'un logiciel de modélisation hydraulique et d'un bureau d'études pour la création du modèle couvrant l'ensemble du territoire.



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023



### Mise à jour des arrêtés de prélèvement intégrant les débits de restitution des sources du PGRE :

À la suite des travaux conjoints avec le CISALB, 3 dossiers réglementaires ont abouti et sont transmis au service de l'Etat : La Monderesse, la Meunaz et la Roche St Alban.

### Forage de Chautagne :

Présentation de l'état d'avancement des études du forage de Chautagne aux collectivités voisines : les agglomérations de Grand Chambéry et Grand Annecy ainsi que les communautés de communes du Bugey Sud et Rumilly Terre de Savoie. Chacune de ces collectivités a désormais finalisé ses études, ce qui leur permet de définir précisément leurs besoins en matière de ressources nouvelles.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Système d'assainissement sud :

Le service assainissement a finalisé en 2023 l'étude de faisabilité sur le devenir des stations d'épuration sud du territoire. Quatre scénarios ont été retenus à l'étude pour définir les travaux à engager qui permettront d'assurer le traitement des eaux usées de l'extrême sud du territoire jusqu'aux communes de St Offenge et Entrelacs Albens) pour les quarante prochaines années. Ce projet intègre les évolutions réglementaires futures et les objectifs à atteindre de neutralité énergétique et de niveau de traitement plus poussés.

### Système d'assainissement de Vions :

Le 31 décembre 2022 a pris fin le contrat de délégation de service public de la commune de Vions pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement (réseaux et station d'épuration). Depuis le 1er janvier 2023, la société Véolia assure l'exploitation du réseau d'assainissement via un contrat de prestation de service d'une durée d'un an. Le service assainissement de Grand Lac assure l'exploitation de la station d'épuration en régie.





## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Contrat de prestation de service d'exploitation des réseaux d'assainissement collectif :

A compter du 31 décembre 2023, l'ensemble des contrats de prestation de service liés à l'exploitation des réseaux de collecte et de transport de eaux usées arrivent à échéance (y compris postes de refoulement et chambres de dessablage). Une consultation pour l'exploitation des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées et des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire de Grand Lac à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 a été lancée. La procédure a duré près de 6 mois et le groupement d'entreprises Veolia / SARP a été retenu pour assurer l'exploitation des ouvrages pour une durée de 2 ans reconductible 3 fois 2 années.

### Marché d'entretien des installations d'assainissement non collectif :

Le précédent marché arrivant à échéance en 2023, une nouvelle consultation a été engagée afin de proposer aux usagers du service public d'assainissement non collectif un nouveau marché de réalisation de prestations d'entretien des installations d'assainissement non collectif privatives sur le territoire de l'agglomération de GRAND LAC.

Ces prestations d'entretien comprennent notamment :

- les opérations de nettoyage, de curage et de vidange dans le cadre de l'entretien régulier des ouvrages d'assainissement non collectif,
- les opérations de vidange totale et définitive des ouvrages dans le cadre de l'abandon d'une installation d'assainissement non collectif,
- le transport et le dépotage des matières de vidange en usine de dépollution pour tous les types de prestations.

La société SCAVI a été désignée attributaire de ce nouveau marché pour une durée de 4 ans.

*A titre d'exemple, le gain financier pour une prestation de vidange d'une fosse toutes eaux de 3000 l en passant par le marché Grand Lac est d'environ 30% par rapport à une commande en direct à une entreprise de curage.*

### Principaux chantiers :

#### *ENTRELACS – SAINT GIROD :*

*Lancement des travaux d'augmentation de la desserte du chef-lieu de Saint Girod par le réseau d'assainissement collectif avec suppression de la station d'épuration et raccordement des effluents sur le réseau de transport entre Albens et Grésy-sur-Aix. Les travaux s'achèveront en 2024.*

#### *ENTRELACS – ALBENS :*

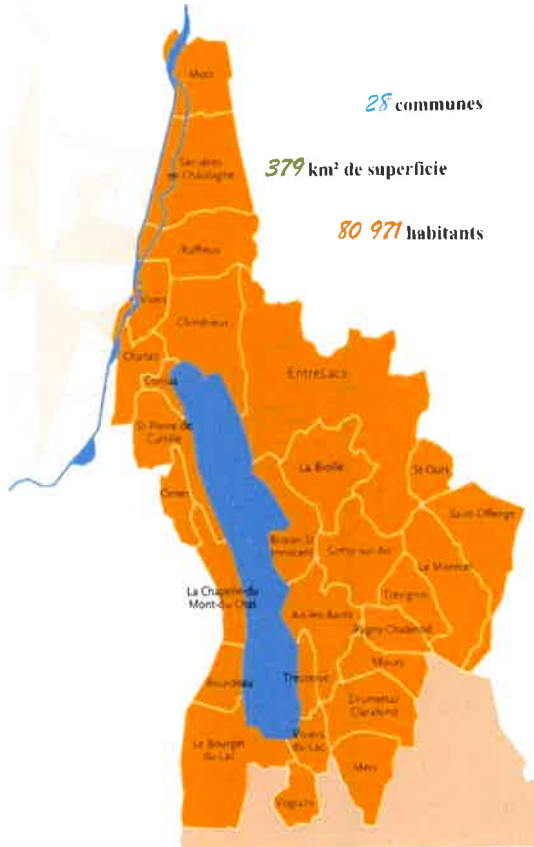
*Finalisation des travaux de mise en séparatif des rues Joseph Michaud et du 17 octobre permettant de réduire l'impact des eaux pluviales sur le système d'assainissement et ainsi les risques de surverses au milieu naturel. Ces travaux ont fait l'objet d'une aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.*

#### *MOTZ – LES ILES :*

*Achèvement du programme de travaux de la commune de MOTZ débuté en 2018 ayant permis la construction d'une station d'épuration à macrophytes et la desserte par le réseau d'eaux usées des hameaux de Châteaufort, Langefan, La Girarde, Les iles et la zone d'activité de Motz. Le montant total de l'opération s'élève à 2 000 000 € HT.*



Le territoire



Organisation

67 agents, 4 services :

- 1 directeur du service des Eaux
- Service Eau Potable : 26 agents
- Service Assainissement : 21 agents
- Service Travaux : 7 agents
- Service Relation usagers : 12 agents

Des compétences couvrant tout le petit cycle de l'eau : du prélèvement à la ressource jusqu'au retour au milieu naturel.

Missions principales

- Transporter l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur (prélèvement au milieu naturel, stockage, potabilisation et distribution) ;
- Collecter et traiter les eaux usées et les eaux pluviales avant leur retour au milieu naturel.

Pour mener à bien ses activités, les 2 maîtrise d'ouvrage s'appuient sur 2 cellules « support » :

- Cellule Préconisations : 6 agents
- Cellule Développement : 3 agents



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Evolution du service des Eaux

En janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a intégré la compétence des eaux pluviales. En janvier 2017, elle a ajouté la gestion de l'eau potable pour 17 communes et a élargi son périmètre d'assainissement à 28 communes.

En janvier 2018, le service a étendu son territoire en eau potable et eaux pluviales à 28 communes, utilisant divers modes de gestion. La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été déléguée au CISALB pour le bassin versant du Lac, au SHR (Syndicat du Haut Rhône) pour le bassin versant du Rhône, et au SMIAIC (Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran) pour le bassin versant du Chéran.

Depuis ces transferts, la situation est restée stable, à l'exception de la gestion de l'eau potable qui a continué à évoluer pour intégrer et simplifier l'exploitation des ouvrages et réseaux. Les contrats de délégation de service public (DSP) ont pris fin en novembre 2022, et les prestations de service se termineront le 31 décembre 2023.

En assainissement, le service prévoit d'intégrer l'ensemble des stations d'épuration (STEP) du territoire à la fin des contrats de DSP et des prestations de service. Toutefois, l'entretien des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales reste externalisé, avec le lancement en 2023 d'une consultation incluant un sourcing préalable.

### Le service des Eaux à votre écoute

Tous les usagers du service des eaux du territoire de Grand Lac peuvent effectuer leurs démarches au siège de :

**GRAND LAC**  
1500 Boulevard Lepic  
Aix les bains

et être renseignés :

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le service peut également être contacté :

- par téléphone au 04 79 61 74 74
- par email [serviceeseaux@grand-lac.fr](mailto:serviceeseaux@grand-lac.fr)



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Les différents modes de gestion des services d'eaux

GRAND LAC a mis en place différents modes de gestion pour assurer l'ensemble du service sur son territoire : la régie et la prestation. Il n'y a plus de contrat de délégation de service sur le territoire.

**La régie :** La collectivité locale gère directement le service. Elle peut décider de créer soit une régie dotée de l'autonomie financière soit une régie dotée de l'autonomie financière et d'une personnalité morale.

**La prestation :** L'exploitation du service est confiée à un prestataire extérieur sous la responsabilité financière de la collectivité. Ce prestataire a en charge l'exploitation et l'entretien des ouvrages hors investissement, réalisé par la collectivité.

**La délégation de service :** L'entreprise délégataire est chargée de l'exploitation, l'entretien et parfois la modernisation des équipements qui appartiennent à la collectivité (et donc qui a réalisé l'investissement premier) et qui a en charge leur renouvellement. Le fermier reverse une partie du montant de la redevance qu'il prélève aux consommateurs à la commune pour couvrir les amortissements des investissements réalisés.

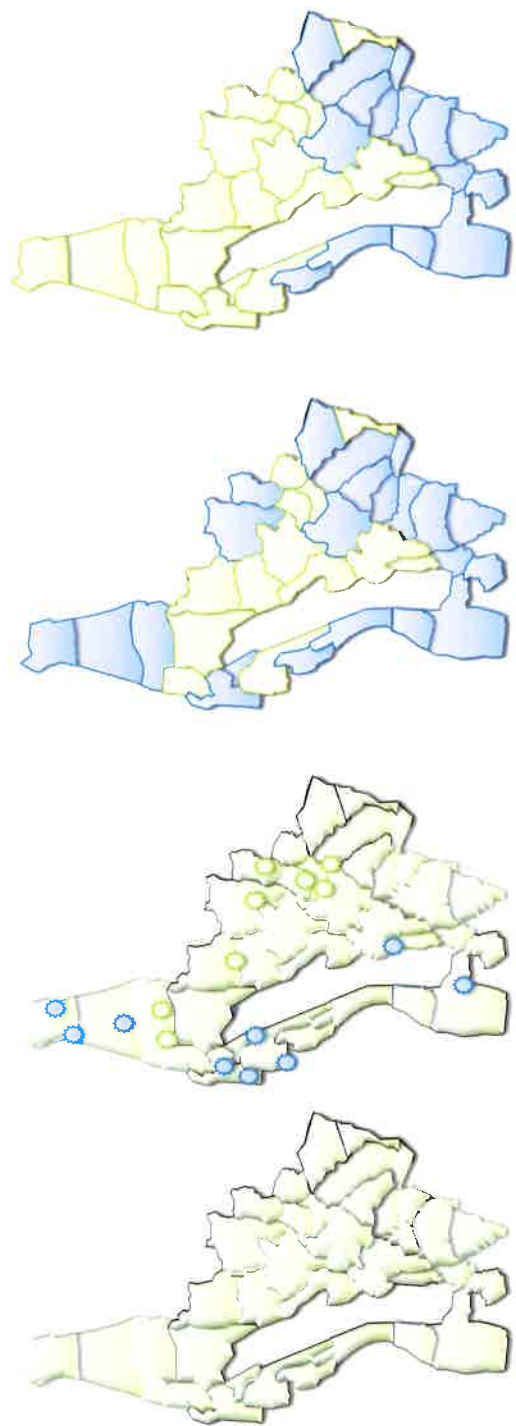
Externe (Veolia/Saur)      Gd Lac

Pluvial

Eaux Usées

Relations Usagers

Eau Potable



## Eau Potable

### Les missions

#### *Service à la population*

- Distribution de l'eau potable aux abonnés, 24h/24, 365j/an,
- Entretien des réseaux,
- Pilotage des ouvrages,
- Encadrement de l'urbanisation,
- Relation avec ses usagers,
- Contrôles périodiques des poteaux incendie pour le compte des communes.

#### *Protection de l'environnement*

- Anticipation des besoins futurs pour maintenir l'équilibre ressources/besoins sur l'ensemble du territoire,
- Amélioration des rendements des réseaux,
- Positionnement sur la problématique des perturbateurs endocriniens et micropolluant,
- Plan d'actions sur les économies d'eau.

### Le plan d'actions en bref !

**Contexte réglementaire** (extrait du document de l'Agence de l'Eau RMC « Contenu d'un plan d'actions de réduction de pertes en eau au titre de l'article L.2224-7-1 du code général des collectivités territoriales ») :

*« Un quart de l'eau prélevée pour l'eau potable est perdue à cause des fuites dans les réseaux d'eau et n'arrive pas jusqu'à l'utilisateur. Ces fuites constituent une perte économique, nuisent à la qualité du service rendu et ont des conséquences néfastes pour l'environnement. La loi Grenelle 2 impose de nouvelles obligations aux collectivités organisatrices des services d'eau potable et crée des incitations fiscales :*

- disposer d'un **descriptif détaillé** des ouvrages d'eau potable ;
- établir un **plan d'actions** en cas de rendement du réseau de distribution d'eau potable inférieur aux seuils fixés par décret. »

Les objectifs du plan d'actions sont la préservation de la ressource et la performance des réseaux. Sur le territoire de Grand Lac, les actions sont menées sur diverses thématiques comme la connaissance du patrimoine, le fonctionnement du réseau, la réalisation de diagnostics, le plan pluriannuel d'actions. Ce dernier est revu toutes les années.

De plus, à l'issue du calcul des rendements, des fiches « plan d'actions » sont établies pour chaque Unité de Distribution. Elles permettent de dresser un bilan de l'année écoulée, et de planifier les actions qui seront à mener lors de l'année N+1 pour l'amélioration des rendements.



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Le patrimoine



56 ressources :

- 50 captages d'eau gravitaire,
- 5 puits dans différentes nappes
- 1 prise d'eau dans le lac



98 réservoirs (de 20 à 5 500 m<sup>3</sup>)

43 stations de pompage (de 30 à 700 m de HMT)



1 unité de potabilisation



55 stations de traitements : filtre à chaussette, filtre à sable, javellisation, chlore Gazeux, UV



912 km de réseau (du diamètre 40 à 600 mm) : 65 km d'adduction, 801 km de distribution,

4 km incendie/trop plein/vidange, 24 km refoulement, 18 km refoulement-distribution)



2 207 poteaux incendie

21 piézomètres



98 bassins, 199 fontaines



47 845 abonnés



Les ressources par commune

L'ensemble des ressources se décompose en sources gravitaires (captages), en nappe d'accompagnement de cours d'eau (forage) ou à partir du Lac du Bourget (prise d'eau) :

COMMUNE D'IMPLANTATION	TYPE	NOM DE LA RESSOURCE
AIX LES BAINS	Prise d'eau	BAIE DE MEMARD
	Forage	PUITS MEMARD
BOURDEAU	Captage	LA CARRIERE
	Captage	LE GERLE
BRISON SAINT INNOCENT	Forage	FORAGE BRISON LES OLIVIERS
	Captage	LE BACHET
CHANAZ	Forage	PUITS DU GRAVIER
	Captage	CHEVIGNEUX AMONT
CHINDRIEUX	Captage	CHEVIGNEUX AVAL
	Captage	EXPILLY
	Captage	RIGOLET NORD
CONJUX	Forage	PUITS DE PORTOUT
CUSY	Captage	LA MONDERESSE
	Captage	CHAMPERET
DRUMETTAZ CLARAFOND	Captage	PELON-/CHAVANCES
	Captage	FRESENEIX
	Captage	LA DRIERE
	Captage	LA GONDREE
	Captage	SILLIEN
	Captage	COLOMBIER NORD et SUD
ENTRELACS	Captage	LA COMBE
	Captage	LE MARECHET
	Captage	LES BOIS
LA BIOLLE	Captage	LES LANGUAIS
	Captage	BALLAZ / TARENCY
LE BOURGET DU LAC	Captage	LA ROCHE ST ALBAN
LE MONTCEL	Captage	COUTENS
	Captage	LA MEUNAZ
MERY	Captage	CROZE
	Captage	TORON
MOTZ	Forage	PUITS DES ILES
MOUXY	Captage	LES DEUX REINES
	Captage	ST VICTOR
PUGNY CHATENOD	Captage	GODDIAT
	Captage	LA GOUANE
	Captage	LES BERTHETS
	Captage	LES BIOLETTES
	Captage	LES BOLLONS
	Captage	PALATIN
	Captage	PRE BERARD
RUFFIEUX	Captage	LACHAT AVAL
	Captage	MONTAGNET NORD et SUD
SAINT OFFENGE	Captage	GOUILLE AUX MOINES
	Captage	LA PEYSSE
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Captage	CHEVIGNAY
	Captage	CLARAFOND 3
	Captage	CLARAFOND SUD (pour Motz)
	Captage	VENAISE
	Captage	VOVRAY
TREVIGNIN	Captage	BERMOND
	Captage	LES FONTANETTES



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Les traitements

Entre le prélèvement à la ressource et l'arrivée de l'eau au robinet, l'eau subit des traitements afin de garantir sa qualité et sa conformité aux exigences réglementaires.

Sur la majeure partie du territoire, différents procédés de traitements sont utilisés, adaptés à la qualité de la ressource, et à la longueur du réseau :

- des procédés de filtration : filtres à chaussettes ou filtre à sable, permettant d'éliminer les particules en suspension et obtenir une eau claire,
- des procédés de désinfection comme le bioxyde de chlore (uniquement à l'usine de potabilisation de Mémard à Aix-Les-Bains), le chlore gazeux, la javellisation, ou encore les lampes UV, permettant de neutraliser les virus et bactéries pathogènes.

### Les volumes

Volumes prélevés (année calendaire)

	2020	2021	2022	2023
<b>Volumes (m<sup>3</sup>)</b>	<b>6 248 595</b>	<b>5 932 003</b>	<b>6 608 843</b>	<b>6 334 461</b>

Achats d'eau (m<sup>3</sup> - année calendaire)

	UDI	Commune	Collectivité	2020	2021	2022	2023
Certains secteurs du territoire sont alimentés soit en secours, soit en appoint, par des achats d'eau à des collectivités limitrophes	Albens	Albens	Rumilly Terre de Savoie	224 042	202 666	230 056	231 234
	Bourget	Le Bourget-du-Lac	Grand Chambéry	134 766	18 150	71 305	96 071
	Lac Ovest	La Chapelle-du-Mont-du-Chat	CC Yenne	19 290	23 305	24 813	24 866
	Saint Germain	Saint Germain	Rumilly Terre de Savoie				663
	Saint Girod	Saint-Girod	Grand Annecy	21 197	16 083	19 102	18 051
	Voglans	Voglans	Grand Chambéry	79 497	78 899	167 190	84 280
	<b>Total</b>			<b>478 792</b>	<b>339 103</b>	<b>512 465</b>	<b>455 165</b>

Ventes d'eau (année calendaire)

	UDI	Commune	Collectivité	2020	2021	2022	2023
Certains secteurs du territoire alimentent soit en secours, soit en appoint, des collectivités limitrophes par des ventes d'eau	Chautagne Ovest	Chanaz	CC Yenne	2 012	1 559	1 436	1 370
	Meunaz	Le Revard	Grand Chambéry	42 120	4 238	23 709	6 928
	Cessens	Cessens	Rumilly Terre de Savoie	9 704	7 359	7 974	6 244
	Sierroz	Saint Offenge	Grand Annecy			1 439	119
	<b>Total</b>			<b>53 836</b>	<b>13 156</b>	<b>34 558</b>	<b>14 661</b>

a mis en forme : Police :10 pt



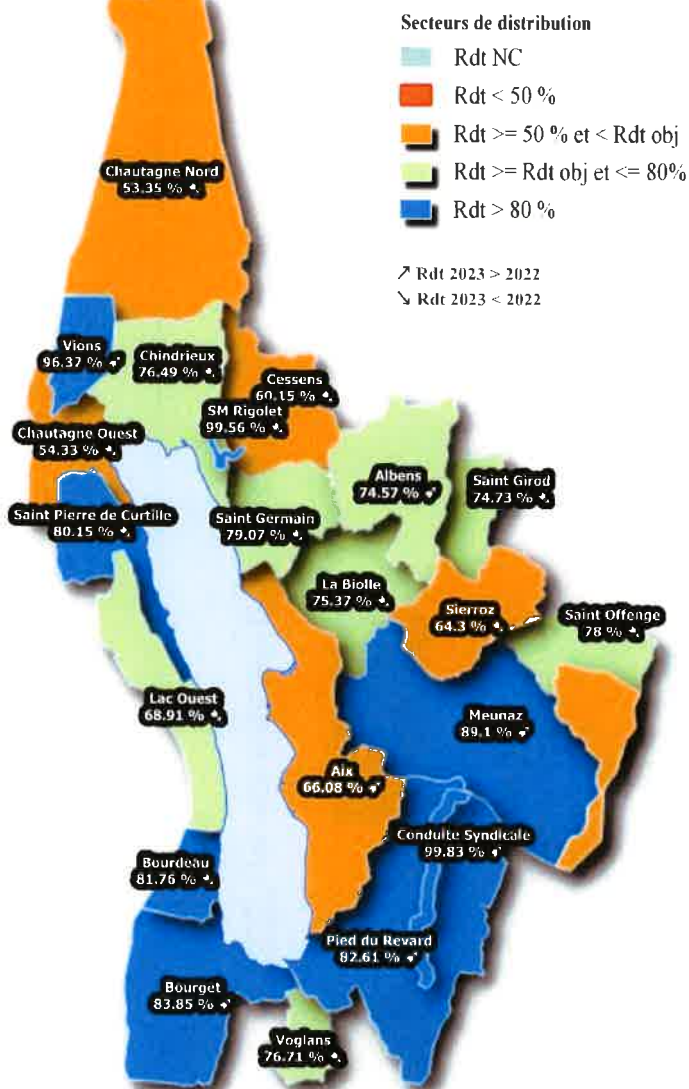


## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Les rendements

Le rendement est un indicateur réglementaire clé de la performance des réseaux d'eau potable. Son calcul prend en compte plusieurs éléments : les relevés des compteurs des abonnés, les volumes techniques transmis par les exploitants, ainsi que d'autres volumes non comptabilisés relatifs à la consommation de certains usages.

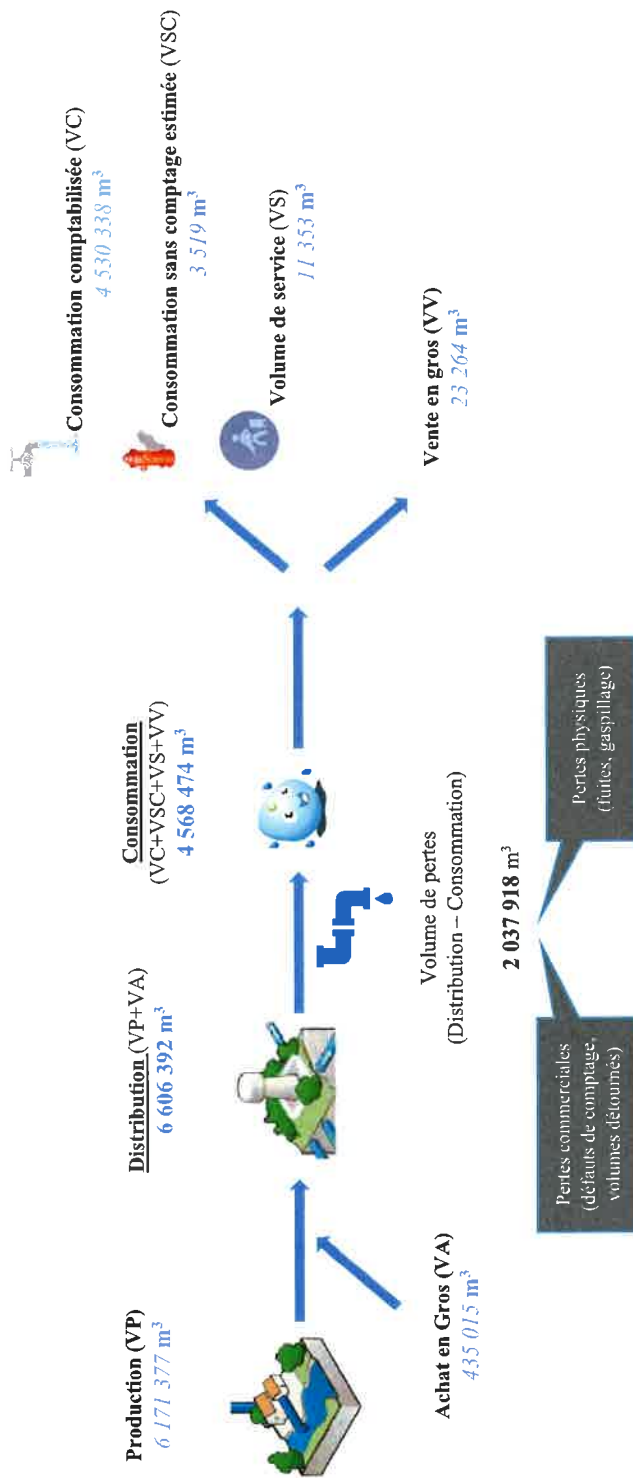
Rendements 2023 par grand secteur de distribution





## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Bilan des volumes utilisés dans le calcul du rendement



$\text{Rendement réseau} = \frac{\text{Consommation}}{\text{Distribution}} \times 100$ , soit un **rendement global de 69.15% et 30.85% de pertes**

Données basées sur des périodes de relève, et non pas sur une année civile

Pour le rendement de 2023, la fin des contrats DSP et des prestations a biaisé les résultats, car une grande partie des volumes facturés aux abonnés ont été estimés en fin de période. Les pertes de 30.85 % comprennent des fuites, des estimations incorrectes, des défauts de comptage et d'autres usages non mesurés.



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Qualité de l'eau et Protection de la ressource

En France, le ministère en charge de la Santé a élaboré une réglementation sanitaire stricte concernant les eaux destinées à la consommation humaine, à partir d'une directive européenne. Elle figure au Code de la santé publique et est issue des arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010.

Afin de garantir la sécurité sanitaire, l'eau distribuée fait l'objet d'une surveillance permanente, depuis le captage dans le milieu naturel jusqu'au robinet du consommateur. Cette surveillance est assurée par le contrôle sanitaire mis en œuvre par les Agences régionales de santé, et par le service de l'Eau Potable (exploitation, autosurveillance).

Le contrôle sanitaire est un programme de prélèvements et d'analyses d'eau en différents points des installations de production et de distribution d'eau, sur des paramètres microbiologiques, physico-chimiques ou radiologiques afin de s'assurer que les eaux sont conformes aux exigences de qualité réglementaires et ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs.

Les prélèvements et analyses sont réalisés par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux au titre du code de la santé publique et retenus par les Agences régionales de santé après mise en concurrence.

Les résultats des analyses peuvent être consultés sur le site suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>.



#### Focus sur les exigences de qualité :

Les résultats d'analyses de plusieurs paramètres doivent répondre à des exigences de qualité, fondées sur les évaluations menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour établir des « valeurs guides » en fonction des connaissances scientifiques et médicales disponibles. « Une valeur guide est une estimation de la concentration d'une substance dans l'eau de boisson, qui ne présente aucun risque pour la santé d'une personne qui consommerait cette eau pendant toute sa vie ». Source *solidarites-sante.gouv.fr*

Parmi les nombreux paramètres contrôlés, certains sont soumis à :

- ✓ des limites de qualité impératives, qui concernent des substances pouvant avoir une répercussion sur la santé,
- ✓ des références de qualité, qui sont des indicateurs reflétant le bon fonctionnement des installations de production d'eau potable.

On parle de non-conformité réglementaire lorsqu'un paramètre dépasse sa valeur **limite** autorisée.

### Bilan du contrôle sanitaire -ARS

Mode de gestion	Famille de Paramètres	2021			2022		
		Nb de prélèvements	Nb prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nb de prélèvements	Nb prélèvements non conformes	Taux de conformité
REGIE/PS	Microbiologiques	366	5	98.6 %	378	7	98.1 %
	Physico-chimiques	366	0	100 %	377	0	100 %
DSP SAUR	Microbiologiques	24	1	95.8 %	24	0	100 %
	Physico-chimiques	24	0	100 %	24	0	100 %
DSP VEOLIA	Microbiologiques	46	2	95.7 %	50	1	98 %
	Physico-chimiques	48	1	97.9 %	50	0	100 %
Total	Microbiologiques	436	8	98.16 %	451	8	98.2 %
	Physico-chimiques	438	1	99.77 %	452	0	100 %



Mode de gestion	Famille de Parametres	2023		
		Nb de prélèvements	Nb prélèvements non conformes	Taux de conformité
REGIE/PS	Microbiologiques	433	6	98.6 %
	Physico-chimiques	433	3	99.3 %
DSP (VEOLIA)	Microbiologiques	7	1	85.7 %
	Physico-chimiques	7	0	100 %
Total	Microbiologiques	440	7	98.40 %
	Physico-chimiques	440	3	99.3 %

### Bilan de l'autosurveillance

#### Eaux Brutes



La fréquence des prélèvements sur eaux brutes du programme sanitaire est de 1 tous les 5 ans. Le service Eau Potable a choisi de renforcer ce programme, et le complète toutes les années afin d'avoir 1 analyse complète par an sur chaque ressource. *Tous les résultats sont conformes.*

#### Réseau de distribution

Les agents techniques du service Eau potable effectuent régulièrement des contrôles du taux de chlore sur différents réservoirs et points des réseaux de distribution, afin de garantir une eau conforme. Enfin, des prélèvements peuvent être effectués ponctuellement pour des problématiques diverses (recherche plomb, pollution chimique ou bactériologiques...)

Autosurveillance	2020	2021	2022	2023
Nb prélèvements (eaux brutes)	25	32	29	40
Nb prélèvements (réseau distribution)	356	463	NC	NC
Nb prélèvements ATP métric		26		
Nb prélèvements problématiques diverses		18	29	13

### Protection de la ressource

Afin de prévenir les risques de pollutions diffuses ou ponctuelles, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (article L-1321-2 du code de la santé public) a rendu obligatoire un dispositif de PPC (périmètre de protection des captages).

Cet outil permet de délimiter réglementairement des espaces autour d'un captage utilisé pour l'alimentation en eau potable, après avis d'un hydrogéologue agréé. Les périmètres sont rendus officiels par DUP (déclaration d'utilité publique).

## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

On distingue 3 périmètres de protection autour du captage :

- ✓ Immédiat : les contraintes sont fortes : aucune activité permise, zone acquise et surveillée par la collectivité,
- ✓ Rapproché : activités restreintes, réglementées et encadrées par la collectivité,
- ✓ Eloigné : facultatif, créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollution.

**1** Les principales étapes de la procédure de création des périmètres de protection :

- délibération de la collectivité,
- étude géologique préalable,
- avis de l'hydrogéologue agréé,
- enquête publique et administrative,
- avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst),
- arrêté préfectoral de Déclaration d'utilité publique (DUP).

**i** Bilan des DUP sur le territoire de Grand Lac :

Etat DUP	Nombre	% Réalisation
Terminée	47	82
En cours / Non engagée	10	18
<b>Total</b>	<b>57</b>	

## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Bilan sécheresse

La Direction Départementale des Territoires gère et organise les actions de suivi et de gestion de crise sécheresse, avec pour objectif de garantir en tout temps une ressource en eau suffisante pour les usages, et de maintenir un débit minimal dans les cours d'eau afin d'y préserver la vie aquatique.

Le cadre réglementaire de la gestion de la sécheresse est fixé au sein de l'arrêté-cadre préfectoral n°2016-1094 en date du 18 juillet 2016, et précise :

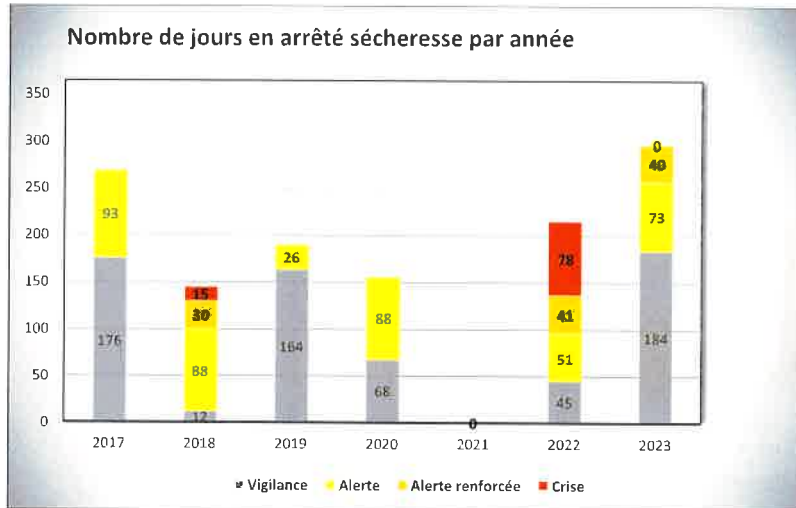
- Les bassins de gestion avec la liste des communes correspondantes ;
- Le réseau de suivi des débits de cours d'eau et de niveau de nappe ;
- Le rôle et le fonctionnement du **comité départemental de la ressource en eau et du suivi des étiages** ;
- Les seuils de référence de débits et de niveaux de nappes, qui permettent définir les situations de sécheresse (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise), ainsi que les mesures de restrictions associées.

Toutes ces informations sont détaillées sur le site <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Gestion-de-la-secheresse>. Le site du ministère de la transition écologique peut aussi être consulté : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>.

Ci-dessous un tableau avec le nombre de jours en arrêté sécheresse sur le bassin « **Lac du Bourget** ».

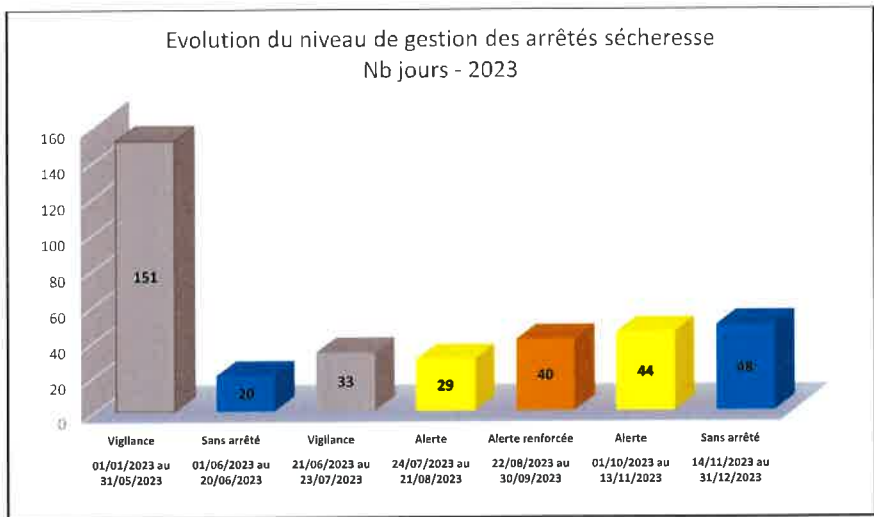
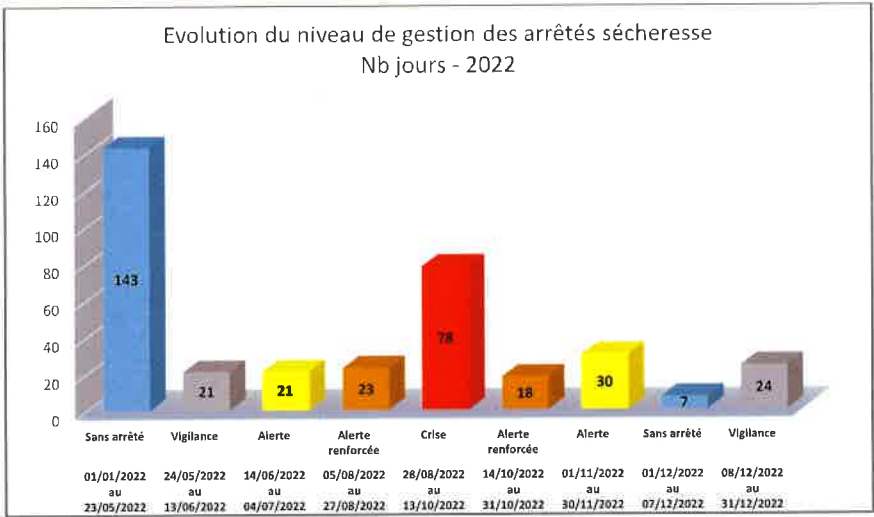
Année	Niveau de gestion				Total nb jours en arrêté sécheresse	% nb jours en arrêté sécheresse dans l'année
	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise		
2017	176	93			269	73.7
2018	12	88	30	15	145	39.7
2019	164	26			190	52.1
2020	68	88			156	42.7
2021	0	0	0	0	0	/
2022	45	51	41	78	215	58.9
2023	184	73	40	0	297	81.4

*2021 : aucun arrêté sécheresse, notamment du fait des mois de mai et juillet, très humides*



■ **Vigilance** : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau  
■ **Alerte** : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...  
■ **Alerte renforcée** : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements  
■ **Crise** : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)

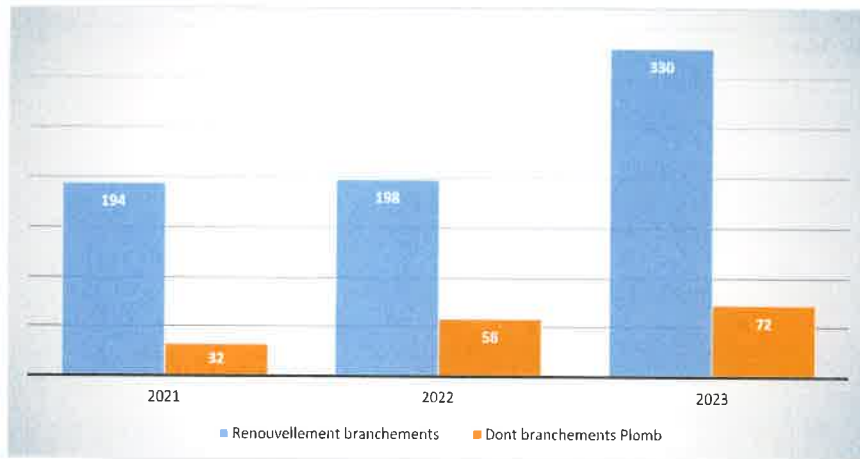






Les activités et actions

*Renouvellement Branchements*



*Réseau : extension et renouvellement*

- **Extension réseau : 660 ml**
- **Renouvellement :**

Linéaire renouvelé (ml) par Commune	2021	2022	2023
Aix-Les-Bains	715	800	1 225
Bourdeau	270	360	0
Chanaz	75	275	0
Chindrieux		330	1 150
Conjux	140	80	0
Drumettaz-Clarafond	98		500
Entrelacs (Epersy)	100	440	0
Grésy		75	30
La Biolle		95	0
La Chapelle-du-Mont-du-Chat		380	70
Le Bourget-du-Lac	1 020	220	80
Montcel	2 240	355	0
Mouxy		350	350
Pugny Chatenod			160
Saint Offenge		240	0
Saint Ours	270	80	0
Viviers-du-Lac		460	760
<b>Total</b>	<b>4 928</b>	<b>4 540</b>	<b>4 325</b>
Taux de renouvellement sur les 5 dernières années	0.35 %	0.45 %	0.55 %



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023


### Compteurs

Communes	2020		2021		2022		2023	
	Neufs	Renouvelés	Neufs	Renouvelés	Neufs	Renouvelés	Neufs	Renouvelés
AIX/Brison/Tresserve			240	1 000	250	1 000	414	827
BOURDEAU	3	39	11	26		5	0	62
CHANAZ	7	6	9	6	3	11	7	16
CHINDRIEUX							9	18
CONJUX	3	30	3	20	1	3	2	8
DRUMETTAZ-CLARAFOND	38	78	19	79	11	27	9	198
ENTRELACS	36	36	72	42	11	80	42	125
GRESY SUR AIX	44	155	48	109	32	48	127	121
LA BIOLLE							14	5
LA CHAPELLE DU MONT DU CUAT	2	72	2	1	3		1	2
LE BOURGET DU LAC	107	33	186	59	20	101	102	67
LE MONTCEL	20	31	13	75	5	7	8	14
LE REVARD	3	6	0	19	2	5	5	2
MERY	66	16	19	61	4	11	7	9
MOTZ	5	10	7	73		37	4	10
MOUXY	14	137	10	51	27	9	25	91
ONTEX	0	7	7	2		1	3	0
PUGNY CHATENOD	32	19	18	25	5	5	19	14
RUFFIEUX	8	85	5	17	3	61	2	22
SAINT PIERRE DE CURTILLE							6	14
SAINT-OFFENGE	7	130	7	47	3	4	12	46
SAINT OURS							0	26
SERRIERES EN CHAUTAGNE	5	23	5	94	14	10	2	6
TREVIGNIN	4	18	6	33	6	9	1	31
VIVIERS-DU-LAC	10	154	24	80	14	14	14	155
VOGLANS	19	16	31	91	20	49	69	30
<b>Total général</b>	<b>433</b>	<b>1 101</b>	<b>742</b>	<b>2 010</b>	<b>434</b>	<b>1 497</b>	<b>904</b>	<b>1 919</b>
<b>Total compteurs</b>	<b>1 534</b>		<b>2 752</b>		<b>1 931</b>		<b>2 823</b>	
<b>Répartition</b>	<b>28%</b>	<b>72%</b>	<b>27%</b>	<b>73%</b>	<b>22%</b>	<b>78%</b>	<b>32%</b>	<b>68%</b>

## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Gestion des fuites

220 fuites ont été réparées sur le territoire, 67 % représentent des fuites sur réseau, et 33 % des fuites sur branchements



Communes	Réseau	Branchement	Total
Aix	40	8	48
Albens	9	1	10
Bourdeau	3	2	5
Brisson-Saint-Innocent	8	1	9
Chanaz	4	4	8
Conjux	4	0	4
St Offenge, St Ours, Mognard, Eneyry	8	7	15
Drumettaz-Clarafond	3	3	6
Grésy-sur-Aix	4	6	10
La Biolle	1	0	1
Le Bourget-du-Lac	7	2	9
Méry	3	1	4
Montcel	4	1	5
Motz	4	0	4
Mouxy	3	3	6
Portout	2	2	4
Pignuy-Chateaud	3	2	5
Ruffieux	3	2	5
Saint Girod	2	1	3
Saint-Offenge	2	1	3
Serrières	1	0	1
Tresserve	2	1	3
Trévignin	2	0	2
Viviers-du-Lac	3	1	4
Cessens, Chindrieux, Saint-Germain-la-Chamotte, Saint-Pierre-de-Curtille	22	24	46
<b>Total général</b>	<b>147</b>	<b>73</b>	<b>220</b>

### Contrôles des poteaux incendie

En 2023, 136 tests de poteau incendie ont été réalisés sur tout le territoire par 1 agent.

	2022	2023
<b>Nb tests poteaux incendie</b>	316	136



### Synthèse des indicateurs réglementaires

Les indicateurs réglementaires du service de l'eau potable couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

Thème	Type d'indicateurs	Code indicateur	Description indicateur	2023
Abonnés	Descriptif	<a href="#">D101</a>	Estimation du nombre d'habitants desservis	75 547
Abonnés	Performance	<a href="#">VP.056</a>	Nombre d'abonnés	47 845
Abonnés	Performance	<a href="#">VP.229</a>	Ratio habitants par abonnés (hab/ab)	1.58
Abonnés	Performance	<a href="#">P151.1</a>	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0
Abonnés	Performance	<a href="#">P152.1</a>	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
Abonnés	Descriptif	<a href="#">D151.0</a>	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 jours
Abonnés	Performance	<a href="#">P155.1</a>	Taux de réclamations (nb/1 000 ab)	0.56
Tarifs	Descriptif	<a href="#">D102.0</a>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> *	2.48
Gestion financière	Performance	<a href="#">P109</a>	Montant des actions de solidarité (des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité)	0
Gestion financière	Performance	<a href="#">P153.2</a>	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2.42
Gestion financière	Performance	<a href="#">P154</a>	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	EC
Qualité	Performance	<a href="#">P.101</a>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	98.40 %
Qualité	Performance	<a href="#">P.102.1</a>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	99.30 %
Qualité	Performance	<a href="#">P108.3</a>	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	EC
Réseau	Performance	<a href="#">P104.3</a>	Rendement du réseau de distribution	EC
Réseau	Performance	<a href="#">P105.3</a>	Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /j/km)	EC
Réseau	Performance	<a href="#">P106.3</a>	Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /j/km)	EC
Réseau	Performance	<a href="#">P107.2</a>	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.55 %
Réseau	Performance	<a href="#">P103.2B</a>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (de 0 à 120)	116
Réseau	Performance	<a href="#">VP.228</a>	Densité linéaire d'abonnés (ab/km)	52.46

\* Tarif : prix TTC sur la commune d'Aix-Les-Bains

## Assainissement

### Les missions

#### *Service à la population*

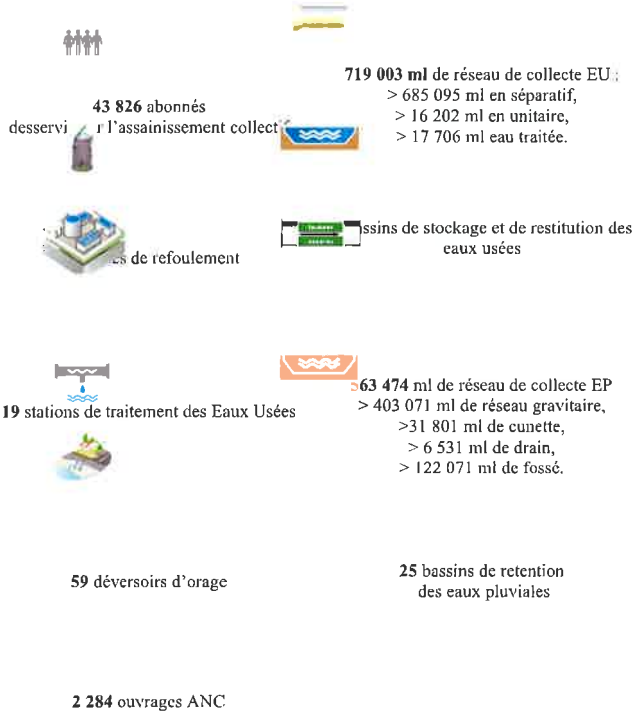
- Collecte et transport des eaux usées,
- Entretien des réseaux / ouvrages,
- Soutien financier et technique à l'entretien et à la réhabilitation des ouvrages d'assainissements non collectif,
- Préconisations d'urbanisme et contrôle,
- Gestion des eaux pluviales : collecte et transport des eaux pluviales et réduction du risque d'inondation par ruissellement,



#### *Protection de l'environnement et de la ressource en eau*

- Pilotage des ouvrages d'assainissement et dépollution des eaux usées,
- Encadrement des rejets d'effluents non domestiques,
- Réduction des rejets sauvages d'eaux usées au milieu naturel,
- Gestion des eaux pluviales : réduction du risque de pollution par ruissellement.

## Le patrimoine



## Les activités et actions

### Réseau EU

Le réseau est exploité en prestations de services sur les 28 communes.



#### Entretien

Différentes interventions d'entretien ont été effectuées sur les ouvrages d'assainissement :

- > Inspection vidéo : EU 1 464 m<sup>3</sup>,
- > Curage réseau : 66 690 m<sup>3</sup>,
- > Hydrocurage de poste de refoulement : 122 interventions



#### Travaux

- > Extension de réseaux : EU 320 m<sup>3</sup>,
- > Renouvellement de réseaux : EU 1 189 m<sup>3</sup>,





## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Eaux Pluviales

La compétence eau pluviale est une compétence intercommunale récente : 2016 pour les communes de l'ex CALB, 2017 pour les territoires de l'Albanais et de la Chautagne. Il s'agit d'une compétence particulière car partagée entre différents gestionnaires : Grand Lac, communes (eaux pluviales de voiries et bâtiments et ouvrages communaux), Conseil Général (eaux pluviales de voiries), etc. et avec une interaction forte avec les services en charge de l'entretien des cours d'eau à ciel ouvert ou canalisés.

Le patrimoine est géré par le service (1 agent à ce jour), qui assure le suivi des entretiens préventifs des ouvrages, le diagnostic suite à des problèmes d'inondation par ruissellement rencontrés par les propriétaires et le pilotage des solutions techniques mises en œuvre pour solutionner les problèmes ou réparer les ouvrages.

L'exploitation des ouvrages est intégralement organisée en prestation de services, car elle nécessite des équipements spécialisés.



#### Les enjeux de la gestion des eaux pluviales:

Par temps de pluie, les systèmes de gestion des eaux pluviales sont confrontés à des difficultés de collecte, de transport, de stockage des eaux pluviales, selon l'importance des pluies (intensité, durée), entraînant des débordements, des inondations, souvent amplifiés par l'artificialisation des sols qui augmente le volume d'eau ruisselé.

Les enjeux sont multiples :

- sécurité publique : prévention du risque inondation (par ruissellement ou par débordement des réseaux de collecte),
- protection de l'environnement : limitation des apports de pollution dans le milieu naturel par ruissellement sur les surfaces imperméabilisées (voirie, etc.),
- fonctionnement des stations de traitements des eaux usées (dégradé par temps de pluie sur les secteurs avec réseaux unitaires),
- intégration dans les projets d'aménagement du territoire.



#### Entretien

- > Inspection vidéo : 1 100 m
- > Curage : 884 kg de déchets



#### Travaux

#### Plusieurs chantiers ont été réalisés :

- > Extension de réseaux : 417 m
- > Renouvellement de réseaux : 122 m





**EUNO (Eaux Usées Non Domestiques)**

**Que sont les eaux usées non domestiques ?**

Ce sont des eaux provenant d'une activité spécifique (établissement à vocation industrielle, commerciale ou artisanale mais également services techniques, intercommunaux, départementaux, etc.) générant une pollution autre que celle produite par un particulier domestique. Cette pollution peut être caractérisée par une charge organique élevée ou une concentration même faible en micropolluants.

Le rejet de ces effluents aux réseaux d'eaux usées ou d'eaux pluviales est soumis à certaines conditions, notamment des ouvrages de prétraitement suffisamment dimensionnés et une surveillance adaptée, tant par l'exploitant du site que par le service des eaux.

La mise en place d'un contrôle de ces rejets spécifiques par le service des eaux permet notamment :

- ✓ **d'informer** les acteurs du territoire de **l'impact de leurs pratiques** sur le réseau d'assainissement et sur la qualité du milieu récepteur de leurs eaux pluviales (via les rejets directs) ;
- ✓ **d'accompagner** les acteurs du territoire dans le **changement de leurs pratiques et dans la mise en œuvre de travaux** pour lutter contre les pollutions toxiques dispersées ;

- ✓ **de pérenniser les moyens mis en place** pour ancrer durablement la stratégie de réduction à la source des pollutions toxiques dans la gestion des collectivités,
- ✓ **de mettre en place une facturation proportionnelle** à la charge polluante et aux volumes rejetés au réseaux d'eaux usées (conventionnement).

Le service des eaux s'est engagé en 2019 dans la 4<sup>ème</sup> opération collective regroupant les acteurs de bassin versant du Lac du Bourget (Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Cisalb, Grand Chambéry et Grand Lac).

Ce programme permet un accompagnement financier par l'Agence de l'Eau des collectivités (financement des agents en charge de ces missions) et des entreprises ou collectivités engageant des travaux de mise en conformité de leurs installations (pilotage de ces projets par le service des eaux).

**En 2023 :**

- ✓ **3 arrêtés d'autorisation de déversement ont été signés avec des industriels,**
- ✓ **2 conventions de déversement ont été signés avec des industriels,**
- ✓ **11 dossiers sont en cours d'instruction,**
- ✓ **95 permis de construire ont été traités.**

**Bilan des visites**

**Industriels visités (non domestiques et assimilés domestiques) en 2023**

Commune	Nb industriels conformes	Nb industriels non conformes	Nb Industriels raccordés visités	Taux de conformité
Aix-les-Bains	4	2	6	67
Bourget-du-Lac	1	1	2	50
Chanaz	1	0	1	100
Chindrieux	1	0	1	100
Drumettaz-Clarafond	1	1	2	50
Grésy-sur-Aix	0	1	1	0
Ruffieux	0	1	1	0
Voglans	0	1	1	0
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>53</b>



Exemple de mises en conformité

**Entreprise TMS – Serrières en Chautagne**

Mise en conformité de l'aire de lavage (Lavage extérieur sans couverture et sans prétraitement).

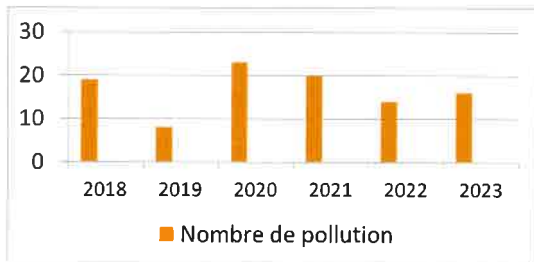
Travaux financés à 60% - Mise en place :

- d'un prétraitement (décanteur, séparateur d'hydrocarbures),
- d'une couverture pour ne pas apporter d'eaux pluviales (eaux claires parasites) dans le réseau d'eaux usées.



Les pollutions

Enfin, le service des eaux assure la recherche de l'origine des pollutions chroniques ou accidentelles et leur élimination à la source.



En 2023, sur un total de 16 pollutions recensées, les agents ont pu identifier l'origine de 7 d'entre elles, permettant ainsi d'engager des actions préventives et correctives.

Assainissement Non Collectif

Qu'est-ce que l'ANC ?

L'assainissement non collectif ou ANC, désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation autonome dite « d'assainissement non collectif » pour traiter leurs eaux usées.

L'installation d'ANC assure donc la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques.

L'objectif est de limiter l'impact sur l'environnement et de participer ainsi à la protection de la ressource en eau, mais aussi de prévenir tout risque sanitaire.



Le SPANC :

Le SPANC est un service public local chargé de :

- ✓ Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- ✓ Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Origine du SPANC :

- ✓ La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 est à l'origine de la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- ✓ Les SPANC doivent contrôler l'ensemble des installations d'Assainissement Non Collectif (fosse septique toutes eaux, micro-station ou autres). Cette obligation est dû à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 et codifiée à l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales. Ces textes indiquent que les Spanc devront répertorier et contrôler l'ensemble des installations au plus tard le 31 décembre 2012. Par la suite le SPANC devra contrôler les installations avec une périodicité de 10 ans maximum.



### Les missions du service

#### ✓ Les contrôles :

- Pour les installations neuves ou à réhabiliter :
  - Examen préalable de la conception basé sur l'étude de filière réalisée par un bureau d'étude (contrôle de conception) ;
  - Vérification de l'exécution des travaux lors de visites sur site effectuées avant remblaiement (contrôle de réalisation).

#### • Pour les installations existantes :

- Contrôle de fonctionnement et d'entretien réalisé tous les 6 ans ;
- Contrôle de fonctionnement et d'entretien réalisé dans le cadre d'une vente immobilière.

#### ✓ Autres missions du SPANC et/ou de la collectivité :

- Assurer, à la demande du propriétaire et à ses frais, l'entretien des installations → Mise en place d'un marché de vidange avec un prestataire.
- Assurer le traitement des matières de vidange issues des installations → Traitement dans les stations d'épurations de Grand Lac des matières de vidange du territoire.
- Assurer, à la demande du propriétaire et à ses frais, les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations → Mise en place d'une aide financière pour la réhabilitation des ANC non conforme de plus de dix ans. Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée.

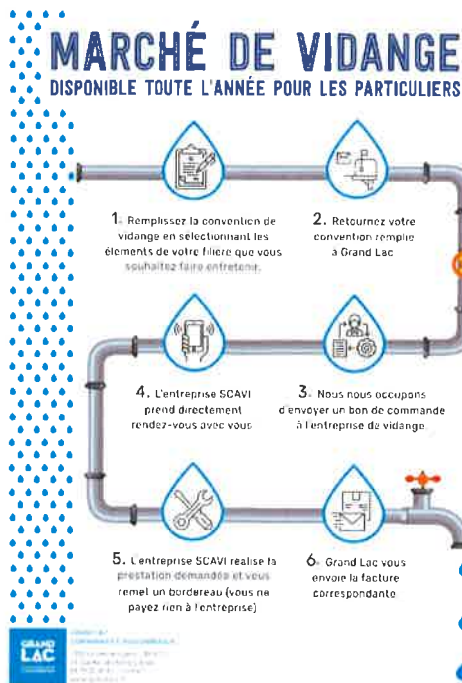


### Le marché de vidange

Depuis 2020, Grand Lac a mis en place un marché de vidange et d'entretien des installations d'assainissement non collectif, à destination des usagers du SPANC. Ce marché a été renouvelé fin 2023.

Ce marché permet aux usagers de vidanger leurs fosses, nettoyer leurs préfiltres, ou même curer leurs canalisations à des tarifs environ 30% inférieurs aux prix habituellement pratiqués par les vidangeurs. *L'entreprise SCAVI est le prestataire qui a été retenu pour l'ensemble du territoire de GL.*

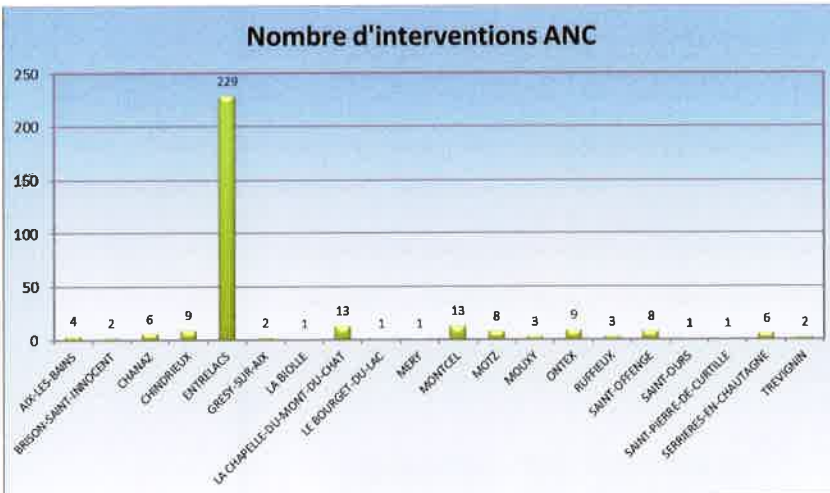
Pour les usagers souhaitant bénéficier des prestations proposées dans ce marché, l'inscription est obligatoire, via une convention.



Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

Les chiffres clés 2023

- > 2 284 installations sur le territoire.
- > 322 interventions
- > 31 nouvelles installations
- > 34 installations en étude.



**Bilan du marché de vidange en 2023 :**

- o 77 usagers ont utilisé ce service.
- o + de 169 m<sup>3</sup> de matières de vidange traitées.
- o près de 20 000 € de prestations facturées.

Les prestations les plus demandées sont les vidanges de fosses (67), suivi des nettoyages de préfiltres (21).



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Les stations d'épuration

Principe du système de traitement des eaux usées :



Quel est le rôle d'une station d'épuration ?

C'est une installation destinée à épurer les eaux usées c'est-à-dire à séparer l'eau des substances indésirables pour le milieu récepteur.

Une station d'épuration est installée à l'extrémité d'un réseau de collecte et regroupe une succession de dispositifs conçus pour extraire les différents polluants contenus dans les eaux.

Ils sont dimensionnés en fonction du volume de pollution à traiter. Cette pollution retenue dans la station d'épuration est transformée sous forme de boues et traitée par différentes filières (incinération, compostage, épandage).

#### (1) Collecte :

Les eaux usées (appelés aussi effluents) sont collectées dans le réseau d'assainissement, puis transportées jusqu'à la station d'épuration (STEP).

#### (2) Traitement :

Arrivés à la station, les effluents vont subir plusieurs étapes, permettant d'éliminer les différentes formes de pollution (de la plus visible – dite grossière, à la plus fine).

#### (3) Rejet :

En sortie de station, - les eaux dépolluées sont rejetées au milieu naturel où elles poursuivent leur processus naturel de traitement.

#### (4) Sous-produits :

Le traitement de la pollution a généré des déchets et des boues qu'il faut traiter (incinération, compost, épandage...).

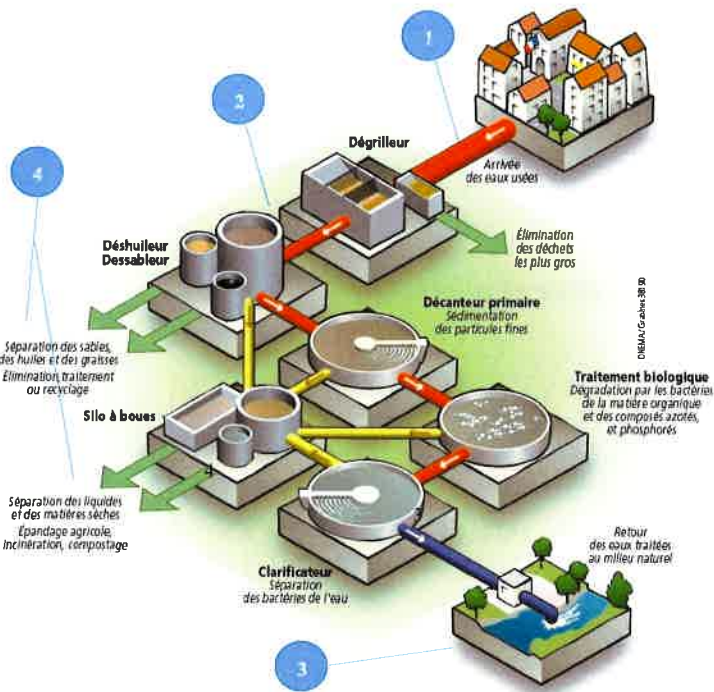


Image source « Service eaufrance »

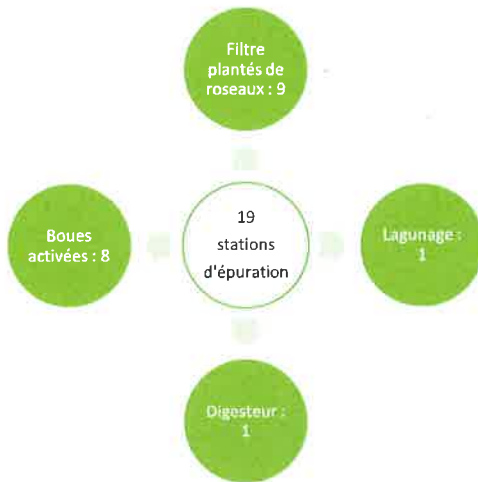




## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Les stations d'épuration du territoire de Grand Lac :

Il existe plusieurs types de station d'épuration (boues activées, biofiltres, lagunages...), mais le principe reste le même : les STEP mettent en œuvre des procédés artificiels imitant le processus naturel d'autoépuration des cours d'eau.



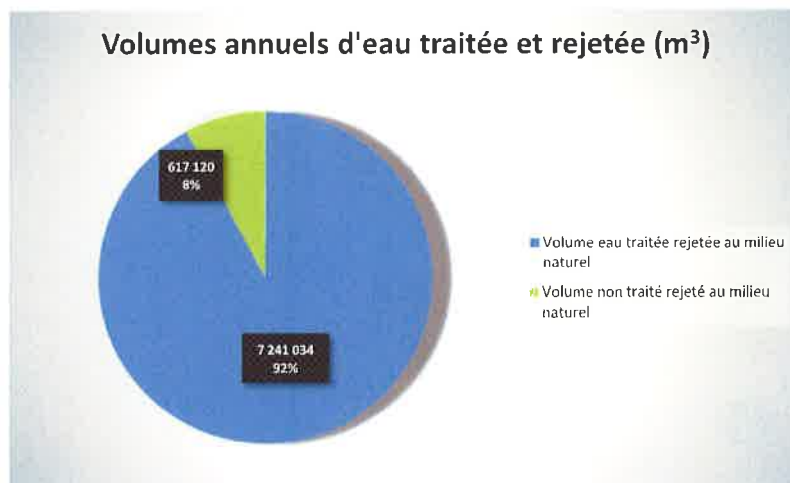
Les 2 principales STEP du territoire sont :

\* La station d'épuration Centre située à AIX LES BAINS, 90 000 Equivalent-Habitants, exploitées en régie,

\* La station d'épuration Sud située au BOURGET DU LAC, 10 000 Equivalent-Habitants, exploitées en régie

### Volumes d'eaux usées collectés par les STEP et volume d'eaux usées brutes non traitées :

Année 2023

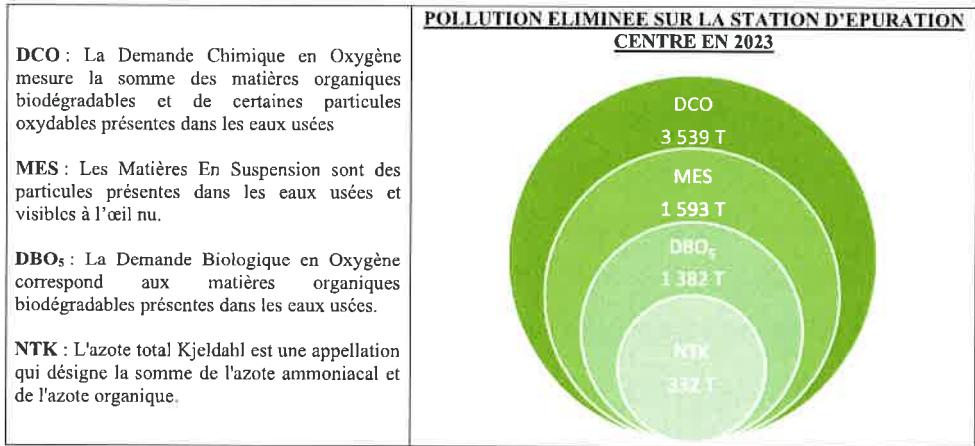


Les inondations de la fin d'année 2023 liées aux fortes précipitations ont généré une saturation des systèmes d'assainissement. Cette saturation a entraîné un accroissement exceptionnel des volumes surversés au milieu naturel.

Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

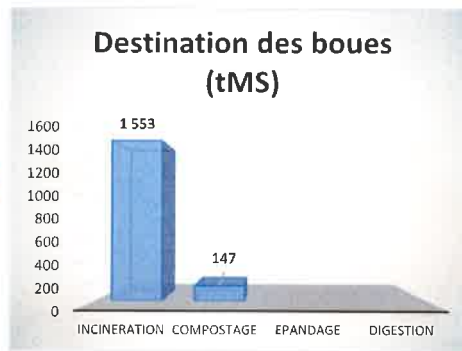
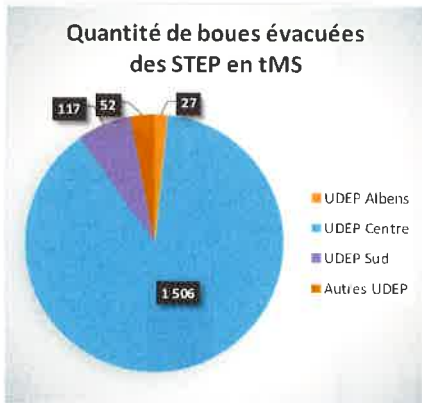
Quantité de pollution traitée

Quelles pollutions est éliminée ?



Volume de boues et devenir

Année 2023



(1) tMS -- Tonne de matières sèches



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

Nombre de bilans d'autosurveillance (bilan de pollution) réglementaire et non réglementaire :

STEP	Nb total de bilans 24 h (réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire)	Nb total de bilans 24 h (en autosurveillance)
UDEP Albens	12	/
UDEP Centre	104	/
UDEP Sud	24	/
UDEP Serrières en Chautagne	4	7
UDEP Chanaz Phoenix (chef-lieu)	1	2
UDEP Chanaz Praille	1	1
UDEP Conjux	2	2
UDEP Motz (chef-lieu)	1	1
UDEP Motz (Châteaufort)	1	1
UDEP St Pierre de Curtille	1	1
UDEP Ruffieux Saumont	2	12
UDEP Mognard	1	11
UDEP Cessens	0	12
UDEP Epersy	1	11
UDEP Ruffieux La Loi	0	12
UDEP Saint Girod	0	12
UDEP Chindrieux	2	4
UDEP Vions	1	1
<b>Total général</b>	<b>158</b>	<b>90</b>

## Energie



	2020	2021	2022	2023
<b>kWh consommés par an pour l'alimentation en énergie des STEP du territoire de Grand lac</b>	<b>3 785 923</b>	<b>3 942 548.</b>	<b>4 335 139</b>	<b>4 611 577</b>

### Synthèse des indicateurs réglementaires

#### Assainissement collectif

Les indicateurs du service de l'assainissement collectif couvrent tout le périmètre du service, depuis le niveau de la desserte jusqu'à la performance de l'ensemble du système de traitement des eaux usées, en passant par la qualité du service à l'utilisateur.

Thème	Type d'indicateurs	Code indicateur	Description indicateur	2023
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">D201.0</a>	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	75 290
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">VP.056</a>	Nombre d'abonnés	43 826
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">VP.228</a>	Densité linéaire d'abonnés (ab/km)	60.95
Abonnés	Indicateur descriptif	<a href="#">VP.229</a>	Ration habitants/abonnés (hab/ab)	1.72
Abonnés	Indicateur de performance	<a href="#">P201.1</a>	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %
Abonnés	Indicateur de performance	<a href="#">P251.1</a>	Débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb/1 000 hab)	0
Abonnés	Indicateur de performance	<a href="#">P258.1</a>	Taux de réclamations (nb/1 000 ab)	0.23
Boues	Indicateur descriptif	<a href="#">D203.0</a>	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	1 701
Boues	Indicateur de performance	<a href="#">P206.3</a>	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
Collecte	Indicateur de performance	<a href="#">P203.3</a>	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	*
Collecte	Indicateur de performance	<a href="#">P255.3</a>	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (de 0 à 120)	20
Epuration	Indicateur de performance	<a href="#">P204.3</a>	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	*
Epuration	Indicateur de performance	<a href="#">P205.3</a>	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	*
Epuration	Indicateur de performance	<a href="#">P254.3</a>	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	*
Gestion financière	Indicateur de performance	<a href="#">P207</a>	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0 €
Gestion financière	Indicateur de performance	<a href="#">P256.2</a>	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.6 an
Gestion financière	Indicateur de performance	<a href="#">P257.0</a>	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	EC
Réseau	Indicateur descriptif	<a href="#">D202.0</a>	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	68
Réseau	Indicateur de performance	<a href="#">P202.2B</a>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90
Réseau	Indicateur de performance	<a href="#">P252.2</a>	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (nb/100 km)	
Réseau	Indicateur de performance	<a href="#">P253.2</a>	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0.26 %
Tarifs	Indicateur descriptif	<a href="#">D204.0</a>	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.29

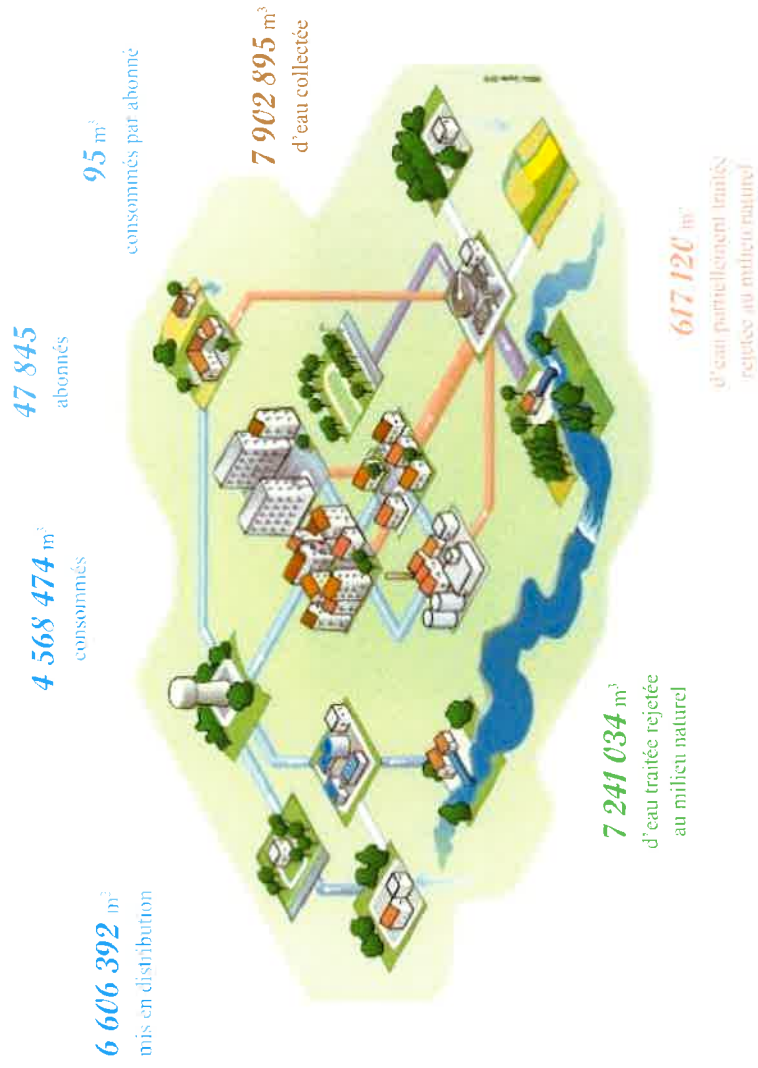
\* En attente du calcul de l'Agence de l'Eau



*Assainissement Non Collectif*

Thème	Type Indicateur	Code	Indicateurs	2021	2022	2023
Service	Indicateur descriptif	D301_0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	5 635	5 662	5 484
Service	Indicateur descriptif	D302_0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (de 0 à 140)	110	110	110
Conformité	Indicateur de performance	P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	93.7%	91.6%	91.5%

**Bilan hydraulique**



NB : Volumes Eau Potable : basés sur des périodes de relève, Volumes Eau Usées : basés sur l'année civile calendaire





*Les services Support*

Travaux



**Eau Potable** : travaux Boulevard des Anglais – Aix-Les-Bains



Eau Potable : Réservoir de Corsuet



Assainissement : ENTRELACS – DESSERTE CHEF-LIEU SAINT GIROD



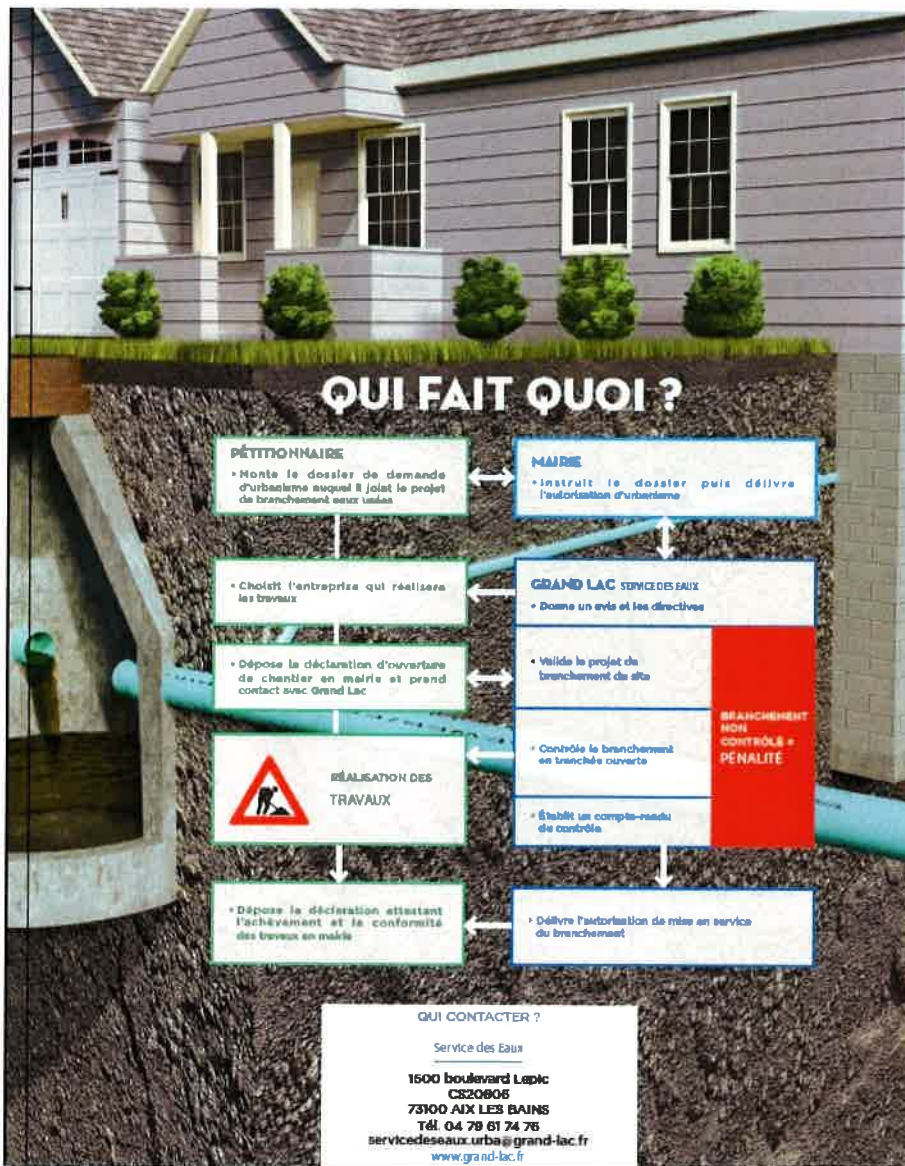
Assainissement : ENTRELACS – MISE EN SEPARATIF SECTEUR GARE





Urbanisme

Les branchements



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Les activités

#### 1 156 instructions en 2023 :

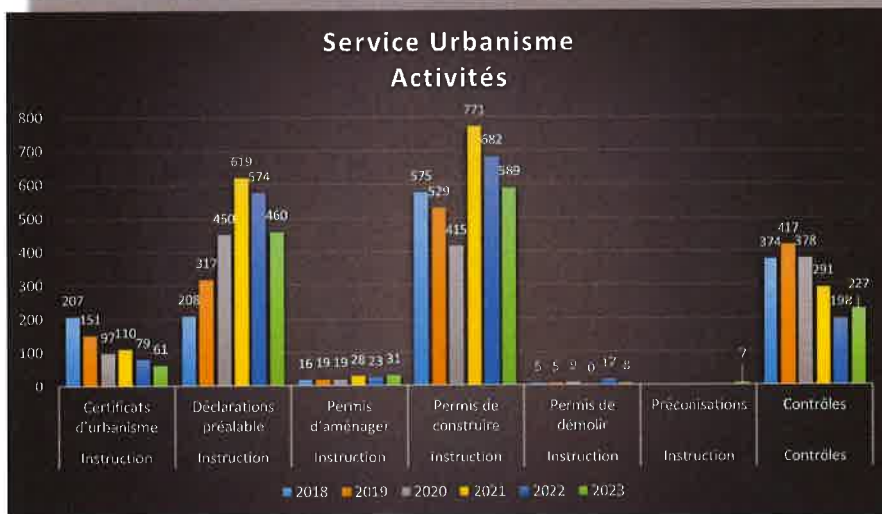
- > 61 Certificats urbanisme
- > 460 Déclarations préalables
- > 31 Permis d'aménager
- > 589 Permis de construire
- > 8 Permis de démolir
- > 7 préconisations



#### 227 contrôles en 2023 :

- > 203 contrôles de nouveaux branchements
- > 24 contrôles de branchements existants

> Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 les contrôles sont assurés par Grand Lac (hors communes en DSP : Vions et Chindrieux)



#### 214 instructions de dossiers « Police réseau » en 2023 :



## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Service Relations Usagers / Facturation

#### Réclamations

En 2023, le service a reçu 193 réclamations écrites, dont 27 pour le service Eau Potable et 10 pour le service Assainissement Collectif :

Objet des réclamations	Compétence						Total général
	AC	APP	ANC	EP	GEMAPI	SDI	
Clientèle		4				7	11
Débordement	1	1		5			7
Dégrèvement		4				123	127
Facturation		1				15	16
Infiltration		1		2		1	4
Odeurs / Bruit	1						1
Police		2					2
Qualité/Débit/Pression		6				1	7
Urbanisme	8	3	1	2	1	3	18
<b>Total général</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>150</b>	<b>193</b>

#### Mécanisme de soutien aux abonnés en difficulté de paiement

Date Commission	Nb dossiers	Nb factures	Dettes	Aide accordée	Participation abonné	reste à recouvrer
2017	4	5	833 €	379 €	161 €	293 €
2018	42	42	12 915 €	5 384 €	1 576 €	5 955 €
2019	45	47	10 186 €	5 796 €	1 091 €	3 299 €
2020	42	42	12 815 €	6 758 €	1 485 €	4 571 €
2021	25	25	9 367 €	4 761 €	928 €	3 678 €
2022	36	36	12 132 €	6 412 €	1 008 €	4 711 €
2023						

#### Relève des compteurs

5 agents relèvent les compteurs d'eau des abonnés pour la facturation de leur consommation.

#### Les abonnés du service

Sur le secteur en facturation directe Grand Lac :

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'abonnés	17 841	18 117	18 630	18 703
Nombre d'abonnements réalisés sur l'année		1 722	1 945	1 966
Nombre de résiliations réalisées sur l'année		1 434	1 539	1 648

Depuis la reprise en régie du territoire :

	2023
Nombre d'abonnés	47 886





## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Les Indicateurs financiers

#### Modalités de tarification

##### Eau potable

La tarification comprend une part fixe annuelle (abonnement) et une partie variable (proportionnelle aux volumes consommés).

Suite à la prise de compétence eau potable les grilles tarifaires sont différentes pour chaque commune. Une démarche de convergence tarifaire sur 10 ans est retenue, avec une tarification harmonisée en 2027.

Le poids de la part fixe a été retenu à 30% d'une facture type 120 m<sup>3</sup>. L'actualisation par l'inflation proposée pour les tarifs 2024 est de 5.7%/an.

La délibération fixant les tarifs de l'eau potable a été prise le 27/03/2024, applicable au 1<sup>er</sup> avril 2024.

##### Assainissement

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation d'eau potable de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Le poids de la part fixe a été retenu à 30% d'une facture type 120 m<sup>3</sup>.

En application de la démarche de convergence tarifaire et de l'actualisation de l'inflation, les redevances Assainissement Collectif applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont proposées ci-dessous.

Communes	Abonnement Part Grand Lac €HT/an			Consommation Part Grand Lac €HT/m <sup>3</sup>		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Communes ex-CALB hors Aix	40.26	46.69	62.53	1.1636	1.2280	1.4097
AIX LES BAINS	36.50	43.53	60.61	1.1710	1.2342	1.4134
CHANAZ	56.63	60.44	70.89	1.1563	1.2218	1.4059
CHINDRIEUX	68.42	70.35	76.92	1.3550	1.3888	1.5075
CONJUX	56.48	60.32	70.82	1.2078	1.2651	1.4322
MOTZ	29.68	37.80	57.12	0.6853	0.8262	1.1653
RUFFIEUX	42.96	48.96	63.91	1.1342	1.2033	1.3947
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	29.68	37.80	57.12	1.1121	1.1847	1.3833
SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE	29.68	37.80	57.12	1.0018	1.0921	1.3270
VIONS	22.13	46.53	62.43	0.5234	1.3182	1.4645
Communes ex-CCCA	40.14	46.59	62.47	1.1489	1.2156	1.4021

Pour les abonnés alimentés par une source privée sans comptage il est proposé d'appliquer l'assiette de consommation suivante pour la facturation de l'assainissement collectif : 65 m<sup>3</sup>/personne/an. Cette valeur est celle retenue par l'Agence de l'eau (Article 7 de l'arrêté du 21 décembre 2007).

**Tarif ANC**

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- ✓ la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés,
- ✓ la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

L'actualisation par l'inflation proposée pour les tarifs 2024 est de 5.7% / an.

La délibération fixant les tarifs de l'assainissement non collectif 01/04/2024 est la suivante :

Délibération du 27/03/2024 effective à compter du 01/04/2024 fixant les tarifs de l'assainissement non collectif.

Détail des tarifs € HT par installation	2020	2021	2022	2023	2024
Contrôles de Conception / Réalisation	360 €	365 €	370.4k €	389.00 €	411.17 €
Contrôle du bon fonctionnement	25.4 €	25.8 €	26.10 €	27.50 €	29.07 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	360 €	360 €	360 €	360 €	360 €

## Rapport d'activités Service des Eaux - 2023

### Dépenses réelles d'exploitation :

#### *Eau potable*

	Dépenses	Eau Potable
2021		5 197 512 €
2022		5 270 000 €
2023		6 424 937 €

#### *Assainissement*

	Dépenses	Assainissement
2021		5 664 000 €
2022		6 173 000 €
2023		6 772 000 €

### Montants financiers en investissements

#### *Eau potable*

	2022	2023
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	4 672 652 €	8 515 854 €
Montants des subventions en €	136 048	704 458
Montants des contributions du budget général en €	0	0

#### *Assainissement*

Année	RENOUVELLEMENT STEP	EXTENSION STEP	RENOUVELLEMENT RESEAUX	EXTENSION RESEAUX	TOTAL € HT
2022	905 000 €	35 000 €	1 110 000 €	1 290 000 €	3 340 000 €
2023	980 000 €	185 000 €	1 540 000 €	1 090 000 €	3 795 000 €



## Recettes

*Eau Potable*

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	6 902 515	8 153 611	7 576 917	8 774 266
Autres ventes d'eau		17 204	18 015	87 364
Redevance agence de l'eau	432 252	492 943	478 555	576 064
Autres prestations	27 137	46 863	86 837	74 940
<b>Total des recettes</b>	<b>7 361 904 €</b>	<b>8 710 621 €</b>	<b>8 160 324 €</b>	<b>9 512 634 €</b>

*Assainissement*

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €	Exercice 2023 en €
Redevance eaux usées	5 520 000 €	5 580 000 €	6 330 000 €
Redevance assainissement non collectif	63 000 €	81 000 €	76 000 €
PFAC (taxe urbanisme)	1 397 000 €	1 427 000 €	1 266 000 €
Autres recettes	530 000 €	719 000 €	685 000 €
Redevance Modernisation	237 000 €	245 000 €	290 000 €
Subventions Agence de l'Eau	114 000 €	503 000 €	68 000 €
Primes Epuration de l'Agence de l'Eau	247 000 €	150 000 €	280 000 €
Contribution au titre des eaux unitaires	385 000 €	385 000 €	385 000 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>8 493 000 €</b>	<b>9 090 000 €</b>	<b>9 380 000 €</b>

Commenté [IF1]: J'ai un autre chiffre : 6 302 120 euros

## Etat de la dette

Année	Service	VP.182 - Encours total de la dette en €	Montant remboursé durant l'exercice en € en capital	Montant remboursé durant l'exercice en € en intérêt	VP.183 - Epargne brute annuelle	P256.2 Capacité de désendettement en années
2022	Assainissement	3 078 807.88 €	248 373.76 €	106 647.86 €	5 202 664.31 €	0.59
2022	Eau Potable	8 536 049.41 €	693 451.41 €	147 624.09 €	4 359 522.82 €	1.96
2023	Assainissement	2 837 347.00 €	241 460.00 €	114 253.00 €	4 776 407 €	0.59
2023	Eau Potable	11 708 352.00 €	827 697.00 €	254 347.00 €	4 830 703 €	2.42

## Amortissements

Année	Eau Potable	Assainissement
2021	1 144 201.85 €	2 132 314 €
2022	1 471 465.74 €	2 105 000 €
2023	1 638 594,15 €	2 134 000 €



Projets à l'étude

En vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € HT
Etudes de faisabilité du devenir des stations d'épuration Centre et Sud (analyse de 4 scénarios)	2023-2024	169 000 €
Etudes de projet d'installation d'une unité de réutilisation des eaux usées traitées + dossiers réglementaires	2023-2024	69 000 €
Etudes de projet d'installation d'une cuve de stockage de chlorure ferrique permettant de porter la durée de stockage de 1 semaine à 1 mois	2023-2024	15 000 €
Etude de restructuration des stations d'épuration sur le secteur « Chautagne »	Conclusions 1 <sup>er</sup> semestre 2023	27 M€ (Etudes et travaux)

Présentation des opérations à venir :

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € HT
AIX LES BAINS – Avenue Charles de Gaulle – Réhabilitation collecteur visitable et renouvellement branchements	2024-2025	600 000 €
AIX LES BAINS – Boulevard Pierpont Morgan (SNCF-Gamont) – Réhabilitation collecteur visitable et renouvellement branchements	2024-2025	650 000 €
AIX LES BAINS – Chemin de Saint Pol – Travaux de mise en séparatif	2024	250 000 €
BRISON SAINT INNOCENT – GRESINE BAS – Réhabilitation poste de refoulement des eaux usées et suppression poste de Grésine Haut	2024	340 000 €
ENTRELACS SAINT GIROD – CHEF LIEU – Extension réseau d'eaux usées (suppression station d'épuration) – Fin travaux	2023-2024	750 000 € HT
GRESY SUR AIX – RENFORCEMENT RESEAU EAUX USEES – Dernière tranche de travaux de raccordement Entrelacs Albens sur station d'épuration Centre – Fin travaux	2023-2024	465 000 € HT
UDEP CENTRE – MISE EN ŒUVRE D'UNE UNITE DE REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITÉES	2024	650 000 € HT
UDEP CENTRE – MISE EN ŒUVRE D'UNE CUVE DE STOCKAGE DE CHLOTURE FERRIQUE – Multiplication par 4 du temps de stockage	2024	235 000 € HT
LE MONTCEL – LA CHAPELLE – Etudes et travaux de desserte du secteur	2024-2026	565 000 € HT
ENTRELACS MOGNARD – LE SAUVAGE – Extension réseau d'eaux usées (suppression station d'épuration)	2024-2026	450 000 € HT
AIX LES BAINS – ANRU MARLIOZ – Dévoisement collecteurs	2025	385 000 € HT
AIX LES BAINS – ROUTE DE PUGNY – Réhabilitation par chemisage du collecteur et renouvellement des branchements	2025	400 000 € HT



# Rapport annuel 2023



## Valorisation des Déchets



# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
UN TERRITOIRE AUTOUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....	4
LE SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODECHETS .....	8
GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS.....	111
SENSIBILISATION DES PUBLICS.....	15
PACK ECO-MANIFS .....	18
AUTRES ACTIONS DE PREVENTION .....	20
LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES .....	22
LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, DES RECYCLABLES, DU VERRE ...	23
LES COLLECTES ADDITIONNELLES.....	25
5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES).....	27
PERFORMANCES 2023 .....	30
LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT .....	33
ADMINISTRATIF ET RELATION USAGER.....	35

## INTRODUCTION

### LE TERRITOIRE

	<b>Grand Lac</b>
<b>Département</b>	Savoie
<b>Nom du Président</b>	Renaud BERETTI
<b>Adresse postale</b>	1500 boulevard Lepic CS 2606 73106 AIX-LES-BAINS
<b>Population (INSEE)</b>	78 417 habitants
<b>Superficie</b>	299,9 km <sup>2</sup>
<b>Nombre de communes</b>	28 communes



### LE SERVICE DECHETS

Le service de Valorisation des déchets est historiquement une des premières compétences de Grand Lac.

Ses fonctions principales sont la collecte des déchets ménagers et assimilés (des professionnels), recyclables et résiduels, la gestion des déchetteries, la prévention et la sensibilisation.

La compétence traitement des déchets a été confiée au syndicat mixte Savoie Déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et intègre l'incinération des ordures ménagères, le tri des déchets issus de la collecte sélective et le compostage des déchets alimentaires.

## UN TERRITOIRE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- REFERENTIEL ECONOMIE CIRCULAIRE



Le référentiel économie circulaire est un des deux axes du programme Territoire Engagé Transition Écologique et qui permet aux collectivités d'accéder à une méthode transversale et adaptée à leurs territoires et d'évaluer la politique d'économie circulaire de sa collectivité.

Le référentiel économie circulaire est un outil conçu autour de 5 axes, pour passer de la dimension politique à la dimension technique, puis aux moyens et pour suivre votre plan d'actions économie circulaire dans le temps.

5 axes :

- 1 axe politique (axe 1),
- 2 axes techniques (axes 2 et 3),
- 2 axes sur les moyens et la mobilisation (axes 4 et 5).

Grand Lac a été labellisé Territoire Engagé -Economie circulaire 1<sup>ère</sup> étoile en 2022.

- DYNAMIQUE TERRITORIALE

Cette dynamique territoriale s'est constituée en 2015 autour du projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie autour de 4 territoires en regroupant 4 collectivités – Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac et Rumilly Terre de Savoie.

Cette dynamique s'est perpétrée au-delà de l'action collective qui a pris fin en 2018 ; les services « valorisation des déchets » et depuis 2020, les services économiques se réunissent afin de proposer des actions et soutenir les projets en faveur de l'économie circulaire sur le territoire.

En 2023, les axes de travail ont été la préparation de la 3<sup>e</sup> édition prévue en 2024 et l'organisation de module d'économie circulaire en différents lieux des 4 collectivités.

- SOLUCIR

L'association SoluCir a vu le jour en octobre 2020 afin de créer un réseau d'acteurs économiques de l'économie circulaire, et accélérer la Transition vers l'Économie de Demain.

Sa mission est d'instaurer et de développer l'économie circulaire comme modèle prépondérant de l'économie sur le territoire.

SoluCir est issu de la dynamique Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet porté par 4 territoires : Grand Lac, Grand Chambéry, Grand Annecy et Rumilly Terre de Savoie.

C'est un collectif de plusieurs centaines d'acteurs, qui (re)crée le lien entre les entreprises, les collectivités, la recherche, les élus... pour trouver ensemble des réponses aux besoins du territoire.

SoluCir organise de nombreux événements tout au long de l'année, dont l'événement phare est le salon qui a lieu tous les 2 ans : la 3<sup>e</sup> édition aura lieu en mai 2024.

Spécifiquement pour les élus de la commission Valorisation des déchets et économie circulaire, SoluCir a animé au mois de novembre un module de sensibilisation à l'économie circulaire.

Ci-dessous le détail des actions menées en 2023 :



• Matériaux

# ENFIN! RÉEMPLOI



Le secteur du bâtiment et travaux publics est un important consommateur de ressources et d'énergie. Il est également générateur de très lourdes quantités de déchets – 81% des déchets produits en France et 75% dans la région AuRA (chiffres 2018) - qui présentent un fort potentiel de valorisation, aujourd'hui encore à développer.

Enfin Réemploi propose la première filière de réemploi des matériaux en Savoie.

Les missions s'inscrivent dans 2 thématiques :

Environnemental

Développer et promouvoir des solutions pour le réemploi des matériaux BTP sur le territoire Savoie Mont-Blanc en vue de réduire les déchets et préserver des ressources.

Social

Accompagner des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles dans la réalisation d'un projet professionnel et si possible vers une solution pérenne d'emploi

Le site physique (actuellement La Cassine) est un élément essentiel du projet. Il regroupe aujourd'hui :

- o Une Matériauthèque, lieu de réception, stockage, reconditionnement et revente des matériaux du bâtiment, à destination des entreprises et des particuliers,
- o Un Atelier Bois, destiné à reconditionner le bois en vue de leur réutilisation et à fabriquer, avec la matière récupérée, des objets simples tels que composteurs, jardinières, etc.,
- o Un centre de coordination de la filière réemploi des matériaux.

Grand Lac, aux côtés de Grand Chambéry et de Cœur de Chartreuse accompagnent l'association.

Après 2,5 ans de préparation puis de réalisation du projet de réemploi des matériaux du bâtiment sous portage administratif de l'association Les Chantiers Valoristes, l'association ENFIN ! REEMPLOI a vu le jour en 2022 et Grand Lac a intégré son conseil d'administration.

En 2023, Grand Lac et Enfin Réemploi ont travaillé sur un projet de composteur en réemploi. Des lattes de lit sont collectées sur les déchetteries de Drumettaz et Grésy pour être ensuite recalibrées et servir de matériaux à la fabrication en série de composteurs en bois qui seront distribués aux habitants du territoire.

ENFIN ! LE COMPOSTEUR EN BOIS DE RÉCUPÉRATION

**UNIQUE**

Composteur avec des lattes de lit et du bois.

**LOCAL**

Un composteur produit sur le territoire.

**EXPÉRIMENTAL**

Il sera proposé en 2023 et expérimenté sur le territoire de Grand Lac



**AUTHENTIQUE**

Un produit imaginé et créé par les valoristes du collectif « Enfin ! Réemploi\* ». *\*plus d'infos au verso*

**PRATIQUE**

Léger et simple à monter. Les cloisons latérales sont amovibles pour faciliter le brassage et la récupération du compost.  
Volume de 600 litres - dimensions 80 x 80 - hauteur 90 cm



- **Jeu Change**

Une collecte de jeux et jouets a été organisée sur 8 écoles de Grand Lac durant les mois d'octobre et novembre afin de sensibiliser les jeunes et leurs familles au don et à la possibilité d'offrir une seconde vie aux jeux et jouets devenus inutilisés.

Cette action s'est déroulée sous forme de challenge puisque les 3 écoles récoltant le plus de jeux se sont vues récompensées par des jeux de seconde main offerts par Jeu Change.

Cette action avait pour but également d'encourager les familles à l'achat d'occasion par les boutiques de seconde main ; dans ce cas, la boutique éphémère Jeu Change qui a ouvert de septembre à décembre dans le centre d'Aix-les-Bains a été mise en avant. la boutique éphémère.

**jeu change**

Collecte et sensibilisation à l'économie circulaire dans 8 écoles

**544,8 KG**  
de jouets collectés

Un atelier solidaire de emploi de jouets

les Chantiers Valoristes

Une boutique éphémère de jouet de seconde main  
Aix les Bains

**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

The infographic features three photographs: the top one shows wooden crates overflowing with colorful toys; the middle one shows a group of people, including children, at a table in a community center; the bottom one shows the storefront of the temporary toy store at night, with people standing outside.

- **SKITECH**

Une pergola en ski de rebut a été commandée par Grand Lac à Skitech.

L'objectif est double :

- créer de l'ombre sur la déchetterie de Grésy et avoir un outil adapté aux périodes de fortes chaleurs,
- mettre en valeur le réemploi auprès des habitants et ainsi renouveler l'imaginaire des consommateurs pour les inciter à acheter des articles de seconde main, à bricoler ; bref, rendre désirable l'économie circulaire !





## LE SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODECHETS

### LES NOTIONS CLEFS DU SERVICE

#### • Objectifs

Le schéma directeur de gestion des biodéchets, approuvé en 2021 par l'ADEME et la Région AURA, est mis en œuvre de 2022 à 2025. En 2023, à l'aube de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de l'obligation de tri à la source des biodéchets (loi du 10 février 2020 relative à l'économie circulaire), il s'agit pour la collectivité de pouvoir proposer à chacun une solution de tri des déchets alimentaires, afin que ceux-ci ne soient plus incinérés.

#### • Moyens

Grand Lac a fait le choix de privilégier les solutions de compostage en zones rurales et pavillonnaires, et de déployer des bornes à compost sur les zones urbaines et les immeubles. Les foyers en appartement bénéficieront ainsi d'une collecte de leurs déchets alimentaires, qui seront valorisés sur la plateforme de compostage de Savoie Déchets.

15 communes  
en « tout - compost »

1337 composteurs distribués  
50 % de maisons compostant



12 communes  
équipées pour la collecte

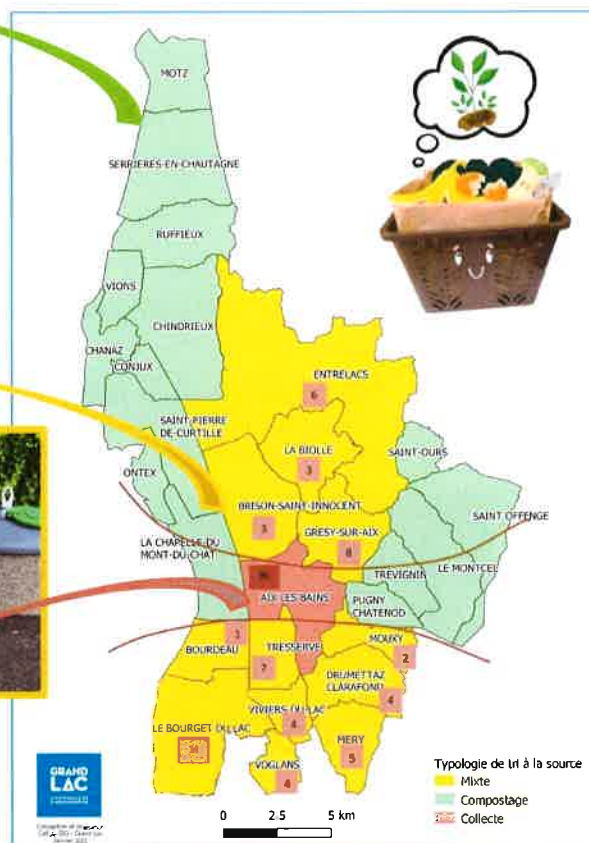
55 points de collecte  
1773 kits de tri distribués  
51 % d'appartements équipés  
17 kg/hab/an collectés



+ 5337 composteurs distribués  
72 % de maisons compostant

#### Aix-les-Bains

Déploiement collecte prévu sur 2024-2025



### LES CHIFFRES / FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

- 12 communes bénéficient de la collecte séparée des déchets alimentaires,
- 55 bornes à compost sont à la disposition des habitants pour déposer leur biodéchets,
- 70 % des foyers du territoire ont accès à une solution de tri des biodéchets !

## Campagnes de communication en porte-à-porte :

Deux importantes campagnes de communication ont été réalisées sur les communes concernées par le déploiement du schéma directeur de gestion des biodéchets au printemps et à l'automne 2023.

- Mai/Juin 2023 : Tresserve, Viviers-du-Lac et Voglans,
- Octobre 2023 : Bourdeau et Le-Bourget-du-Lac.

Les ménages en appartement se sont vus proposer un kit de tri avec des sacs kraft jetables et un bioseau ajouré, permettant de conserver les déchets alimentaires (aération pour réduire l'humidité) et de les jeter proprement dans la borne dédiée.



Les ménages en maison se sont vus proposés un composteur individuel remis lors de campagne de distribution organisées dans les communes concernées dans la continuité des campagnes.

- 5 559 logements sollicités,
- Un prestataire expérimenté pour recruter, former des agents puis mettre en œuvre les campagnes de porte-à-porte,
- Des équipes dynamiques et motivées,
- Un très bon accueil des habitants,
- Des documents de communication créés pour communiquer sur le tri et la collecte des déchets alimentaires.



## LES CHIFFRES CLES

- Taux de contact moyen sur l'ensemble des communes concernées : 60 %,
- Nombre de kits de biodéchets distribués : 828,
- Nombre de demandes de composteurs enregistré : 554.



## Collecte des biodéchets

Depuis 2016, Grand Lac a expérimenté puis développé une collecte des déchets organique de cuisine et de table dans des établissements de restauration autour du lac du Bourget, depuis la commune de Bourdeau jusqu'à celles d'Aix-les-Bains et Brison-Saint-Innocent. Depuis 2021, 8 restaurants sur le secteur de la Chautagne bénéficient également de cette collecte en saison estivale.

Cette collecte pilote avait été complétée en 2017 par la collecte de 4 établissements scolaires (secteur de l'Albanais), et en 2021 et 2022 par celle de 4 collèges sur Aix-les-Bains et Grésy-sur-Aix. Ces établissements ont bénéficié d'un accompagnement lors de la mise en place de la collecte, ainsi que de campagnes de sensibilisation spécifiques du personnel, des enseignants et des élèves.

La collecte est réalisée par l'entreprise TRI-VALLEES, par le biais d'un véhicule spécifique, adapté et étanche, à la fréquence de 2 fois par semaine et 3 fois en été.

Les biodéchets sont acheminés sur la plateforme de compostage de Savoie Déchets située à Chambéry.

## Portes ouvertes de la plateforme de compostage

Le service valorisation des déchets a participé aux premières journées « portes ouvertes » de la plateforme de compostage à destination des particuliers des territoires de Grand Chambéry et Grand Lac. Une visite du site était proposée. Le pôle prévention sensibilisation tenait un stand d'information concernant le déploiement du schéma directeur sur son territoire et du compost était proposé pour la première fois gratuitement aux visiteurs.



## LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2023

- **197 tonnes de biodéchets** ont été collectées dans les restaurants, les écoles et auprès des ménages !
  - ✓ 118 tonnes collectées auprès de 40 restaurateurs,
  - ✓ 37 tonnes dans 8 écoles et collèges du territoire,
  - ✓ 42 tonnes de déchets alimentaires ménagers dans les 55 bornes implantées sur 12 communes.

En 2023 s'est poursuivie la mise en œuvre du schéma directeur de gestion des biodéchets (détails en page 19-20) commencée en 2022, qui concerne l'ensemble du territoire et ce jusqu'à 2025. Ce sont d'autres professionnels mais aussi d'autres ménages qui, habitant en centre-ville ou en immeuble et n'ayant pas la possibilité de composter à domicile, peuvent bénéficier d'une collecte de leurs déchets alimentaires. Ce projet répond pleinement aux obligations réglementaires fixées par la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte et la loi du 10 février 2020 relative à l'économie circulaire.

## GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

### LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2023

La gestion de proximité des biodéchets regroupe l'ensemble des actions engagées autour de la gestion in situ des déchets alimentaires et des végétaux.

- Promotion du broyage et de la valorisation des végétaux à domicile :

Au vu des importants apports de végétaux en déchetteries et pour lutter contre le brûlage à l'aire libre, Grand Lac a engagé une démarche d'accompagnement et de promotion du broyage afin de sensibiliser les habitants à des pratiques alternatives de valorisation des végétaux à domicile.

Mutualisation de broyeurs à branches dans les communes :



En 2023, 1 nouveau broyeur a été acheté et est venu compléter la flotte de 9 broyeurs à branches de marque **Bugnot BVN45** au total. Ces broyeurs ont vocation à traiter des volumes importants de branches issus de l'élagage d'arbres ou de la restauration de haies/arbustes.

- ❖ Rendement : 5m<sup>3</sup>/heure
- ❖ Diamètre maximal autorisé des branchages : **8 cm**

7 broyeurs étaient déployés dans les communes participantes, deux autres sont utilisés en broyeurs de secours. Au sein d'un groupement, le broyeur est mutualisé tous les 15 jours de mi-septembre à début juin, selon un calendrier établi au préalable. Les broyeurs sont également utilisés par les services techniques des communes. En 2023, la commune de La Biolle a rejoint le dispositif, ce qui porte à 26 le nombre de communes adhérant au dispositif via une convention avec Grand Lac.

Les groupements de communes pour la saison de broyage 2022/2023 sont les suivants :

Groupe CHAUTAGNE NORD : Motz - Serrières-en-Chautagne – Ruffieux - Chindrieux

Groupe CHAUTAGNE SUD : Vions – Chanaz – Conjux - Saint-Pierre-de-Curtille

Groupe NORD : Entrelacs – La Biolle - Grésy-sur-Aix

Groupe CENTRE : Aix-les-Bains - Tresserve - Brison-Saint-Innocent

Groupe EST : Trévignin – Saint-Ours - Le Montcel – Saint-Offenge

Groupe SUD EST : Pugny-Chatenod - Mouxy - Drumettaz-Ciarafond – Méry

Groupe SUD : Viviers – Voglans - Le Bourget-du-Lac – Bourdeau

Saison	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Nombre de communes	5	9	13	15	22	24	25	25
Nombres d'emprunts	48	102	125	150	185	212	191	212
Nombre d'heures de broyage	152	532	445	588	680:00:00	805:38:00	746:42:00	619:30:00
Estimation en m <sup>3</sup> du volume de branches broyées	760	2660	2225	2940	3395	4090	3645	3098
Nombre de tonnes de végétaux évitées en déchetterie	38	133	111	147	170	205	182	155
Nombre total de bennes de déchets végétaux évitées en déchetterie	22	76	64	84	97	117	104	89
coût collecte + traitement des végétaux en déchetterie (€ TTC/tonne)						53	76	93
Estimation du coût évité en déchetterie	2014	7049	5896	7791	8997	10839	13851	14403

L'entretien et la révision des broyeurs sont confiés à un prestataire via un marché public attribué en 2021.



## Aide à la location de broyeur de végétaux pour les particuliers :

Une aide à la location de broyeur est apportée aux particuliers : 38 euros pour une demi-journée de location et 60 euros pour une journée entière ou un week-end. Chaque habitant de Grand Lac peut bénéficier de cette subvention une fois par an. Cette aide permet notamment de proposer un service aux habitants des communes non engagées dans le dispositif de mutualisation d'un broyeur et de permettre l'utilisation d'un broyeur plus petit adapté à des petites quantités de végétaux et/ou de faibles diamètres de branches.

En 2023, 3 foyers ont bénéficié d'une aide à location d'un broyeur. Cela représente une somme de 158 € d'aide au total.

En lien avec l'extension des périodes de mise à disposition des broyeurs auprès des communes, une communication a été réalisée en lien avec la LPO auprès des usagers des broyeurs et des communes afin d'apporter une vigilance sur la nidification des oiseaux du 15 mars au 31 juillet, période durant laquelle les opérations d'élagage peuvent être préjudiciables.



## Opération de collecte et de broyage des sapins de Noël :

En 2023, **12 communes ont organisé une collecte des sapins de Noël**. Des points de collecte ont été installés temporairement après les fêtes de fin d'année pour récupérer les sapins usagés qui ont ensuite été broyés par les communes concernées à l'aide du broyeur habituellement prêté aux habitants.

Au total, 940 sapins ont été broyés (21h de temps d'utilisation des broyeurs au total).

Plusieurs objectifs :

- éviter les dépôts de sapins à côté des conteneurs après les fêtes,
- sensibiliser les habitants au tri et à la valorisation des déchets végétaux à domicile,
- communiquer sur le broyage des végétaux et l'utilité du broyat.



Un stand d'information sur les techniques de broyage, paillage et autres techniques de valorisation des végétaux issus de l'entretien des jardins s'est tenu en parallèle du broyage des sapins à Tresserve.



Pour 8 communes, le broyat a été mis à disposition des habitants pour une valorisation au jardin.

- **Promotion du compostage domestique :**

Le compostage peut concerner la gestion des biodéchets chez l'habitant (déchets alimentaires et végétaux) et les établissements publics et entreprises dont les déchets sont assimilables à des déchets ménagers (uniquement les déchets de préparation en cuisine).

L'enjeu du compostage est de détourner in-situ le maximum de matières fermentescibles des ordures ménagères et certains végétaux déposés en déchetterie (herbe, feuilles mortes, petits débris végétaux, fleurs fanées, fruits et légumes abîmés, ...).

**Compostage individuel :**



En 2023, **1114 composteurs ont été mis à disposition des particuliers (c'est trois plus qu'en 2022)** soit un total de **8473 composteurs depuis 2005**, date de mise en place du dispositif. Plus de 54 % des foyers du territoire en maison individuel compostent à l'aide d'un composteur mis à disposition par Grand Lac.

Si l'on considère que la part fermentescible des ordures ménagères est bien compostée par les personnes ayant pris un composteur, le tonnage détourné annuellement est de 80 kg/foyer/an x 8473 composteurs = 678 tonnes.

D'autres usagers compostent également en tas, ou dans un bac de « fabrication maison » ou acheté en jardinerie.

En 2023, **le composteur expérimental fabriqué par la matériauthèque** avec des lattes de lit récupérés en déchetterie a été proposé pour la 1<sup>ère</sup> fois. 50 exemplaires ont été remis aux habitants désireux de le tester. Une enquête pour connaître son évolution dans le temps sera réalisé l'année suivant la remise.



Comme chaque année, les messagers du tri ont contacté les foyers détenteurs de composteurs Grand Lac pour faire le point sur leurs pratiques et suivre l'évolution de leur compost.

En 2023, ce sont les composteurs remis en 2021 qui ont été concernés. 341 foyers ont donc été contactés par téléphone. 168 foyers ont bénéficié d'un diagnostic à domicile soit plus de 49 %. Ces diagnostics sont toujours très bien accueillis par les habitants. Cet accompagnement s'avère utile car il permet souvent de réajuster des mauvaises pratiques qui pourraient à long terme démobiliser les habitants dans le geste de tri des biodéchets.

➤ **Campagnes de distribution dans les communes :**

**Dans le cadre du déploiement du schéma directeur de gestion des biodéchets** des campagnes de distribution de composteurs ont été organisées dans certaines communes concernées par une importante communication (campagne de porte-à-porte) sur le tri et la valorisation des biodéchets et en collaboration avec les élus des communes concernées. Un stand d'informations était organisé pour répondre aux questions des habitants à la fois sur le compostage et la valorisation des végétaux à domicile.

Ce sont les communes de Bourdeau, Tresserve, Viviers-du-Lac et Voglans.

- Bourdeau : 23 composteurs distribués le 2 mai 2023.
- Tresserve : 100 composteurs distribués le 16 juin 2023,
- Viviers-du-Lac : 78 remis composteurs distribués le 15 juin 2023,
- Voglans : 115 composteurs distribués le 26 juin 2023,
- Le-Bourget-du-Lac : 102 composteurs distribués le 10 octobre 2023.



A Bourdeau, le stand d'information et la distribution des composteurs ont été organisés dans le cadre du marché aux plants organisés chaque année sur la commune, samedi 2 mai 2023.



### Compostage partagé en pied d'immeubles :

Grand Lac propose également des composteurs pour l'habitat collectif. On parle alors d'aire de compostage partagé, composée de 3 bacs à compost (un bac d'apport des biodéchets, un bac de broyat de bois, un bac pour la maturation du compost).

En 2023, **2 nouvelles aires ont été installées** : 1 sur Le Bourget du Lac et 1 sur Aix-les-Bains. En 2023, nous comptabilisons **35 aires existantes** sur le territoire. Un suivi a été réalisé comme chaque année pour assurer la pérennité des aires et du geste de tri des biodéchets par les habitants.

Le logiciel « **LOGIPROX** » est utilisé pour le suivi des sites et proposé également aux référents de sites.

### Compostage autonome en établissement :

Ces aires de compostage, très semblables aux aires partagées en habitat collectif, sont mises à disposition des établissements publics (écoles, hôpital de jour, bâtiments de l'administration, ...) et certains professionnels (restaurants, crèches...) **pour leurs déchets de préparation de cuisine et restes non carnés.**

Certaines aires ne sont plus en fonctionnement en 2023 faute de personnes impliquées dans la démarche.

A ce jour, il existe **28 aires de compostage autonome en établissement sur le territoire**. Un suivi est effectué annuellement pour en assurer la pérennité et le bon fonctionnement.

**4 sites de compostage ont été installés en 2023** : 2 hôtel-restaurants aixois, le camping municipal de Serrières-en-Chautagne, et une entreprise.

- **Accompagnement des collèges à la mise en place du tri des biodéchets :**

Durant l'année 2023, **2 établissements ont été accompagnés pour mettre en place le tri des biodéchets au self** (orientés ensuite à la collecte) : l'ensemble scolaire Lamartine (environ 430 élèves) et le collège Perret (environ 470 élèves).

- Mise en place de la collecte des biodéchets,
- Accompagnement sur le tri et la communication auprès des élèves,
- Mise en place d'une nouvelle action de sensibilisation des élèves durant la pause méridienne sur le gaspillage alimentaire,
- Sensibilisation du personnel sur le gaspillage alimentaire,
- Interventions pédagogiques auprès des 6<sup>ème</sup> sur le temps scolaire.

En mars 2023, Grand Lac a également participé au séminaire annuel organisé par le Département de la Savoie à l'attention des services de restauration dans les collèges. Ce fut l'occasion de partager le retour d'expérience des actions menées dans par Grand Lac dans les collèges du territoire depuis plusieurs années.



## SENSIBILISATION DES PUBLICS

### LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2023

- Animations pédagogiques dans les écoles :

Les quatre messagers du tri et de la prévention réalisent des animations pédagogiques en milieu scolaire du CP au collège. Les objectifs majeurs de ces animations sont :

- Sensibiliser les jeunes très largement aux questions d'environnement, bons vecteurs de communication auprès des parents et acteurs d'aujourd'hui.
- Eduquer les citoyens de demain à une bonne gestion de leurs déchets et à une consommation durable.

Des programmes pédagogiques conformes aux programmes scolaires sont proposés sur différentes thématiques : tri et recyclage des emballages recyclables, tri et valorisation des biodéchets, compostage, consommation responsable, gaspillage alimentaire, gestes de réduction des déchets au quotidien.



Ecoles primaires concernées en 2023 : Tresserve, Grésy-sur-Aix, Mouxy, Saint-Simond, Mognard et Saint-Germain la Chambotte.

Collèges : Perret, Marlioz et Lamartine sur Aix-les-Bains, Le Revard à Grésy-sur-Aix et Ombrosa au Bourget-du-lac.

Nombre d'élèves sensibilisés sur l'année scolaire 2022/2023 : 747 en écoles primaires et 645 au collège (classes de 6<sup>ème</sup>) soit **un total de 1392 élèves.**

229 élèves ont bénéficié des ateliers de la Cité du Gout et 385 ont réalisé la visite du centre de tri et de l'UVETD.

Le kit d'animations pour les maternels a été prêté à l'école du Bourget-du-Lac, de Mognard et de Mouxy.

- Animations structures d'accueil enfance/jeunesse :

Des animations pédagogiques ont également été réalisées dans des structures d'accueil périscolaire et de loisirs et ont touché 162 jeunes : la journée de l'olympisme à Aix-les-Bains avec l'ASA et le périscolaire de Choudy.

- Communication de proximité :

Une communication dite de proximité est réalisée régulièrement en lien avec les projets du service (développement conteneurs semi-enterrés, développement du tri de proximité, déploiement du schéma directeur de gestion des biodéchets, etc.) ou à la suite de retours qualité de la collecte, des évolutions apportées aux modalités de collecte ou encore sur les nouveaux points de collecte (nouvel immeuble ou lotissement).

Ce sont les messagers du tri et de la prévention qui réalisent cette communication au contact des usagers. Elle est réalisée soit en porte-à-porte, soit par affichage ou en diffusant des documents de communication tels que courrier, flyer, autres.

Des animations, stands d'information et des formations au tri peuvent aussi être organisées selon les besoins et à la demande de structures spécifiques, partenaires et de communes.



Ainsi en 2023 une visite du centre de tri et de l'UVETD a été organisée à destination des élus de la commission valorisation des déchets.

L'association AVF a bénéficié d'un atelier sur la prévention des déchets en complément de ces mêmes visites de sites. 26 personnes étaient présentes.

Un stand d'information sur le tri et le recyclage pour le personnel des 2 crèches de Saint-Germain-la-Chambotte et Albens a été réalisé, soit 24 agents touchés le 21 août 2023.

Le pôle prévention et sensibilisation intervient également auprès de publics spécifiques. Un atelier de sensibilisation au tri des déchets a été réalisé au sein de la résidence Barnier pour l'association « espoir 73 » accueillants des personnes en situation de handicap psychique, soit 27 résidents touchés le 17 et le 19 Avril 2023.

Le 17 novembre un stage de citoyenneté environnementale organisé par le parquet de Chambéry a eu lieu dans les locaux de Grand Lac à destination de contrevenants vis-à-vis de l'environnement. Le pôle prévention et sensibilisation est intervenu pour sensibiliser sur la bonne gestion des déchets et un chantier de ramassage de déchets d'environ 2 heures a été organisé.

Le pôle prévention et sensibilisation offre une palette de plus en plus large d'animations en sensibilisant un public allant des enfants jusqu'au retraités.

- **Nouveaux documents de communication :**

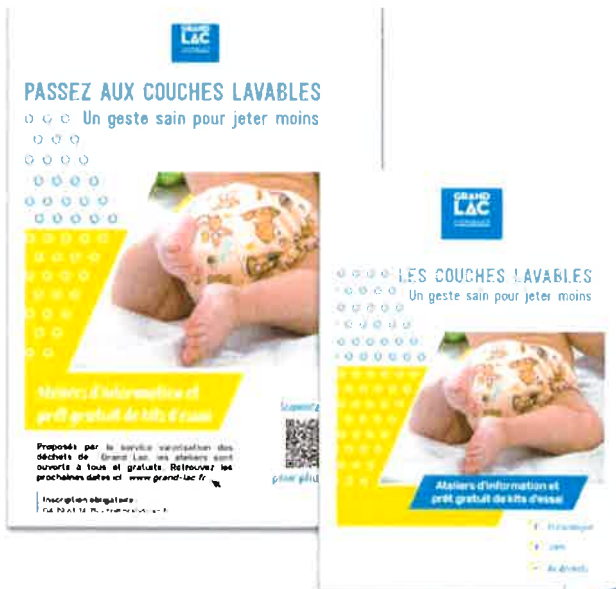
Des nouveaux documents de communication ont conçus et réalisé en 2023 dans l'objectif de sensibiliser et mieux informer les publics :

- Habillage des nouvelles colonnes à verre d'Aix-les-Bains : à la suite du renouvellement de l'ensemble colonnes à verre sur Aix-les-Bains, des visuels ont été créés pour les habiller en mars 2023 en vue de remobiliser les habitants sur le tri du verre.



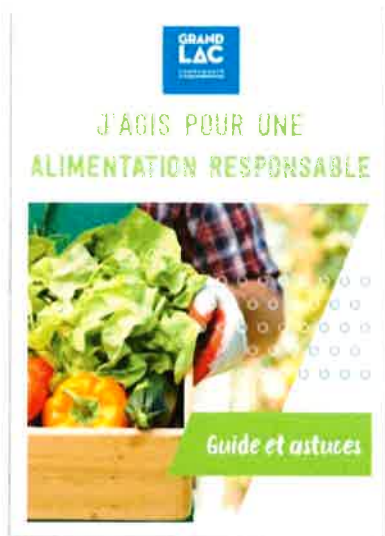
- Habillage des nouvelles bornes textiles du territoire : à la suite du renouvellement, un visuel a été créé pour les habiller et mieux communiquer sur les consignes de tri des textiles.





➤ Refonte des documents de communication sur le dispositif de prêt des couches lavables et les réunions d'informations sur la démarche (flyer et affiche). Ces documents ont été distribués auprès des professionnels de santé et de la petite enfance.

➤ Création par notre partenaire Apicompost de documents d'information sur les bons gestes pour bien conserver et limiter le gaspillage des fruits et légumes.



➤ En lien avec le Programme d'Alimentation Territoriale et le service agriculture de l'agglomération, création d'une plaquette d'information sur l'alimentation durable.

Tous ces documents sont distribués aux familles des enfants participants aux animations scolaires sur le gaspillage alimentaire.

Comme chaque année, les messagers du tri et de la prévention ont fait le tour de l'ensemble des mairies du territoire en 2023 afin de donner les éléments d'actualités sur les sujets déchets aux secrétaires de mairies et distribuer les documents de communication du service nécessaires à l'information des habitants et notamment des nouveaux arrivants.



## PACK ECO-MANIFS

### LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2023

- Mise à disposition temporaire de conteneurs pour les évènements :

Ce dispositif est destiné aux manifestations sportives et culturelles organisées à Aix-les-Bains et les communes environnantes. Le service Valorisation des Déchets de Grand Lac met à disposition des organisateurs des équipements de pré-collecte et/ou de collecte. Ces équipements viennent compléter ceux existants ou pallier l'absence de conteneurs de collecte à proximité du lieu de la manifestation.

Les organisateurs sont accompagnés dans la mise en place du tri des déchets (générés par eux directement ou par le public), mais aussi dans la réduction de la production des déchets issus de leurs évènements.

#### Chiffres clés de l'année 2023 :

- 48 évènements ont bénéficié de ce dispositif en 2023 : 15 évènements ont fait l'objet d'une Redevance Spéciale concernant la collecte des ordures ménagères résiduelles.
- Les évènements ont souhaité emprunter les porte-sacs « totems » pour inviter le public à trier ses déchets lorsqu'il y a livraison de conteneurs. D'autres ont souhaité emprunter les porte-sacs pliables TRINOMAD si pas de livraison de bac.
- Le développement des CSE sur le territoire entraîne une diminution progressive de ce type de demandes d'une année à l'autre : le volume des CSE correspond aux besoins de nombreux évènements.



- Mise à disposition temporaire de porte-sacs TRINOMAD :

Ce dispositif (mis en service en 2019) est destiné aux manifestations sportives et culturelles à but non-lucratif, organisées sur le territoire de Grand Lac. Il est mis à disposition gratuitement pour les sites bénéficiant d'une collecte en conteneurs semi-enterrés. Ces équipements (porte-sacs double flux, légers et pliables) permettent aux emprunteurs d'organiser la pré-collecte et le tri des déchets. La réservation des TRINOMAD se fait auprès du service Valorisation des Déchets de Grand Lac. Leur retrait et leur restitution peuvent se faire à Grand Lac ou dans les antennes d'Entrelacs et de Ruffieux.



#### Chiffres clé de l'année 2023 :

- 59 mises à disposition au total, dont 4 à Entrelacs et 2 à Ruffieux,
- Cette augmentation du nombre de mises à disposition est en outre liée au déploiement des CSE.

#### • Mise à disposition de la vaisselle lavable :

- 77 événements ont emprunté les verres lavables soit 36 144 verres mis à disposition du public,
- 26 événements ont emprunté les barquettes lavables soit 9 600 barquettes mises à disposition,
- 47 événements ont emprunté les pichets lavables soit 2 688 pichets mis à disposition.

25 % des emprunteurs ont fait l'objet d'une facturation par Grand Lac en raison de verres, barquettes, et pichets non restitués ou cassés.

#### • Mise à disposition d'équipements de pré-collecte dans les salles polyvalentes :

Il s'agit d'un dispositif dont la mise en œuvre a débuté en 2019. Il vise à doter les salles polyvalentes, collectées en CSE, en équipements de pré-collecte pour favoriser le tri par les utilisateurs : porte-sacs jaunes à pédale, corbeilles pour le tri des emballages en verre, et porte-sacs double flux.

A ces équipements, viennent s'ajouter des autocollants et affiches qui indiquent aux utilisateurs de ces salles polyvalentes les consignes de tri et les modalités de dépôt des déchets triés. La mise en œuvre de ce dispositif est basée sur le volontariat des communes potentiellement concernées : préalablement à la mise en place des équipements (fournis gracieusement par Grand Lac), un diagnostic est réalisé dans la salle afin de définir les besoins en matériel et supports de communication.

#### Chiffres clé de l'année 2023 :

- 3 salles polyvalentes équipées : Mouxy, Bourdeau et Viviers-du-Lac.



#### • Accompagnement des opérations de ramassage des déchets trouvés dans la nature :

Grand Lac ne propose pas de mise à disposition temporaire de conteneurs pour ce type d'événement. En revanche, des mémo-tri spécifiques, des sacs jaunes, et des clés CSE sont proposés aux organisateurs pour que les petits déchets ramassés puissent être triés et collectés sur les points existants. Les éventuels déchets encombrants et/ou toxiques sont déposés par les organisateurs dans les déchetteries publiques.

- 5 demandes traitées en 2023.



# AUTRES ACTIONS DE PREVENTION

## LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2023

- **Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés :**

Outil de planification des actions de prévention et favorisant l'économie circulaire sur le territoire, le Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés est aussi une obligation réglementaire. Elaboré en 2023 il a été l'occasion de formaliser et développer des actions en cours mais également d'envisager le lancement d'actions complémentaires au travers d'un plan d'actions pluriannuel allant jusqu'en 2028. Il permet de fixer des orientations et des axes prioritaires d'actions à mener sur le territoire pour réduire la production de déchets sur le territoire.

L'objectif majeur retenu est celui défini par la « Loi AGECE » à échéance 2030 : -15 % des Déchets Ménagers Assimilés (année de référence : 2010), soit -96 kg/hab/an.

Une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES), organe principal de concertation regroupant des partenaires, citoyens, élus, agents de collectivités voisines, partenaires experts et associations volontaires pour travailler à l'élaboration de ce plan d'actions et à qui l'organisation de groupes de travail a été proposé, a été constituée. Elle s'est réunie 3 fois en 2023 regroupant à chaque fois une cinquantaine de personnes.

Le plan d'actions définit 8 axes thématiques et 47 actions ont été retenues. 32 actions déjà engagées sont à poursuivre et développer et 15 nouvelles doivent être engagées d'ici 2028.

### Les axes prioritaires :

Axe 3 : Gestion de proximité des végétaux et des déchets alimentaires,

Axe 8 : Réduire et optimiser les collectes sélectives.

### Les axes majeurs complémentaires :

Axe 1 : Eco-exemplarité des administrations publiques,

Axe 2 : Communication et sensibilisation auprès des différents publics,

Axe 4 : Augmenter la durée d'usage des objets et matériaux,

Les autres axes retenus :

Axe 5 : Accompagner au changement de comportement favorisant la consommation responsable,

Axe 6 : Réduire et optimiser les déchets des entreprises,

Axe 7 : Réduire et optimiser les déchets hors foyer, de tourisme et bord du lac.

Il a été approuvé en conseil communautaire le 11 juillet 2023 avant d'être transmis au Préfet et à l'ADEME.

- **Action d'éco-exemplarité à Grand Lac**

Afin de réduire l'utilisation de vaisselle à usage unique, génératrice de nombreux déchets, durant les temps de pause, les formations et les réunions institutionnelles organisées à Grand Lac, tous les espaces communs et les salles de réunion ont été équipées de vaisselle réutilisable et une action de sensibilisation des agents a été réalisée en 2023.

Pour l'organisation d'évènements internes plus importants, des kits de vaisselle ont également été mis en place.

Toute la vaisselle a été achetée à la recyclerie du territoire.

Cette action s'inscrit dans le cadre des actions d'éco-exemplarité menées par Grand Lac qui est un acte de cohérence avec les politiques de réduction des impacts environnementaux (déchets, ressource en eau, pollutions, achats responsables) menées par la collectivité en direction de ses usagers.

L'ensemble des agents de Grand Lac ont été sensibilisés à travers des stands d'informations et des outils de communication sur :

- Réduire, trier et bien gérer ses déchets au travail,
- Les bons réflexes pour organiser un pot ou un repas et générer moins de déchet,
- Favoriser l'utilisation de la vaisselle réutilisable,
- Les commandes traiteurs 0 déchet et en circuits courts.





• **Promotion des couches lavables :**

- Grand Lac organise des réunions d'information auprès des parents dans le but de les inciter à l'utilisation des couches lavables. A l'issue d'une réunion d'information, les familles peuvent emprunter gratuitement et pendant trois semaines un kit afin d'essayer les couches lavables en conditions réelles ;



- En 2023, **15 familles ont participé à l'une des 5 réunions organisées** (3 dans les locaux de Grand Lac à Aix-les-Bains, 1 au relais France Service d'Entrelacs, et 1 en visioconférence) ;

- **6 emprunts de kits de couches lavables ont été effectués durant l'année 2023 ;**

- Fin 2022, un marché public de prestation de service a été conclu avec la Blanchisserie Aix'Eco qui fait appel à des travailleurs en situation de handicap. Le lavage des couches répond donc aux normes d'hygiène des blanchisseries industrielles.

## LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES

### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

#### • Les objectifs

La mise en place de conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble du territoire se poursuit afin de répondre à différents objectifs :

- Améliorer les performances de tri en proposant aux usagers les trois flux de déchets sur chaque point de collecte : ordures ménagères, tri des recyclables, verre,
- Absorber les quantités de déchets liées à l'augmentation de la population,
- Maitriser les coûts de collecte en optimisant les tournées,
- Améliorer l'intégration paysagère des équipements de pré-collecte des déchets.



#### • Les réalisations

En 2023, 48 points ont été réalisés pour 248 CSE installés. Les communes concernées : Le Bourget du lac, Bourdeau, Montcel, Aix-les-Bains, Mouxy, Entrelacs, ....

Les chantiers ont pu se dérouler tout au long de l'année.

Le rythme de déploiement des conteneurs semi-enterrés reste conforme à la prospective établie en 2017 et mise à jour en 2020.

#### • La communication

L'implantation des CSE s'accompagne systématiquement d'une communication adaptée : affiches posées sur les bacs supprimés, passage des messagers du tri et prévention, flyers en boîte aux lettres, bulletins municipaux.





- **Le déploiement**

Un programme de déploiement a été élaboré pour équiper l'ensemble du territoire en dehors de l'hypercentre d'Aix-les-Bains. Chaque année, la création d'une cinquantaine de point est réalisée avec un budget annuel de 1,8 millions d'euros réparti entre l'achat de la fourniture et la réalisation des travaux d'implantation. La finalisation est prévue pour fin 2024.

## **LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, DES RECYCLABLES ET DU VERRE**

### **LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE**

---

- **Le matériel de pré-collecte**

Par rapport à l'année précédente, la réduction des bacs roulants se poursuit au profit de la mise en place de points d'apport volontaire.

575 sites de conteneurs semi enterrés, aériens ou enterrés répartis sur l'ensemble du territoire contenant :

- 1049 conteneurs d'ordures ménagères,
- 824 conteneurs de tri sélectif,
- 549 conteneurs de verre.

Ce développement a permis de réduire les collectes en bacs avec la suppression d'un véhicule sur le premier semestre 2023.

A la fin 2023, le service réalisait :

- 40 tournées hebdomadaires d'ordures ménagères (17 en grue et 23 en benne),
- 20 tournées hebdomadaires de tri sélectif (13 en grue et 7 en benne),
- 5 tournées hebdomadaires en grue de collecte du verre.

- **Les véhicules**

Le service compte désormais 8 bennes à ordures ménagères dont 2 véhicules de secours, ainsi que 11 camion-grues dont 2 de secours. Au total, 44 agents interviennent au quotidien sur les opérations de collecte des déchets ménagers.





- La maintenance et la propreté des équipements de pré-collecte

Une équipe de 6 agents est dédiée en permanence à la propreté ainsi qu'à la maintenance des équipements de pré-collecte des déchets. Pour cela, ils disposent de 5 véhicules utilitaires équipés de manière différente selon le type d'interventions (nettoyage, transport, réparations).

Cette année, le lavage des bacs à ordure ménagère a été organisé en régie par les agents du service. En complément, un prestataire réalise le lavage et la désinfection de l'ensemble des conteneurs au moyen de camions laveurs spécifiques. Ces 2 campagnes sont effectuées avant l'été pour garantir un début de saison estivale dans les meilleures conditions.



## LES COLLECTES ADDITIONNELLES

### LES NOTIONS CLEFS DU SERVICE

- Objectifs

En dehors des collectes classiques des déchets ménagers recyclables et résiduels, d'autres collectes ont été mises en place par Grand Lac, afin de détourner certains flux de déchets et ainsi mieux les valoriser.

- Moyens

#### Collecte des encombrants

Une collecte historique d'encombrants est maintenue sur les 17 communes de l'ex-Calb. Ce service d'enlèvement concerne les déchets ne pouvant être transportés dans une voiture (électroménager, literie...). Néanmoins les usagers sont invités prioritairement à utiliser le réseau des déchetteries, cette collecte spécifique n'ayant vocation qu'à répondre à l'impossibilité ponctuelle de l'utilisateur de se rendre en déchetterie.

#### Collecte des textiles

En 2023 et à la demande de Grand Lac, l'entreprise TRI-VALLEES renouvelait son parc de bornes textiles sur l'ex-Calb et la Chautagne, avec un nouveau visuel pour plus de visibilité et de clarté sur les consignes de tri. Ainsi, 30 bornes ont été changées, et 6 ont été ajoutées sur les communes de Aix-les-Bains et Tresserve.

Sur le canton d'Albens, 4 autres conteneurs sont mis à disposition et collectés par l'entreprise TRI-VALLEES, et par LA FIBRE SAVOYARDE. D'autres associations récupèrent également les textiles sur le territoire, les différents points de collecte sont répertoriés sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>.

Le territoire de Grand Lac dispose ainsi de 48 points destinés à la collecte sélective des Textiles – Linge de Maison – Chaussures (TLC).

Les textiles sont livrés dans les centres de tri d'Ugine et de St-Félix afin de les séparer par catégorie. Ils sont destinés soit au réemploi s'ils sont en bon état, soit à l'essuyage (transformation en chiffons pour l'industrie) ou à l'effilochage (réutilisation des fibres) s'ils sont usés et abimés. Au final, 98 % des déchets sont valorisés dans la filière textile et seulement 2 % sont inutilisables et incinérés.





## Collecte des cartons

Une collecte spécifique des cartons a été mise en place en 2002 sur le centre-ville d'Aix les Bains, pour pallier au manque de place pour stocker les emballages des commerçants. Cette collecte permet non seulement de valoriser les cartons directement mais aussi de préserver la propreté du centre-ville. Elle est effectuée par l'entreprise TRIALP 4 fois par semaine, en soirée. En période estivale, elle est assurée par le biais d'une calèche hippomobile sur l'hyper centre, afin d'éviter les nuisances en terrasse des bars et restaurants.

Depuis la fusion avec les territoires voisins en 2017, Grand Lac avait maintenu une collecte des cartons mise en place précédemment par le SITOIA sur le secteur de l'Albanais (Saint-Ours, Albens et la Biolle). Avec le développement des points de tri grâce aux CSE pour les petits emballages et la présence d'une déchetterie professionnelle reprenant gratuitement les déchets cartons, Grand Lac a mis fin à cette collecte en octobre 2023.

## LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2023

---

- **192 tonnes de textiles** ont été déposées dans les bornes dédiées.

On constate encore cette année une hausse des tonnages collectés avec +6 % par rapport à 2022. Pour mieux accompagner ces hausses et limiter les débordements, la fréquence de collecte a été renforcée en 2023.

- **164 tonnes de cartons** issues des professionnels ont été collectées et valorisées.

Ce chiffre est en baisse de -6 % par rapport aux tonnages de 2022, diminution peut être à mettre en lien avec le passage en prestation privée de gros professionnels identifiés comme gros producteurs de déchets

## 5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES)

### LES CHIFFRES CLEFS

- Fréquentation

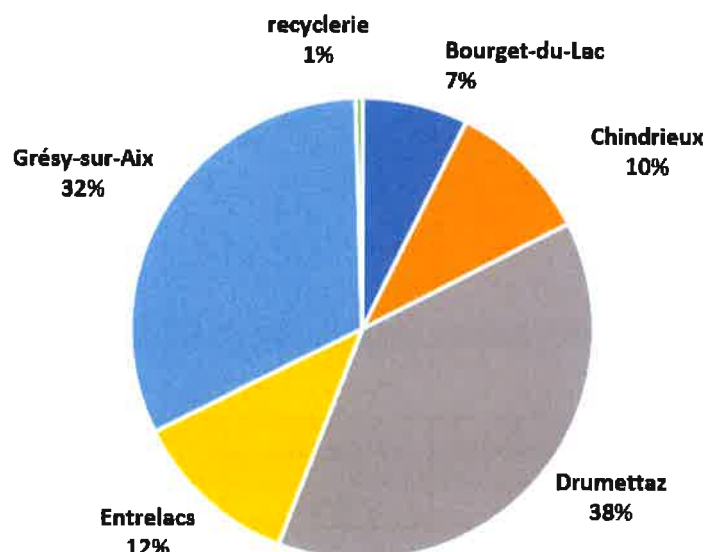
Ces données sont rendues possibles grâce au contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation, système efficace et fiable depuis la reprise par un nouvel opérateur début 2023. Le nombre d'entrées est de 323 450 entrées sur les 5 déchetteries.

Déchetteries	Nb de visites		
	2021	2022	2023
Entrelacs	16000	19900	27456
Bourget	21000	20700	17783
Drumettaz	160000	151000	151158
Grésy	110000	94100	102687
Chindrieux	22000	23000	24366
<b>TOTAL</b>	<b>329000</b>	<b>297700</b>	<b>323450</b>

Le territoire possède un réseau de déchetterie bien développé et utilisé par les usagers. Les déchetteries de Drumettaz-Clarafond et Grésy-sur-Aix sont les plus fréquentées.

- Tonnages : 18 227 t

#### Répartition des tonnages par déchetterie



La fréquentation des déchetteries est directement corrélée aux tonnages réceptionnés sur les sites. On ne note pas d'évolution dans les rapports d'équilibre entre les différentes déchetteries. NB : les tonnages de la recyclerie correspondent à la matière invendue de la recyclerie.

Déchetterie	BOIS	BOIS CRÉOSOTÉ	BRIQUE PLATRIÈRE	CARTON	FERRAILLE	FIBRO	GRAVAT	INCINÉRABLE	MOBILIER	PAPIER	PLÂTRE	PNEU	VÉGÉTAUX	Total général
Bourget-du-Lac	150			50	59		231	219	130		42	7	384	1 271
Chindrieux	238			68	103	2	351	299	145		50	15	468	1 740
Drumettaz	454	59	72	210	2	13	1 109	795	607	62	148	31	2 979	6 540
Entrelacs	272		13	71	105		357	345	173		63	15	637	2 052
Grésy-sur-Aix recyclerie	533	39	82	186	165	13	1 175	809	593	53	151	37	1 609	5 446
					12			79						90
<b>Total général</b>	<b>1 647</b>	<b>98</b>	<b>166</b>	<b>585</b>	<b>445</b>	<b>28</b>	<b>3 224</b>	<b>2 546</b>	<b>1 648</b>	<b>116</b>	<b>454</b>	<b>105</b>	<b>6 078</b>	<b>17 140</b>

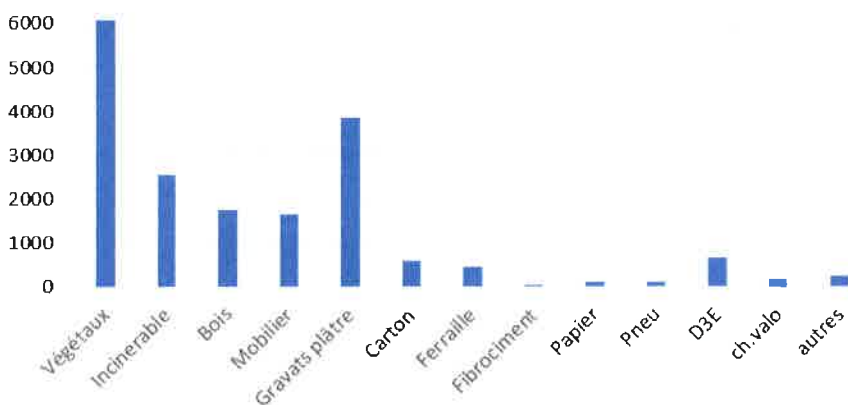
La plateforme Végétaux à Drumettaz-Clarafond permet d'optimiser les rotations : un transport par semi-remorque permet un tonnage 2,5 fois plus important que le transport par benne. De plus, du fait de la facilité de dépose, les apports en végétaux sont bien plus importants à Drumettaz-Clarafond qu'à Grésy-sur-Aix où les autres tonnages sont sensiblement identiques.

### Répartition des tonnages par filière et par année

Année	Végétaux	Incinerable	Bois	Mobilier	Gravats	Carton	Ferraille	Fibrociment	Papier	Pneu	D3E	ch.valo	autres	TOTAL
2021	6619	2748	1868	1850	4689	662	458	94	142	120	720	185	247	20402
2022	5695	2555	1693	1732	4306	614	426	24	145	113	720	176	188	18384
2023	6078	2546	1745	1648	3844	585	445	28	116	105	643	184	260	18227
2023%	33%	14%	10%	9%	21%	3%	2%	0%	1%	1%	4%	1%	1%	100%

La baisse des tonnages de végétaux s'explique par la période de forte sécheresse de 2022 ; cette corrélation avec la météo est systématique d'année en année.

Les végétaux représentent 33 %, les gravats 21 % des apports globaux. Cela est cohérent avec les flux majoritairement emmenés en déchetterie sur le territoire national.



### Répartition des apports en déchetterie par type de valorisation

ENFOUISSEMENT	INCINERATION	RECYCLAGE	TRAITEMENT SPECIFIQUE	REEMPLOI
8,6%	10,9%	79,3%	0,5%	0,6%

Le recyclage concerne 30 % des non recyclable, 60 % des gravats, 78 % du bois et toutes les autres filières.  
L'enfouissement concerne 10 % des non recyclable, 40 % des gravats et 100 % de l'amiante.  
La valorisation énergétique concerne 60 % des non recyclable et 22 % du bois.  
Les traitements spécifiques concernent les déchets dangereux.

- Nouveaux horaires

Un groupe de travail composé d'élus, de techniciens et de l'entreprise d'exploitation Trialp, a proposé de nouveaux horaires pour adapter l'ouverture des déchetteries aux épisodes de fortes chaleurs récurrents. Ce travail a été également l'occasion d'harmoniser les horaires sur l'ensemble des déchetteries de Grand Lac. Cette proposition a été validée en commission déchets pour une mise en place mi-juillet.

Ces nouveaux horaires ont été bien compris et intégrés par les habitants ; ils sont pérennisés pour les années à venir.

La période estivale couvre les mois de juin, juillet et août.

ANNUUEL

	Drumettaz / Grésy	Bourget	Entrelacs	Chindrieux
<b>lundi =&gt; vendredi</b>	8:30 – 12:00	14h - 17h30	8h30 - 12h	14:00 – 17:30
<b>samedi</b>	14:00 – 17:30	8:30 – 12:00 14:00 – 17:30		
<b>dimanche</b>	9h - 12h			

ETE

	Drumettaz / Grésy	Bourget	Entrelacs	Chindrieux
<b>lundi =&gt; vendredi</b>	8h - 15h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 13h
<b>samedi</b>				
<b>dimanche</b>	9h - 12h			

- Filières REP

De nouvelles filières en responsabilité élargie des producteurs ont été conventionnée en 2023 dans les déchetteries :

- Articles de sports et loisirs
- Articles de bricolage et de jardinage thermique
- Petits extincteurs
- Batterie d'engins de mobilités

Ces nouveaux conventionnements, mis en œuvre en septembre, ont permis de réduire en 2023 de 21 tonnes les déchets pris en charge jusqu'alors par la collectivité. La montée en puissance sera effective en 2024, et sera d'autant plus impactante du fait de la REP des produits en matériaux de construction et du bâtiment signée le 30 novembre 2023 et pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> février 2024.

- La Contrée

Grand Lac a établi une convention avec la Contrée afin de leur faire bénéficier d'un emplacement à l'arrière du parking des Chantiers Valoristes pour stocker leur matériel dans des conteneurs maritimes.

L'objectif sera de développer des partenariats avec cette association d'animation sur le bassin aixois.

- Les chantiers valoristes

La charpente des chantiers valoristes a été consolidée au niveau des granges à la suite d'infiltrations d'eau dues à la vétusté de la couverture.

Coût des travaux : 12 726 € TTC.

Les lieux ont été ensuite réaménagés de façon à les catégoriser par thématique (cuisine, sports, bricolage, puériculture, jardin, mobilier...) et ainsi rendre plus attractif les espaces de vente.

**67,5 tonnes d'objets ont été revendus à la recyclerie en 2023.**

## PERFORMANCES 2023

### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Le tonnage global des déchets ménagers et assimilés

Le service Valorisation des déchets de Grand Lac assure la collecte de l'ensemble des déchets ménagers produits par les usagers. Cela comprend donc les ordures ménagères résiduelles, les emballages recyclables et le verre collectés séparément.

Un partenariat a également été noué avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour la collecte des textiles, des cartons et de la part fermentescible des déchets de restaurateurs.

Le tableau ci-dessous reprend les tonnages collectés et le ratio de production à l'habitant (population DGF correspondant à la prise en compte de la population touristique) :

DONNEES CLEFS DU SERVICE								
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2023/2022	Evolution 2023/2018
Population totale DGF	80 521	81 049	81 728	82 514	83 525	84 648	1,3%	5,1%
<b>Production globale de déchets</b>	<b>46 011</b>	<b>46 155</b>	<b>44 584</b>	<b>47 713</b>	<b>45 513</b>	<b>44 205</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-3,9%</b>
soit en kg/hab/an	571,42	569,47	545,52	578,24	544,90	522,22	<b>-4,2%</b>	<b>-8,6%</b>
<i>Soit en tonnes</i>								
<b>ORDURES MENAGERES</b>	19 906	19 532	19 329	19 620	19 238	17 911	-7%	-10%
<b>DECHETTERIE</b>	19 012	19 338	17 807	20 402	18 384	18 227	-1%	-4%
<b>COLLECTE SELECTIVE</b>	3 548	3 684	3 737	3 795	3 744	3 980	6%	12%
<b>CARTONS PRO</b>	174	189	156	175	174	164	-6%	-6%
<b>TEXTILE</b>	218	127	138	167	183	192	5%	52%
<b>BIODECHETS</b>	50	60	60	101	145	197	36%	297%
<b>VERRE</b>	3104	3226	3358	3453	3645	3535	-3%	14%
<i>Soit en kg/hab/an</i>								
<b>ORDURES MENAGERES</b>	247	241	237	238	230	214	-6,9%	-13,3%
<b>DECHETTERIE</b>	236	239	218	247	220	218	-0,9%	-7,6%
<b>COLLECTE SELECTIVE</b>	44,1	45,5	45,7	46,0	44,8	47,6	6,3%	8,1%
<b>CARTONS PRO</b>	2,2	2,3	1,9	2,1	2,1	2,0	-5,7%	-9,1%
<b>TEXTILE</b>	2,7	1,6	1,7	2,0	2,2	2,3	4,9%	-15,1%
<b>BIODECHETS</b>	0,6	0,7	0,7	1,2	1,7	2,4	35,9%	282,9%
<b>VERRE</b>	38,5	39,8	41,1	41,8	43,6	42,3	-3,0%	9,8%

- les cartons des professionnels ne sont pas cumulés avec la collecte sélective  
- le tonnage collecte sélective est le tonnage collecté (et non pas le tonnage trié)

La production globale de déchets est en diminution par rapport à 2022 (-2.9 %).

Ramenée à l'habitant, c'est une baisse de 4.2 % pour une quantité de déchets produite de 522 kg/habitant.

La quantité d'ordures ménagères baisse, le tri sélectif a bien augmenté (+6 %), et le verre collecté séparément connaît une légère baisse.

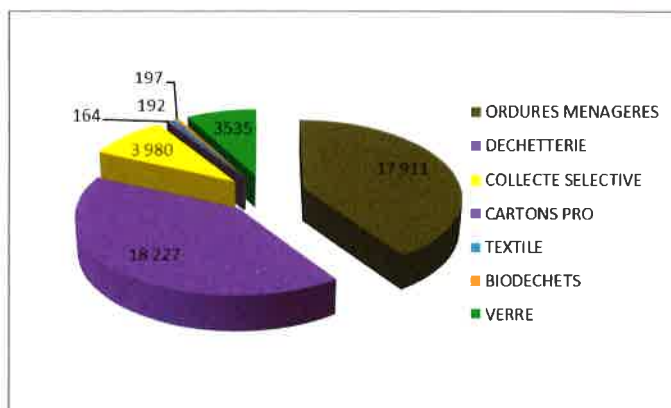
Le contexte économique peut expliquer cette baisse globale de production de déchets, avec une consommation plus modérée des habitants. Également, un changement comportemental sur les modes d'achat éco-responsable (réutilisation des contenants, achats en vrac ...) contribue à baisser la production de déchets.

Le comparatif entre l'année 2018 et 2023, soit sur 6 ans, montre que malgré une augmentation de population (+5.1 %), la production globale est en baisse (- 3.9 %). La quantité produite par habitant est en diminution notable (-8.6 %).

A noter, un changement dans l'estimation des poids des textiles en 2019, d'où la différence entre les tonnes collectées 2018 et 2019. Le ratio calculé est pris entre 2019 et 2023.

Forte augmentation sur les biodéchets avec les nouvelles collectes déployées.





Le graphique ci-contre montre la production globale de déchets, en tonnes, sur le territoire.

Le tonnage le plus élevé est l'apport en déchetterie, 18 227 tonnes soit 41 % de la totalité des déchets produits sur le territoire.

La collecte sélective et le verre représentent chacun respectivement 9 et 8 % du tonnage total.

Les cartons des professionnels, les textiles et les biodéchets, représentent au total 1 % des flux. Mais ceux-ci peuvent être valorisés s'ils sont bien triés, et doivent bien aller dans les bonnes filières.

## VALORISATION MATIERE

### • La collecte sélective

Les tonnages collectés sélectivement sont triés sur le centre de tri Savoie déchets. Il s'agit du bac jaune, mais également des cartons de déchetteries ou des cartons professionnels, et du papier trié en déchetteries.

Les matières ainsi triées sont envoyées sur des filières spécialisées afin de produire de la matière première recyclée.

Les tonnages triés et valorisés sont les suivants :

MATERIAUX	Tonnes
<b>Papier cartonnettes</b>	2 580
Cartons	592
<b>Plastique</b>	469
<b>Briques alimentaires</b>	35
<b>Acier</b>	104
<b>Aluminium</b>	19
<b>Refus de tri mutualisés</b>	953
<b>TOTAL</b>	<b>4 752</b>

Les papiers-journaux-cartons-cartonnettes sont aujourd'hui bien triés et représentent le flux majoritaire (67 % du tri).

Le flux plastique est stable depuis plusieurs années et représente 10 % du tri.

Les erreurs de tri sur l'ensemble de Savoie-déchets représentent 20 % du tonnage collecté sélectivement.

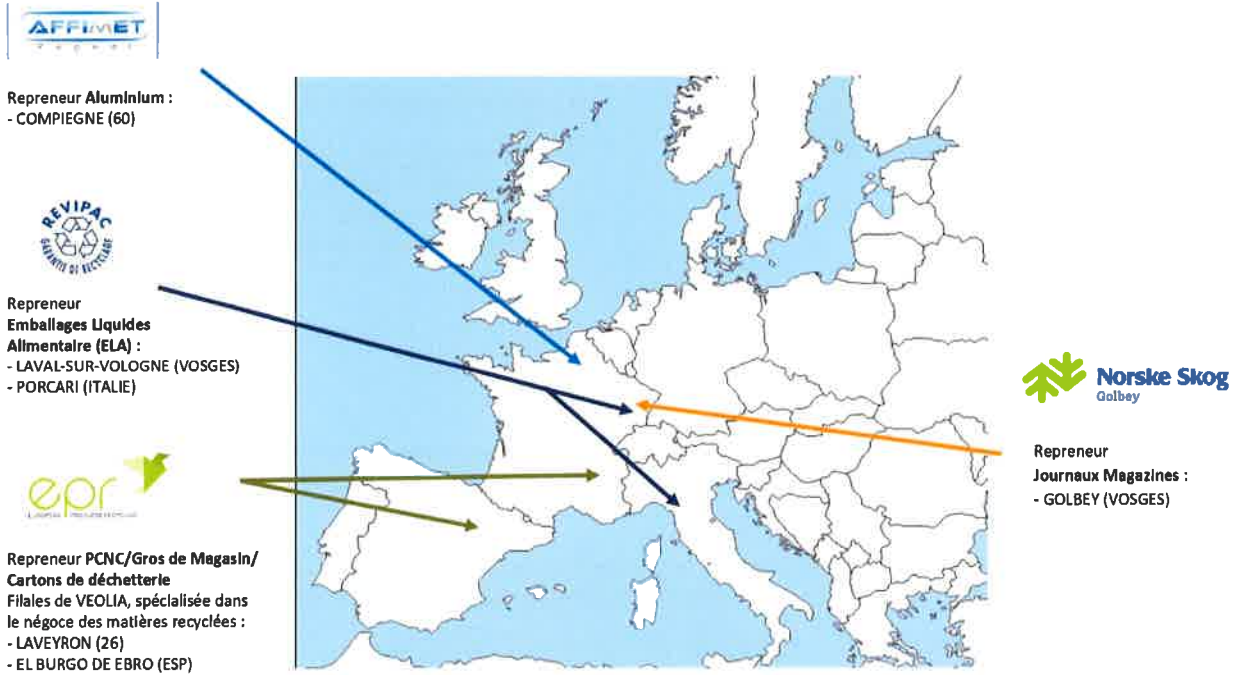
Par contre, les erreurs de tri sur le territoire de Grand Lac sont de 17 %, ce qui est donc inférieur à celle constatée en moyenne sur le département. On tri bien sur le territoire Grand Lac !

### • Destination des matières à recycler

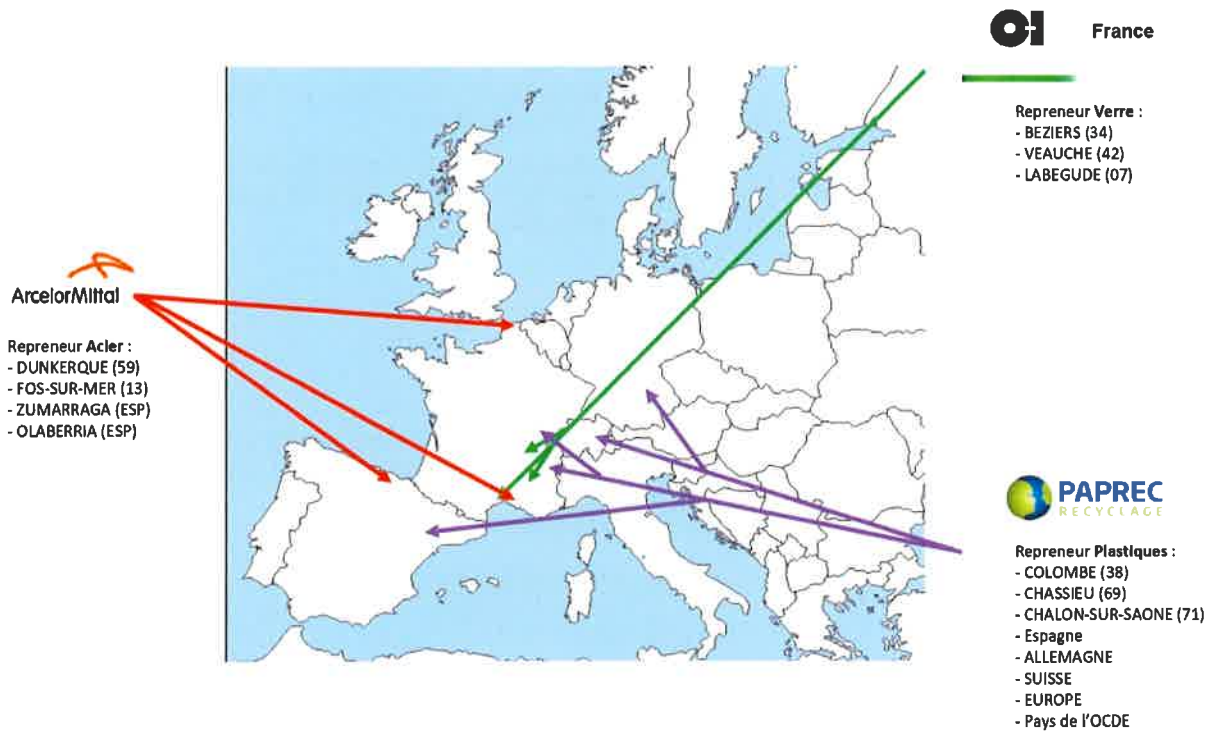
Les matières triées en centre de tri sont reprises par des entreprises spécialisées dans le recyclage des matériaux. L'ensemble des tonnes ainsi reprises sont traitées sur le territoire Français, en Europe et pays composant l'OCDE. Aucune tonne n'est exportée dans des pays tiers, ou en voie de développement. Les repreneurs fournissent chaque année les attestations le justifiant.

Les 2 cartes suivantes représentent les différents pays où les matières triées sont recyclées.

Pays concernés pour le traitement des tétrapacks (= emballages liquides alimentaires), papiers cartons (= PCNC, gros de magasins, cartons déchetteries) et les journaux magazines :



Pays concernés pour le traitement du verre, des aciers, et plastiques :



## LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT

### INCINERATION

---

- **Savoie Déchets**

Grand Lac a délégué sa compétence traitement au syndicat Savoie Déchets. C'est ainsi que le traitement des déchets ménagers de Grand Lac est confié à Savoie Déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Savoie-Déchets dispose d'une Unité d'Incinération avec Valorisation Energétique située à Chambéry. Sa capacité de traitement est de 120 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 40 000 tonnes pour les boues de station d'épuration. En 2023, Grand Lac a fait incinérer 17 480 tonnes d'ordures ménagères à Savoie Déchets.

NB : plus d'information sur le site du syndicat Savoie Déchet, <http://www.savoie-dechets.com>

- **Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA)**

Suite à la loi Notre, le SITO A a été dissous et la Communauté de Commune du Canton d'Albens a rejoint Grand Lac. Or, le SITO A adhérait au SILA pour le traitement de ses déchets ménagers.

C'est ainsi qu'une partie des déchets ménagers du territoire de l'Albanais est incinérée sur l'usine dénommée Sinergie, située à Chavanod.

Sa capacité de traitement est de 110 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 30 000 tonnes pour les boues de station d'épuration.

Sur l'année 2023, le tonnage apporté par Grand Lac au SILA est de 431 tonnes.

NB : plus d'information sur le site du SILA, <http://www.sila.fr>

### TRI DE LA COLLECTE SELECTIVE

---

- **Savoie Déchets**

Grand Lac ayant adhéré à Savoie Déchets, les déchets qui ont été collectés sélectivement sont apportés sur le centre de tri de Savoie Déchets, situé à Chambéry.

Le centre de tri est dimensionné pour recevoir et trier 20 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés à l'année.

En 2023, Grand Lac a apporté sur le centre de tri l'ensemble des tonnes issues de la collecte sélective (3 980 tonnes), les cartons issus des professionnels (164 tonnes) et les papiers et cartons issus des déchetteries (67 + 585 tonnes).

### LES DIFFERENTES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

---

UVE Savoie Déchets



Sinergie SILA

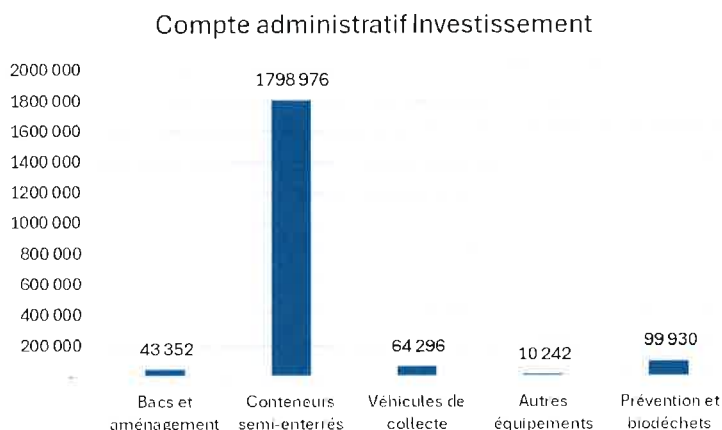


Centre de tri Savoie-Déchets



## LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

### Investissement



Les investissements sont majoritairement consacrés au développement des points de collecte semi-enterrés, qui permettent sur un même lieu de déposer les ordures ménagères, le tri, et le verre : 1 800 000 €.

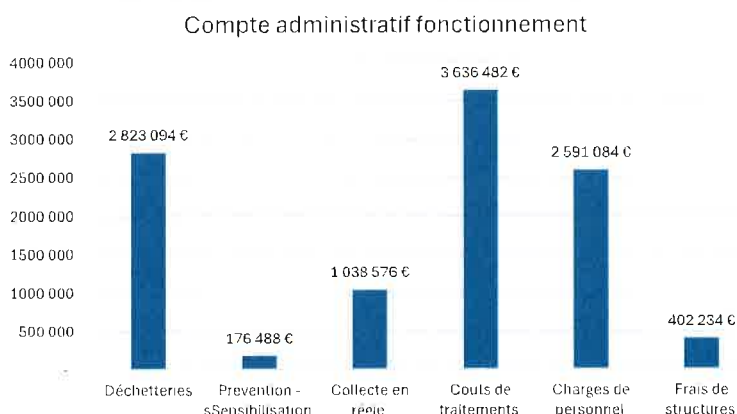
Acquisition des abris-bacs pour le tri des biodéchets, des bio-seaux et sacs krafts et des composteurs : 100 000 €.

Acquisition d'un véhicule utilitaire équipé d'un bras de grue pour la maintenance : 65 000 €.

Autres équipements : aménagement des locaux, porte sectionnelle : 10 500 €.

Le budget global en investissement est de 2 016 795 € pour l'année 2023.

### Fonctionnement



Le traitement des déchets ménagers est le poste de dépense le plus important. Cela comprend le coût d'incinération (2 520 000 €) et de tri des emballages (915 000 €).

La régie de collecte, hors personnel, ne représente que 10 % du budget.

Le service Valorisation des déchets comprend 55 agents, ces charges représentent un quart du budget.

Le budget global de fonctionnement est de 10 667 958 € pour l'année 2023

### Recettes

RECETTES	CA 2023	Part relative
Vente Matières déchetteries + REP	247 134	2%
Ventes Matières liées au tri	747 523	6%
Prévention -sensibilisation	1 348	0%
TEOM / Redevance pro	10 953 140	85%
Contributions CITEO	955 000	7%
<b>TOTAL</b>	<b>12 904 145</b>	<b>100%</b>

Les recettes du service sont majoritairement liées à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, imposée sur le foncier bâti, et sur la redevance spéciale qui concerne les professionnels.

La vente des matières issues du tri de la collecte sélective et des déchetteries a généré 995 000 € de recettes.

**Le choix de la collectivité de développer la collecte en conteneurs semi-enterrés permet de maintenir le coût global du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.**



### ADMINISTRATIF ET RELATION USAGER

#### LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

---

L'assistante de direction du service Valorisation des Déchets est chargée d'assurer l'accueil téléphonique et physique des usagers ainsi que d'apporter une aide permanente aux cadres du service en termes d'organisation personnelle et générale, de gestion comptable, de communication, de rédaction de courriers, de comptes rendus et de suivi des dossiers.

- **Comptabilité :**
  - Bons de commande : 306
  - Engagements : 74
  - Validation Factures service DECH : 881
  - Titres de recette : 127
  
- **Commissions Valorisation des Déchets :** 4
  
- **Déclarations annuelles et trimestrielles :**
  - SINDRA (Observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes) :
    - Enquête Collecte 2023
  - CITEO :
    - Déclaration des tonnages Emballages et Papiers
    - Déclaration du soutien Connaissance des coûts
    - Déclaration Majoration à la Performance
    - Contrat d'objectifs
    - Sensibilisation
    - Descriptif de collecte

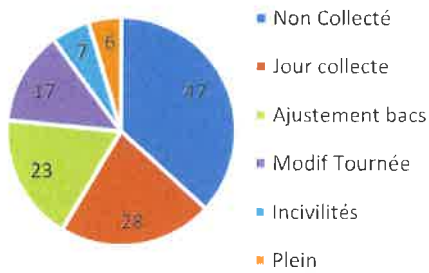
La chargée de la relation aux usagers est la porte d'entrée physique et téléphonique du service valorisation des déchets. Elle apporte les premières réponses, transmet les demandes aux personnes en charge de leurs réalisations et en assure le suivi. Elle gère également les inscriptions sur le réseau des déchetteries de Grand Lac et les questions qui en découlent. Cela représente 5 000 appels téléphoniques à l'année.

- **Retours terrains :**
  - 520 appels
  - Concernant les particuliers (60 %), les professionnels (30 %)
  - Ayant pour objets les bacs (50 %), les CSE (20 %)
  - Principalement à Aix-les-Bains (58 %)
  - Avec une saisonnalité de juin à septembre (56 %)
  - Mois record : Juillet avec 93 demandes



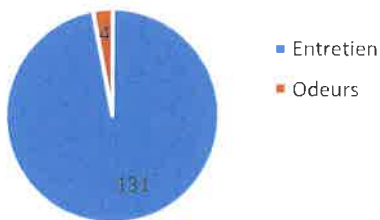
## Demandes concernant les bacs

128 demandes Collecte Bacs



- Non collecté : la moitié des demandes.
- Jour de collecte : à la suite d'une modification de tournée ou un changement de société de nettoyage.
- Ajustement de bacs à la suite des nouvelles consignes de tri

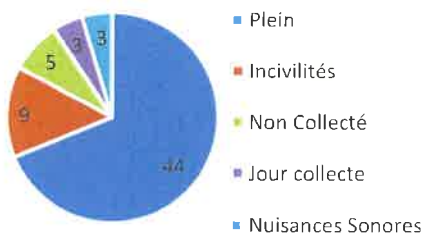
135 Demandes Maintenance bacs



- Entretien courant : couvercle cassé, bac percé
- Minime sur les désagréments dus aux odeurs.

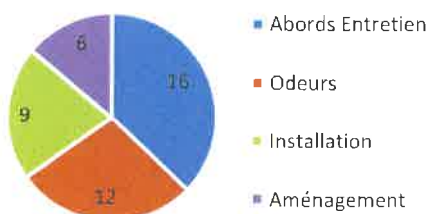
## Demandes concernant les CSE

60 demandes Collecte CSE



- Pleins  $\frac{3}{4}$  des demandes
- Incivilités rencontrées sur quelques points récurrents

50 demandes Maintenance CSE



- 48 nouveaux points installés
- Sur les 800 existants, seulement 12 engendrent des nuisances olfactives

# Rapport annuel 2023

## Service des Ports

Mars 2024



## SOMMAIRE

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
1.1. Moyens .....	3
Activité .....	3
<b>2. Organisation du Service des Ports.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Activité .....</b>	<b>4</b>
3.1. L'arrêt du contentieux du port des 4 Chemins.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b> 4
3.2. Projet d'aménagement portuaire au port des 4 Chemins et au port à sec.....	4
3.3. Comité technique du lac COTECH LAC.....	4
<b>4. Gestion des ports .....</b>	<b>5</b>
4.1. Attribution des emplacements .....	6
A) Liste d'attente.....	6
B) Transferts.....	9
4.2. Herbiers 2023.....	12
4.3. Tarifs 2023 .....	12
<b>5. Communication.....</b>	<b>13</b>
5.1. Partenariat avec les usagers .....	13
5.2. Lettre des plaisanciers .....	13
5.3. Alertes par SMS .....	13
5.4. Salon du Nautisme .....	13
<b>6. Les moyens financiers .....</b>	<b>14</b>
6.1. Budget de fonctionnement.....	14
A) Les dépenses réelles de fonctionnement .....	14
B) Les recettes de fonctionnement.....	16
<b>7. Répartition des recettes portuaires.....</b>	<b>17</b>
7.1. Redevances annuelles .....	17
7.2. Régie de recettes par catégories.....	18
7.3. Régies de recettes par secteur.....	19
8.Le budget d'investissement.....	21
8.1. Répartition des dépenses d'investissement par port.....	21
8.2. Budgets d'investissement 2021 – 2023 .....	23
<b>9. Les perspectives 2023.....</b>	<b>25</b>
<b>10. Annexes .....</b>	<b>266</b>
10.1. Annexe 1 – Les tarifs annuels 2023 .....	266
10.2. Annexe 2 – Les tarifs escales 2023.....	28
10.3. Annexe 3 – Autres tarifs 2023 .....	29
10.4. Annexe 4 – Tarifs hangars des Mottets 2023 .....	29
10.5. Annexe 5 – Lettre des plaisanciers.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b> 30

## 1. Introduction

L'année 2023 a été marquée par :

- La poursuite des études du programme concernant le réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec ;
- Le démarrage du chantier du Bras mort de la Leysse au Bourget du Lac ;
- La réorganisation du service pour anticiper le départ à la retraite du responsable ;
- Une fin d'année perturbée par des crues exceptionnelles.

### 1.1. Moyens

Le service compte 11 agents à temps plein, dont 6 affectés essentiellement à l'entretien des ports et 2 à la capitainerie d'Aix-les-Bains.

Philippe GALVEZ est parti à la retraite et a quitté le service le 1<sup>er</sup> mai 2023.

Alexandre Cloitre l'a remplacé à partir du 28 juin 2023.

Il s'y ajoute 10 saisonniers pour 33 mois de travail (contre 37 mois en 2021 et 30 en 2020 et 36 en 2019) qui interviennent en renfort des équipes en place, au niveau de l'équipe technique, de l'accueil des plaisanciers et du fonctionnement des mises à l'eau.

Les hangars à bateaux du site des Mottets au Viviers-du-Lac sont gérés par le Service des Ports. Pour rappel, ces hangars avaient été transférés en septembre 2012 par le Conseil Départemental à Grand Lac. En 2023, 125 emplacements étaient occupés par contrat de gardiennage contre 129 en 2022 et 116 en 2021.

Les dépenses de fonctionnement des ports, hors amortissement, passent de 1 465K€ à 2 152 K€ (2 117 K€ en 2021) soit une augmentation de 46%. Tout comme en 2021, ont été facturées les Autorisations d'Occupation Temporaire des ports sur 2 années 2022 et 2023 de Grand Lac à hauteur de 623K€.

En année classique de fonctionnement, les charges de fonctionnement auraient augmenté de 4.93 % par rapport à 2022.

Les recettes des emplacements annuels passent de 1 975K€ en 2022 à 2 036 K€ (1 935 K€ HT en 2021) affichant une augmentation de +3% ce qui reste cohérent avec le % d'augmentation des tarifs fixé à +1.5 % pour la totalité des ports hormis pour les ports du Nord fixés entre 2 et 6 %.

Les dépenses d'investissement (172 K€) sont en baisse par rapport à 2021 dues au décalage des travaux de la Croix Verte qui impacte les travaux sur le port du Bras mort de la Leysse, à l'allongement des délais pour l'achat du bateau électrique et également au changement d'équipe d'AMO dans le cadre du réaménagement du port des 4 Chemins.

### 1.2. Activité

La liste d'attente compte 1 246 personnes au 31 décembre 2023 (pour un total de 1 365 inscriptions), contre 1 352 en 2022, 1 630 en 2021, soit une diminution de 7,84 %. Le nombre d'inscriptions augmentant chaque année, le système d'inscription en 2021 a évolué avec la mise en place d'un portail Web. En 2023, toutes les personnes qui avaient oublié de se réinscrire au 31 décembre 2022, ont été résiliées des listes d'attente, soit 216 inscriptions sur un total de 1 470 inscriptions ce qui représente 18,24% d'abandon. Ce système est donc performant puisqu'il permet de maintenir en attente uniquement des plaisanciers motivés.

### 1.3. Activité

Le nombre total d'emplacements portuaires augmente légèrement avec 2 974 (22 places à Conjux) dont 210 places d'escale.

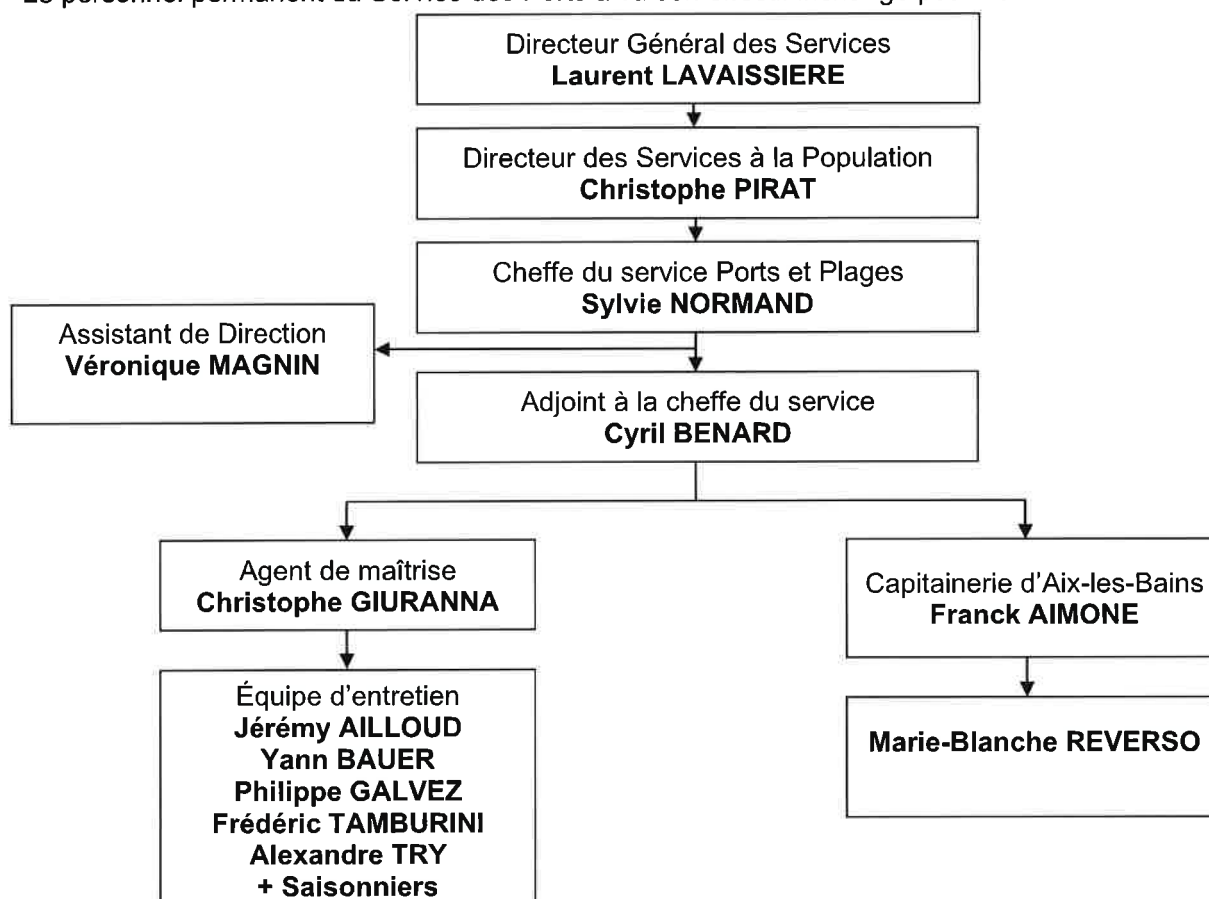
10 emplacements ont été attribués en 2023, contre 19 en 2022, 21 en 2021 (28 en 2020, 15 en 2019).

En 2023, 138 transferts ont été réalisés contre 140 en 2022 soit -1,45 % par rapport à 2022.

Le taux de rotation en 2023 est en baisse avec 5.36% contre 5.80 % en 2022 et 6,27 % en 2021.

## 2. Organisation du Service des Ports

Le personnel permanent du Service des Ports a vu son effectif inchangé pour 2022.



## 3. Activité

### 3.1. L'arrêt du contentieux du port des 4 Chemins

Le statut du port des 4 Chemins a été définitivement acquis en tant que port public le 31 mai 2016.

En 2019 les ex-concessionnaires ont à nouveau déposé un recours indemnitaire en vue de récupérer une indemnité estimée pour l'ensemble à 1 766 844 €.

La requête a été déclarée irrecevable par le Conseil d'Etat, par décision du 27 février 2023.

### 3.2. Projet d'aménagement portuaire au port des 4 Chemins et au port à sec

Suite à la fin du contentieux en 2023, un projet ambitieux de réaménagement de cette zone portuaire a pu être enfin lancé.

De 2018 à 2022, des études avaient cependant été lancées pour affiner le programme d'aménagement.

En décembre 2022, un bureau AMO SAFEUGE était choisi ainsi que le bureau d'études MOE BRLi en novembre 2023.



### 3.3. Comité technique du lac COTECH LAC

Instance créée en 2013 qui regroupe les services de l'Etat, de Grand Lac et le CEN.

Les usages du lac y sont débattus et notamment la délivrance d'AOT. En 2023 ont été abordées les avancées technologiques, soucieuses de la préservation de l'environnement (récupération des degrés du lac et antifouling propre).

Un Comité de Lac créée en 2015 (où siègent des élus de Grand Lac, DDT, préfecture) est une instance qui étudie les propositions d'actions ou de réflexions proposés par le Cotech lac.

## 4. Gestion des ports

Emplacements portuaires au 31 décembre 2023 (chiffres logiciel ALIZÉE)

LES PORTS		2020 places	Dont escales	2021 places	Dont escales	2022 places	Dont escales	2023 places	Dont escales
AIX-LES-BAINS	Mémard	80	3	80	2	80	2	80	2
	Grand Port	932	71	932	71	934	73	936	74
	Petit Port	566	8	566	83	566	83	568	84
	Total Aix-les-Bains	1 578	157	1 578	156	1 580	158	1 584	160
	Part Aix-les-Bains	53,44 %	75,12 %	53,49 %	75 %	53,12 %	68,10 %	53,19 %	73,39 %
LE BOURGET-DU-LAC	Charpignat	177	8	177	9	177	9	184	15
	Mirandelles	148	5	148	6	148	6	149	7
	Mouettes	56	2	56	3	56	3	56	3
	Grèbes	49	8	49	5	49	5	49	5
	Bras Mort de la Lysse	97	2	97	1	97	1	97	1
	Total Bourget-du-Lac	527	24	527	24	527	24	535	31
	Part du Bourget-du-Lac	17,85 %	11,48 %	17,85 %	11,53 %	17,72 %	10,34 %	17,96 %	14,22 %
BRISON-SAINT-INNOCENT	Brison Station	35	0	35	0	35	0	35	0
	Brison sur Lac	24	0	24	0	24	0	24	0
	Grésine	182	10	182	10	182	10	182	10
	Total Brison-Saint-Innocent	241	10	241	10	241	10	241	10
	Part Brison-Saint-Innocent	8,17 %	4,83 %	8,16 %	4,78 %	8,10 %	4,31 %	8,09 %	4,58 %
VIVIERS-DU-LAC PORT DES 4 CHEMINS	4 Chemins (Concession)			189	8	189	8	181	7
	4 Chemins (Location)	189	7						
	Total 4 Chemins	189	7	189	8	189	8	181	7
	Part des 4 Chemins	6,40 %	3,35 %	6,40 %	3,84 %	6,35 %	3,45 %	6,07 %	3,21 %
NORD DU LAC (CONJUX ET CHÂTILLON)	Conjux	217	4	217	4	239	4	239	4
	Châtillon	157	7	154	6	154	6	157	6
	Total Nord	374	11	371	10	393	10	393	10
	Part Nord	12,68 %	5,31 %	12,57 %	4,80 %	13,21 %	4,58 %	13,19 %	4,58 %
AUTRES PORTS (TERRE NUE ET BOURDEAU)	Terre Nue (Viviers)	25	0	25	0	25	0	25	0
	Bourdeau	19	0	19	0	19	0	19	0
	Total autres ports	44	0	44	0	44	0	44	0
	Part autres ports	1,49 %	0 %	1,49 %	0 %	1,48 %	0 %	1,47 %	0 %
TOTAL	Tous ports	2 953	209	2 950	208	2 974	210	2 978	218
	Mottets	115		116		129		125	
TOTAL		3 068		3 066		3 103		3 103	

En 2023, les hangars des Mottets ont été occupés par 125 contrats de gardiennage soit treize contrats de plus qu'en 2021 et 4 de moins qu'en 2022, pour une surface occupée de 3 137 m<sup>2</sup>.

Le nombre d'emplacement est reparti comme suit :

- zone Aix-les-Bains : 1 584 places soit 53 % ;
- zone Sud : 760 places soit 26 % ;
- zone Nord : 393 places soit 13 % ;
- zone Brison-Saint-Innocent : 241 places soit 8 %.

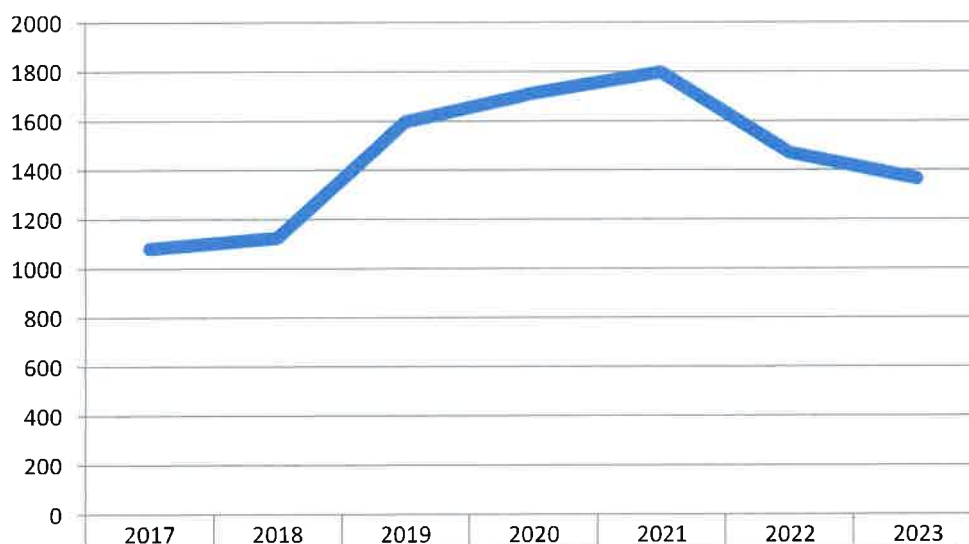
#### 4.1. Attribution des emplacements

##### A) Liste d'attente

Inscrits en listes d'attente au 31 décembre 2023 (chiffres logiciel ALIZÉE)

Liste d'attente par port	Total d'inscrits au 31/12/2020	Nouvelles inscriptions en 2020	Total d'inscrits au 31/12/2021	Nouvelles inscriptions en 2021	Total d'inscrits au 31/12/2022	Nouvelles inscriptions en 2022	Total d'inscrits au 31/12/2023	Nouvelles inscriptions en 2023
Aix-les-Bains	650	75	694	87	614	76	569	60
Zone Sud (comprenant Bourget-du-Lac, Bourdeau, Terre Nue et 4 Chemins)	537	39	571	72	466	60	439	45
Brison-Saint-Innocent	92	25	106	24	86	11	91	20
Zone Nord (comprenant Conjux et Châtillon)	433	41	428	47	304	20	266	23
<b>Total inscrits</b>	<b>1 712</b>	<b>180</b>	<b>1 799</b>	<b>230</b>	<b>1 470</b>	<b>232</b>	<b>1 365</b>	<b>148</b>
% sans Zone Nord	7,13 % (avec la zone Nord)		5,08 %		18,28 %		19,48 %	
Places attribuées	28		21		19		10	
Places attribuables	44		30		26		20	

### Évolution des inscriptions en listes d'attente



Le total des demandes, soit 1 365 au 31 décembre 2023, tient compte de « doublons » (inscriptions d'un même plaisancier sur plusieurs ports, possibilité interdite au 1<sup>er</sup> janvier 2009) : le nombre de personnes inscrites sur la liste d'attente est de 1 246 en 2023, soit 118 doublons. Il était de 1 352 en 2022 (1 633 en 2021, 1 515 en 2020, 1 400 en 2019).

Les demandeurs, depuis 2009, s'inscrivent par zone :

- 41,68 % sur la zone d'Aix-les-Bains ;
- 32,16 % sur la zone Sud ;
- 19,48 % sur la zone Nord ;
- 6,66 % sur la zone de Brison-Saint-Innocent.

En 2023, le temps d'attente est stable avec une moyenne de 14 ans pour obtenir un emplacement toute largeur et toute zone confondue. Il est toutefois possible d'observer qu'il faut +18 ans pour bénéficier d'une place en 2,80 mètres et seulement 10 ans en catégorie 2 mètres. La zone Sud est la zone où le temps d'attente est le plus élevé (18 ans).

Le renouvellement de la totalité des inscriptions en listes d'attente a débuté le 24 octobre 2023. Ce dernier a été effectué pour la seconde fois en ligne, de façon dématérialisée, via le portail Web plaisanciers de Grand Lac.

Suite à ce renouvellement :

- 1 196 plaisanciers ont renouvelé leur inscription contre 1 250 en 2022 ;
- 0 plaisancier a demandé la suppression de son inscription contre 4 en 2022 ;
- 178 plaisanciers n'ont pas répondu au renouvellement contre 216 en 2022. Ils ont donc été radiés de la liste d'attente.

Désormais, le renouvellement des inscriptions en listes d'attente aura lieu tous les ans en fin d'année. Cependant et compte tenu du délai d'attente important, il est prévu en 2024 de ne plus accepter de nouvelles inscriptions.

Comparaison des dates d'inscription initiale entre les zones Sud, Aix-les-Bains et Nord  
(au 31 décembre 2023 après suppression des non renouvelées)

Largeur de l'emplacement	Date inscription zone Sud	Date inscription Aix-les-Bains	Date inscription zone Nord
<b>2,00 mètres</b>	2006 <sup>1</sup>	2017	2013
<b>2,50 mètres</b>	2006	2012	2004
<b>2,80 mètres</b>	2007	2004	2005
<b>3,00 mètres</b>	1999 <sup>2</sup>	2006	2008

Il est à noter que le nombre de demandes sur la zone Sud est proche de celle d'Aix-les-Bains et au vu du nombre de places très différent lié à ces 2 secteurs (722 places annuelles pour la zone Sud et 1 422 pour Aix-les-Bains). Le temps d'attente sur la zone Sud est plus long qu'à Aix-les-Bains (18 ans en moyenne pour la zone Sud contre 14 ans pour Aix-les-Bains).

À titre d'exemple, si l'on souhaitait que les inscrits en liste d'attente n'attendent pas plus de 10 ans avant d'obtenir une place annuelle, il faudrait attribuer 280 places comme suit :

- 2 places en 2 mètres (-1%) ;
- 17 places en 2,30 mètres (6%) ;
- 78 places en 2,50 mètres (28%);
- 109 places en 2,80 mètres (39%)

<sup>1</sup> Le plaisancier inscrit en 2006 (avant le zonage) a un souhait bien précis (place de 2 mètres pour un bateau moteur uniquement sur Charpignat), d'où son inscription ancienne avec une réelle difficulté à le satisfaire. En réalité, l'année de référence est 2015 pour tout autre plaisancier qui souhaite une place en 2 m dans la zone sud

<sup>2</sup> Idem que ci-dessus : le plaisancier inscrit en 1999 (avant le zonage) souhaite une place uniquement au port de Charpignat en 3 mètres. En réalité, l'année de référence est 2003 : pour tout autre plaisancier qui souhaite une place en 3 m dans la zone sud.

- 71 places en 3,00 mètres (25 %);
- 1 place en 3,30 mètres (-1%) ;
- 2 places en 3,50 mètres (-1%).

Cet état des lieux sera à prendre en compte dans la création de futures places de ports.

Sur les 1 365 inscriptions sur les listes d'attente, 95 % résident dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dont 63 % résident en Savoie. Parmi ces 63 %, 66 % sont du territoire de Grand Lac. Cinq inscriptions, soit 0,36 %, proviennent d'un pays étranger (Belgique, Suisse et Singapour uniquement).

Évolution du nombre d'attributions de place via les listes d'attente par année et par port

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Aix-les-Bains</b>	18	20	13	23	29	18	13	15	4	11	9	4	3
<b>Brison Lac</b>	1	2	1	2	0	3	2	0	2	0	3	0	1
<b>Grésine Brison station</b>	4	9	4	2	2	6	6	3	3	4	4	0	1
<b>Bourget-du-Lac</b>	19	6	6	7	4	5	7	7	3	6	1	7	1
<b>4 Chemins</b>	2	1	1	2	1	2	0	2	0	0	0	1	0
<b>Bourdeau</b>	3	3	1	1	2	1	1	2	2	2	1	0	1
<b>Terre Nue</b>	0	1	0	1	0	2	0	0	1	0	0	0	0
<b>Châtillon</b>	3	Gestion communale 2012 à 2018							0	4	0	4	1 ou 2
<b>Conjux</b>	Gestion communale								0	2	4	3	1
<b>Portout</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>42</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>10</b>

L'attribution moyenne annuelle entre 2011 et 2023 est de 29 places, présentant une baisse sensible des attributions depuis 2011 avec cependant un maintien autour d'une vingtaine de places par an et une chute en 2023 avec seulement 10 attributions.

Plus de 80 places par an étaient attribuées avant la mise en place des transferts en 2009.

La difficulté d'attribution de certaines places réside dans le fait d'une arrivée tardive de désistements définitifs, de certaines places utilisées pour le recalibrage des ports ou des difficultés d'accès de certains postes d'amarrage, ce qui explique l'écart entre les places attribuables et les places attribuées

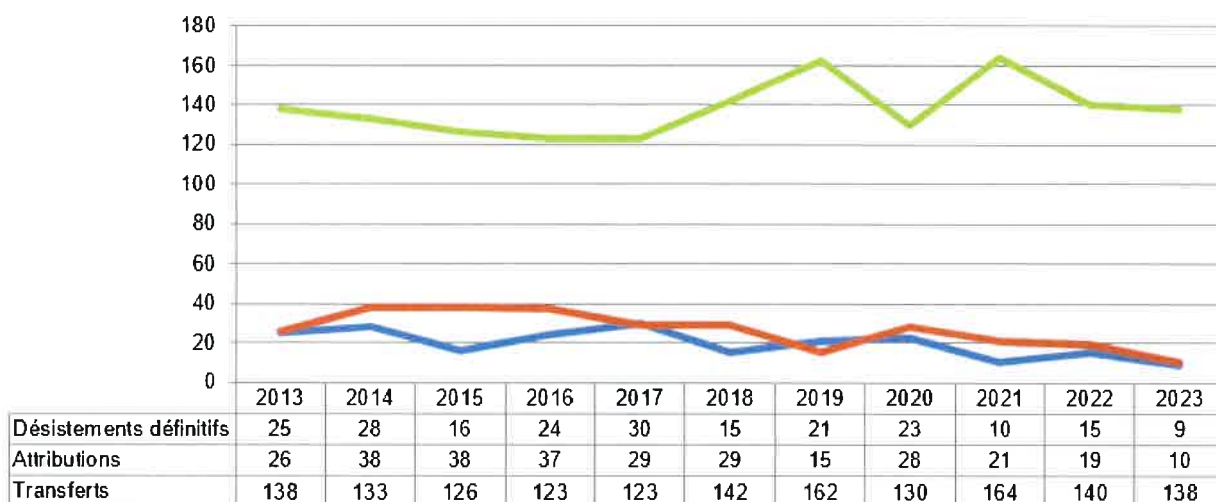
En 2023, 10 places ont été attribuées réparties de la manière suivante :

- **5 attributions sur des emplacements de 2 mètres et barque (50 %)**
- 2 attributions sur des emplacements de 2,30 mètres (20 %) ;
- 3 attributions sur des emplacements de 2,50 mètres (30 %) ;
- 0 attribution sur des emplacements de 2,80 mètres (0 %) ;
- 0 attribution sur des emplacements de 3,00 mètres (0 %).

La majorité des attributions se font sur des petites largeurs (100 % des attributions en catégories 2,00 mètres à 2,50 mètres).

Le fait d'avoir instauré la possibilité d'obtenir une place par le biais du transfert de place avec vente du bateau en 2009 a réduit sensiblement la capacité d'attribution de places à la liste d'attente, cela étant toutefois compensé par le volume des transferts.

### Comparaison des attributions / désistements définitifs / transferts



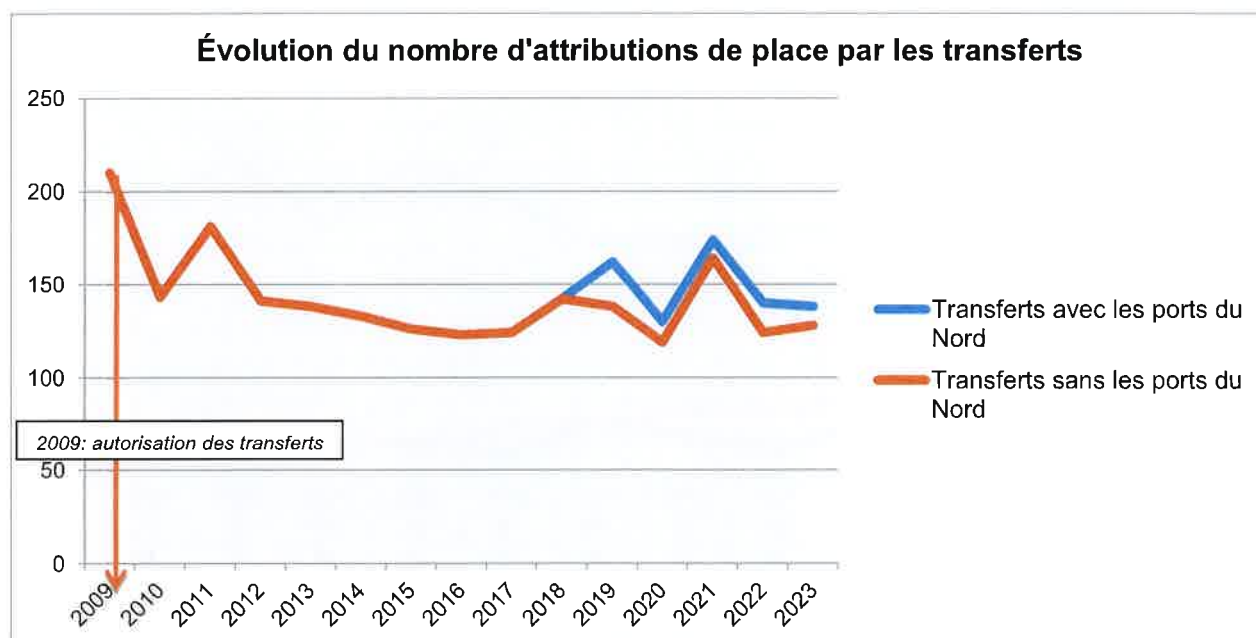
- nombre de transfert
- nombre d'attribution
- nombre de désistement définitif

#### B) Transferts

Évolution du nombre de transferts par année et par zone

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aix-les-Bains	83	88	8	81	81	83	85	73	88	80	86
Brison Lac	3	0	3	3	3	3	2	3	2	5	1
Grésine Brison Station	14	10	10	8	8	10	14	12	3	12	16
Bourget-du- Lac, Bras mort, Charpignat	35	28	23	26	26	30	25	17	35	18	16
4 Chemins	3	5	3	5	5	14	11	14	16	5	9
Bourdeau	0	0	1	0	0	0	0	0	2	2	0
Terre Nue	1	2	0	0	0	0	1	0	1	2	0
Châtillon	Gestion communale 2013 à 2018						6	7	8	6	2
Conjux	Gestion communale						18	4	9	10	8
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>133</b>	<b>126</b>	<b>123</b>	<b>123</b>	<b>142</b>	<b>162</b>	<b>130</b>	<b>164</b>	<b>140</b>	<b>138</b>





Baisse du nombre de transferts en 2023 passant de 138 et 140 en 2022.

En 2023, 138 transferts ont été réalisés répartis de la manière suivante :

- 16 transferts sur des emplacements de barque (12 %) ;
- 9 transferts sur des emplacements de 2,00 mètres (7 %) ;
- 18 transferts sur des emplacements de 2,30 mètres (13 %) ;
- **57 transferts sur des emplacements de 2,50 mètres (41 %) ;**
- 25 transferts sur des emplacements de 2,80 mètres (18 %) ;
- 6 transferts sur des emplacements de 3,00 mètres (4 %) ;
- 5 transferts sur des emplacements de 3,30 mètres (3 %) ;
- 1 transfert sur des emplacements de 3,50 mètres (-1 %) ;
- 1 transfert sur des emplacements de 3,80 mètres (-1 %).

Contrairement aux attributions via les listes d'attente, nous remarquons que les transferts se font avec une majorité des transferts (59 %) dans les catégories 2,50 mètres et 2,80 mètres.

Tableau récapitulatif attributions/transferts/désistements – Au 31 décembre 2023

	Nombre de places <u>annuelles</u> (sans les escales)				Attributions				Transferts				Désistements définitifs	Désistements 1 an
	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord		
Barque	-	-	-	-	0	0	0	1	8	1	7	0	2	2
Barque / 2,00 m	244	165	109	72	1	1	0	2	5	2	1	1	2	3
2,30 m	159	93	41	45	0	0	1	1	11	4	1	2	2	7
2,50 m	616	269	68	118	2	0	1	0	38	9	5	5	3	13
2,80 m	223	163	13	110	0	0	0	0	14	6	3	2	0	7
3,00 m	109	22	0	9	0	0	0	0	5	1	0	0	0	4
3,30 m	46	6	0	5	0	0	0	0	4	1	0	0	0	0
3,50 m	12	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
3,80 m	4	1	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Hors gabarit	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>1 424</b>	<b>722</b>	<b>231</b>	<b>361</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>86</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>36</b>
					10				138					

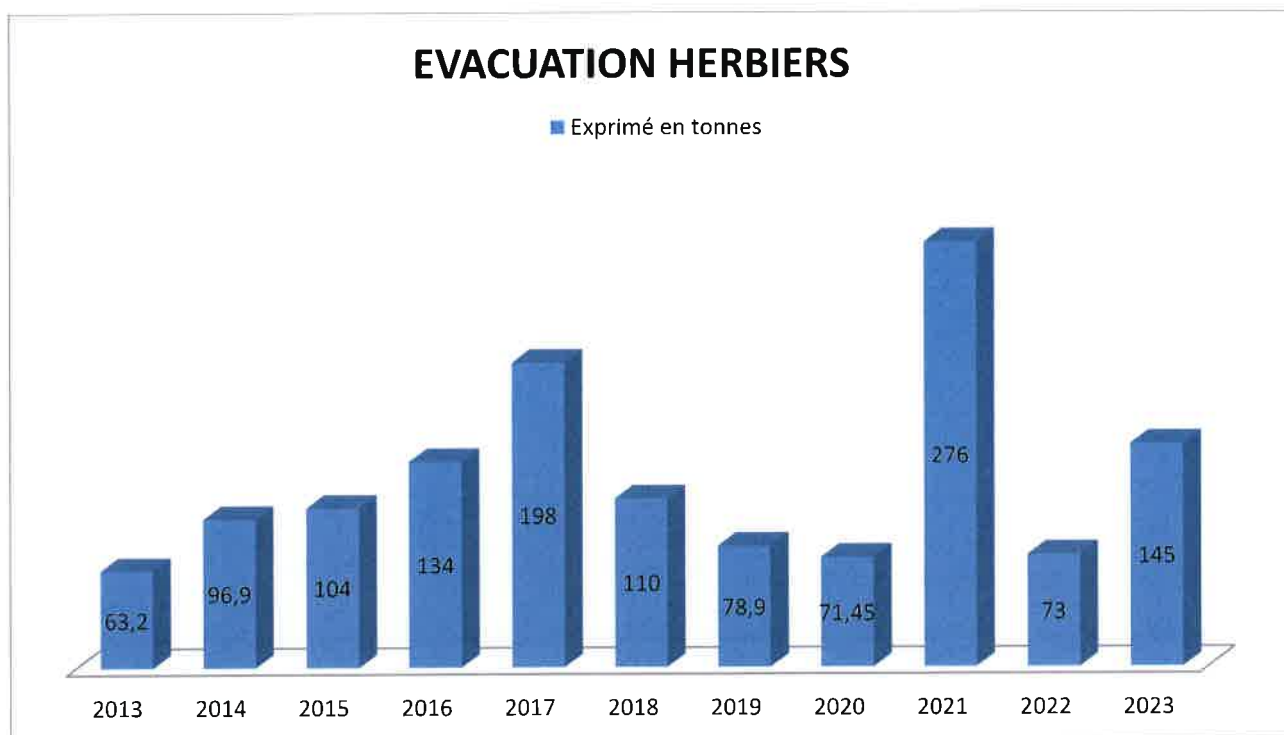
Répartition des attributions/transferts/désistements par zone – Au 31 décembre 2023

	Nombre de places <u>annuelles</u> (sans les escales)				Attributions				Transferts				Désistements définitifs	Désistements 1 an
	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord		
Barque	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	10 %	6	0.5	5	0	22 %	6 %
2,00 m	17 %	23 %	47 %	20 %	10 %	10 %	0 %	20 %	4	2	0.5	0.5	22 %	8 %
2,30 m	11 %	13 %	18 %	12 %	0 %	0 %	10 %	10 %	8	3	0.5	2	22 %	20 %
2,50 m	43 %	37 %	29 %	32 %	20 %	0 %	10 %	0 %	27	6	4	4	34 %	36 %
2,80 m	16 %	22 %	6 %	32 %	0 %	0 %	0 %	0 %	10	4	2	2	0 %	19 %
3,00 m	8 %	3 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4	0.5	0	0	0 %	11 %
3,30 m	3 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3	0.5	0	0	0 %	0 %
3,50 m	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0	0.5	0	0	0 %	0 %
3,80 m	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0.5	0	0	0	0 %	0 %
Hors gabarit	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0	0	0	0	0 %	0 %
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>30%</b>	<b>10%</b>	<b>20%</b>	<b>40%</b>	<b>62.5</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>8.5</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
	100 %				100 %				100 %					

Le nombre de **désistement d'une année** est en **moyenne de 33** avec 36 désistements en 2023, contre 23 en 2022 et 40 désistements pour 2021.

Le nombre de **désistement définitif** est de 10 en 2023 **pour une moyenne de 16** (15 désistements en 2022, 10 en 2021, 23 en 2020, 21 en 2019). Cette baisse du nombre de désistement définitif peut s'expliquer par la hausse des demandes de transfert.

## 4.2. Herbiers 2023



Le tonnage d'herbiers collectés sur la saison 2023 s'établit à 145 tonnes soit une augmentation de 100% par rapport à la saison précédente.

Pour autant, à aucun moment et sur aucun port la navigation n'a été entravée en saison estivale et l'entretien des bassins s'est maintenu globalement à un bon niveau.

Des difficultés ont toutefois été rencontrées au port des 4C et au Bras Mort de la Leysse en raison d'une pousse importante intervenant sur la période de mise en place des plages qui mobilise une bonne partie des effectifs ce qui a décalé nos interventions.

Sur les autres ports, l'anticipation du traitement mécanique a été possible ce qui a permis de diminuer le faucardage des herbiers par les hélices et donc par voie de conséquence les opérations de ramassages fins au radeau ou devant les pontons.

**Le ramassage manuel se porte cette année à 13% des tonnages totaux, 87% sont réalisés exclusivement de manière mécanique.**

La sauvegarde de l'enfance a de nouveau été présente et sur une période de deux mois. Leur intervention est très appréciée et représente une vraie plus-value pour le service car elle permet de traiter dans le détail les emplacements portuaires touchés par les herbiers. (Grand et Petit port, port des 4C et Bras mort de la Leysse pour l'essentiel).

### **4.3. Tarifs 2023**

Le lissage des tarifs portuaires annuels est arrivé à son terme en 2019 pour l'ensemble des ports sauf ceux de Chatillon et Conjux pour lesquels un lissage est prévu jusqu'en 2029.

Pour les tarifs lissés il est proposé d'appliquer une seule et même augmentation de 1,5 %. Pour la plupart des autres tarifs de services portuaires, l'augmentation respecte le seuil d'augmentation maximum fixé à 2 %.

Pour les petits montants, dont pour le pourcentage d'augmentation dépasserait les 2 % souhaités, il est proposé de n'augmenter ces tarifs que tous les deux ans.

Pour les tarifs en cours de lissage (Conjux et Chatillon), les pourcentages d'augmentation sont situés entre 1,5 % et 5,37 % pour Conjux et 1,66 % et 3,96 % pour Chindrieux.

Ces tarifs ont été présentés en conseil d'exploitation des ports le 22 septembre 2022 et ont reçu un avis favorable lors du vote en Conseil communautaire du 13 décembre 2022.

*Tableau des tarifs 2023 en annexe 1*

## **5. Communication**

### **5.1. Partenariat avec les usagers**

Un seul conseil d'exploitation a eu lieu le 29 novembre 2023 relatif au bilan de saison et aux projets 2024.

Le conseil d'exploitation portuaire est l'organe d'information auprès des usagers. Ces rencontres permettent d'apporter les explications nécessaires à la plupart des demandes présentées par les plaisanciers et de diffuser l'information sur l'actualité portuaire.

### **5.2. Lettre des plaisanciers**

Une lettre des plaisanciers a été diffusées en mai 2023 (voir en annexes).

### **5.3. Alertes par SMS**

Le système d'envoi de SMS à nos plaisanciers est une possibilité de communication rapide et efficace. Ce système est apprécié par nos usagers. En 2023, 13 662 SMS ont été envoyés pour les occasions suivantes :

- Régate d'aviron ;
- Alerte météo
- MUSILAC ;
- Pénurie d'eau ;
- Messe au Petit port ;
- Triathlon
- Crues du lac.

En comparaison aux années précédentes, 5 324 SMS avaient été envoyés en 2022 et 11 807 en 2021. L'envoi de SMS en 2023 représente une augmentation de 61 % (forte augmentation en 2021 en raison de la baisse du niveau du lac).

### **5.4. Salon du Nautisme**

Le Salon du Nautisme s'est tenu du 31 mars au 2 avril 2023 et il n'aura pas lieu en 2024 .

## 6. Les moyens financiers

### 6.1. Budget de fonctionnement

#### A) Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Crédits 2021	CA 2021	% CA / B Prévu	Crédits 2022	CA 2022	% CA / B Prévu	Crédits 2023	CA 2023	% CA / B Prévu
011-									
60 ACHATS	96 500,00	75 283,00	78%	91 900,00	86 445,27	94%	99 900,00	87 179,21	87%
61 AUTRES CHARGES	109 730,00	108 231,00	99%	126 615,00	85 187,49	67%	120 075,00	107 230,73	89%
62 SERVICES EXTERIEURS	284 510,00	283 841,00	103%	311 050,00	298 486,92	96%	371 200,00	337 621,56	91%
63 IMPÔTS	914 300,00	903 602,00	99%	649 000,00	327 965,74	51%	959 590,00	934 789,84	97%
sous-TOTAL	1 405 040,00	1 380 957,00	98%	1 178 565,00	798 085,42	68%	1 550 765,00	1 466 821,34	95%
64 PERSONNEL	<b>634 560,00</b>	630 441,00	99%	669 186,00	653 632,84	98%	670 360,00	658 383,63	98%
65 CHARGES DE GESTION	3 700,00	6,00	0%	3 700,00	5,44	0%	3 700,00	3 505,92	95%
66 CHARGES FINANCIERES	6 000,00	5 332,16	89%	4 000,00	3 786,44	95%	3 000,00	2 173,34	72%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	107 779,00	101 079,00	94%	4 000,00	3 667,92	92%	20 300,00	12 229,62	60%
68 DOTATION PROVISOIRE POUR RISQUES				6 000,00	5 882,81	98%	9 000,00	9 000,00	100%
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 157 079,00	2 117 815,16	98%	<b>1 865 451,00</b>	<b>1 465 060,87</b>	79%	<b>2 257 125,00</b>	<b>2 152 113,85</b>	95%



## Rapport annuel 2023 – Service des Ports

	CA 2021	% réalisé / Dép totales	CA 2022	% réalisé / Dép totales	CA 2023	% réalisé / Dép totales
Personnel (64)	630 441,00	29,77%	653 632,84	45%	658 383,63	30,59%
Travaux / Services (60/61/62)	477 355,00	22,54%	470 119,68	32%	532 031,50	24,72%
Impôts (63)	903 602,00	42,67%	327 965,74	22%	934 789,84	43,44%
Finances (66+68)	5 332,16	0,25%	9 669,25	1%	11 173,34	0,52%
Charges de gestion (65)	6,00	0,00%	5,44	0%	3 505,92	0,16%
Charges exceptionnelles (67)	101 079,00	4,77%	3 667,92	0%	12 229,62	0,57%
<b>TOTAL</b>	<b>2 117 815,16</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 465 060,87</b>	<b>100%</b>	<b>2 152 113,85</b>	<b>100,00%</b>

### Remarques sur les variations significatives 2022/2023 :

**Compte 61 :** augmentation due principalement au doublement des frais de recrutement (5 000) et aux dépenses engagées pour maintenir les équipements et auscultation de murs de quai.

**Compte 63 :** à nouveau une facturation cumulée de 2 dernières années des AOT accordées par Grand Lac au service des ports et augmentation également des taxes foncières de +20K€.

**Compte 65 :** augmentation des créances non recouvrables.

**Compte 67 :** annulation de titres auprès d'un professionnel (a modifié le nombre de ses bateaux gardiennés).

**B) Les recettes de fonctionnement**

Recettes	CA 2020	CA 2021	% CA2021 / 2020	CA 2022	% CA2022 / 2021	CA 2023	% CA2023 / 2022
Redevances annuelles	1 789 411,00	1 849 413,76	3,35%	1 889 045,29	2,14%	1 942 781,29	2,84%
Rédition des titres 4C							
Site des Mottets	68 433,93	85 793,32	25,37%	86 763,67	1,13%	94 011,97	8,35%
<b>Sous-total</b>	<b>1 857 844,93</b>	<b>1 935 207,08</b>	<b>4,16%</b>	<b>1 975 808,96</b>	<b>2,10%</b>	<b>2 036 793,26</b>	<b>3,09%</b>
Régie	278 690,00	316 621,00	13,61%	327 244,20	3,36%	357 467,29	9,24%
Embarcadères	3 635,00	7 269,00	99,97%	7 697,67	5,90%	7 937,32	3,11%
<b>Sous-total</b>	<b>2 140 169,93</b>	<b>2 259 097,08</b>	<b>5,56%</b>	<b>2 310 750,83</b>	<b>2,29%</b>	<b>2 402 197,87</b>	<b>3,96%</b>
Opérations diverses 75/76/77/79/013	16 894,00	18 197,97	7,72%	18 388,36	1,05%	35 866,15	95,05%
<b>Total général</b>	<b>2 157 063,93</b>	<b>2 277 295,05</b>	<b>5,57%</b>	<b>2 329 139,19</b>	<b>2,28%</b>	<b>2 438 064,02</b>	<b>4,68%</b>

La comparaison des recettes entre 2023 et 2022 n'amène pas de commentaires particuliers, les augmentations constatées étant en cohérence avec l'augmentation des tarifs.

Le site des Mottets a cependant fortement augmenté cette année par un retour des professionnels au sein de la structure.

La régie des ports voit son chiffre d'affaires évoluer sensiblement de 12%.

Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration de la commercialisation des places d'escales, particulièrement sur les ports d'Aix les Bains. Les escales du mois de mai, souvent impactées par l'organisation de manifestations nautiques n'ont pas été concernées cette année. Les places ont pu être commercialisées ce qui explique pour une large part l'évolution du chiffre d'affaires des escales à Aix les Bains.

Le compte 75 a fortement augmenté par un rattrapage des facturations de loyers par le service foncier sur 2022 et 2023.

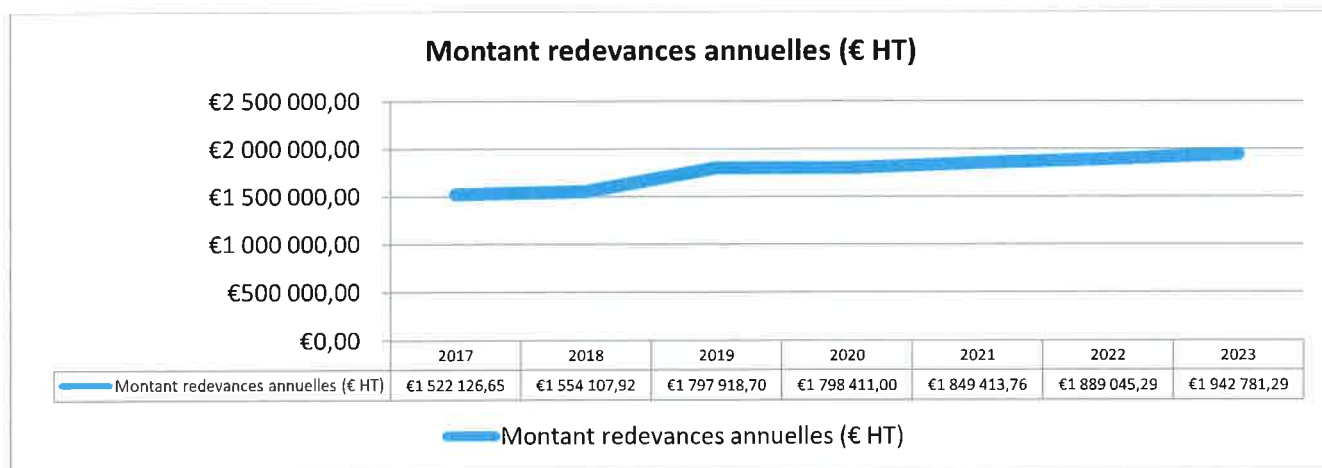
Le ratio des **charges** de fonctionnement (charges hors amortissement mais y compris capital 57 189€ (75 954.18 € en 2020) est de 511 € (461.52€ en 2020) par emplacement. (à flot et à sec).

Le ratio des **produits** de fonctionnement par place (redevance + régie) présente une légère baisse à 742 € pour 749 € en 2021.

## 7. Répartition des recettes portuaires

### 7.1. Redevances annuelles

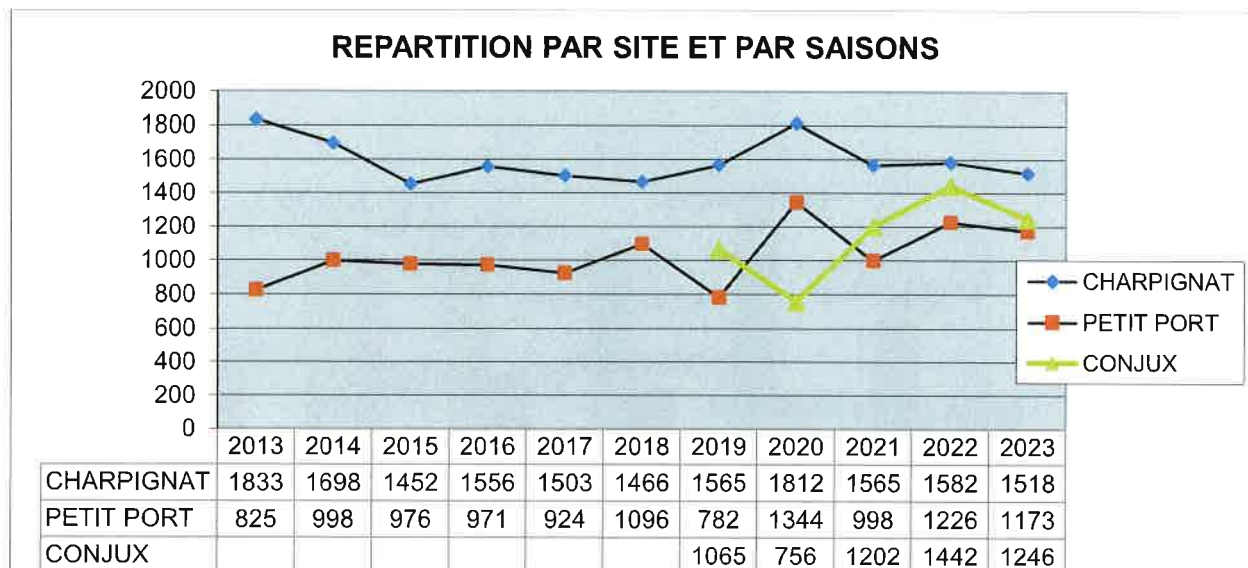
	COMMUNES	PORTS	Montant 2020	Montant 2021	% 2021/2020	Montant 2022	% 2022/2021	Montant 2023	% 2023/2022
217	AIX-LES-BAINS	Grand Port - Petit Port - Mémaid	1 013 429,00	1 039 391,21	2,56%	1 062 999,84	2,27%	1 074 598,35	1,09%
216	BOURGET-DU-LAC	Charpignat - Grèbes - Mirandelles - Mouettes - Bras Mort	314 343,00	308 288,00	-1,93%	326 923,52	6,04%	352 202,61	7,73%
220	BRISON-SAINT-INNOCENT	Grésine - Lac - Station	103 230,00	103 975,27	0,72%	106 694,78	2,62%	109 961,34	3,06%
218	VMERS-DU-LAC	4 Chemins (Grand Lac) 4 Chemins (concess.)	154 310,00	155 629,00	0,85%	156 349,49	0,46%	161 600,84	3,36%
218		Terre Nue	8 445,00	9 408,20	11,41%	7 950,71	-15,49%	8 345,00	4,96%
213	BOURDEAU	Bourdeau	3 617,00	3 706,45	2,47%	3 756,37	1,35%	3 804,18	1,27%
214	CONJUX	Conjux	107 427,00	126 338,10	17,60%	133 449,90	5,63%	137 514,32	3,05%
212	CHINDRIEUX	Châtillon	84 610,00	89 490,40	5,77%	90 920,68	1,60%	94 754,65	4,22%
		<b>TOTAL PLACES A FLOTS</b>	<b>1 789 411,00</b>	<b>1 849 413,76</b>	<b>3,35%</b>	<b>1 889 045,29</b>	<b>2,14%</b>	<b>1 942 781,29</b>	<b>2,84%</b>
	MOTTETS		68 433,93	85 793,32	25,37%	86 763,67	1,13%	94 011,97	8,35%
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 857 844,93</b>	<b>1 935 207,08</b>	<b>4,16%</b>	<b>1 975 808,96</b>	<b>2,10%</b>	<b>2 036 793,26</b>	<b>3,09%</b>



## 7.2. Régie de recettes par catégories

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
GRUTAGE CARENAGE	17 596,58	15 149,00	14 155,20	16 126,40	15 055,52	14 356,67
MISES A L'EAU VIGNETTES PETIT PORT	10 010,00	10 232,50	13 944,00	11 924,00	12 264,00	10 856,67
MISES A L'EAU VIGNETTES CHARPIGNAT	15 900,00	14 027,50	16 956,80	14 063,20	19 140,00	18 046,67
MISES A L'EAU VIGNETTES CONJUX	15 900,00	14 139,00	5 049,00	15 114,40	20 160,00	17 380,00
ESCALES BRISON	10 480,00	12 600,00	12 363,20	13 415,20	13 169,60	14 922,50
ESCALES AIX-LES-BAINS	161 865,83	164 541,00	151 694,40	156 119,20	167 698,40	197 796,67
ESCALES BOURGET / BOURDEAU	34 666,67	27 790,00	27 349,60	30 068,60	31 530,40	38 946,67
ESCALES 4 CHEMINS	5 966,67	5 862,50	4 781,60	2 568,00	6 248,00	6 109,17
ESCALES CONJUX		3 072,50	6 365,00	9 018,40	7 568,00	11 828,33
ESCALES CHINDRIEUX		5 420,40	7 808,00	6 548,00	8 352,80	6 670,83
AUTRES REDEVANCES*	2 233,33	3 974,40	1 869,60	3 380,76	2 217,60	3 677,58
<b>TOTAL</b>	<b>274 619,08</b>	<b>276 808,80</b>	<b>262 336,40</b>	<b>278 346,16</b>	<b>303 404,32</b>	<b>340 591,75</b>

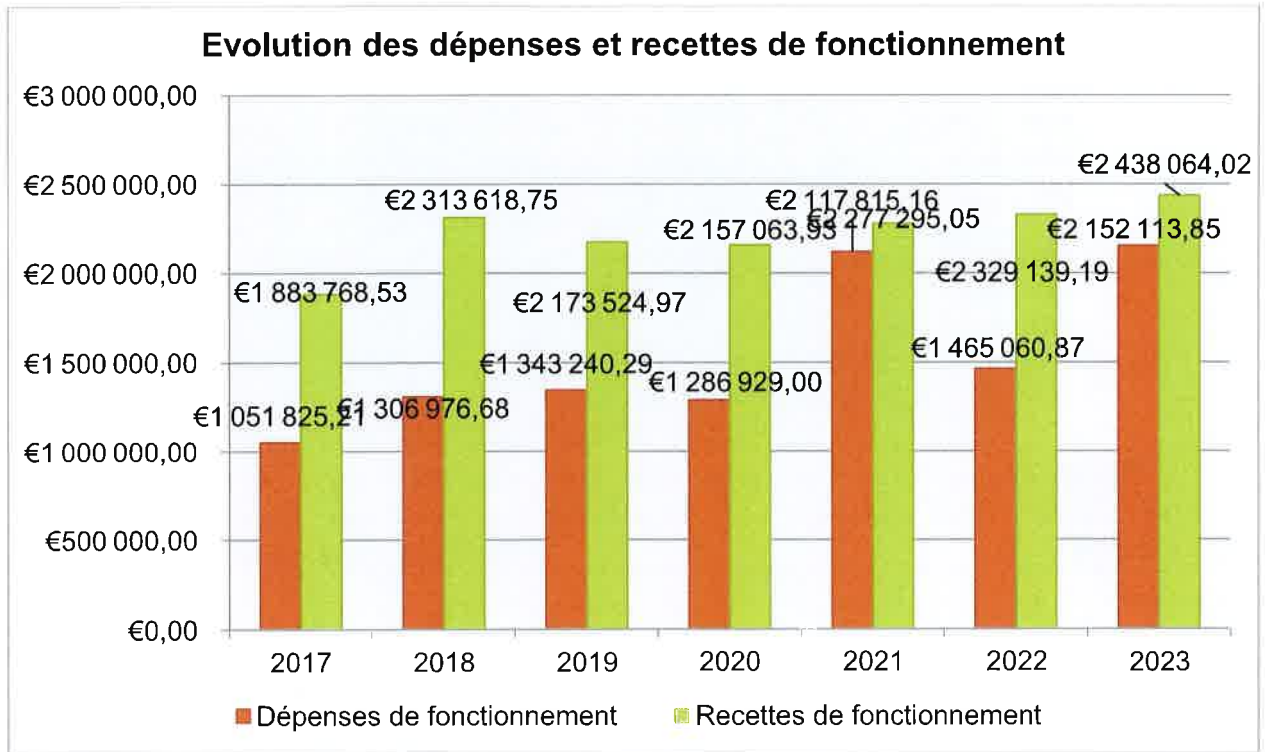
\* Incluent les services portuaires affectés au compte régie



### 7.3. Régies de recettes par secteur

	2020	2021	2022	2023	% recettes
AIX-LES-BAINS	179 793,60	184 169,60	195 017,92	223 010,00	14%
BOURGET / BOURDEAU	44 306,40	44 131,80	50 670,40	56 993,33	12%
BRISON	12 363,20	13 415,20	13 169,60	14 922,50	13%
CONJUX	11 414,00	24 132,80	27 728,00	29 208,33	5%
CHINDRIEUX	7 808,00	6 548,00	8 352,80	6 670,83	-20%
4 CHEMINS	4 781,60	2 568,00	6 248,00	6 109,17	-2%
Autres REDEVANCES	1 869,60	3 380,76	2 217,60	3 677,58	66%
<b>TOTAL</b>	<b>262 336,40</b>	<b>278 346,16</b>	<b>303 404,32</b>	<b>340 591,74</b>	<b>12%</b>





Comme le fait apparaitre le graphe ci-dessus, le budget des ports est un budget excédentaire. Les gros projets d'aménagement tels que le futur réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec peuvent être envisagés avec sérénité, sans impact majeur sur la politique tarifaire conduite depuis des années au service des ports et limitée à 1,5% d'augmentation.

## 8. Le budget d'investissement

### 8.1. Répartition des dépenses d'investissement par port

	TX						réalisation
	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	
100							
110	32 300,00	-	375 074,00	39 502,64	350 000,00	7 738,28	2%
106							
107							
101							
109	250 600,00	81 008,00	90 762,46	38 990,00	125 819,29	56 960,74	45%
109.1							
102	199 040,00	80 054,27	197 943,50	31 285,85	183 000,00	131 616,66	72%
104	223 650,00	7 797,97	321 381,25	7 334,02	350 000,00	35 906,25	10%
	501 577,61	211 284,78	114 985,42	55 721,84	62 708,59	34 571,96	55%
					27 000,00	-	0%
112	15 525,00	-	10 000,00		10 000,00	-	0%
113							
114							
	62 221,07	8 302,55					
<b>Total opérations d'équipement</b>	<b>1 284 913,68</b>	<b>388 447,57</b>	<b>1 110 146,63</b>	<b>172 834,35</b>	<b>1 108 527,88</b>	<b>266 793,89</b>	<b>24%</b>

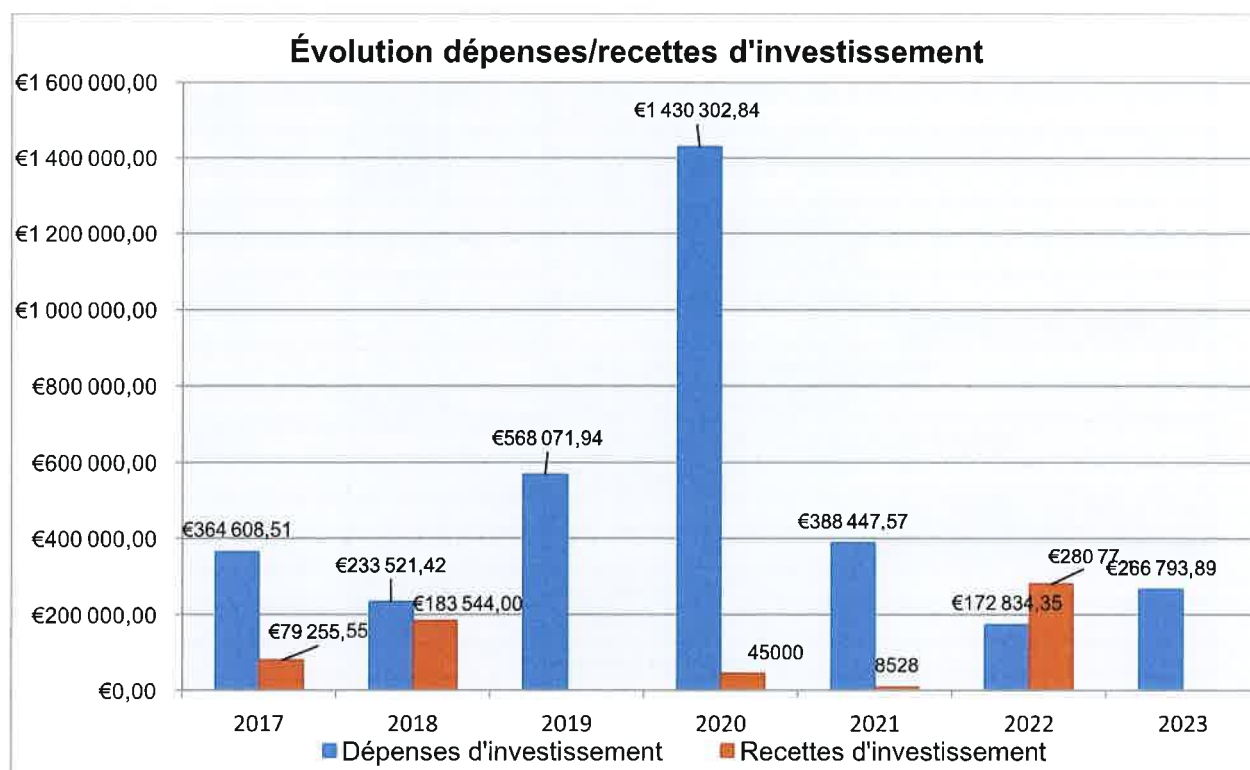
Les dépenses d'investissement réalisées sont inférieures au BP, dues essentiellement :

- au décalage dans le temps du démarrage des études du port des 4 C en décembre 2023 ;
- au décalage des travaux du Bras mort ;
- au retard de livraison du bateau électrique ;
- du report du ponton d'attente de Chindrieux ;
- au report des travaux sur les chenaux.

## 8.2. Budgets d'investissement 2021 – 2023

	CA 2021	CA 2022	CA 2023
<b>DEPENSES</b>			
<b>100 - PORT DE CHARPIGNAT</b>			
<b>101 - PORT DE BRISON</b>			
<b>102 - DIVERS</b>			
Etude signalétique	4 840,00		
travaux signalétique	35 335,00		
réfections de digues	30 820,00		
réfection ponton	3 532,27	1 578,28	20 066,21
désherbeur thermique	2 509,57		
dépollueur	3 018,00		
mise en sécurité des ports		7 156,12	6 140,00
Banque accueil capitainerie			2 676,07
acquisition de bateau électrique		22 551,45	102 734,38
<b>104 - PORT DE 4 CHEMINS</b>			
réaménagement des espaces verts			
installation de ponton MAE	7 797,67		
lancement étude réaménagement du port		7 334,02	
AMO Port des 4C			35 906,25
<b>107 - PORT DE TERRE NUE</b>			
<b>109 - PORT D'AIX-LES-BAINS</b>			
station avitaillement	53 061,53		6 403,50
ponton et platelage	20 714,50		29 601,44
Installation balisage			6 510,00
Mise en place zone de dépotage carburant			14 445,80
conformité	5 210,08		
divers	2 022,28		
mur de quai Grand Port		38 990,00	
<b>110 - PORT DU BOURGET</b>			
ponton et passerelle		39 502,64	
Etude de réaménagement du Bras Mort de la Laysse			7 738,28
<b>112- SITE DES MOTTETS</b>			
etude de marché port à sec			
équipements			
Etude de faisabilité port à sec			
<b>113-PORT DU TILLET</b>			
<b>PORT DE CONJUX</b>			
dont travaux	165 468,50	48 008,24	30 283,09
MOE	15 304,32	6 048,00	
Etudes diverses	8 061,30	1 665,60	
autres travaux	5 552,00		
Divers	16 898,00		4 288,87
<b>EMBARCADERE</b>			
travaux	8 302,55		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>388 447,57</b>	<b>172 834,35</b>	<b>266 793,89</b>
<b>RECETTES</b>			
Embarcadère(Région)		67 563,00	

station avitaillement -Agence de l'eau	8 528,00		
Conjux (Région)		213 214,00	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 528,00</b>	<b>280 777,00</b>	<b>0,00</b>





## 9. Les perspectives 2024

Les études pour le port des 4 Chemins et le port à sec aux Mottets se poursuivront en 2024 avec la désignation de la maîtrise d'œuvre et l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui auront à élaborer dans le premier semestre des études préliminaires. Le scénario qui sera retenu servira de base à l'avant-projet qui se poursuivra dans le second semestre.

La mise en œuvre d'un quai au Bras mort permettra de reprendre les berges actuellement non stabilisées, les travaux seront engagés en fin de saison estivale.

Le développement du service poursuivra son orientation tournée vers la transition énergétique avec l'élaboration d'une stratégie d'accueil pour les bateaux électriques et un travail sera réalisé sur la motorisation des bateaux du service.

Enfin les chantiers pluriannuels de réfection et de sécurisation des pontons se poursuivront : changement de linéaire de platelage, ajout d'échelles de sécurité, modernisation des installations électriques.

Au niveau du personnel, l'adjoint du service sera nommé au poste de responsable à la suite du départ à la retraite de Madame NORMAND ce qui nécessitera le recrutement d'un responsable d'exploitation. Le service verra également l'arrivée d'un nouveau chef d'équipe.

## 10. Annexes

### 10.1. Annexe 1 – Les tarifs annuels 2023

Niveau d'équipement	Ports	2021	2022	% 2023/2022	2023
<b>Amarrage à l'année - Barque*</b>					
Barque	Vieux Port de Conjux	167 €	170 €	1,18%	172 €
Barque	Bourdeau / Leysse	209 €	212 €	1,50%	215 €
Barque	Port de Conjux	226 €	230 €	1,74%	234 €
Barque	Port de Chindrieux	226 €	230 €	1,50%	234 €
Barque	Autres ports	230 €	233 €	1,50%	237 €
Barque	Port des 4 Chemins	293 €	297 €	1,50%	302 €
<b>Amarrage à l'année - 2,00 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	264 €	267 €	1,50%	271 €
Quai non équipé	Port de Conjux	380 €	395 €	4,00%	411 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	441 €	450 €	2,05%	459 €
Quai non équipé	Autres ports	461 €	468 €	1,50%	475 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	450 €	467 €	3,68%	484 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	524 €	533 €	1,72%	542 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	533 €	541 €	1,50%	549 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	521 €	542 €	3,91%	563 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	604 €	617 €	2,09%	630 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	633 €	642 €	1,50%	652 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	685 €	695 €	1,50%	706 €
<b>Amarrage à l'année - 2,30 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	316 €	321 €	1,50%	326 €
Quai non équipé	Port de Conjux	424 €	445 €	5,00%	467 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	541 €	551 €	1,69%	560 €
Quai non équipé	Autres ports	553 €	561 €	1,50%	570 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	472 €	497 €	5,30%	523 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	606 €	618 €	2,02%	631 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	633 €	642 €	1,50%	652 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	571 €	602 €	5,40%	634 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	735 €	749 €	2,05%	764 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	759 €	771 €	1,43%	782 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	822 €	834 €	1,50%	847 €
<b>Amarrage à l'année - 2,50 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	395 €	401 €	1,50%	407 €
Quai non équipé	Port de Conjux	597 €	617 €	3,40%	638 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	681 €	692 €	1,72%	704 €
Quai non équipé	Autres ports	692 €	703 €	1,50%	714 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	661 €	690 €	4,41%	721 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	790 €	807 €	2,11%	824 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	829 €	841 €	1,50%	854 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	803 €	832 €	3,62%	862 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	911 €	929 €	2,01%	948 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	948 €	963 €	1,50%	977 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 028 €	1 043 €	1,50%	1 059 €

<b>Amarrage à l'année - 2,80 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	520 €	527 €	1,50%	535 €
Quai non équipé	Port de Conjux	635 €	666 €	4,95%	699 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	820 €	837 €	1,65%	850 €
Quai non équipé	Autres ports	830 €	843 €	1,50%	856 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	699 €	745 €	6,55%	794 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	851 €	884 €	3,96%	919 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	1 031 €	1 047 €	1,50%	1 063 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 045 €	1 072 €	2,59%	1 100 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux - 2 <sup>ème</sup> lissage	845 €	890 €	5,37%	938 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	1 103 €	1 124 €	1,86%	1 145 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 139 €	1 156 €	1,50%	1 173 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 233 €	1 251 €	1,50%	1 270 €
<b>Amarrage à l'année - 3,00 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	612 €	621 €	1,50%	630 €
Quai non équipé	Autres ports	955 €	969 €	1,50%	984 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 139 €	1 156 €	1,50%	1 173 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 086 €	1 128 €	3,90%	1 172 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux - 2 <sup>ème</sup> lissage	873 €	932 €	6,72%	995 €
Ponton équipé (eau, électricité)	chindrieux	1 247 €	1 274 €	2,12%	1 301 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 309 €	1 329 €	1,50%	1 349 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 418 €	1 439 €	1,50%	1 461 €
<b>Amarrage à l'année - 3,30 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	627 €	637 €	1,50%	647 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	1 146 €	1 180 €	2,54%	1 210 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 255 €	1 274 €	1,50%	1 293 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 128 €	1 187 €	5,23%	1 249 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	1 382 €	1 418 €	2,59%	1 455 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 506 €	1 528 €	1,50%	1 551 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 631 €	1 656 €	1,50%	1 681 €
<b>Amarrage à l'année - 3,50 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	722 €	732 €	1,50%	743 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 443 €	1 465 €	1,50%	1 487 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 707 €	1 732 €	1,50%	1 758 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 876 €	1 904 €	1,50%	1 933 €
<b>Amarrage à l'année - 3,80 mètres</b>					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	829 €	842 €	1,50%	855 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 659 €	1 684 €	1,50%	1 709 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 200 €	1 297 €	8,17%	1 403 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 991 €	2 021 €	1,49%	2 051 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	2 157 €	2 190 €	1,50%	2 223 €



## 10.2. Annexe 2 – Les tarifs escales 2023

Catégorie	Mensuel							
	Basse saison (septembre à avril)				Haute saison (mai à août)			
	2021	2022	% 2023/2022	2023	2021	2022	% 2023/2022	2023
Emplacement barque	25 €	26 €	0,00%	26 €	155 €	157 €	1,27%	159 €
Emplacement 2,00 mètres	47 €	48 €	0,00%	48 €	238 €	241 €	1,24%	244 €
Emplacement 2,30 mètres	61 €	62 €	1,61%	63 €	277 €	281 €	1,42%	285 €
Emplacement 2,50 mètres	77 €	78 €	1,28%	79 €	309 €	313 €	1,28%	317 €
Emplacement 2,80 mètres	85 €	86 €	1,16%	87 €	363 €	368 €	1,36%	373 €
Emplacement 3,00 mètres	101 €	103 €	0,97%	104 €	388 €	393 €	1,27%	398 €
Emplacement 3,30 mètres	115 €	117 €	0,85%	118 €	434 €	440 €	1,36%	446 €
Emplacement 3,50 mètres	127 €	129 €	1,55%	131 €	464 €	470 €	1,49%	477 €
Emplacement 3,80 mètres	150 €	153 €	1,31%	155 €	548 €	558 €	1,43%	566 €
Mise à l'eau offerte								
Catégorie	Journalier							
	Basse saison (septembre à avril)				Haute saison (mai à août)			
	2021	2022	% 2023/2022	2023	2021	2022	% 2023/2022	2023
Emplacement barque	8 €	9 €	0,00%	9 €	9 €	10 €	0,00%	10 €
Emplacement 2,00 mètres	11 €	12 €	0,00%	12 €	13 €	14 €	0,00%	14 €
Emplacement 2,30 mètres	12 €	13 €	0,00%	13 €	13 €	14 €	0,00%	14 €
Emplacement 2,50 mètres	12 €	13 €	0,00%	13 €	14 €	15 €	0,00%	15 €
Emplacement 2,80 mètres	13 €	14 €	0,00%	14 €	17 €	17 €	5,88%	18 €
Emplacement 3,00 mètres	14 €	15 €	0,00%	15 €	18 €	18 €	5,56%	19 €
Emplacement 3,30 mètres	15 €	16 €	0,00%	16 €	21 €	21 €	4,76%	22 €
Emplacement 3,50 mètres	17 €	17 €	5,88%	18 €	22 €	22 €	4,55%	23 €
Emplacement 3,80 mètres	22 €	22 €	4,55%	23 €	25 €	25 €	4,00%	26 €
Mise à l'eau payante (15 €)								

## 10.3. Annexe 3 – Autres tarifs 2023

Désignation	2021	2022	% 2023/2022	2023
<b>Mise à l'eau</b>				
La journée (uniquement en haute saison de mai à août)	14 €	15 €	0,00%	15 €
Forfait saison	99 €	100 €	1,00%	101 €
<b>Grutages</b>				
Jusqu'à 4 tonnes	48 €	49 €	0,00%	49 €
Supérieur à 4 tonnes	108 €	110 €	0,91%	111 €
<b>Plan incliné de Mémard</b>				
Mise ou sortie de l'eau (forfait 2 heures - 2 agents)	144 €	146 €	1,37%	148 €
Mise ou sortie de l'eau (heure supplémentaire)	40 €	41 €	0,00%	41 €
Occupation du plan incliné (par jour)	35 €	36 €	0,00%	36 €
<b>Aire de carénage - Utilisation de ber</b>				
Forfait 3 jours	32 €	33 €	0,00%	33 €
Journée supplémentaire	20 €	21 €	0,00%	21 €
<b>Assistance portuaire (pendant les heures ouvrables)</b>				
Heure d'un agent qualifié (toute heure commencée est due)	37 €	38 €	0,00%	38 €
Heure pilote bateau (toute heure commencée est due)	55 €	56 €	0,00%	56 €
Mise à disposition du bateau ou de la barge de service (tarif à l'heure)	207 €	211 €	1,42%	214 €
Mise à disposition du radeau du service (tarif à l'heure)	122 €	124 €	0,81%	125 €
Fourniture de produit dispersant	20 €	21 €	0,00%	21 €
Forfait de déplacement de bateaux	150 €	153 €	1,31%	155 €
<b>Autres tarifs</b>				
Télécommandes et badges d'accès	61 €	62 €	0,00%	62 €
Remplacement de clef (ou non restitution)	12 €	13 €	0,00%	13 €
Caution pour jeton douche capitainerie	1 €	1 €	0,00%	1 €
Jeton pour charriot de transport	4 €	4 €	0,00%	4 €

## 10.4. Annexe 4 – Tarifs hangars des Mottets 2023

Désignation	2021	2022	% 2023/2022	2023	
<b>Gardiennage annuel du bateau et/ou remorque</b>					
Forfait annuel (comprend stockage avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m <sup>2</sup>	48,10 €	49,00 €	1,43%	49,70 €
Forfait annuel (comprend stockage sur mezzanine bois avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m <sup>2</sup>	32,00 €	32,60 €	1,53%	33,10 €
<b>Gardiennage mensuel du bateau et/ou remorque</b>					
Forfait mensuel (comprend stockage avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m <sup>2</sup>	6,90 €	7,00 €	1,43%	7,10 €
<b>Sortie ou entrée dans les hangars</b>					
Forfait pour une sortie ou une entrée supplémentaire dans les hangars	Unité	28,90 €	29,40 €	1,53%	29,85 €
<b>Mise à l'eau ou sortie d'eau - Port des 4 Chemins</b>					
Forfait pour une sortie ou une mise à l'eau au port des 4 Chemins	Unité	28,90 €	29,40 €	1,53%	29,85 €
<b>Occupation des terre-pleins extérieurs</b>					
Forfait annuel pour occupation des terre-pleins extérieurs	m <sup>2</sup>	22,70 €	23,10 €	1,52%	23,45 €
<b>Aire de carénage pour professionnels</b>					
Forfait 3 jours	Unité	39,00 €	39,70 €	1,51%	40,30 €
La journée supplémentaire	Unité	22,10 €	22,50 €	1,56%	22,85 €



## 10.5. Annexe 5 – Lettre des plaisanciers

# LA LETTRE DES PLAISANCIERS

MARS 2023



## NOUVEAUTÉS 2023

Le lac du Bourget constitue un atout majeur de l'attraction touristique de notre région et le développement croissant de l'activité nautique nous le confirme saison après saison. Le nombre d'inscriptions en listes d'attente pour des places annuelles ou des places d'escale confirme également l'engouement des plaisanciers pour la navigation. Comme de multiples ports, nous sommes malheureusement contraints, chaque année, de ne pas pouvoir donner satisfaction à ces demandes d'emplacements pour de nombreuses personnes.

Pour améliorer cette situation et répondre au mieux à ces sollicitations, le service des Ports propose cette année d'accueillir dans les hangars des Mottets au Viviers du Lao les bateaux des plaisanciers qui ne pourront pas ou ne souhaiteront pas naviguer cet été en juillet et /ou août.

Le stockage dans les hangars sera gratuit. Seule la manutention restera payante avec un coût estimé, selon les bateaux, entre 30 et 60 €.

Le plaisancier intéressé par cette démarche verra une minoration de 20 % appliquée sur sa redevance. Toutes les catégories de bateaux sont concernées par cette proposition hormis celles des barques et des largeurs de 2 mètres pour lesquelles il n'y a que peu d'attente. Les places ainsi libérées pourront être proposées à des plaisanciers en escale.



▶ Pour vous inscrire, la procédure est simple. Il suffit d'une demande par mail à la capitainerie ([capitainerieaix@grand-lao.fr](mailto:capitainerieaix@grand-lao.fr)) pour que votre bateau soit hébergé dans les hangars (dans la mesure des places disponibles).

## LES LISTES D'ATTENTE

Afin de travailler sur des listes d'attente « dynamique », une plateforme d'inscription en ligne est accessible depuis 2020. Elle permet aux plaisanciers de renouveler leur inscription de leur propre initiative. Cette procédure permet de ne garder que des plaisanciers réellement intéressés par une place de port et facilite ainsi leur attribution.

En 2022, 533 personnes sont sorties des listes d'attente (contre 216 en 2023). De nombreux plaisanciers ont ainsi pu constater leur progression dans leur liste d'attente.

Chaque année, en août et en novembre, le service des Ports rappelle par mail aux plaisanciers de renouveler leur inscription et la liste d'attente définitive est remise à jour chaque année au 1<sup>er</sup> janvier.



## VACANCE DE PLACE

Toujours dans la même optique de favoriser l'arrivée de nouveaux plaisanciers, la vacance de place admise jusqu'alors pour un an, est autorisée dorénavant pour deux années consécutives.

**RAPPEL** : Les plaisanciers qui libèrent leur place en juillet et/ou août bénéficient d'une remise de 20% sur leur redevance annuelle

## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE SÉCURITÉ

### 1. CANAL DE SAVIERES

Ce site naturel est très fréquenté en été que ce soit par les bateaux ou par les kayak, paddle ou autre engin de navigation

Afin de sécuriser la prochaine saison estivale 2023, nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 6 km/h et que la priorité est laissée aux bateaux à passager.

**Information** : Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022 la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est devenue gestionnaire de ce secteur à la place de la DDT.

### 2. NAGEURS EN EAU LIBRE



**Sur le lac, soyez visible : bouée suiveuse et bonnet de couleurs vives**  
Nagez de préférence dans une bande de 100 m à compter de la rive, pour éviter au maximum les embarcations du lac.

**Rappel** : Tous les avis à batellerie concernant la navigation ou les manifestations sont en ligne sur le site de Grand Lac à l'adresse suivante [www.grand-lac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/ports/naviguer-services-et-reglementation](http://www.grand-lac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/ports/naviguer-services-et-reglementation)

## RÉNOVATION DU PIQUETAGE DES ROSELIÈRES

Pour protéger les roselières du lac, le Conservatoire des espaces naturels de Savoie (CENS) gestionnaire du Conservatoire du littoral, renouvelle et conforte l'ensemble des piquetages bois existants. Seul le port des 4 Chemins est concerné avec le renouvellement des pieux tout le long du chenal d'accès (travaux en mars 2023)



## RECRUTEMENT

### LE SERVICE DES PORTS RECRUTE !

- 8 saisonniers pour les ports de mai à août (6 pour les mises à l'eau et 2 pour l'équipe technique)
- 5 saisonniers pour les plages de juin à août (4 pour l'accueil des plages payantes et 1 saisonnier polyvalent)

## UN LABEL NIVEAU 4 POUR GRAND LAC

Grand Lac a obtenu une 4<sup>ème</sup> étoile pour sa station nautique. Cette distinction est la reconnaissance du travail des acteurs du Lac du Bourget pour animer toutes les formes d'un nautisme raisonné.



## SALON DU NAUTISME

Par ailleurs, le salon du nautisme aura lieu du 31 mars au 02 avril 2023 à Aix-les-Bains. Plus d'informations sur [www.salon.plaisaix.com](http://www.salon.plaisaix.com). Venez nombreux !



# RAPPORT CCSPL 2024 – Année 2023

Pôle Attractivité raisonnée du territoire  
Service Equipements sportifs et de loisirs

18 juin 2024

Dans un souci de cohérence, le service dispose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 de la gestion de l'ensemble des équipements sportifs de Grand Lac. Aqualac, les gymnases de Marlioz (G1, G2, G3 et G4), le gymnase de Garibaldi ainsi que le celui d'Entrelacs. Cette évolution a nécessité une réorganisation complète au sein du service.

Il assure essentiellement l'accueil des différents publics, l'entretien et le bon fonctionnement des équipements sportifs de Grand Lac, ainsi que la gestion de chantiers de construction et d'aménagement.

Le service est en lien permanent avec les associations sportives, les scolaires, les centres de loisirs et le public.

## AQUALAC

**Le centre aquatique Aqualac propose tout au long de l'année des activités sportives (enseignement et perfectionnement) et ludiques destinées aux habitants du territoire, et agglomérations voisines, aux touristes, aux clubs sportifs, aux centres de loisirs et aux scolaires.**

**En été, outre les habitants de Grand Lac, les usagers viennent essentiellement de Grenoble et de Lyon. En période hivernale, Anneciens et Chambériens aiment venir profiter du bassin nordique de 50 m, à l'air libre, mais accessible depuis l'intérieur du bâtiment.**

**35 agents sont employés à l'année, cet effectif étant doublé en saison estivale.**

Globalement, **le budget de fonctionnement** est de 3.2M€ (dont 700 k€ de fluides et 2 millions de masse salariale) et de 450 K€ pour **l'investissement**.

## TEMPS FORTS

### JANVIER à MAI

Dans le cadre du plan de sobriété : fermeture du bassin Olympique du 8 novembre 2022 au 12 mai 2023 :

- Réfection des goulottes
- Vidange annuelle
- Mise en place de nouveaux plots

→ Economie réalisée : **-63% de gaz** et **-37% d'électricité** soit environ **272 k€ d'économie**.

→ Fréquentation en baisse due à la fermeture du bassin nordique.

→ **Réouverture du bassin le samedi 13 mai 2023** avec un accueil café pour le public. Présence des élus.

### JUIN à AOUT

Une saison caniculaire avec de grosses fréquentations équivalentes à la saison précédentes.

### DECEMBRE

Dans le cadre du plan de sobriété adopté par les élus de Grand Lac le 25 octobre 2022, il a été décidé d'installer une couverture thermique sur le bassin olympique afin de réduire les consommations et maintenir une ouverture pérenne du bassin extérieur.

# RAPPORT CCSPL 2024 – Année 2023

Pôle Attractivité raisonnée du territoire  
Service Equipements sportifs et de loisirs

18 juin 2024

## **CHIFFRES CLES**

↘ **234 000 visiteurs** accueillis à Aqualac (légère baisse due à la fermeture du bassin nordique de janvier à mai)

↗ **19 360 clients à l'Aquapark** (record de fréquentation)

↘ **1,026 M€ de recettes** (baisse due à la fermeture du bassin nordique de janvier à mai)

**75 %** des besoins de chauffage des bassins assurés par la pompe à chaleur et le système degré bleu Hippocampe d'ONSEN.

## **GYMNASES (G1 /G2 / G3 / G4 – MARLIOZ / GARIBALDI / ENTRELACS)**

Le service a affiché en 2023 un budget de fonctionnement de 640 K€, et de 480k€ en investissement.

Il compte au total 2 agents d'exploitation à temps plein sur les 5 gymnases d'Aix-les-Bains et 1 agent d'exploitation à temps partiel sur le gymnase d'Entrelacs mis à disposition par la commune. Les agents techniques présents sur Aqualac, interviennent également sur l'ensemble des gymnases.

## **TEMPS FORTS**

### **JANVIER À MAI**

Plan de sobriété : température de 14°C dans les installations.

### **MAI**

Changement des radiants à gaz G3

### **JUILLET**

Peintures murs G1/G2

Mur d'escalade du G4 – Nettoyage changement des prises, des dégaines et remplacement des cordes.

### **AOÛT**

Installation de déstratificateurs d'air à Entrelacs

### **OCTOBRE**

Peintures murs Entrelacs

Mise en place d'un cadre de maintien des tapis pour le dojo du G4

### **NOVEMBRE**

Parquet + peintures sol G3, peinture des espaces de circulations

### **DECEMBRE**

Début des travaux du sol du G1

## **CHIFFRES CLES**

Mesure du plan de sobriété : **-34% de consommation de gaz soit -53k€.**



# CTLB

GROUPE RATP



# RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE ANNEE 2023

# SOMMAIRE

<b>1. La présentation du service délégué.....</b>	<b>4</b>
1.1. L'entreprise délégataire, le périmètre d'activité.....	5
<b>1. La présentation du service délégué.....</b>	<b>5</b>
1.2. L'entreprise délégataire, le périmètre d'activité.....	5
1.2. Caractéristiques du contrat : Les avenants au contrat.....	9
1.2.1. Avenant n°1 : Modification du périmètre du contrat et modifications des investissements à la charge de l'autorité délégante et de l'exploitant. ....	9
1.2.2. Avenant n 2 : Modification du périmètre du contrat et modifications des investissements à la charge de l'autorité délégante et de l'exploitant .....	10
<b>2. Les chiffres clés de l'activité 2023.....</b>	<b>12</b>
<b>3. Présentation du réseau Ondéa.....</b>	<b>13</b>
3.1. L'offre de transport en lignes régulières .....	13
3.1.1. Présentation du réseau et de ses points d'intérêt .....	13
3.1.2. Caractéristiques des lignes .....	14
3.1.3. L'offre kilométrique, les recettes de trafic et le nombre de voyages .....	17
<b>4. Les recettes de trafic et la fréquentation.....</b>	<b>18</b>
4.1. La sous-traitance d'activité régulière .....	20
4.2. Le transport à la demande .....	21
4.2.1. MOBEA - TPMR .....	22
4.2.2. Les chiffres clés : .....	23
<b>5. Les moyens d'exploitation.....</b>	<b>29</b>
5.1. Le parc de véhicules .....	29
5.1.1. Les contrôles techniques .....	31
5.2. Les consommations du parc d'autobus .....	32
5.3. Les travaux de maintenance du parc d'autobus .....	34
5.4. Les pannes en lignes .....	36
5.5. Les accidents en ligne .....	36
5.6. L'organigramme de la Compagnie de Transport du Lac du Bourget .....	37
Evolution des emplois par catégorie professionnelle .....	40
Mouvements du personnel .....	40
<b>6. Les événements significatifs .....</b>	<b>43</b>
6.1. Perturbations sur le réseau .....	43
6.2. Nombre de jours de grèves .....	53

6.3. Indicateurs relatifs aux accidents du travail, au taux d'absentéisme .....	53
<b>7.Présentation des modifications de services .....</b>	<b>54</b>
7.1. Les principales perturbations sur le réseau Ondéa .....	54
7.2. Système d'alerte SMS : Notify .....	56
7.3. Le mobilier urbain.....	56
<b>8.La politique tarifaire et commerciale .....</b>	<b>59</b>
8.1. La gamme tarifaire.....	59
8.2. Les avantages pour les abonnés annuels .....	59
Les avantages mobilités :.....	60
8.3. Présentation visuelle de la gamme tarifaire .....	60
8.4. La Billettique Actoll – Renouvellement du système via MATAWAN .....	61
<b>9.Le site internet : <a href="http://www.ondeagrandlac.fr">www.ondeagrandlac.fr</a>.....</b>	<b>63</b>
<b>10.Le contrôle/Fraude .....</b>	<b>65</b>
<b>11.Bilan mensuel des réclamations.....</b>	<b>66</b>
<b>12.La qualité de service .....</b>	<b>71</b>



---

## Le mot du Directeur

**A**rrivée en novembre 2023 au sein de l'entreprise CTLB, j'ai très vite constaté une entreprise avec des salariés, des techniciens ainsi que des élus mobilisés pour un territoire où la mobilité est un enjeu clé.

Comme le montre les chiffres de l'année 2023, le réseau Ondéa poursuit une très bonne dynamique à la suite des investissements de Grand Lac avec pour objectif de développer l'ensemble des formes de transport sans les opposer.

L'optimisation du réseau en intégrant de l'offre supplémentaire avec un cadencement

avec le mode lourd permet à l'entreprise d'atteindre des résultats sur la fréquentation très prometteur pour l'avenir.

Le lancement de la navette Mobi'Aix durant l'année 2023 montre un réel objectif de répondre à l'ensemble des attentes des clients du territoire de Grand-Lac.

Dans la continuité, je souhaite maintenir un dispositif terrain avec un plan commerciale renforcé pour l'année 2024 avec notamment le lancement des Plans de Mobilités au sein des entreprises.



**Blerim  
Hasani**  
Directeur







# 1. La présentation du service délégué

## 1.2. L'entreprise délégataire, le périmètre d'activité

La Compagnie de Transport du Lac du Bourget (CTLB) est la filiale créée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 par le Groupe RATP Dev pour assurer la gestion et l'exploitation du réseau Ondéa. Cette entreprise est une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) détenue à 100% par le groupe RATP Dev.

CTLB assure le fonctionnement du réseau de transport public Ondéa dans le cadre d'une délégation de service public en lien avec GRAND LAC, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

CTLB a été renouvelé pour une nouvelle DSP d'une durée de 7 ans pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2028.

Le réseau de transport public fonctionne de manière hiérarchisée avec les niveaux de services suivants :

Un réseau composé de 6 lignes régulières dont une ligne spécifique aux dimanches et jours fériés,





---

Un réseau secondaire composé de 57 lignes de proximités et dénommées selon le secteur géographique :

- Aix les bains et ses environs (9 lignes)

100 101 102 103 104 105 106 107 108

- Grésy-sur-Aix et ses environs (10 lignes)

200 201 202 203 204 205 206 207 208 209

- Le Bourget du Lac (6 lignes)

400 401 402 403 404 405 406 407 408 409

- Le secteur de l'Albanais (20 lignes)

300 301 302 303 304 305  
410 411 412 413 414 415 416 417 418 419

- Le secteur de la Chautagne (12 lignes)

500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511

La mise en place du service MOBEA, le service de mobilité à la demande qui est décomposé en quatre secteurs géographiques.



# Nouveauté 2023

## Lancement de la navette « Mobi'Aix »



Le lancement de la ligne « Mobi'Aix » circule les mercredis et samedis toute l'année (hors jours fériés).



Les mercredis et samedis,  
toute l'année (hors jours fériés)

### ALLER

Gare SNCF 1	9:00	10:00	11:00	14:00	15:00
Boulevard Wilson	9:02	10:02	11:02	14:02	15:02
Près Riants	9:04	10:04	11:04	14:04	15:04
Hôpital 1	9:05	10:05	11:05	14:05	15:05
Rue du Maroc	9:06	10:06	11:06	14:06	15:06
<b>Marché</b> <i>Rue de Genève</i>	<b>9:07</b>	<b>10:07</b>	<b>11:07</b>	<b>14:07</b>	<b>15:07</b>
Rue du Casino	9:09	10:09	11:09	14:09	15:09
Atrium	9:11	10:11	11:11	14:11	15:11
Rue de la Paix	9:16	10:16	11:16	14:16	15:16
Boulevard de Russie	9:17	10:17	11:17	14:17	15:17
Gare SNCF 1	9:18	10:18	11:18	14:18	15:18

### RETOUR

Gare SNCF 1	9:30	10:30	14:30	15:30
Boulevard de Russie	9:31	10:31	14:31	15:31
Rue de la Paix	9:33	10:33	14:33	15:33
Atrium	9:38	10:38	14:38	15:38
Rue du Casino	9:40	10:40	14:40	15:40
<b>Marché</b> <i>Rue de Genève</i>	<b>9:41</b>	<b>10:41</b>	<b>14:41</b>	<b>15:41</b>
Rue du Maroc	9:43	10:43	14:43	15:43
Hôpital 1	9:44	10:44	14:44	15:44
Près Riants	9:45	10:45	14:45	15:45
Boulevard Wilson	9:48	10:48	14:48	15:48
Gare SNCF 1	9:49	10:49	14:49	15:49

A.C.T. - I.V. - 350360 - Ne pas jeter sur la voie publique

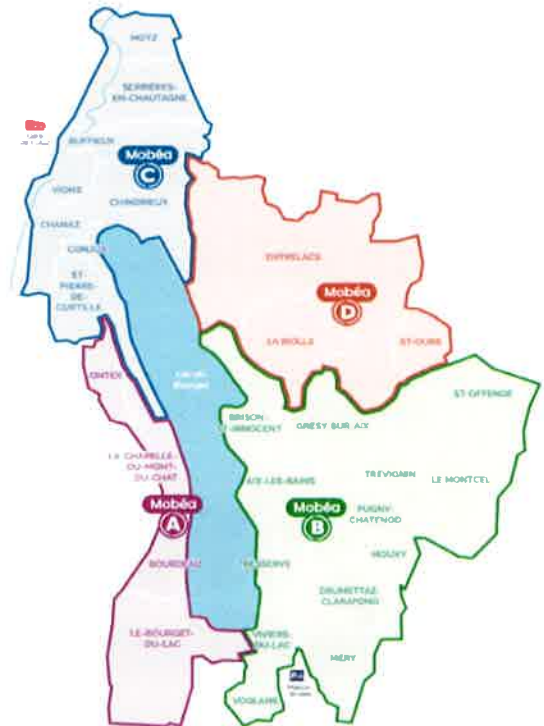
# Mobéa

**A Mobéa** COMMUNES À L'OUEST DU LAC

**B Mobéa** AIX-LES-BAINS ET PROCHES COMMUNES

**C Mobéa** COMMUNES DE CHAUTAGNE

**D Mobéa** COMMUNES DE L'ALBANAIS



## Le service **MOBEA** en pratique :

- Fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés)
- Chaque zone propose des "points d'intérêt" en connexion avec l'arrêt de bus scolaire le plus proche de chez vous (arrêts scolaires référencés ne bénéficiant pas de desserte par les lignes principales du réseau)
- Des départs sont proposés toutes les heures
- La réservation est obligatoire soit par Internet jusqu'à 20 minutes ou la veille par téléphone.
- Le service est réalisé par des minibus
- Les itinéraires de chaque course sont optimisés selon les arrêts desservis et les besoins des voyageurs

Un service de transport pour les **personnes à mobilité réduite** fonctionnant sur réservation téléphonique préalable complété le dispositif.

La filiale CTLB est soutenue par le groupe RATP Dev dans sa gestion du quotidien et pour le suivi des projets liés développement de son activité. Ainsi, sous forme d'assistance technique envers la filiale, les expertises apportées concernent les domaines suivants :

- La production de l'offre transport et son fonctionnement (service exploitation),
- La commercialisation de l'offre transport (marketing et suivi statistiques),
- Les aspects techniques et industriels du métier,
- La partie administrative (comptabilité, paie, contrôle de gestion...),
- La gestion des ressources humaines et les aspects juridiques du métier.
- La société est amenée à répondre à des demandes transports de type privé ou événementiel comme le festival de « Musilac » ou tout autre événement organisés par des sociétés privés.
- De plus Ondéa est l'annonceur partenaire, par le biais d'affichages sur les véhicules, des événements de la Communauté d'agglomération.

## 1.2. Caractéristiques du contrat :

### Les avenants au contrat

La nouvelle DSP a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### 1.2.1. Avenant n°1 : Modification du périmètre du contrat et modifications des investissements à la charge de l'autorité délégante et de l'exploitant.

A la demande de l'Autorité Délégante, le Délégataire réalise en 2022, les investissements listés en annexe 1 du présent avenant.

En contrepartie de la réalisation de ces investissements, les Parties ont convenu de la mise en place d'une contribution forfaitaire complémentaire sur l'année de réalisation de ces derniers soit 2023.

Compte tenu de la nature des investissements, ces derniers sont amortis sur la durée du contrat.

Le présent avenant a également pour objet d'actualiser le périmètre de la délégation de service public avec la sortie des circuits scolaires (CHANAZ et CESSENS).



## Incidences financières sur la contribution forfaitaire financière du contrat :

Période	Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante en Euros 2018 (moyenne janvier à fin décembre)				
	Contrat	Sortie du périmètre de la DSP des circuits scolaires des communes de Cessens et Chanaz	Modifications des investissements à la charge de Grand Lac et à la charge de CTLB	Impacts avenant 1	Contrat + Avenant 1
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022	4 901 500 €	-7 225 €	313 725 €	306 500 €	5 208 000 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	6 018 500 €	-18 325 €	-20 175 €	-38 500 €	5 980 000 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024	5 983 500 €	-18 325 €	-22 175 €	-40 500 €	5 943 000 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025	5 926 000 €	-18 325 €	-22 175 €	-40 500 €	5 885 500 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026	5 894 000 €	-18 325 €	-22 675 €	-41 000 €	5 853 000 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2027	5 821 000 €	-18 325 €	-9 675 €	-28 000 €	5 793 000 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2028	5 692 000 €	-18 325 €	-9 175 €	-27 500 €	5 664 500 €

### 1.2.2. Avenant n 2 : Modification du périmètre du contrat et modifications des investissements à la charge de l'autorité délégante et de l'exploitant

A la demande de l'Autorité Délégante, le Déléguataire réalise en 2023, des modifications d'offre ont été réalisées :

- **Ligne 3** : augmentation d'offre le samedi
- **Ligne 1** : suppression du renfort été de mi-juin à début juillet et de début septembre à mi-septembre
- Mise en place de la ligne « **Mobi'Aix** » en septembre 2023
- Modification du tracé de la **ligne 509** en intégrant l'arrêt « Abbaye hautecombe »



Les répercussions financières de l'avenant 2 sont les suivantes :

Période	Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante en Euros 2018 (moyenne janvier à fin décembre)				
	Contrat	Modification de ligne 3, ligne 1 et la mise en place de la navette autonome.	Modification de la ligne scolaire 509	Impacts avenant 2	Contrat + Avenant 1 + Avenant 2
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022	4 901 500 €	0 €	0 €	-56 247 €	5 151 753 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	6 018 500 €	-500 €	6 210 €	5 710 €	5 985 710 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024	5 983 500 €	16 500 €	5 340 €	21 840 €	5 964 840 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025	5 926 000 €	17 050 €	5 340 €	22 390 €	5 907 890 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026	5 894 000 €	17 500 €	5 340 €	22 840 €	5 875 840 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2027	5 821 000 €	17 500 €	5 340 €	22 840 €	5 815 840 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2028	5 692 000 €	17 000 €	5 340 €	22 340 €	5 686 840 €
<b>Total</b>	<b>40 236 500 €</b>	<b>85 050 €</b>	<b>32 910 €</b>	<b>61 713 €</b>	<b>40 388 713 €</b>

Période	Contrat	Contrat + Avenant 1 + Avenant 2
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022	4 901 500 €	5 151 753 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	6 018 500 €	5 985 710 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024	5 983 500 €	5 964 840 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025	5 926 000 €	5 907 890 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026	5 894 000 €	5 875 840 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2027	5 821 000 €	5 815 840 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2028	5 692 000 €	5 686 840 €
<b>Total</b>	<b>40 236 500 €</b>	<b>40 388 713 €</b>

## 2. Les chiffres clés de l'activité 2023

Le résultat d'exploitation de CTLB a fortement diminué. Nous étions à 250 260€ en 2022 vs 34 319€ en 2023.

Aix les Bains (€)	2023
<b>Compte de résultat</b>	
Recettes directes voyageurs	1 286 295 €
Contributions forfaitaires d'exploitation	7 013 227 €
Transport occasionnels ou touristiques	71 851 €
Mise à disposition de personnel	40 918 €
Revenus de location matériel roulant	0 €
<b>Chiffre d'affaires Transport</b>	<b>8 412 292 €</b>
Autres revenus	154 440 €
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8 566 732 €</b>
Coût de conduite	-2 689 221 €
Consommation d'énergie	-728 450 €
Autres consommations	-69 560 €
Maintenance matériel roulant	-480 292 €
Maintenance infrastructure	-27 042 €
Autres coûts directs d'exploit	-2 704 054 €
<b>Coûts directs d'exploitation</b>	<b>-6 698 619 €</b>
Coûts indirects d'exploitation	-508 406 €
Coûts administratifs	-898 384 €
Dotations nettes amortissement	-49 693 €
Location moyens industriels	-377 311 €
Revenu sur exercices antérieur	0 €
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>34 319 €</b>

## 3. Présentation du réseau Ondéa

### 3.1. L'offre de transport en lignes régulières

#### 3.1.1. Présentation du réseau et de ses points d'intérêt

Conformément à la délégation de service public engagée entre le groupe la Compagnie de Transport du Lac et GRAND LAC, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget. Ainsi, la nouvelle configuration du réseau se décline en trois niveaux de service et avec la mise fonctionnement d'un service de transport **adapté aux personnes à mobilité réduite** :

- Un réseau principal composé de 6 lignes régulières dont une ligne spécifique aux dimanches et jours fériés et une ligne en lien avec la desserte des deux établissements thermaux,
- Un réseau secondaire composé de **57 lignes** de proximité,
- Un réseau de mobilité à la demande fonctionnant sur réservation téléphonique et depuis les outils numériques,
- Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite fonctionnant sur réservation.

Les pôles générateurs de trafic sont situés sur les quatre lignes régulières du réseau Ondéa comme détaillé ci-dessous :

#### → **Ligne 1 :**

Les bords du Lac (Grand Port, Camping du Sierroz, Plage d'Aix), Hôpital, Gare SNCF, établissement scolaire Lamartine, rond-point des Thermes, zone commerciale du Tillet, Base des Mottets et centre commercial du Viviers, **TechnoLac**.

→ **Ligne 2 :** **Collège de Grésy**, Zone d'activité commerciale de Grésy, quartier de **Lafin**, Hôpital, Hôtel de Ville, Gare SNCF, **résidence de Marlioz**, **Collège et Lycée de Marlioz**, centre Commercial de Drumettaz-Clarafond et zone d'activité Hexapole;

→ **Ligne 3 :** Les Thermes Chevalley, Hôtel de Ville, Gare SNCF, les thermes Marlioz, le centre commercial Géant, Grand-Lac.

→ **Ligne DIM & JF :** **Les bords de Lac**, Gare SNCF, **Lafin**, **résidence de Marlioz**, Le Bourget du Lac plage.

### 3.1.2. Caractéristiques des lignes

#### Bilan des KM sur l'année 2023 :

N° et nom des lignes et services de transport	Total des KM cumulé 2023	N° et nom des lignes et services de transport	Total des KM cumulé 2023
1	329 742	200	5 687
2	411 160	201	10 131
3	135 548	202	5 609
10	3 807	203	3 520
11	3 307	204	5 353
100	26 626	205	7 920
101	17 485	206	6 981
102	24 061	207	2 999
103	11 726	208	10 945
104	10 037	209	3 379
105	8 272	300	5 771
106	19 439	301	13 732
107	18 348	302	14 157
108	8 192	303	9 420



N° et nom des lignes et services de transport	Total des KM cumulé 2023	N° et nom des lignes et services de transport	Total des KM cumulé 2023	N° et nom des lignes et services de transport	Total des KM cumulé 2023
304	4 851	408	3 165	503	2 683
305	12 678	409	7 097	504	3 265
419	11 350	410	5 402	505	4 353
DIM	32 690	411	3 665	506	8 376
AVR	2 701	412	8 824	507	3 069
navette Centre Ville	1 260	413	3 885	508	2 635
400	4 648	414	8 537	509	8 067
401	10 088	415	3 686	510	5 035
402	3 962	416	9 039	511	2 591
403	4 578	417	3 700	Haut le pied	616 173
404	3 190	418	8 134	Km techniques	12 093
405	6 317	500	10 883	TOTAL	2 000 265
406	4 029	501	12 408		
407	2 404	502	5 399		

#### Les faits marquants :

Durant l'année 2023, nous avons mis en place un doublage sur la ligne 419 à partir du **13 septembre 2023** afin de répondre à l'augmentation de la fréquentation.

De plus, nous avons intégré des arrêts supplémentaires sur la ligne :

Les arrêts :

- Franklin Roosevelt à Aix-les-Bains
- Boissy à Viviers-du-Lac.

Lancement de la navette « Mobi'Aix » à partir du **6 septembre 2023**.

Lignes	km commerciaux 2023	km HLP	Km totaux	Fréquence	Amplitude	Jours de fonctionnement
1	329 741,96	39 449	369 190,58	20mn	6:18 - 21:06	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF
2	411 159,65	45 686	456 845,29	15mn	5:54 - 21:49	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF
3	135 547,97	13 977	149 525,17	20mn	5:46 - 20:21	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF
10	3 806,64	3 108	6 914,24	Desserte de l'ESAT	8:08 - 16:48	S'adapte aux contraintes de l'ESAT
11	3 321,72	3 011	6 332,28	Desserte de l'ESAT	8:10 - 16:52	S'adapte aux contraintes de l'ESAT
100	26 625,81	4 900	31 525,49	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:15 - 18:15	Période scolaire
101	17 478,09	6 731	24 209,16	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:16 - 18:05	Période scolaire
102	24 060,80	6 776	30 836,47	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:58 - 18:18	Période scolaire
103	11 726,17	4 774	16 499,89	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:09 - 18:21	Période scolaire
104	10 069,62	0	10 069,62	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:00 - 18:11	Période scolaire
105	8 272,17	868	9 139,92	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:25 - 17:53	Période scolaire
106	19 438,80	10 009	29 447,51	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:03 - 18:11	Période scolaire
107	18 348,44	10 540	28 888,87	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:16 - 17:58	Période scolaire
108	8 191,63	3 618	11 809,81	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:07 - 18:01	Période scolaire



200	5 687,21	0	5 687,21	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:00 - 18:23	Période scolaire
201	10 131,31	354	10 485,29	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:48 - 18:20	Période scolaire
202	5 608,54	0	5 608,54	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:14 - 18:05	Période scolaire
203	3 519,75	0	3 519,75	services à vocation scolaire ouvert à tout	8:05 - 16:55	Période scolaire
204	5 353,25	0	5 353,25	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:20 - 17:32	Période scolaire
205	7 920,24	0	7 920,24	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:08 - 17:42	Période scolaire
206	6 981,38	0	6 981,38	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:16 - 17:42	Période scolaire
207	2 998,88	0	2 998,88	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:20 - 17:31	Période scolaire
208	10 944,94	0	10 944,94	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:45 - 18:28	Période scolaire
209	3 379,13	3 774	7 153,41	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:15 - 17:29	Période scolaire
300	5 770,84	6 425	12 195,46	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:25 - 17:55	Période scolaire
301	13 731,87	4 465	18 196,83	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:12 - 18:17	Période scolaire
302	14 157,12	8 387	22 544,56	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:30 - 18:28	Période scolaire
303	9 419,68	0	9 419,68	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:52 - 18:32	Période scolaire
304	4 850,61	0	4 850,61	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:56 - 17:14	Période scolaire
305	12 678,03	12 658	25 335,96	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:18 - 18:07	Période scolaire
400	4 647,94	0	4 647,94	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:08 - 17:05	Période scolaire
401	10 087,57	0	10 087,57	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:35 - 17:40	Période scolaire
402	3 961,88	0	3 961,88	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:07 - 17:15	Période scolaire
403	4 577,95	0	4 577,95	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:05 - 17:08	Période scolaire
404	3 189,87	0	3 189,87	services à vocation scolaire ouvert à tout		Période scolaire
405	6 317,45	0	6 317,45	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:10 - 17:10	Période scolaire
406	4 029,32	0	4 029,32	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:15 - 17:00	Période scolaire
407	2 403,92	0	2 403,92	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:18 - 16:56	Période scolaire
408	3 164,99	0	3 164,99	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:25 - 16:59	Période scolaire
409	7 097,36	0	7 097,36	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:53 - 18:45	Période scolaire
410	5 402,47	0	5 402,47	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:55 - 18:35	Période scolaire

411	3 665,31	0	3 665,31	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:40 - 17:30	Période scolaire
412	8 823,89	0	8 823,89	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:54 - 18:35	Période scolaire
413	3 885,45	0	3 885,45	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:50 - 16:55	Période scolaire
414	8 537,27	0	8 537,27	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:45 - 18:46	Période scolaire
415	3 686,45	0	3 686,45	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:09 - 18:20	Période scolaire
416	9 039,29	0	9 039,29	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:02 - 18:21	Période scolaire
417	3 699,94	0	3 699,94	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:13 - 18:20	Période scolaire
418	8 134,09	0	8 134,09	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:50 - 18:45	Période scolaire
419	11 349,83	0	11 349,83	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:55 - 18:20	Période scolaire
500	10 883,35	0	10 883,35	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:00 - 18:25	Période scolaire
501	12 408,49	0	12 408,49	services à vocation scolaire ouvert à tout	6:43 - 18:40	Période scolaire
502	5 399,40	0	5 399,40	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:40 - 17:26	Période scolaire
503	2 683,05	0	2 683,05	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:37 - 16:55	Période scolaire
504	3 264,68	0	3 264,68	services à vocation scolaire ouvert à tout	8:05 - 16:26	Période scolaire
505	4 352,98	0	4 352,98	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:45 - 17:18	Période scolaire
506	8 375,82	0	8 375,82	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:53 - 17:29	Période scolaire
507	3 069,17	0	3 069,17	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:50 - 16:45	Période scolaire
508	2 634,51	0	2 634,51	services à vocation scolaire ouvert à tout	8:20 - 16:40	Période scolaire
509	8 066,59	0	8 066,59	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:37 - 16:43	Période scolaire
510	5 035,19	0	5 035,19	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:20 - 17:13	Période scolaire
511	2 591,19	0	2 591,19	services à vocation scolaire ouvert à tout	7:35 - 16:54	Période scolaire
AVIRON	2 701,00	0	2 701,00		15:00 - 18:35	Période scolaire
DIM	32 690,42	3 727	36 417,13	1h00	08:50-20:24	Fonctionne les dimanches et
Navette Centre ville	1 259,66	0	1 259,66		09:00-15:49	Mercredi et samedi hors jours fé

### 3.1.3. L'offre kilométrique, les recettes de trafic et le nombre de voyages

Le réseau Ondéa totalise les kilomètres 2023 comme suit :

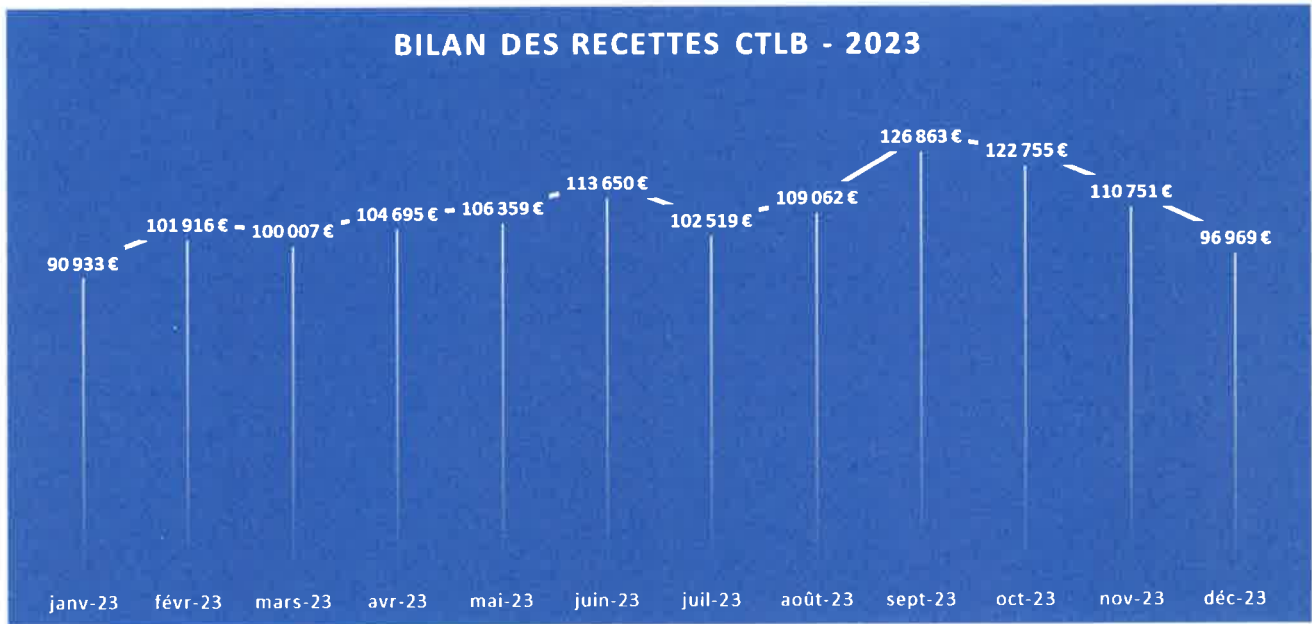
- Kilomètres commerciaux : 1 371 999
- Kilomètres HLP : 616 173
- Kilomètres totaux : 2 000 265

## 4. Les recettes de trafic et la fréquentation

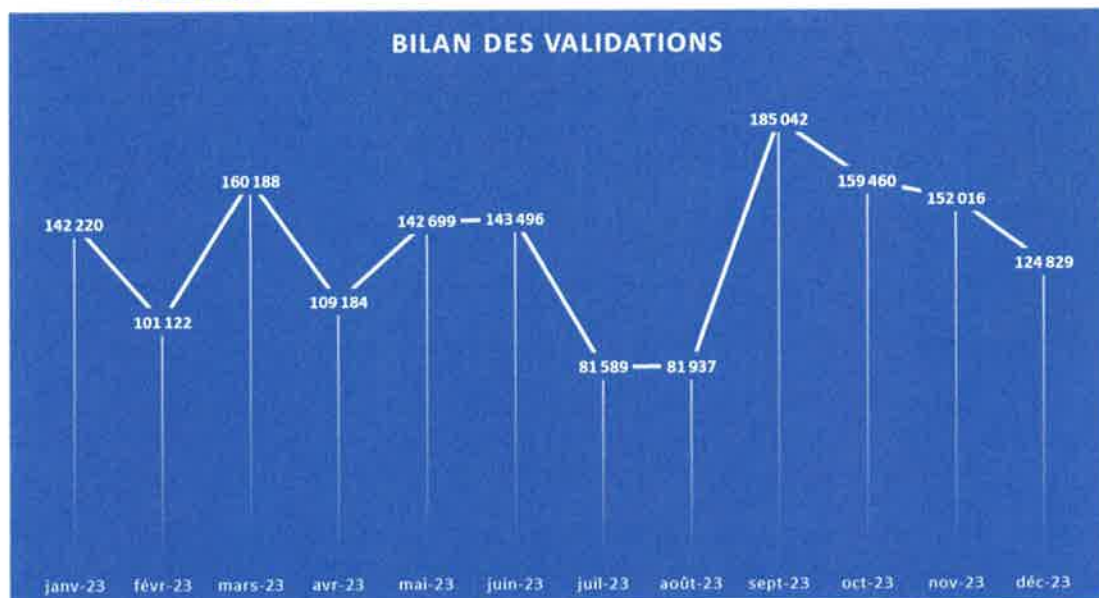
Les recettes commerciales et la fréquentation et du réseau Ondéa sont réparties comme suit :

### Bilan des recettes :

Les recettes de l'année 2023 sont de **1 286 603€**.



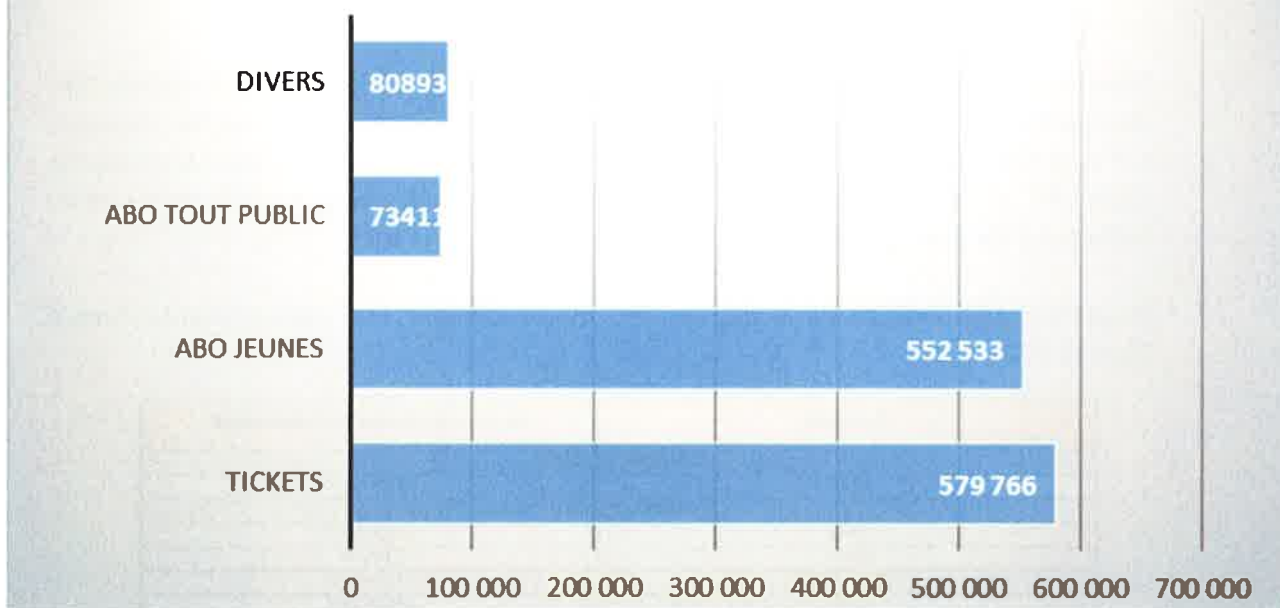
### Les détails :



**Bilan des validations par mois de janvier 2023 à décembre 2023 ;**



## Recettes 2023

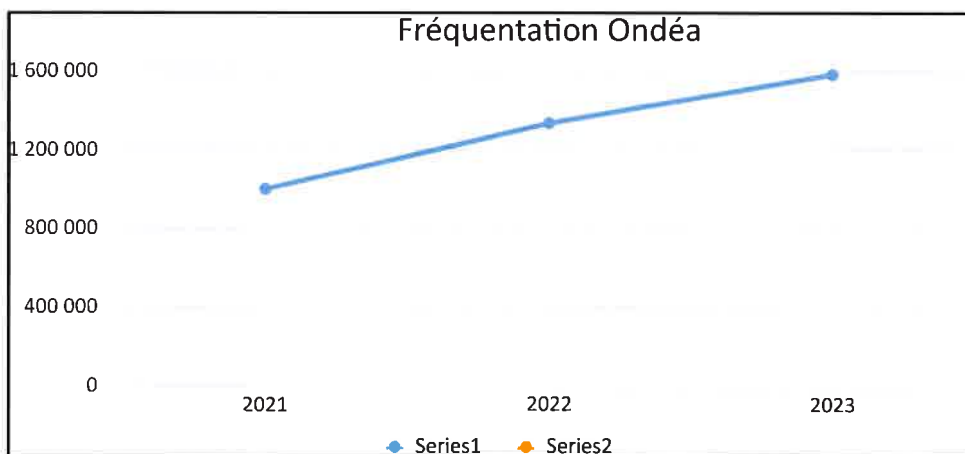


### Bilan des validations sur l'année 2023 :

Suite au lancement du nouveau réseau Ondéa durant l'année 2022 incluant la réflexion d'optimiser les transports scolaires avec un ajustement de l'offre de transport en commun en intégrant de l'offre supplémentaire pour nous clients, nous pouvons observer une très belle dynamique de la fréquentation durant l'année 2023.

Comme nous pouvons le remarquer sur le graphique ci-dessous, la fréquentation du réseau Ondéa augmente sur les trois dernières années.

	2021	2022	2023
<b>Les validations du réseau Ondéa</b>	<b>1 000 801</b>	<b>1 337 647</b>	<b>1 583 782</b>



L'objectif étant de poursuivre dans la même dynamique en renforcement notamment la présence terrain au sein des entreprises avec la mise en place des plans de mobilité afin de conquérir les actifs.

## 4.1. La sous-traitance d'activité régulière

Dans le cadre de l'exploitation des lignes de proximités CTLB a confié l'exploitation des lignes de proximités dont la capacité permettait d'être exploitées par des autocars à 8 sous-traitants. Suite à nos audits terrain, nous avons pris la décision de retirer la ligne 500 au sous-traitant Albanais-Voyages pour des manquements de service et de l'affecter à CB Bernigaud.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des lignes affrétées par sous-traitants durant l'année 2023 :

Circuit	Jour de fonctionnement
<b>Seysssel Car</b>	
505	LMIMJ
<b>Bernigaud</b>	
303	LMIMJ
304	LMJ
501+508	LMIMJ
503	LMIMJ
500	LMIMJ
<b>Albanais Voyages</b>	
502	LMIMJ
506	LMJ
509	LMJ
511	LMIMJ
504+510	LMIMJ
<b>Transdev Annecy</b>	
402	LMIMJ
409	LMIMJ
<b>Transdev Chambéry</b>	
419	LMIMJ
<b>APS</b>	
413	LMJ
416	LMIMJ
417	LMIMJ
<b>Francony</b>	
400	LMIMJ
410	LMIMJ
412	LMIMJ
414	LMIMJ
415	LMIMJ
<b>Loyet</b>	
401	LMIMJ
403	LMIMJ
404	LMIMJ
405	LMIMJ
406	LMIMJ
407	LMIMJ
408	LMIMJ
418	LMIMJ
201/105/108/301	LMIMJ
108/108/201/201	LMIMJ
200/101/101//100/200	LMIMJ
201/105/204	LMIMJ
202/105/105/205	LMIMJ
204/203/203/108/108	LMIMJ
205/105/206	LMIMJ
206/208	LMIMJ
207/203/A46	LMIMJ
208/Aviron /105/202	LMIMJ



## 4.2. Le transport à la demande

Le lancement du nouveau réseau incluant la création d'un modèle de transport collectif Mobéa est une vraie réussite comme le montre les chiffres de l'année 2023.

La mise en place d'un service qui permet à tous de rejoindre toute l'année des points d'intérêt majeurs de la vie quotidienne du réseau Ondéa a permis de répondre efficacement aux besoins de la clientèle.

En effet, comme nous le montre les chiffres, la tendance est au rendez-vous avec une augmentation de 9 fois plus de fréquentation qu'en 2021 sur le transport à la demande.

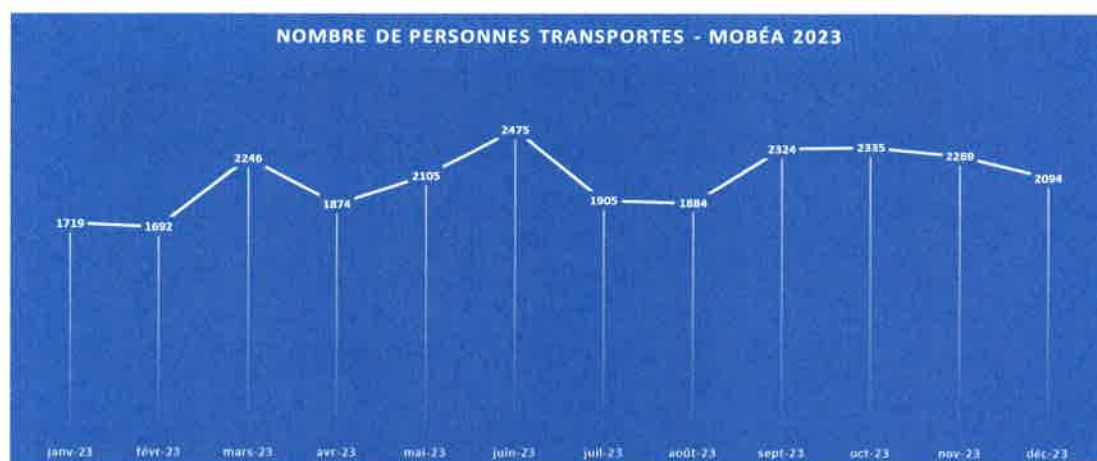
### Bilan du nombre de courses effectuées :

janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
1552	1494	2053	1690	1884	2201	1578	1583	2096	2096	2102	1947



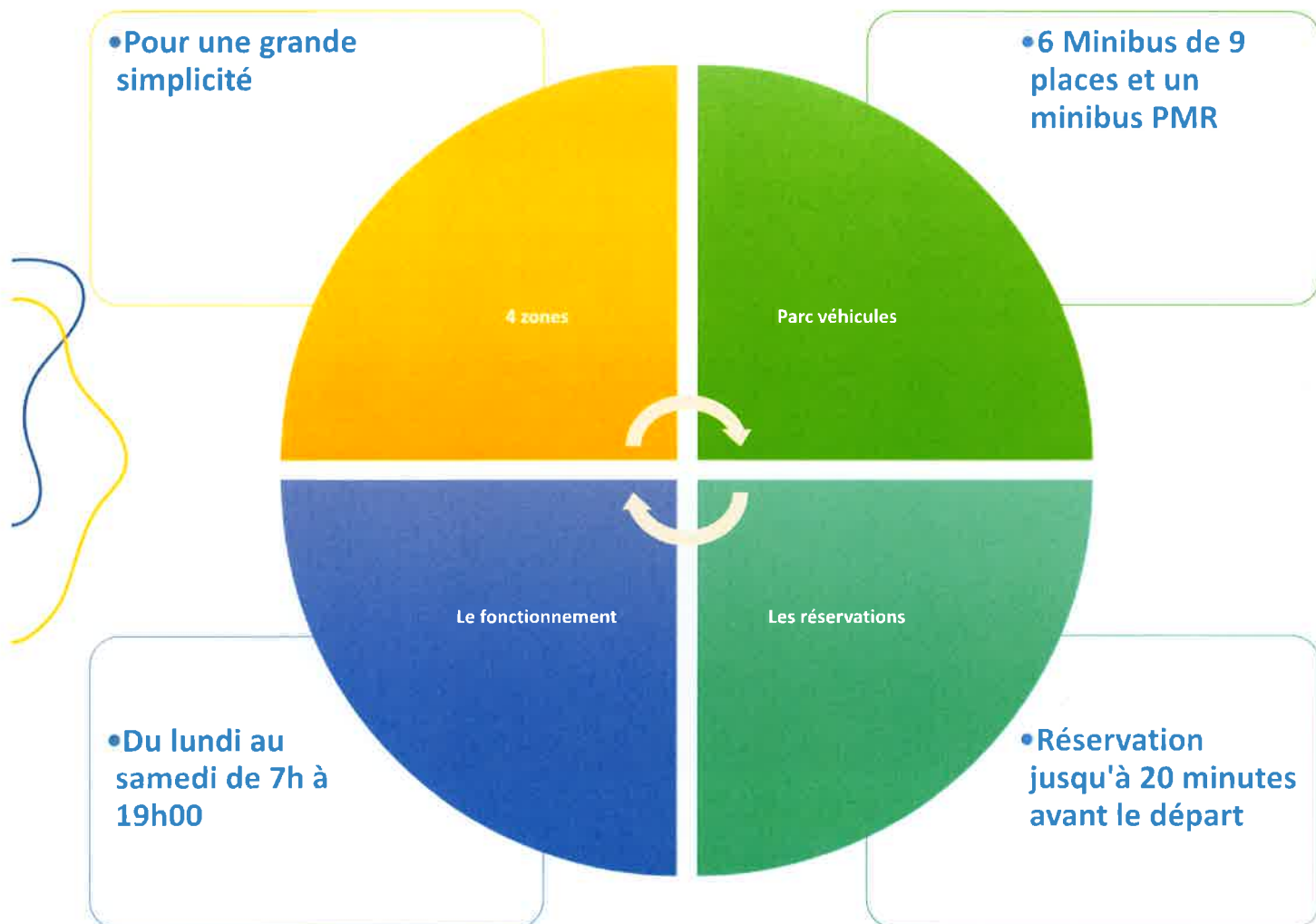
### Bilan du nombre de personnes transportés :

janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
1719	1692	2246	1874	2105	2475	1905	1884	2324	2335	2269	2094



#### 4.2.1. MOBEA - TPMR

Le service « MOBEA » :



#### Répartition des véhicules

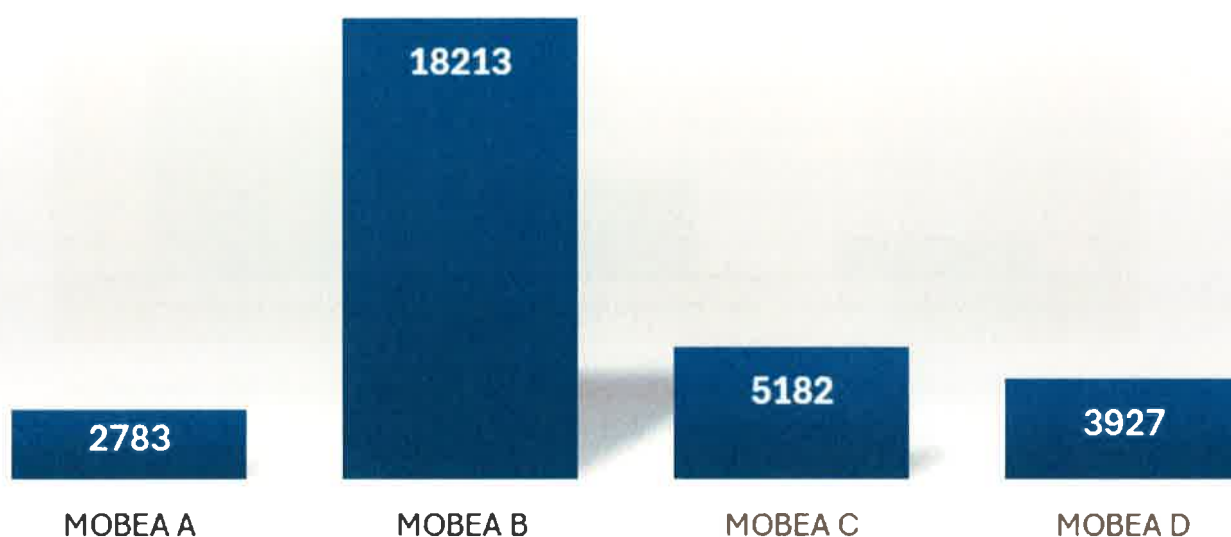
Mobéa A	1 véhicule
Mobéa B	3 véhicules
Mobéa C	1 véhicule
Mobéa D	1 véhicule

#### 4.2.2. Les chiffres clés :

La répartition des courses par mois et par zone est la suivante :

Le poids par zone :

## Fréquentation par zone sur l'année 2023



Dans la continuité des résultats de l'année 2022, la Zone B représente à elle seule 60% des flux de l'ensemble du service Mobéa.

Il est également intéressant de voir le ratio par habitant, nous pouvons observer que la zone C est celle qui utilise le plus le service Mobéa.

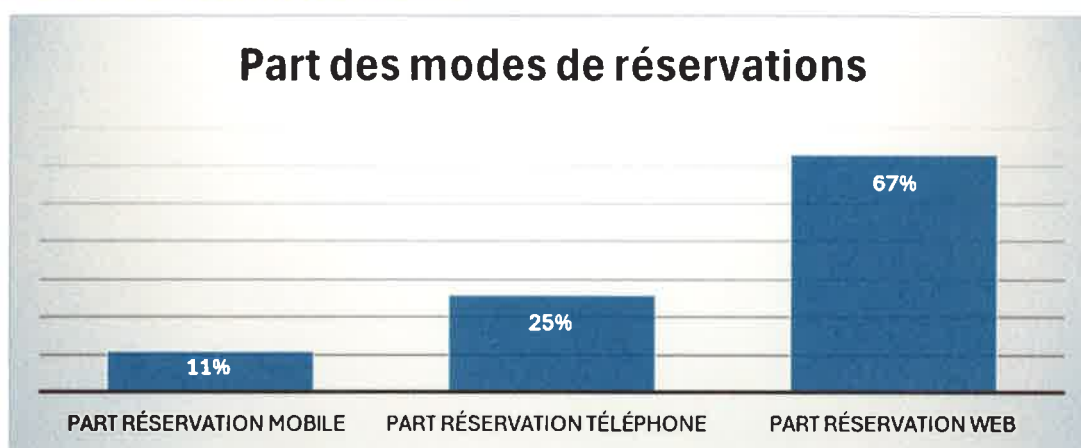
Zones Mobéa	Nombre de courses	Ratio par habitant
Mobéa A	2 783	0,32 courses/hab
Mobéa B	18 213	0,22 courses/hab
Mobéa C	5 182	0,63 courses/hab
Mobéa D	5 182	0,28 courses/hab

### Analyse des modes de réservations par zone :

Nous pouvons également voir la part des réservations en fonction des zones.

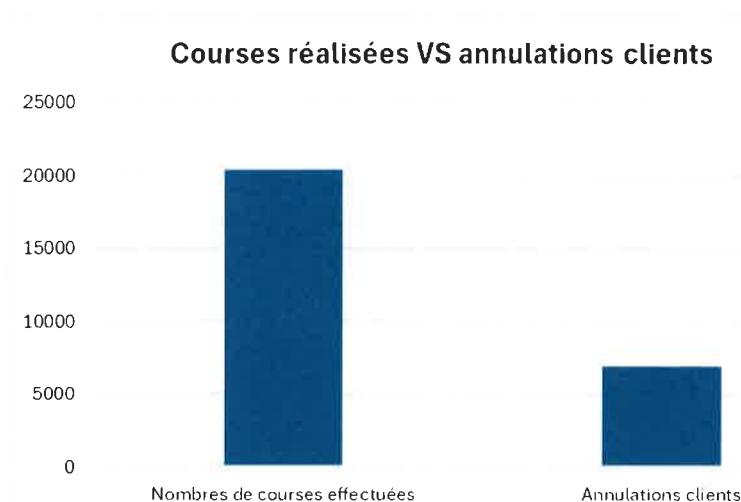
	2023	MOBEAA	MOBEAB	MOBEAC	MOBEAD
Part Réservation Mobile		14%	11%	6%	7%
Part Réservation Téléphone		33%	22%	18%	18%
Part Réservation Web		52%	67%	76%	75%

### Analyse des modes de réservations :



En analysant l'ensemble des réservations, nous pouvons voir que la part des réservations via le web représente 67% suivi de 25% via la centrale de réservation par téléphone et de 11% via l'application mobile.

### Analyse des annulations des clients :



Il est important de voir également que nous avons **7 776 annulations clients**. Afin de permettre d'optimiser l'offre mobéa, nous avons mis en place un process avec un suivi spécifique concernant les annulations. Le

process nous permet de faire un rappel à nos clients lors d'une première annulation et d'intervenir en cas de récidence. Notre objectif étant d'optimiser l'offre afin de permettre d'offrir une offre pour conséquente à nos clients en diminuant les annulations.

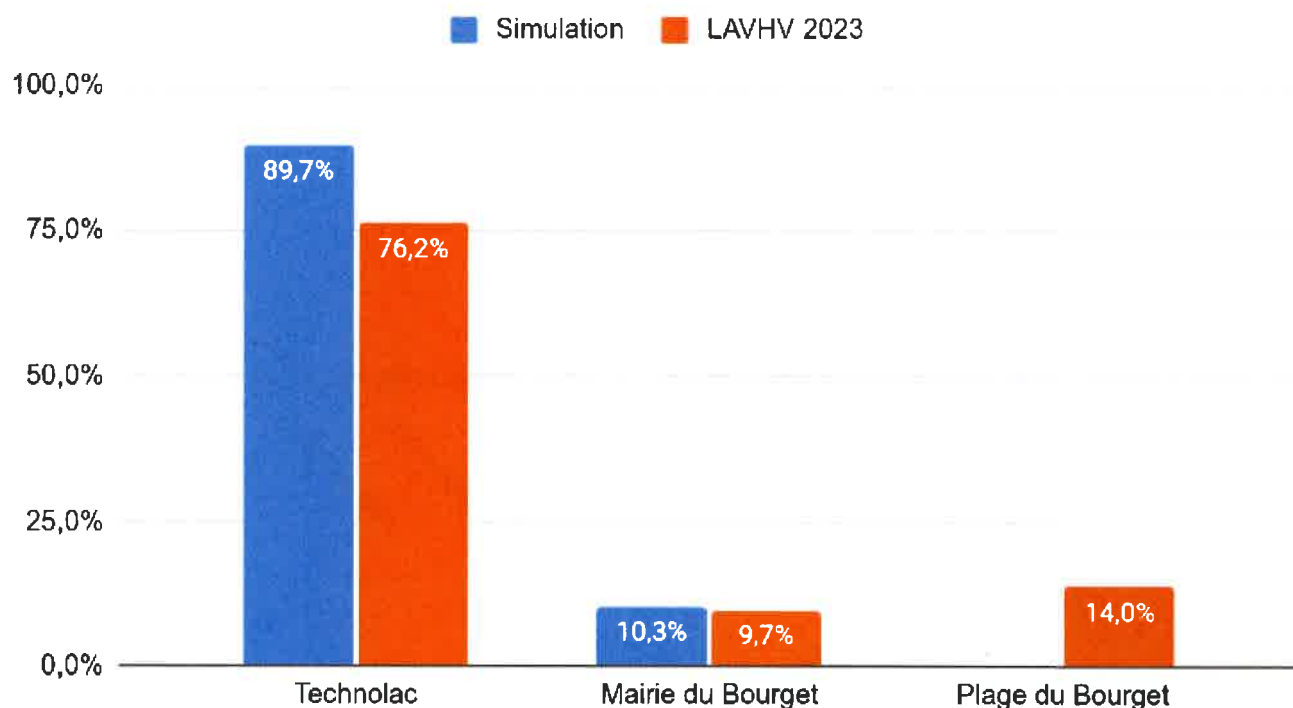
## Ce qui faut retenir

- Mobeia B est le plus utilisé de la part des usagers il représente 60% des réservations
- Le nombre de personnes transportées au total est de 24 922 sur l'ensemble des zones
- Les annulations clients sont de 35% en moyenne sur l'année 2023, le mois de décembre a été le mois avec le plus d'annulation 41%
- La part du digital est de 75%
- L'application représente 11% des réservations, +2K de réservations depuis le lancement au mois de mai

Le retour d'expérience nous permet de faire une analyse des résultats de l'année 2023 par rapport au simulation avant le lancement de Mobéa.

### Répartition des destinations des usagers par commune (Mobéa A).

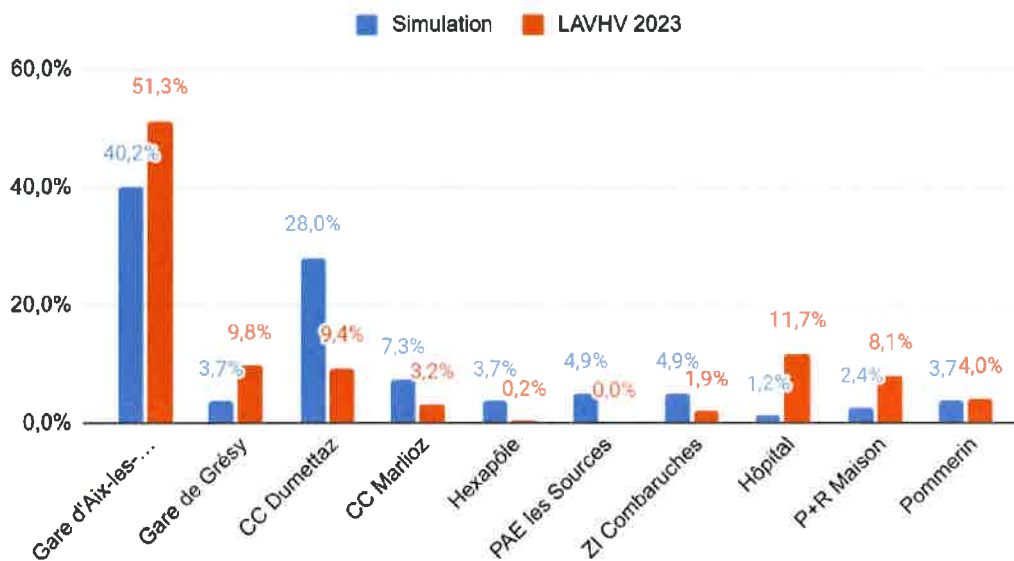
#### Zone A - répartition de la fréquentation par point d'intérêt





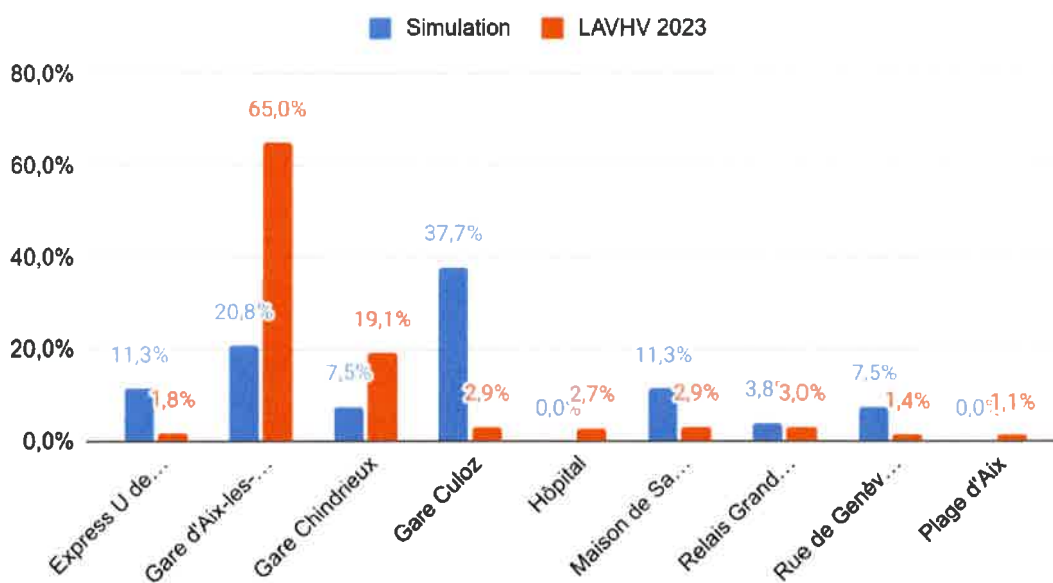
## Répartition des destinations des usagers par commune (Mobéa B)

### Zone B - répartition de la fréquentation par point d'intérêt

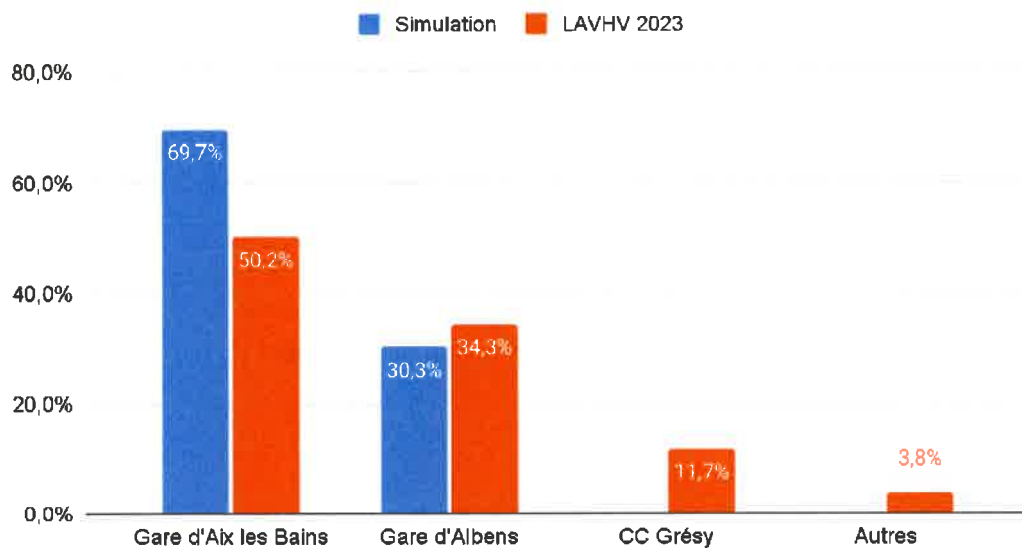


## Répartition des destinations des usagers par commune (Mobéa C)

### Zone C - répartition de la fréquentation par point d'intérêt



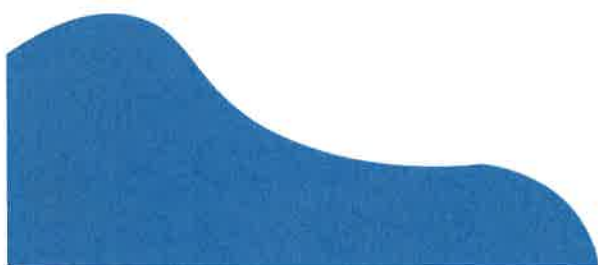
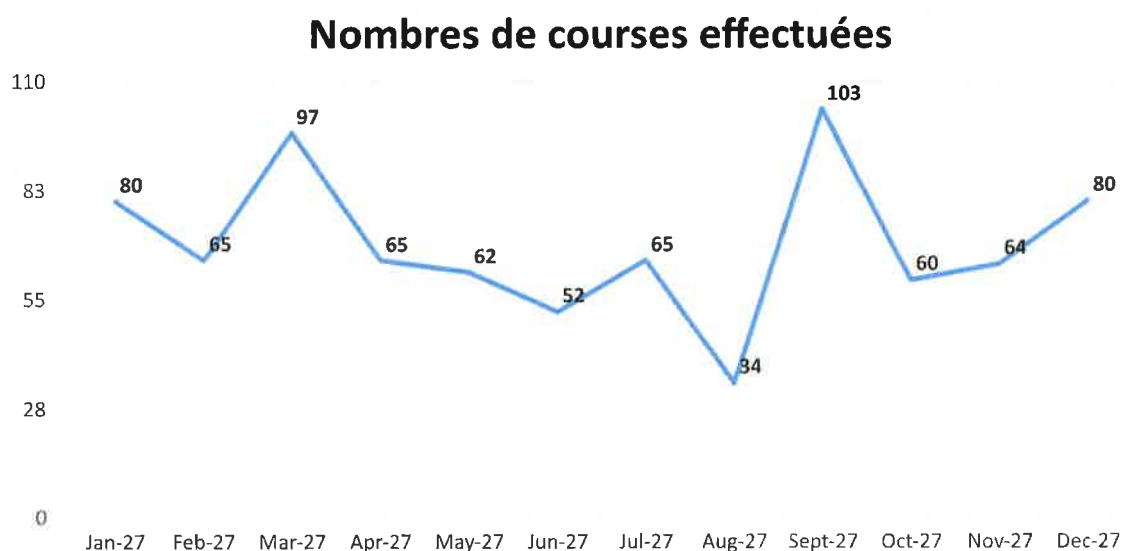
### Zone D - répartition de la fréquentation par point d'intérêt



### Service à la demande « TPMR »

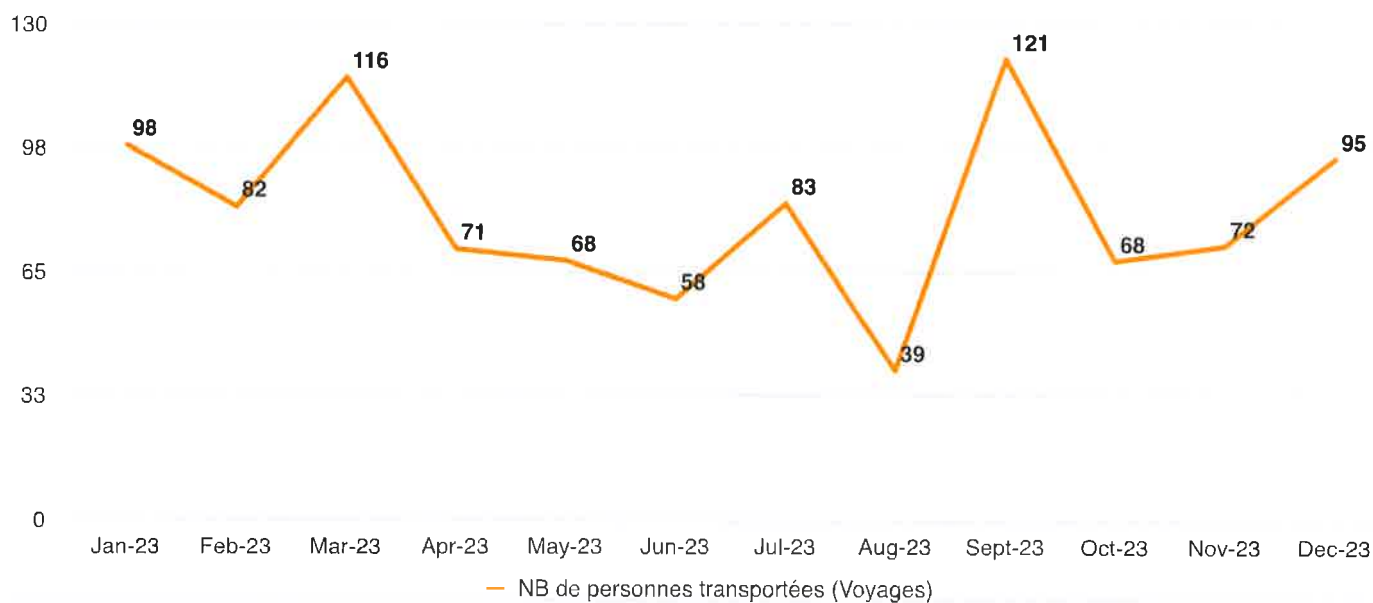
Durant l'année 2023, nous avons eu 60 bénéficiaires sur le réseau TPMR. Pour chaque demande reçu, nous avons une commission en interne afin de vérifier la conformité du dossier. Il y a une réponse au client systématiquement mais également des échanges afin d'obtenir l'ensemble des documents.

### Bilan de la fréquentation TPMR sur l'année 2023 :



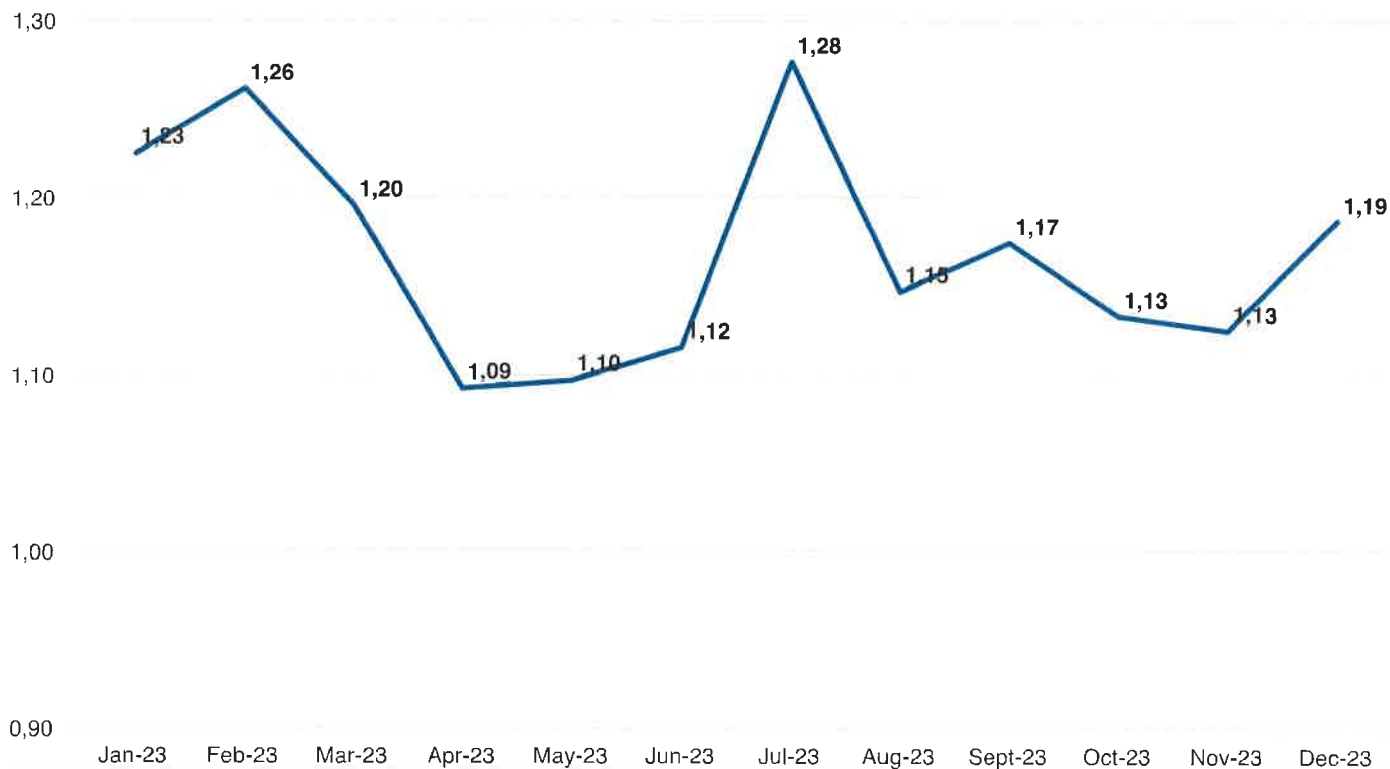
## Nombre de personnes transportées TPMR :

### NB de personnes transportées (Voyages)



## Taux de groupage TPMR :

### Taux de groupage



---

## 5. Les moyens d'exploitation

### 5.1. Le parc de véhicules

Nous avons 32 bus dont la moyenne d'âge est de 7 ans.  
Durant l'année 2023, Grand Lac a fait l'acquisition de 3 nouveaux véhicules :

GP-182-FF IVECO URBANWAY  
GP-354-FF IVECO URBANWAY  
GP-486-FF IVECO URBANWAY

Nous avons un minibus urbain un city 23 de marque Dietrich dont la capacité est de 22 places dont la moyenne d'âge est de 2 an et 1 mois.



## Le détail :

Familie: PM PMR									
N° Véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Gestionnaire	N°Série	Agence	Kms actuel	Mise en circulation	Age (année et mois)
90	ED-072-AS	RENAULT	MASTER L3H3	730	VF1MAF5SE54892329	730	216 823	14/06/2016	7 ans et 6 mois
92	GG-784-GT	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000169126580	730	102 872	12/05/2022	1 ans et 7 mois
93	GG-953-GT	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000369126581	730	100 633	12/05/2022	1 ans et 7 mois
94	GG-518-GT	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000569126579	730	114 442	12/05/2022	1 ans et 7 mois
95	GG-111-GV	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000569126582	730	101 423	12/05/2022	1 ans et 7 mois
96	GG-932-GS	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000769126583	730	98 354	12/05/2022	1 ans et 7 mois
99	CC-684-RF	RENAULT	MASTER	730	VF1FDCJH536451358	730	336 238	03/11/2006	17 ans et 1 mois
<b>Nombre de véhicules dans la famille 7</b>						<b>Age moyen de la famille</b>		<b>4 ans et 8 mois</b>	

Familie: VP MINIBUS									
N° Véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Gestionnaire	N°Série	Agence	Kms actuel	Mise en circulation	Age (année et mois)
91	GC-119-XS	DIETRICH VEHIC	CITY 23	730	W1V9076551P237514	730	19 149	10/11/2021	2 ans et 1 mois
<b>Nombre de véhicules dans la famille 1</b>						<b>Age moyen de la famille</b>		<b>2 ans et 1 mois</b>	

## Le détail :

Familie: VU AUTOBUS STANDARD									
N° Véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Gestionnaire	N°Série	Agence	Kms actuel	Mise en circulation	Age (année et mois)
35	AP-023-AH	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310602775	730	654 698	24/03/2010	13 ans et 9 mois
36	AP-523-AJ	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310602776	730	656 734	24/03/2010	13 ans et 9 mois
37	AP-581-AH	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310602777	730	654 731	24/03/2010	13 ans et 9 mois
38	CF-092-ZH	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310603964	730	546 262	05/06/2012	11 ans et 6 mois
39	CL-602-TM	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808313124426	730	518 539	12/10/2012	11 ans et 2 mois
40	DB-626-HC	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310605032	730	407 704	12/12/2013	10 ans et 0 mois
41	DB-616-HC	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310605033	730	400 816	12/12/2013	10 ans et 0 mois
42	DV-980-JY	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P60M024057	730	263 725	01/09/2015	8 ans et 3 mois
43	DV-188-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P00M024071	730	275 911	01/09/2015	8 ans et 3 mois
44	DV-333-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P60M024074	730	281 462	01/09/2015	8 ans et 3 mois
45	DV-462-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P00M024085	730	277 810	01/09/2015	8 ans et 3 mois
46	DV-542-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P00M024104	730	281 086	01/09/2015	8 ans et 3 mois
47	ED-681-KC	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P10M027058	730	257 531	27/06/2016	7 ans et 6 mois
48	ED-758-KE	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P50M027306	730	271 335	27/06/2016	7 ans et 6 mois
49	ED-464-KE	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P70M027288	730	267 144	27/06/2016	7 ans et 6 mois
50	ED-618-KE	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246PX0M027284	730	271 584	27/06/2016	7 ans et 6 mois
51	ED-026-LJ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P10M027321	730	267 656	28/06/2016	7 ans et 6 mois
52	ED-480-SQ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P60M027301	730	272 643	05/07/2016	7 ans et 5 mois
53	ED-043-YR	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246PX0M027317	730	267 841	13/07/2016	7 ans et 5 mois
54	EQ-074-XM	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N500309158	730	285 964	29/09/2017	6 ans et 3 mois
55	EQ-380-ZC	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N400309202	730	303 889	02/10/2017	6 ans et 2 mois
56	FA-473-FJ	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N100310047	730	297 564	07/09/2018	5 ans et 3 mois
57	FA-587-FJ	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N400310057	730	292 826	07/09/2018	5 ans et 3 mois
58	FG-834-ER	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N900310622	730	267 812	16/05/2019	4 ans et 7 mois
59	FG-972-ER	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N900310667	730	271 409	16/05/2019	4 ans et 7 mois
60	FG-237-ES	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N000310668	730	259 906	16/05/2019	4 ans et 7 mois
61	FT-702-LR	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N100312106	730	211 560	16/10/2020	3 ans et 2 mois
62	FT-205-MD	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N800312152	730	203 172	19/10/2020	3 ans et 2 mois
63	GA-447-ST	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N100312796	730	176 430	15/07/2021	2 ans et 5 mois
64	GP-182-FF	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N900314251	730	47 260	31/05/2023	0 ans et 7 mois
65	GP-354-FF	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N400314304	730	46 696	31/05/2023	0 ans et 7 mois
66	GP-486-FF	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N300314309	730	47 490	31/05/2023	0 ans et 7 mois
<b>Nombre de véhicules dans la famille 32</b>						<b>Age moyen de la famille</b>		<b>7 ans et 0 mois</b>	



### 5.1.1. Les contrôles techniques

Conformément aux obligations réglementaires, les véhicules sont présentés tous les 6 mois aux contrôles techniques. En 2023, le taux de conformité est de 100% (aucun contrôle n'a fait l'objet d'une représentation aux mines)

<b>CTLB</b> GROUPE RATP		<b>Date de passage au CT en 2023</b>	
		<b>1<sup>er</sup> passage</b>	<b>2<sup>ème</sup> passage</b>
BUS 31	DN 001 QC	7/2	06/08
BUS 35	AP 023 AH	15/5	14/11
BUS 36	AP 523 AJ	1/6	30/11
BUS 37	AP 581 AH	11/1	08/07
BUS 38	CF 092 ZH	27/2	26/08
BUS 39	CL 602 TM	17/1	15/07
BUS 40	DB 626 HC	4/3	31/08
BUS 41	DB 616 HC	14/3	05/09
BUS 42	DV 980 JY	8/6	07/12
BUS 43	DV 188 JY	5/6	04/12
BUS 44	DV333 JZ	15/6	14/12
BUS 45	DV 482 JZ	22/6	18/12
BUS 46	DV 542 JZ	26/6	21/12
BUS 47	ED 681 KC	16/4	05/10
BUS 48	ED 758 KE	10/4	16/10
BUS 49	ED 464 KE	26/4	19/10
BUS 50	ED 618 KE	2/5	25/10
BUS 51	ED 026 LJ	9/5	02/11
BUS 52	ED 480? SQ	16/5	10/11
BUS 53	ED 043 YR	31/5	24/11
BUS 54	EQ 074 XM	17/2	12/08
BUS 55	EQ 380 ZC	24/2	19/08
BUS 56	FA 473 FJ	24/1	22/07
BUS 57	FA 587 FJ	3/2	29/07
BUS 58	FG 834 ER	28/3	26/09
BUS 59	FG 972 ER	2/4	27/09
BUS 60	FG 237 ES	9/4	02/10
BUS 61	FT 702 LR	11/3	07/09
BUS 62	FT 205 MD	21/3	12/09
BUS 63	GA 447 ST	4/1	28/12
BUS 64	GP 182 FF		20/11
BUS 65	GP 354 FF		22/11
BUS 66	GP 486 FF		25/11
BUS 91	GC 119 XS	6/5	3/11

## 5.2. Les consommations du parc d'autobus

### Consommations détaillées par Centre et par Famille

Du : 01/01/2023

Au : 31/12/2023

Produit : 01

60

Famille : VU AUTOBUS STANDARD							
Véhicule	Kms début	Kms fin	Diff. Kms	Litres	Prix (Euro)	Consommation	
31	DN-001-QC	559 160	566 546	7 386	2 728,82	3842,87	36,92
35	AP-023-AH	604 349	644 127	39 778	14 845,72	21311,80	37,32
36	AP-523-AJ	605 200	644 871	39 671	14 804,69	21155,80	37,32
37	AP-581-AH	604 593	642 290	37 697	14 190,68	20384,20	37,64
38	CF-092-ZH	496 359	534 230	37 871	14 011,67	20108,20	37,00
39	CL-602-TM	463 546	504 080	40 534	14 314,84	20574,80	35,32
40	DB-626-HC	351 607	391 040	39 433	14 101,94	20355,90	35,76
41	DB-616-HC	349 264	388 450	39 186	14 497,85	20764,20	37,00
42	DV-980-JY	233 663	257 883	24 220	8 966,34	12820,20	37,02
43	DV-188-JZ	236 444	263 230	26 786	9 817,33	14053,80	36,65
44	DV-333-JZ	236 660	267 702	31 042	11 265,81	16103,60	36,29
45	DV-462-JZ	236 544	267 754	31 210	10 911,39	15645,90	34,96
46	DV-542-JZ	236 300	270 861	34 561	12 051,59	17251,70	34,87
47	ED-681-KC	219 837	251 486	31 649	11 621,37	16546,50	36,72
48	ED-758-KE	219 793	257 450	37 657	13 201,96	18844,50	35,06
49	ED-464-KE	221 149	254 869	33 720	11 995,60	17151,40	35,57
50	ED-618-KE	219 865	257 428	37 563	12 911,81	18348,90	34,37
51	ED-026-LJ	219 988	255 171	35 183	12 736,82	18198,80	36,20
52	ED-480-SQ	221 785	258 155	36 370	12 964,58	18555,60	35,65
53	ED-043-YR	224 166	258 235	34 069	12 859,07	18396,70	37,74
54	EQ-074-XM	236 834	272 663	35 832	13 324,36	19155,50	37,19
55	EQ-380-ZC	253 528	291 423	37 895	13 393,62	19403,40	35,34
56	FA-473-FJ	220 662	278 170	57 508	21 590,93	30977,10	37,54
57	FA-587-FJ	221 722	271 608	49 886	18 465,78	26501,10	37,02
58	FG-834-ER	193 438	251 750	58 312	21 740,73	31232,70	37,28
59	FG-972-ER	195 221	253 587	58 366	21 719,61	31036,20	37,21
60	FG-237-ES	193 258	243 482	50 224	18 778,25	26734,30	37,39
61	FT-702-LR	120 895	189 016	68 121	25 322,19	36288,50	37,17
62	FT-205-MD	127 306	181 493	54 187	20 708,39	29803,70	38,22
63	GA-447-ST	89 524	154 403	64 879	23 670,31	33889,10	36,48
64	GP-182-FF	0	30 289	30 289	12 239,64	17845,00	40,41
65	GP-354-FF	0	29 442	29 442	11 564,92	16849,80	39,28
66	GP-486-FF	0	28 758	28 758	11 432,47	16655,20	39,75
Sous-total Famille			1 299 285	478 748,88	686 786,86	36,85	
Sous-total du centre			1 563 277	501 948,71	720 080,34	32,11	

La consommation moyenne du parc d'autobus est de 36,85 litres pour 100 km.

## Consommations détaillées par Centre et par Famille

Du : 01/01/2023

Au : 31/12/2023

Produit : 01

Go

CENTRE 01 ONDEA BUS							
Famille : PM PMR							
Véhicule	Kms début	Kms fin	Diff. Kms	Litres	Prix (Euro)	Consommation	
90	ED-072-AS	162 162	204 470	42 308	5 125,58	7349,52	12,11
92	GG-784-GT	23 533	82 804	59 271	5 518,47	7898,36	9,31
93	GG-953-GT	27 483	84 762	57 279	6 282,91	9010,26	10,97
94	GG 518 GT	82 027	83 240	1 213	41,85	64,76	3,45
95	GG 111 GV	9 928	82 109	72 181	3 238,85	4626,51	4,49
96	GG 932 GS	54 022	62 996	8 974	284,64	423,42	3,17
99	CC-684-RF	314 056	331 495	17 439	1 941,15	2810,79	11,13
Sous-total Famille			258 665	22 433,45	32 183,62	8,67	

La consommation moyenne du parc véhicule « Mobéa » est de 8,67 pour 100km.

Famille : VP MINIBUS							
Véhicule	Kms début	Kms fin	Diff. Kms	Litres	Prix (Euro)	Consommation	
91	GC-119-XS	10 288	15 615	5 327	766,38	1109,86	14,39
Sous-total Famille			5 327	766,38	1 109,86	14,39	

La consommation moyenne du véhicule 91 est de 14,39 pour 100km.

### 5.3. Les travaux de maintenance du parc d'autobus

Afin d'assurer un niveau de pannes le plus faible possible, CTLB procède à la fois à des opérations de maintenance préventive en conformité avec les préconisations des différents constructeurs ainsi qu'aux opérations de maintenance curatives.

Période: 01/2023 à 12/2023	<b>COÛTS TECHNIQUES MENSUELS DES VEHICULES</b>	<b>C.T.L.B.</b>
----------------------------	--	-----------------

Centre : 01 ONDEA BUS

N°Véhicule	Coûts internes				Coûts sous-traitance			Coûts répartis sur les véhicules suivant une clé				Coût total véhicule	Kilométrage	Coût/km	Interv.
	Pièces stock	Main d'oeuvre	Nbre heures	Pièces directes	Pièces	Main d'oeuvre	Nbre heures	Kilomètres	Heures atelier	Coût	Véhicule				
35	2 137,98 €	3 837,50 €	76,75	2 758,48 €	333,43 €	0,00 €	0,00	1 069,46 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	10 328,32 €	39 778	0,26 €	45
36	864,23 €	3 400,00 €	68,00	3 152,40 €	1 253,66 €	0,00 €	0,00	1 062,25 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	9 924,01 €	39 671	0,25 €	32
37	2 267,80 €	4 775,00 €	95,50	3 834,38 €	344,43 €	0,00 €	0,00	980,50 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	12 393,58 €	37 477	0,33 €	39
38	2 751,57 €	4 362,50 €	87,25	4 891,88 €	719,80 €	0,00 €	0,00	986,24 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	13 913,46 €	37 871	0,37 €	45
39	2 962,57 €	4 737,50 €	94,75	4 428,84 €	551,57 €	0,00 €	0,00	1 113,39 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	13 985,34 €	40 534	0,35 €	42
40	3 434,24 €	6 375,00 €	127,50	5 184,57 €	274,44 €	0,00 €	0,00	1 000,56 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	16 460,28 €	39 433	0,42 €	50
41	2 694,16 €	3 425,00 €	68,50	3 088,79 €	733,94 €	0,00 €	0,00	1 060,53 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	11 193,88 €	39 186	0,29 €	33
42	4 033,08 €	5 125,00 €	102,50	4 650,45 €	2 195,96 €	0,00 €	0,00	608,23 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	16 804,18 €	24 220	0,69 €	43
43	2 494,31 €	3 825,00 €	76,50	2 459,80 €	1 396,44 €	0,00 €	0,00	683,94 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	11 050,95 €	26 786	0,41 €	26
44	2 886,74 €	3 625,00 €	72,50	1 142,60 €	1 079,42 €	0,00 €	0,00	824,09 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	9 749,31 €	31 042	0,31 €	31
45	2 458,75 €	3 587,50 €	71,75	144,63 €	391,94 €	0,00 €	0,00	790,15 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	7 564,43 €	31 211	0,24 €	34
46	1 449,16 €	2 575,00 €	51,50	1 840,47 €	438,44 €	0,00 €	0,00	903,94 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	7 398,47 €	34 317	0,22 €	30
47	1 317,73 €	1 937,50 €	38,75	2 091,64 €	1 149,44 €	0,00 €	0,00	830,51 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	7 518,28 €	31 649	0,24 €	21
48	2 343,63 €	2 725,00 €	54,50	1 154,62 €	224,44 €	0,00 €	0,00	998,84 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	7 638,00 €	37 657	0,20 €	30
49	1 445,70 €	2 162,50 €	43,25	77,19 €	224,44 €	0,00 €	0,00	886,42 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	4 987,72 €	33 720	0,15 €	23
50	1 168,72 €	1 850,00 €	37,00	4 400,73 €	4 845,35 €	0,00 €	0,00	988,89 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	13 445,16 €	37 563	0,36 €	20
51	1 227,33 €	1 650,00 €	33,00	395,32 €	224,44 €	0,00 €	0,00	948,74 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	4 637,30 €	35 183	0,13 €	15
52	2 691,15 €	2 900,00 €	58,00	1 411,24 €	681,94 €	0,00 €	0,00	954,05 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	8 829,84 €	36 370	0,24 €	27
53	2 204,13 €	2 362,50 €	47,25	1 250,00 €	381,66 €	0,00 €	0,00	1 002,61 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	7 392,37 €	35 671	0,21 €	27
54	2 867,42 €	4 400,00 €	88,00	1 947,98 €	3 878,07 €	0,00 €	0,00	956,45 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	14 241,38 €	35 832	0,40 €	38
55	7 210,12 €	4 475,00 €	89,50	147,00 €	224,44 €	0,00 €	0,00	984,38 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	13 232,41 €	37 895	0,35 €	46



Période: 01/2023 à 12/2023

## COUTS TECHNIQUES MENSUELS DES VEHICULES

C.T.L.B.

56	2 403,50 €	3 850,00 €	77,00	3 472,51 €	973,64 €	0,00 €	0,00	1 547,68 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	12 438,80 €	57 508	0,22 €	38
57	2 176,97 €	3 562,50 €	71,25	97,50 €	473,44 €	0,00 €	0,00	1 325,98 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	7 827,85 €	49 886	0,16 €	48
58	3 315,29 €	2 725,00 €	54,50	2 740,41 €	1 920,54 €	0,00 €	0,00	1 554,58 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	12 447,29 €	58 312	0,21 €	26
59	3 510,20 €	3 512,50 €	70,25	493,30 €	524,44 €	0,00 €	0,00	1 569,94 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	9 801,85 €	58 366	0,17 €	33
60	4 954,27 €	5 037,50 €	100,75	2 871,00 €	857,44 €	0,00 €	0,00	1 340,05 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	15 251,73 €	58 224	0,30 €	41
61	1 356,13 €	2 925,00 €	58,50	1 462,60 €	801,44 €	0,00 €	0,00	1 817,52 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	8 554,16 €	68 121	0,13 €	27
62	1 527,56 €	3 062,50 €	61,25	1 414,61 €	641,44 €	0,00 €	0,00	1 390,48 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	8 228,05 €	54 187	0,15 €	28
63	1 516,12 €	3 300,00 €	66,00	1 527,96 €	554,44 €	0,00 €	0,00	1 723,06 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	8 813,05 €	64 879	0,14 €	37
64	127,00 €	962,50 €	19,25	0,00 €	112,22 €	0,00 €	0,00	796,35 €	0,00 €	0,00 €	114,45 €	2 112,52 €	30 025	0,07 €	14
65	0,00 €	862,50 €	17,25	0,00 €	112,22 €	0,00 €	0,00	761,84 €	0,00 €	0,00 €	114,45 €	1 851,01 €	29 201	0,06 €	9
66	81,06 €	1 050,00 €	21,00	0,00 €	112,22 €	0,00 €	0,00	755,71 €	0,00 €	0,00 €	114,45 €	2 113,44 €	28 458	0,07 €	10
90	3 018,19 €	2 612,50 €	52,25	1 237,38 €	880,07 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 748,14 €	42 308	0,18 €	32
91	0,00 €	650,00 €	13,00	0,00 €	634,44 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 284,44 €	2 626	0,49 €	10
92	2 431,85 €	1 550,00 €	31,00	663,14 €	5 250,58 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 895,57 €	59 271	0,17 €	18
93	1 909,65 €	1 766,67 €	35,33	38,27 €	1 237,10 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 951,68 €	57 279	0,09 €	27
94	0,00 €	37,50 €	0,75	0,00 €	1 086,33 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 123,83 €	25 493	0,04 €	2
95	1 733,73 €	908,33 €	18,17	760,67 €	3 541,44 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 944,18 €	51 200	0,14 €	10
96	179,89 €	200,00 €	4,00	5 272,62 €	16 943,29 €	0,00 €	0,00	1 091,77 €	0,00 €	0,00 €	191,47 €	23 879,04 €	52 338	0,46 €	2
99	878,49 €	2 700,00 €	54,00	266,70 €	544,33 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 389,52 €	13 982	0,31 €	23
<b>Total centre</b>	<b>84 030,44 €</b>	<b>115 387,50 €</b>	<b>2 307,75</b>	<b>72 771,68 €</b>	<b>58 748,75 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>35 319,12 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 087,32 €</b>	<b>372 344,81 €</b>	<b>1 596 730</b>	<b>0,23 €</b>	<b>1 132</b>
<b>Total général</b>	<b>84 030,44 €</b>	<b>115 387,50 €</b>	<b>2 307,75</b>	<b>72 771,68 €</b>	<b>58 748,75 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>35 319,12 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 087,32 €</b>	<b>372 344,81 €</b>	<b>1 596 730</b>	<b>0,23 €</b>	<b>1 132</b>



## 5.4. Les pannes en lignes

Nombre	N° de bus	Modèle	Date	Heure	Lieu	Anomalies	Conducteur	échange bus	Service retardé
1	61	urbanway	16-janv	7h30	INSEEC	accrochage pneu ARD extérieur	bolton	oui	20'
2	50	crossway	26-janv	12h20	forestier	accrochage avec tiers	stillitano	oui	20'
3	63	urbanway	13-févr	13h00	INSEEC	bus en mode dégradé: roue à 25 KM/H	françois	oui	12'
4	53	crossway	20-févr	16h00	pont rouge	bus écrasé de l'AR: retour au dépôt et RAS	farge	oui	20'
5	58	urbanway	28-févr	12h50	rond point collège	crevaison roue ARG ext suite accrochage	bolton	oui	15'
6	48	crossway	14-mars	11h00	gare	crevaison roue ARG ext suite accrochage	barad	oui	5'
7	42	crossway	14-mars	13h30	Hexapôle	bus ne redémarre plus: remorquage au dépôt	venard	oui	20'
8	59	urbanway	06-juil	15h45	collège de grévy	fuite liquide sous le moteur	djoudi	oui	40'
9	49	crossway	04-sept	15h00	INSEEC	bus a calé en roulant	martin	oui	25'
10	48	crossway	20-sept	12h15	longes	bus en alerte : chauffe	rusciani		20'
11	40	cilaro	27-sept	14h45	av du petit port	rampe bloquée	douhouchina	oui	15'
12	56	urbanway	28-sept	14h00	savoisienne	voyant rouge moteur	kelouaz	oui	10'
13	56	urbanway	29-sept	15h00	savoisienne	voyant rouge moteur	stillitano	oui	
14	57	urbanway	19-oct	16h30	collège de grévy	portes AR ne se ferment plus	decarre	oui	10'
15	54	urbanway	05-déc	8h45	longes	panne gasoil; plein pas fait le matin	guelmaoui		20'

Au total, 15 pannes en ligne (services commerciaux) ont été constatées sur le réseau durant l'année 2023.

Ce faible taux de panne tient du fait d'une maintenance préventive importante réalisée par le service technique, ainsi qu'à la politique de renouvellement des bus menée par Grand Lac.

## 5.5. Les accidents en ligne

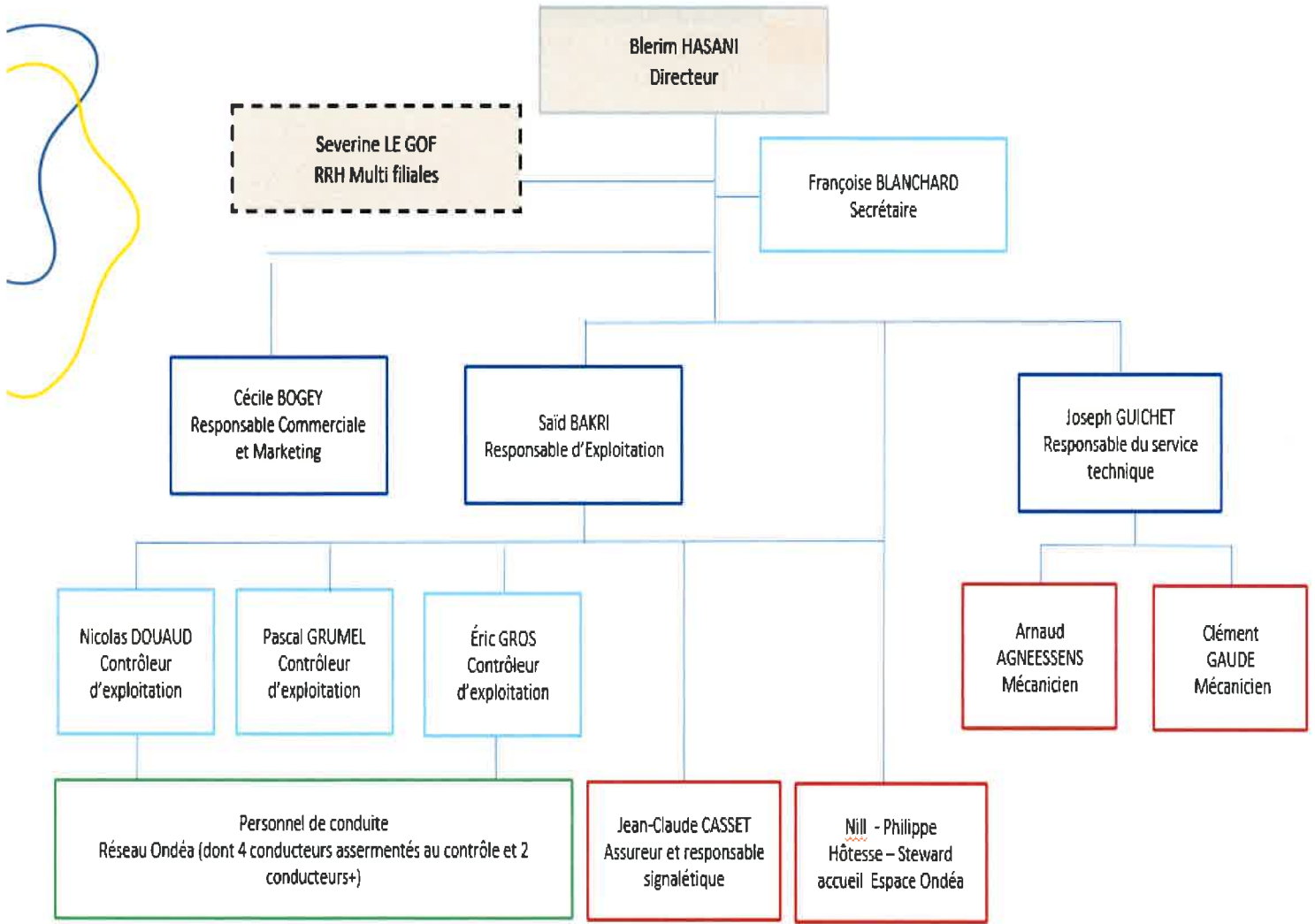
L'année 2023 s'est vue impactée par un nombre de 17 accidents,

La responsabilité de CTLB est engagée sur :

- 6 accidents à 0%
- 2 accidents à 50%
- 9 accidents à 100%

## 5.6. L'organigramme de la Compagnie de Transport du Lac du Bourget

# Organigramme au 06/11/2023 Compagnie de Transport du Lac du Bourget - CTLB



### Légende :

  IPMAD : Personnel Mis A Disposition  
   Cadres  
   Haute maîtrise  
   Agent de maîtrise  
   Employés  
   Ouvriers

MITED SHARING



Le personnel affecté au service public est réparti selon les qualifications suivantes :

- Evolution des effectifs par type de contrat, par âge, par ancienneté

### Evolution des effectifs (jusqu'à décembre 2023)

	2020	2021	2022	2023
Effectifs	57,5	54,8	61,3	73,6

### Evolution des ETP (jusqu'à décembre 2023)

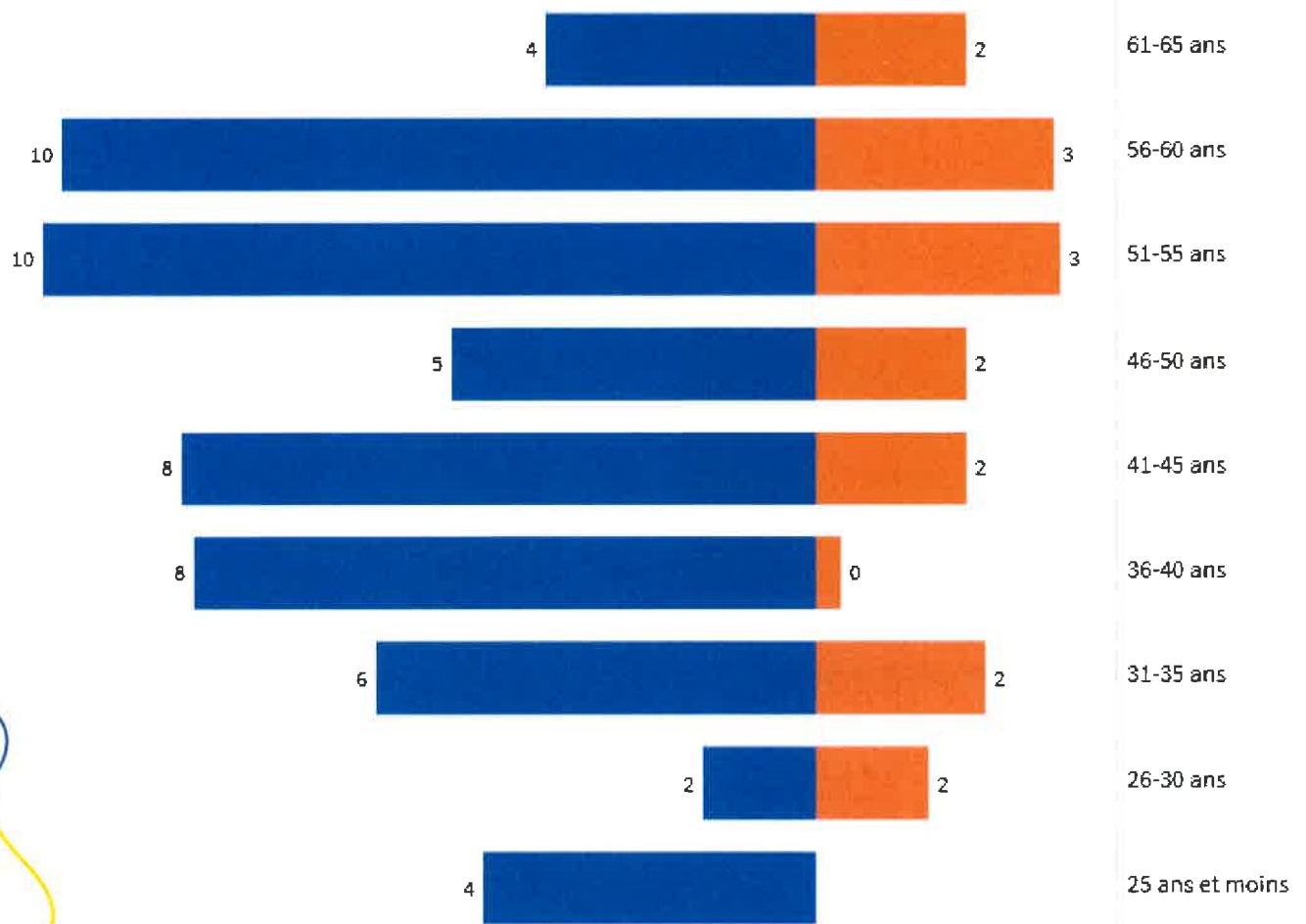
	2020	2021	2022	2023
Effectifs	54,8	52,7	58,5	71,3

### Répartition des effectifs par type de contrat

	2020	2021	2022	2023
CDI	57,5	54,8	58,4	71,8
CDD	0	0	0	0
Contrat d'apprentissage	0	0	0,3	1,3
Contrat de professionnalisation	0	0	2,6	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>57,5</b>	<b>54,8</b>	<b>61,3</b>	<b>73,6</b>

## Pyramide des âges

■ Effectifs (hommes) ■ Effectifs (femmes)



	2020	2021	2022	2023
Age moyen	47,4	48,7	47,9	46,6

## Répartition des effectifs par ancienneté

	2020	2021	2022	2023
Ancienneté moyenne	8,6	9,1	8,4	7,1

## Répartition des effectifs par genre

	2020	2021	2022	2023
Pourcentage Femmes	25,4%	25,1%	23,4%	23,4%
Pourcentage Hommes	74,6%	74,9%	76,6%	76,6%

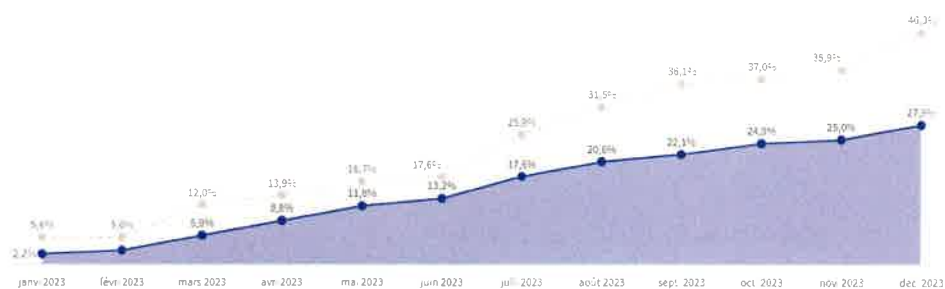
## Evolution des emplois par catégorie professionnelle

	2020	2021	2022	2023
Ouvrier (Conducteurs BUS – TAD – Maintenance)	50,6	47,8	52,5	63,3
Employé (Agence)	2	2	2,3	3,3
Agent de maîtrise	4,8	5	6,5	7
Cadre	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>57,5</b>	<b>54,8</b>	<b>61,3</b>	<b>73,6</b>

## Mouvements du personnel

### Turnover (CDI)

- Turnover N-1 (CDI)
- ◆ Turnover N (CDI)



	2020	2021	2022	2023
Entrées	16	12	42	23
Sorties	17	15	19	21
<b>TURN OVER (CDI)</b>	<b>25,9%</b>	<b>22,8%</b>	<b>46,3%</b>	<b>27,9%</b>



Le métier de conducteur reste un métier sous-tension avec des difficultés sur le recrutement au niveau nationale cela explique le fort turn-over. Afin de pallier aux futurs départs, nous formons des futurs conducteurs de bus via le financement de titre professionnel. Durant l'année 2023, CTLB a financé **10 titres professionnels (Permis D + Fimo) pour un coût de 80 000 € HT**

### Evolution de l'emploi des personnes handicapées

	2020	2021	2022
Effectif pris en compte / calcul	54,80	52,70	56,44
Nombre de personnes handicapées à employer	3	3	3
Taux d'emploi de personnes handicapées	5	4	5,53
Contribution	0	0	0

### Mesures prises pour maintenir l'emploi des personnes handicapées

- Incitation à informer l'entreprise de la reconnaissance de travailleur handicapé.
- Achats passés avec des Entreprises adaptées et des Etablissements et service d'aide par le travail.

### Evolution du nombre d'alternants

Des contrats d'alternance et de professionnalisation concernant le métier de conducteur de transports en commun ont été mis en place depuis 2022 afin de maintenir le recrutement des effectifs bus.

### Formation professionnelle

	2020	2021	2022
Nombre de salariés femme en formation	10	4	10
Nombre de salariés homme en formation	27	25	27
<b>Total heures de formation</b>	<b>879</b>	<b>696</b>	<b>521</b>

## Conditions de travail : durée du travail et aménagements

Répartition des effectifs temps plein et temps partiel

	2020	2021	2022
Temps plein	50,3	48,7	53,8
Temps partiel	7,3	6,1	7,5
<b>TOTAL</b>	<b>57,5</b>	<b>54,8</b>	<b>61,3</b>

## Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Effectifs des femmes et des hommes

	2020	F	H	2021	F	H	2022	F	H
Ouvrier	50,6	11,6	39	47,8	11	36,8	52,5	11,3	41,2
Employé	2	2	0	2	2	0	2,3	1	1,3
Agent de maîtrise	4,8	1	3,8	5	1	4	6,5	4,5	2
Cadre	0,1	0	0,1	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>57,5</b>	<b>14,6</b>	<b>42,9</b>	<b>54,8</b>	<b>13,8</b>	<b>41</b>	<b>61,3</b>	<b>14,3</b>	<b>47</b>

Embauches et départs des femmes et des hommes

	2020	F	H	2021	F	H	2022	F	H
Embauches	16	4	12	12	4	8	42	9	33
Départs	17	6	11	15	5	10	19	4	15

# 6. Les événements significatifs

## 6.1. Perturbations sur le réseau

### JANVIER

04/01/2023	12:45 Mme Gachet se trompe sur le T213, elle part en HLP direction hexapole au lieu de faire le départ de 12:52 à Collège de Grésy 13:15 Mme Gachet 13 mn de retard L2
05/01/2023	16:50 M.Campolo L2 me signale un pétard a été allumé dans son bus sur les sièges arrière
06/01/2023	17:03 Mme Gachet me signale L108 à l'Atrium, une personne est tombée sur le quai et fait un malaise (une crise d'épilepsie). Je lui demande d'appeler les pompiers et me dirige sur place avec pascal. MME Gachet repart avec 6 mn de retard.
07/01/2023	15:30 Mme OULED gros problème et insultes avec un client (carte non valide, Mr GALLETTI Giosue, carte n°158 251 496 0). Elle refuse de repartir de l'arrêt généraux forestier tant que je n'interviens pas. J'appelle la police et me rends sur place. Cela engendre 15 min de retard
09/01/2023	7:20 M.Messaoudi L301 bloqué après l'arrêt Ombrosa chute d'arbre sur la route. Je lui demande de faire une marche arrière avec l'aide d'un client pour ensuite le guider sur un itinéraire de déviation.M.Messaoudi arrive au lycée Louis Armand avec 35 mn de retard 7:27 M.Douhouchina L305 idem itinéraire de déviation, arrive au collège Sand avec 13 mn de retard 7:50 M.Mazzoleni me signale une cliente a fait un malaise dans son bus au lycée de Marlioz, il appelle les pompiers et il repart avec 20 mn de retard sur la L102 8:45 L100 M.Faurt et M.Sagnol bloqués par un camion toupie impossible de passer, avec nicolas on se dirige sur place pour les faire manoeuvrer. Les deux L100 ne seront pas effectuées jusqu'au bout
12/01/2023	13:15 M.Ait pour une personne qui est tombée dans son bus sur la L1 Blvd De Russie. Elle saigne au niveau de la tête. Les pompiers sont prévenus et je me rend sur place. Il s'agit de Mme Montagnole Bernadette, 516 ch de Boissy Viviers du lac
14/01/2023	Mr Sorel départ 19:11 cc Drumet n'est pas passé par le lycée, injoignable à la radio, a fait toute la ligne en avance (à vérifier)
16/01/2023	18:30 M.Candelier me signale qu'il s'est trompé sur la ligne 103 de 17:40, au lieu de faire le départ du lycée Marlioz, il a fait le retour depuis le pont rouge
17/01/2023	5:54 Mme Candelier ne peut pas avancer au collège de Grésy et ni couper le moteur avec le bus 56. Vu avec l'atelier qui lui amène un bus. Elle fera son départ avec 15mn de retard A partir de 7h45, plusieurs perturbations et déviation suite à la neige---
24/01/2023	Ligne 107 de 12h15 du Collège Garibaldi; Mr Sorel se trompe de ligne, ne l'effectue pas et ne prévient pas. La ligne 107 est effectuée avec 30 mn de retard suite à un appel d'un autre conducteur.
26/01/2023	12:30 M.Boucaut se fait accrocher le bus par un véhicule entre l'arrêt Généraux Forestier et Rondeau sur la L2. Il ne peut plus rouler avec, l'atelier lui amène un bus.
27/01/2023	16:50 Mme Yahiaoui me signale un accochage avec une voiture, rétro de la voiture frotté sur le côté du bus L305 direction plage du Bourget.# 20:15 Problème avec des jeunes dans le bus de M.Messaoudi L2, la mère du jeune nous demande de voir les vidéos, je lui suggère d'aller porter plainte à la police.

## FEVRIER

04/02/2023	16:30-17:00 : arret boulevard wilson en direction de la gare non desservi suite intervention pompiers, déviation par avenue de verdun.
08/02/2023	15:10-15:40 : arret boulevard wilson en direction de la gare non desservi suite intervention pompiers, déviation par avenue de verdun.
10/02/2023	17:00 : arret boulevard wilson en direction de la gare non desservi suite intervention pompiers, déviation par avenue de verdun.
11/02/2023	retard 15 min sur ligne 3 du à une mauvaise lecture de plaquette de Mr Douhouchina
15/02/2023	15:50 Mme Gruss L3 me signale qu'une personne est tombée dans son bus mais n'a pas souhaité l'assistance des pompiers.
20/02/2023	16h55, Mr Farge me dit que le bus 53 à un problème de suspension à l'arrière. L'atelier lui change le véhicule, le départ sera reporté sur le départ suivant à 16h15
21/02/2023	19h40, Mr Faurt L1 m'informe qu'une personne à fait un malaise vers le camping. Elle reprend ses esprits et ne veut pas les secours, Mr Faurt continu sa ligne 19h50
22/02/2023	M. THLIJI qui effectué la I302, n'a pas attendu la correspondance I301.
24/02/2023	16:10 Des clients attendent la 107 vers Méry à Blvd De Russie, M.Kelouaz a fait le départ du lycée et pas de la gare. Eric va les récupérer 17:00 M.Faurt pour une personne qui a fait un malaise dans la L3. Il appelle les pompiers et on se rend sur place avec Eric à HDV
25/02/2023	14h25, L 2 , Mr Martin m'informe qu'une cliente est tombée, il prévient les pompiers qui interviennent. Il reprendra sa ligne sur le départ suivant à 15h11 à Leclerc

# MARS

01/03/2023	10:00 Mr Mazzoleni me signale un chauffard venant en face de lui quartier Lafin qui, au dernier moment s'est écarté mais a délibérément voulu faire peur au conducteur
02/03/2023	Accident de scooter BD de Russie à 15h45, les lignes 1 et 3 sont déviées par rue de Chambéry et avenue de Tresserve
03/03/2023	12:15 M.Sagnol L107 départ Garibaldi, il s'est trompé de lieu de départ, le collègue Garibaldi a appelé pour nous signaler que le bus n'était pas passé.
04/03/2023	18:30 raquette de marlioz inaccessible à cause des voitures, arrêt plus desservi
06/03/2023	Mm Boudani se trompe sur L 100 à 8h35; 20 mn de retard.
07/03/2023	17:00 M.Farge est partie du lycée au lieu de la gare à 16h40 sur la 107 vers Méry au lieu de 16h50. On lui demande de faire demi tour et de retourner au lycée et nous passons aux arrêts entre la gare et lycée
08/03/2023	10:00-12:00 manifestation provoquant des routes barrées dans le centre ville. Déviation au fur et à mesure de l'avancé du cortège. Retards sur les lignes, et arrêts non desservi entre rue de la paix et la gare.
09/03/2023	11h Les Lycéens bloquent la raquette du lycée. Les bus prennent les élèves sur le rond point. On reste sur place pour les sorties de 12h 15:35 Fin de la manifestation au lycée de Marlioz, on peut desservir tous les arrêts au Lycée. 15:42 M.Thiji départ de Grésy L2 n'a pas été effectué suite à une relève qui devait pas avoir lieu.
13/03/2023	13:03 Mme Pieretti L3 avenue du petit port me signale une personne dans son bus qui a fait un malaise, je me dirige sur place avec nicolas et je préviens les pompiers
14/03/2023	13h30 , Mme Venard m'appelle pour bus 42 en panne à Hexapole. Départ de 13h24 hexapole n'est pas effectué
	14h40, Mr Farge, ligne 2, arrêt villon, une cliente fait un malaise, le départ de 14h27 est reporté sur départ suivant
	Bus 43,16h30 Mr Gigi me dit que le bus se met en défaut, Mr Guichet lui change au lycée
15/03/2023	7:13 Ligne 106 de M.Thiji ne desservira pas les arrêts pate d'oie , Françon et dent du chat suite à un mouvement de grève dans le giratoire de Villarcher. 8:10 Ligne 106 de M.Barad Louis Armand direction Villarcher dans les bouchons, départ de ligne à la Françon avec 35 mn de retard. 9:17 Ligne 1 de M.Lepine départ du pont rouge 9:17 sera effectué par M.Bourret avec 20 mn de retard , M.Lepine étant bloqué dans les bouchons VRU.
16/03/2023	7h, Mr Ait m'informe qu'une personne ayant agressé un conducteur de car a la gare est arrêtée par la police dans son bus à la gare 11h30, Mr Francois, ligne 2 est déviée rue de geneve à cause d'une manifestation, Eric va sur place. 13:28 M.Stillitano est bloqué route de paris sur la L102. Il repartira avec 15mn de retard 20h05 M.Bourret pour un accident avec une trottinette Au niveau du Rond Point Blvd De Russie L1 vers Insec. Je me rends sur place. Plus de peur que de mal. Tiers : M.Moumène Aimène 1,blvd De Russie : 07 67 40 32 89
17/03/2023	L'entrée de la gare est fermée pour les travaux. L3, 11h50, Mr Tudela me signale qu'une personne agée est tombée dans le bus aux thermes nationaux, apparemment pas de soucis apparent. 17:25 M.Djoudi pour le 58 à Pré Riants L2 vers Grésy qui fume au niveau du pneu ARG. On va sur place. Il y a une forte odeur de brûlé. Astreinte atelier injoignable, prévenu M.Guichet. M.Sow amène un bus à M.Djoudi et M.Guichet nous indique de laisser le bus sur place et qu'ils s'en occupent.
18/03/2023	8:50 M.CAMPOLO bus 39 accrochage provoquant casse petit fenetre arriere, je lui change de bus au lycée de Marlioz et il fera son prochain départ du lycée. Cela engendre 15 min de retard, pour la remise à l'heure je fini son tour jusqu'au cc drum et m'assure que personne n'attend dans l' autre sens.
20/03/2023	12:03 M.Sagnol s'est fait accrocher par une voiture avec le 48 chemin des Burnets. La voiture ne s'est pas arrêtée.
22/03/2023	15h, Mme Candelier, Bus 38, est légèrement accroché par une voiture sur ligne 2 à Lafin. 17h30, Mr Mouigni accroche le retro d'un véhicule avec le 93.
23/03/2023	7:00-9:00 rond point villarcher bloqué, avec Nicolas ont se rend sur place pour la ligne 106 coté voglans. La fermeture de la VRU entraine de gros bouchons entre rochettes et insec. 9:30 à 11:30 le terminus de la ligne 1 ne se fait plus insec mais à Alliu car l1 circulent avec plus de 30 min de retard. Ligne 100+101+300 en retard, collègue garibaldi prévenu. Mr Messaoudi, départ de la ligne 3 de 17h25 annulé à cause de la cliente habituelle qui tombe dans les pommes. Attente pompiers. 18h, beaucoup de soucis vers Chambéry à cause de la grève, les lignes 419, 301 et 303 sont très fortement impactées.
24/03/2023	Une voiture est mal garée suite à un accident route du bourget, elle perturbe la circulation entre 17 et 20h.
28/03/2023	12:20 M.Kelouaz me signale T131 L100 arrêt Boissy deux voitures se percutent en doublant le bus et touche légèrement le bus 54. Je demande à M.Kelouaz de prendre les coordonnées. 16:55 M.Van Autryve m'informe qu'il a accroché le rétro droit du 40 chemin des Mais. Il y a a juste un petit bout de la coque qui est cassé.
29/03/2023	17:50 Remplacement de Mme Ouled L2 T238 suite à une altercation avec un client qui voulait monter avec son vélo dans le bus. Mme Ouled ne se sentait pas bien suite aux invectives du client qui l'a menacé.



## AVRIL

04/04/2023	13h30, on intervient avec Nicolas pour faire descendre une cliente qui tourne gratuitement dans les bus depuis 10h30. (Apparemment elle n'a plus toute sa tête...)
08/04/2023	19h, L2, Mr Douhouchina me dit qu'il doit partir pour ses enfants; impossible d'assurer le départ 19h11 centre commercial vers grésy
11/04/2023	11:30 Une voiture est en panne au RP de la savoisienne et ne peut plus bouger. Je vais sur place et fais la circulation pour permettre aux bus de passer en sens inverse
14/04/2023	14:00 lycée de marlioz plus desservi à cause des voitures garées dans la raquette.
22/04/2023	L2, 17h30, Mme Candelier me signale une bagarre dans son bus. Je lui demande de s'arrêter et d'ouvrir les portes. Une des deux personnes descend, ce sont apparemment 2 freres ...
25/04/2023	5:46 Départ de la L3 ne sera pas effectué, M.Candelier s'est trompé de plaquette. 11:45 Accident avenue de Marlioz vers arrêt Savoisiennne les L1 et 3 accusent un retard entre 15 et 20 mn.
26/04/2023	M.Campolo pour la rampe du 54 qui ne peut pas rentrer au Grand Port. L'atelier lui amène un bus. Le bus suivant prend les clients et M.Campolo ira en HLP à Inseec pour son prochain départ
29/04/2023	Une ambulance bloque le Bd Wilson, Mme Yahiaoui reste bloquée 25mn, je lui fais reprendre sa ligne directement à l'HDV dans l'autre sens, elle donne sa clientèle au bus de derrière.

## MAI

02/05/2023	7:20 M.Farge pour une moto qui a eu un accident avec une voiture av Charles De Gaulle sens montant. La ligne 2 et 3 est déviée pendant 1heure dans le sens Hexapôle par Av de Tresserve. Pas de perte d'arrêt.
03/05/2023	107 de 8h18 route barré entre les arrêts jacquiers et beau prés, en voiture nous avons acheminé les élèves à l'arrêt chlorophylle pour prendre le bus. 12h45, L107, Mr Martin en faisant une manœuvre aux chlorophylle heurte un tronc d'arbre.
04/05/2023	12:49 M.Bollon se trompe de départ sur la L103, il fait un départ au lycée de marlioz alors qu'il devait partir du pont rouge. Je lui demande d'aller en HLP à la gare sncf et de faire la ligne depuis la gare sncf vers lycée de marlioz. 13h, gare, Mr Bollon heurte avec le 38 le 61 ( le 61; rétro G cassé, 38 vitre AR G cassée, Mr Farge amène 47, Mr Sow amène 55) ; Ligne 103 et 107 en retard.
05/05/2023	15h Mme Bibollet se blesse en descendant, j'appelle les pompiers qui interviennent dans les 15 minutes. Mr Geneve part faire la ligne 102, Mr Gigi L300 et Mr Boucheham fini son tour.
10/05/2023	8:45 accrochage du bus 47 (Mme Gachet) par un camion de la fête foraine qui ne s'est pas arrêté, a forcé le passage en accrochant l'avant gauche du bus, Retards importants entre 11h et 13h du à un accident au Viviers
12/05/2023	10:45 M.François pour une voiture bloqué au niveau de l'arrêt de la gare vers Thermes Chevalley. Je fais dévier la 1 et la 3 par av de tresserve. Reprise itinéraire normal à 11h10
13/05/2023	7:00 M.Vitello pour les feux des travaux du Viviers ne fonctionnent pas dans le sens vers Aix. Je préviens les gendarmes car cela est dangereux. Ils viendront sur place faire la circulation le temps que le souci soit réglé.
17/05/2023	7:15 M.ALLOUL se trouve à la plage du bourget au lieu du collège de garibaldi car il vient de voir qu'il a pris la plaquette 120 au lieu de la 220. Je suis partie faire la 100 avec 25min de retard.
20/05/2023	11h30, Mme Jelidi est coincée au petit rd pt des thermes nationaux. Un client l'aide à faire marche AR. J'appelle la municipale qui verbalise les 3 véhicules.
22/05/2023	13:21 M.Douhouchina T133 n'a pas effectué le départ de la L101 du Lycée de Marlioz.
23/05/2023	13:09 M.Douhouchina fait son départ L1 du pont rouge avec 13 mn de retard suite à son départ du dépôt en retard " Plaquette non lue".
26/05/2023	8:50 M.Mohamed service Mobéa accrochage avec le véhicule 93 contre un muret route du Revard.
30/05/2023	Mme Jelidi, Bus 35, L2 7h45, Hopital, une jeune fille fait une crise d'épilepsie ... les pompiers viennent la chercher
31/05/2023	7:30 M. Van Autryve pour me dire qu'il est perdu, au lieu d'être à la plage du bourget pour la 305, il se trouve vers collège georges sand. Il fera le départ avec 20 min de retard et je demande à la ligne 301 de prendre les collégiens de l305 aux arrêts. Pour lui éviter un trop gros retard sur son prochain départ, je demande à Mr BOURRET de faire l305 de 8:11 (t219).

## JUIN

06/06/2023	Sagnol se trompe de terminus, L103 effectuée avec 20 mn de retard au lycée à 16h50
09/06/2023	17:30 M.Sow est bloqué par une ambulance Blvd Wilson vers Insec. Il prend 15mn de retard
13/06/2023	12:10 Mme Yahiaoui pour un accident entre 2 voitures Blvd De Lattre vers pont Rouge qui empêche le passage. Je dévis la L1 et 102 par Av Du Grand Port 17:40 M.Genève L2 arrêt la Peisse L2 direction collège Marlioz des individus ont jetés une lacrymo dans son bus, on se dirige sur place. Le départ de 17:24 L2 Hexapôle est reporté au 17:39.
14/06/2023	6:40 GUELMAOUI, à prés riant, il vient de se rendre compte qu'au lycée marlioz il a fait l'itinéraire de la 1 au lieu de la 2, les arrêts entre chemin burnet et hdv n'ont pas été desservis.
19/06/2023	17:30 Suite à un accident le long de l'aéroport, la route est barrée. La ligne 1 fait son terminus à Rochettes, 2 bus sont bloqués et M.Charaka qui visiblement n'entendait pas la radio a été se bloquer lui aussi. Résultat 3 bus bloqué sur la L1. La situation sera rétabli au fur et mesure dès l'ouverture de la route vers 18h45
20/06/2023	8h10, Bd Wilson fermé sens pré riant - gare, cause accident vélo 17:47 Ligne 1 circule avec du retard suite à un convoi exceptionnel au Viviers du lac.
21/06/2023	20:00 Les bus de la L1 ne desservent plus l'arrêt pont rouge suite aux véhicules mal garés pour la fête de la musique de la guinguette du pont rouge.
22/06/2023	16:20 Suite aux intempéries les lignes sont perturbées dû à l'orage. 17:00 Mme Bourgeois L100 bloqué par un arbre tombé sur la route montée reine victoria, la ligne fait son terminus à église. 17:55 Intervention des pompiers entre boulevard de Russie et le giratoire de la gare sncf, déviation avenue de tresserve pour les lignes 1 et 3.
30/06/2023	Mr Charaka se trompe de plaquette, il rate le départ de 6h54 d'hexapole, je lui fait rattrapper sa ligne à partir d'hotel de ville. 12h20, la ligne 2 est légèrement perturbée par l'intervention des pompiers à 12h ... Arrêt du réseau à 21h par arrêté préfectoral

## JUILLET

05/07/2023	Mr Badinga se trompe de plaquette, Mme venard commence la ligne 1 et Mr Badinga la rejoint à la gare
07/07/2023	11h00 Un convoi exceptionnel bloque un peu le centre ville. Un bus de la L1 est dévié
08/07/2023	M.STILLITANO a pris la plaquette 104 au lieu de 304 donc départ 5:45 l3 n'a pas été fait. M.FRANCOIS se sent pas bien je pars le remplacer de 9:00-10:00 l3. 10:46 M.CHARAKA m'appelle pour me dire qu'il est à l'atrium...et qu'il vient de s'apercevoir? qu'il devait etre sur la 1. il fera son depart de la gare. 15:50 Mme Langlais T313 suite à la chaleur a décidé d'arrêter son service car elle n'avait pas de bus climatisé. Les bus climatisés étant sur Musilac et sur le réseau nous ne pouvont pas donner plus de bus à tous le monde. 16:00 M.Badinga fera la suite du T313 de Mme Langlais.
11/07/2023	13h, L1, M Boursier est bloqué par un camion. Il fait demi tour. Les bus ne peuvent desservir le camping entre 13h et ... j'envoie la navette 91 pour desservir les arrêts bloqués.
13/07/2023	7:50 Mme Clement, pour signaler un accident boulevard wilson direction gare, déviation par rue de verdun.
15/07/2023	Mr CHARAKA arrive à 5:52 au lieu de 5:40; Mr BOUCAUT arrive à 06:03 au lieu de 5:56. 7:00 Mr CHARAKA, hlp pour la l2 direction collège de grésy en voulant faire un demi tour (???) après arret pompiers rue des petis pains, se retrouve bloqué en plein milieu de la route et empeche les véhicules de passer. Le bus n'avance plus, impossible de réinitialiser. je me rends sur place et préviens le mécano. Intervention atelier de 7:00 à 7:30. Ducoup le départ de 6:54 coll grésy vers cc drum n'a pas pu se faire 13:20 erreur de Mr Gigi sur le rdv de releve va au college de Gresy au lieu du cc commercial Drumettaz, Mr Decamps assure le départ L2 à sa place et Mr Vitello fait le départ L3 de 14:50, la releve se fera à Gresy à 14:12. 15:20 Mr Salou se trompe de sens et va au Pt rouge au lieu de gare départ annulé L1 15:20, 17:15 voyant rouge bus 56 changement avec bus 50
19/07/2023	18:07 Mr FRANCOIS,l1, accident route fermée au rond point avant arret golf en direction de pont rouge. Je le dévie par résidence marlioz. Je demande l3 de prendre les clients qui attendent l1 du rond point des thermes jusqu'à gare, et de reprendre l1 arret 2 général de gaulle. Cela engendre du retard sur l1 environ 15 min
22/07/2023	Bus 60: message de Mr ZOUTINE à 16h50 : roue crevée, échange avec bus 35 de réserve, reprise service au CC Drumettaz à 17h31. Atelier averti

## AOUT

03/08/2023	12h10, L2, Mr Francois démarre le tour au lycée Marlioz au lieu d'hexapole et un client est oublié à Hexapole papyrus.
05/08/2023	11h55 M.Levier a un accrochage avec un tiers au RP de l'hôpital avec un tiers
07/08/2023	M.Farge sort en retard de 15mn du dépôt ce qui engendre un important retard sur la L1 au départ de Pont Rouge à 13h55
09/08/2023	Bus 51 Mr Guelmaoui sur L 2 a 15 minutes de retard suite à un convoi exceptionnel, je fais un transbordement clients à pres riant et le bus 64 suivant les récupèrent. Je remets à l'heure le bus 51 pour le départ collège de grésy de 10h32
11/08/2023	19:05 M. Candelier est bloqué avant l'arrêt Av Petit Port L3 par un accident entre une voiture et un piéton. Impossible de manœuvrer. Le départ de 19h26 ne peut pas être effectué.
17/08/2023	17:45 M.Faure pour Coline Cousinier qui s'évanouit de nouveau dans son bus. Les pompiers sont prévenus.
18/08/2023	9:25 Mme Rusciani L1 T405 direction pont rouge, un chien traverse soudainement devant son bus ce qui a occasionné un freinage d'urgence suite à cet incident une personne est tombée dans le bus. Mme Rusciani lui propose d'appeler les pompiers mais la personne ne veut pas, elle prend les coordonnées de la personne.
19/08/2023	13:50-15h00 : Mr BARAD coincé, av.Charles de Gaulle par un camion SCAVI, en direction de l'hotel de ville. J'interviens sur le réseau et déviation pour l2+l3 par av.tresserve.
21/08/2023	17H00 Mr FAURT, nous informe que le PN Neptune ne s'ouvre pas. Il est bloqué pendant 20 minutes.
23/08/2023	5:40 M.GUELMAOUI problème avec bus 66, changement de bus ce qui engendre environ 15 min de retard pour le départ de 5:54 collège de grésy l2.
25/08/2023	18:30 Allée promenade des bords du lac direction plage d'Aix route barrée intervention des pompiers, ligne 1 en déviation par port aux filles.
29/08/2023	07:30 Mme Venard échange de bus à l'Atrium suite à un problème de voyant moteur bus 57.
30/08/2023	Mr COQUILLAUD voyant orange liquide de refroidissement vu avec atelier,
31/08/2023	Mr Douhouchina se trompe dans l'heure et ne peut effectuer son départ de 9h51 de Leclerc, L2. Je le fais partir de l'hotel de ville pour assurer la ligne au maximum.



# SEPTEMBRE

01/09/2023	16:30 Mme Venard sur la L2 pour une personne qui a fait un malaise dans son bus. Les pompiers interviennent à la gare 17h45 M.DF CARO a explosé un pneu du 92. Il ne peut plus bouger, l'atelier est prévenu
04/09/2023	13:00 Ligne 104 départ Prés de la tour transport Loyet camion de chantier bloque la ligne chemin du tir aux pigeons , impossible de faire la ligne en entier , je lui donne un itinéraire de déviation. 14:45 M.Martin problème avec le bus 49 ligne droite de l'aéroport direction les Mottets, je prévient l'atelier. 16:40 M.Sagnol T123 L107 a oublié de faire le départ depuis la Gare Sncf, je lui demande de retourner à la gare. 17:50 Retard sur les lignes qui empruntent le Lycée de Marlioz entre 10 et 13 mn suite au bouchon formé par les voitures . 17:50 M.Douhouchina L106 19 mn de retard .
05/09/2023	15:40 M.Ait accident avec un VL ligne 1 HLP direction pont rouge au giratoire de Citroën. 17:35 M.Passieux T112 ligne 103, 21 mn de retard fin de ligne bid de latre de Tassigny pour HLP Lycée de Marlioz départ 17:45 .
06/09/2023	20h, L1, Mr Lepine se fait accrocher le bus à l'arrière droit au parking avant le grand port
07/09/2023	1100, suite à des travaux vers la croix, nous nous rendons sur place pour aider à faire demi-tour et rediriger, les deux bus des lignes 100. 12h30 - 13h30, bus 91 pour faire les lignes 100 dans tresserve. 15h45, terre nue est tjs fermé; Mme Clément à vide fait demi tour rond point la croix, Mr Lépine laisse les enfants au Lido afin que je les récupère en 91. 15h30 jusqu'à 16h30, la rue de la gare est fermée sens atrium - pré riant: les bus passent par Av de Solms
08/09/2023	Mr Sagnol se trompe sur la 107 à 13h15... il redessert beauharnais dans l'autre sens.
11/09/2023	Mr Yahiaoui accroche 41 au porte a faux AR D sur la descente de la L100. 13:20 M.Stilitano est bloqué par un semi remorque entre Eglise Tresserve et Carpinelle. Il ne peut pas passer. Il recule et je le fais dévier. M.Mohamed va récupérer les élèves entre Carpinelle et les Terrasses.
12/09/2023	beaucoup de circulation entre 17h et 18h30, ce qui engendre des retards importants notamment sur la L1
14/09/2023	9h45 M.Boucaud pour un clou dans le pneu. Vu avec atelier, je lui change à RP Thermes 12:25 M.Charaka ligne 107 direction chlorophylle accrochage avec les barrières des travaux chemin des Jacquier.
15/09/2023	12:10 M.Bamba sort du dépôt à 12h10 alors qu'il doit faire son départ à 12h10 du lycée sur la 107 15:42 M.Passieux rentre au dépôt T122 alors qu'il avait une relève à Grésy. Le départ de 15:42 se fera avec 15 mn de retard depuis Grésy. Je demande à M.Passieux de me faire le départ depuis colonel Rollet. 15:55 M.Martin accrochage avec un camion de la ville rétroviseur gauche cassé, changement de bus au dépôt. 17:45 Toutes nos lignes accusent des retards + les lignes 301 et 303 retardés de 15 mn environ.
18/09/2023	7:50 Allée promenade des bords du lac route barrée direction pont rouge , ligne 1 et 103 déviation par rue port aux filles que dans un sens . 8:25 M.Badinga ligne 300 départ de plage du Bourget 15 mn de retard suite à la circulation au bord du lac pour son HLP. M.levier fera la ligne 101 du T121 de M.badinga. 9:25 M.Bamba fera le départ de la L3 du T123 de M.Guelmaoui suite au retard cumulé. 11:47 M.Ait prise de service avec 8 mn de retard. Mr Faurt malade, départ L2 15h09 et 15h57 non assurés. Mr Decamps prend la suite. 17h15, accident rte du bourget, L1 35 minutes de retard, la situation étant de plus en plus compliquée, je fais dévier 3 bus / 4 par villarcher/VRU
19/09/2023	8:30 M.Stilitano T106 ligne 2 direction Grésy 13 mn de retard. 8:25 M.Tudela T121 ligne 300 fait le départ avec 15 mn de retard. 8:50 M.Passieux T111 ligne 102 direction Lycée de Marlioz 20 mn de retard. 12:15 M.Sagnol me signale L2 arrêté Lafin direction Gare un individu ne veut pas payer son titre de transport et il lui fait des menaces. Le contrôleur et M.Bakri se rendent sur place. Nous essayons de joindre la police.
20/09/2023	13h40 M.Martin pour notre cliente habituelle qui a encore fait un malaise sur la L1. il appelle les pompiers.
21/09/2023	Les valdeurs font payer 1,50 au lieu de 1,00 Puis 3,50 en 1 ere position ... Départ ligne 1 Inseec 12h48, 10 mn de retard... le conducteur n'avait pas de bus au moment de partir
22/09/2023	6h46, Mr Douhouchina ne se sent pas bien, je pars faire 114. 6h50, Mr Bamba n'est pas là, Eric part faire son 115. 7h29, Loyet est en panne, la 105 de 7h29 et 8h29 sera effectuée avec 15mn de retard. L1, arret camping non desservi cause pompiers, de 10h45 à 11h30 Beaucoup de retard sur L1 entre 17h00 et 18h30 comme tous les jours
25/09/2023	Contrôle SCAT 7h30/9h30 17:42 Départ du collège de Grésy sera effectué à partir de l'arrêt pont pierre suite au retard.
26/09/2023	16:15 Suite à l'intervention des pompiers Bid des côtes la ligne 3 et la ligne 104 sont en déviation. 18:12 T139 de M.Stilitano départ L2 de Grésy 20 mn de retard, je lui demande de faire le départ de 18:54 hexapôle, HLP direction hexapôle. 18:15 Ligne 3 en déviation jusqu'à la fin du service.
27/09/2023	10:00-10:30 accident rond point des thermes, nous nous rendons sur place pour aider à la manœuvre des bus lignes 1 et 3. 11:50-12:20 : présence lycée de marlioz 14h45, L3, Mr Douhouchina n'arrive pas à sortir la rampe PMR. L'atelier lui amène le bus 36 16h, L1, Mr Ait a un voyant rouge sur 56, je lui change bus aux thermes de Marlioz. Ayant trop de retard il repart en HLP pour son départ suivant à Inseec
28/09/2023	8h40 M.Sagnol pour une poussette qui est tombé dans son bus. Les pompiers sont prévenus mais la personne ira seul à l'hôpital 8h45 Un camion est coincé sous le pont avant le dépôt vers Géant. La ligne 3 est limitée RP thermes de Marlioz le temps que le camion se débloque. 9:55 Echange de bus HDV pour M.Guelmaoui problème de portes avant, le départ de 10:09 se fera à 10:24 d'hexapole et M.Guelmaoui reprendra sa ligne depuis l'arrêt collège de Marlioz. 11:54 M.Charaka T130 prise de service avec 7 mn de retard.L1, Mr Kelouaz, bus 56 fuite d'air, échange atelier à 14h à savoisiennne 15h35, Mme Ruscianni, bus 60, le commodo clignotant est cassé, elle vient changer son bus à 16h15
29/09/2023	5:30 Route barrée arbre tombé sur la route montée reine victoria ligne100 , une navette a été mise en place de l'arrêt terrasse de tresserve à l'arrêt Carpinelle. 12:10 M.Vitello se trompe de 1P T130 au lieu de la 1P du T131 donc M.Vitello reste sur 1P T130 et M.Faurt fera la 1P T131. 15h, L1, Mr Stilitano, Bus 56 voyant rouge. L'atelier lui amène le 42 à Savoisiennne. 17h45, L 105, Mme Ruscianni est bloqué avec 46 cause portes AR. Elle arrive quand meme à repartir au bout de 10mn
30/09/2023	Mr Passieux accroche le retro du bus 39 en se garant avec le bus 38, problème avec des jeunes dans le bus de Mr Charaka

# OCTOBRE

02/10/2023	8h40, Mr Sagnol est très en retard pour L103, Mr Sow effectuera sa ligne 101 13h10 M.Bollon accroche légèrement une voiture en stationnement chemin St Pol avec le bus 59
03/10/2023	11h, Mr Boucaut doit rejoindre son fils aux urgences, Mr Gros part le relever sur la ligne 2 à 11h30 à la gare, Mr Bollon fini le tour Circulation saturée entre 16h30 et 18h
04/10/2023	17:05 Echange de bus pour M.Coquillaud L2 hexapole bus 57 problème de brake valve.
05/10/2023	18:20 M.Charaka L2 T137 direction hexapôle 20 mn de retard , HLP direction Collège de Grésy pour le prochain départ à 18:57 pour récupérer du retard.
06/10/2023	8:05 Echange de bus au Lycée de Marlioz pour M.Martin suite à un accrochage avec le bus 37 ( rétro gauche cassé ). 11:02 M.Charaka prise de service avec 8 mn de retard T127.L1, 13h50, Mr Thilji je pars échanger bus 47 à la savoisienne L1, 14h,Mr Thilji l'atelier part échanger bus 44 aux thermes Marlioz 19h30 L1, Bd Wilson, Mme Yahiaoui se fait accrocher l'avant du bus 61, la voiture ne s'arrete pas
07/10/2023	5h26 M.Bollon n'est pas à sa prise de service. Je l'appelle et il me dit d'avoir changé son service avec M.Bamba. Je vérifie sur ordicard et effectivement, il a raison mais le changement n'apparaît pas sur la prog. De plus M.Bamba ne réponds pas. Il me rappelle à 6h40 et m'informe qu'on lui a dit hier que le changement était annulé et qu'il pensait être d'après midi.... suite à ça, un départ de L2 n'a pas pu être fait et un départ de L1 a été fait en retard 14:20 M.GENEVE problème avec le bus 38, je lui amène le 49 à la gare sncf. 16:15 : M;BOLLON problème de circulation vers camping. Je me rends sur place, beaucoup de voitures du au cirque ce qui engendre du retards sur l1
09/10/2023	13h15 Porte AR 47 ferment difficilement, l'atelier amène un bus à Mr Vitello au Lycée, 16h50, Intervention avec Mr Bakri sur L105 au Lycée Marlioz
10/10/2023	8:30 Echange de bus à l'HDV pour Mme Yahiaoui L2 direction Grésy. 12:15 M.Coquillaud au Lycée de Marlioz se trompe d'arrêt il prend les clients de la L107 au lieu des clients de la L100; Je demande à M Coquillaud de faire demi tour et de laisser les clients au Lycée. La L107 de M.Bousier fait demi tour pour récupérer les clients au Lycée. 13h, bus 44, la porte AV se bloque régulièrement, on annule sa relève, 16h40, L 107, Mr Badinga se trompe de départ, il retourne en arrière mais pas jusqu'à la gare... un enfant n'a pas pu prendre son bus à Bd de Russie ... n'ayant pas prévenu nous n'avons pas pu intervenir
11/10/2023	Camion garé aux Jaquiers genent le passage des bus ligne 107 Réunion CSE de 14h à 16h30+18h39 Une nouvelle fois, Coline Cousinier nous fait un malaise dans le bus de M.Gigi au terminus Hexapôle. Nouvelle intervention des pompiers
14/10/2023	Camion en panne à 11h30 dans la montée de l'avenue Charles De Gaulle. Je me suis rendu sur place et ai dialogué avec la PM: Ils établissent une déviation pour les VL mais nous laissent monter.
16/10/2023	12h10 Mme Pieretti en panne avec le bus 52 à Inseec qui ne veut plus démarrer. L'atelier lui amène un bus
17/10/2023	17:00 Echange de bus à hexapôle pour Mme Gachet le valideur du bus 60 ne valide plus les titres de transports. 16:45 Contrôle de la ligne 105 au Lycée de Marlioz.
18/10/2023	11:05 : Mr GUELMAOUI bus 36 a cassé fenêtre porte avant l3
19/10/2023	7:30 M.Charaka L2 direction gare sncf rond point des Près Riants accrochage avec un VL. 9:15 M.Messaoudi accrochage rétro droit Bld Lepic contre un arbre en HLP vers dépôt . 10:48 M.Said Bacar accrochage avec un panneau stop deux vitres latérale brisées sur le Master 92. 14h, constat Mr Charaka 16h25 Bus 57, Mr Decarre est bloqué pour départ L2 Collège Gresy. Je demande à Mr Bollon de laisser son bus 51, et j'envois Mr Lepine avec 63 lui remplacer son bus.
20/10/2023	10:00 Ligne 1 en déviation direction pont rouge suite à une route barrée cause inondation. La ligne 1 est en déviation par le centre Voglans. 11:35 Ligne 1 itinéraire normal.
21/10/2023	16h-16h30 changement de bus Mr Bollon Hotel de ville car pas de SAE sur le 47
23/10/2023	MOHAMED EL-ARIF Said Bacar retard de 6h15 à 7h45 12h15, Mr De St Leger heurte un trottoir au Viviers du lac et éclate un pneu sur 99.
24/10/2023	probleme de porte avant sur le bus 44 echanger avec le bus 54 qui arrivait en fin de service
26/10/2023	16:30 M.Gigi se trompe de départ T418 , il va collège de Grésy alors qu'il doit se diriger sur la L11 Esat.
27/10/2023	Problème porte passager sur 93 16:30 Echange de bus pour M.Lyazidi à l'HDV, bus 64 clou dans le pneu.
28/10/2023	Mr Boucaut est en retard pour sa prise de service, je fais son départ de 6:57 Pt Rouge et il me relève à plage d'Aix à 7:15
30/10/2023	7:15 M.Mohamed ne sera pas présent pour sa prise de service T804 Mobéa car il est malade. 7:30 à 9:30 Contrôle avec la SCAT



# NOVEMBRE

02/11/2023	<p>09:30-10:20 repérage déviation L100 avec mr Bakri,</p> <p>10:30 Mr Lepine pour arbre tombé bld lepic, je préviens le service technique, 11:00-12:00 Route barrée entre arrêt dépôt ondea et général ferrié, Terminus I3 rond point des thermes et Mr Martin en dispo part faire les navettes pour arrêts av du petit port jusqu'au dépôt ondea,</p> <p>19h20 M.Metchaoui se trompe et prend la route des Bauges en direction de St Ours. Il arrive à faire demi tour à la sortie de Grésy. Il me dit qu'il avait prévenu qu'il voyait mal la nuit..</p>
03/11/2023	Mr Sagnol 8:40 problème valideur bus 47, changement bus au collège de grésy
06/11/2023	<p>7:45 En croisant M.Douhouchina L107 au niveau de la gare snct , nous nous sommes aperçus qu'il conduisait avec les écouteurs.</p> <p>17:45 Envoi d'un message sur Notify suite aux retards de la ligne 1 direction pont rouge.</p>
07/11/2023	<p>7:15 M.Vitello est bloqué par un camion coince dans un RP entre hexapôle et exertier. Je dévie la L107 et 2 par Viviers Du Lac. Il sera débloqué à 7h50. M Vitello ira directement à Grésy</p> <p>17:50 Mme Gachet L1 direction pont rouge retard entre 15 et 20 mn.</p> <p>18:15 M.Boudani L2 direction hexapole 17 mn de retard, déposer les clients arrêt Peisse et HLP direction Grésy pour le prochain départ. Les clients seront pris en charge par M.Thligi L2.</p> <p>19:20 Echange de bus pour M.Martin voyant rouge allumé bus 49.</p>
08/11/2023	<p>12:16 I209 Mr MOURIER ROUTE BARREE après arrêt le gent; je lui demande de faire demi tour et de passer comme esat</p> <p>Mr Candelier fait son départ à Garibaldi pour ligne 11 à 16h30 ; 15mn de retard le temps de retourner à l'Esat</p> <p>18h10, Mr Stillitano à 25mn de retard sur L2, je lui dis de faire partir en HLP à son départ suivant.</p>
09/11/2023	<p>7:25 M.Bouchiba Mobéa 804 prise de service en retard ( 6mn de retard ) .</p> <p>16h50, bus 44, L1, Mme Rat-patron bloquée à cause des portes AV. Atelier lui amène le bus 40.</p> <p>18h, Mr Stillitano à 25mn de retard sur L2, je lui dis de faire partir en HLP à son départ suivant.</p>
10/11/2023	<p>8:35 Mme Yahiaoui T107 qui me signale L1 direction Inseec en repartant de l'arrêt rue de la Paix accrochage avec un VL, le conducteur contactera Ondéa pour faire le constat, pas de dégats apparents sur le bus.</p> <p>12:33 M.Ait T134 prise de service avec 9 mn de retard.</p>
13/11/2023	<p>SCAT 9h30 - 11h30</p> <p>12h10, Fuite de gaz, Plage aix et Rue Elvire inaccessibles pour L 1, 100, 101, 102 et 103</p> <p>Réunion de quartier 18h30 20h</p>
14/11/2023	<p>17h15 M.Martin pour le desembuage qui ne fonctionne pas correctement. M.Lyazidi qui a finit lui amène un bus à hexapôle</p> <p>Retard très important sur la L1 suite aux intempéries et circulation à technolac entre 17h30 et 18h30</p>
15/11/2023	<p>Mise en place de la déviation sur la Ligne 1 au niveau de l'allée des bords du lac.</p> <p>17:43 M.Martin me signale L2 direction hexapôle 10 mn de retard suite à la circulation.17:50 M.Mourier L1 direction pont rouge 21 mn de retard, pour récupérer du retard je lui demande de se diriger au pont rouge pour le prochain départ de 17:55 depuis l'arrêt port aux filles et de déposer la clientèle sur le retour.</p>
16/11/2023	<p>15:00 Fin de déviation ligne 1 16:10 M.Gigi se trompe de départ ligne 101, Marlioz au lieu de Garibaldi.</p> <p>16:20 M.Bamba L100 arrive à l'arrêt la Croix route barrée, il à oublié de regarder au dépôt la déviation.</p>
17/11/2023	<p>8h30 M.Forcellini touche la rambarde dans la descente de Tresserve avec le bus 41. Le feu de gabarit droit est cassé</p> <p>9h15 Une fois au dépôt M.Candelier m'informe qu'il a eu un doute sur l'itinéraire de la L107 et qu'une fois place Clémenceau, un élève lui a dit que ce n'était pas le bon itinéraire. Il est donc allé directement à garibaldi ne desservant pas toute la zone Lafin, Av St Simond, pompiers. je lui demande de repartir vite finir la ligne malgré l'énorme retard</p> <p>11h17 M.Decamps pour une personne qui est tombée dans le bus L1 et qui saigne. Les pompiers sont prévenus.</p> <p>17:40 M.Boucaut L106 départ du Lycée de Marlioz 19 mn de retard circulation de technolac et du Viviers</p> <p>17:35 M.Djoudi L108 départ du Lycée de Marlioz avec 20 mn de retard circulation technolac et du Viviers.</p> <p>18:35 M.Boudani L1 direction Inseec 17 mn de retard suite à la circulation du vendredi.</p>
18/11/2023	15:33 M.PASSIEUX, chien qui a vomit partout dans le bus. Je pars lui changer de bus au collège de grésy.
20/11/2023	<p>7:43 Mme Rusciani T116 ligne 209 direction Grésy se trompe d'itinéraire et fait demi tour pour récupérer sa ligne, elle cumule du retard. Pour la suite de son service je fais faire la L100 par M.Martin</p> <p>17h15, L2, bus 58, Mr Boudani me signale que des jeunes ont mis de la lacrymo dans le bus et sont descendus ch des bottes. J'appelle la police ... ils vont voir mais ils ne seront surement pas dispo ...</p>
21/11/2023	9:05 M.Boucaut L100 direction Garibaldi 15 mn de retard bloqué par un camion de livraison montée de tresserve. Je préviens le collège de garibaldi.
23/11/2023	<p>11h, L3, Mr Douhouchina nous dit que sa fille est malade, Eric le remplace immédiatement, puis Mr Forcellini fini son tour</p> <p>11h, Mr Mohamed fait une manip qui bloque la tablette (personne ne sait comment cela est survenu), le temps qu'il rentre une course s'était créée et n'a pu être effectuée.</p> <p>15:15 M.Zalif pour le 93, il ne peut plus ouvrir la porte en automatique, elle ne s'ouvre qu'en manuel.</p>
24/11/2023	Mr Gigi panne de reveil, Mr Candelier commence son tour jusqu'à 7h20
25/11/2023	Mr Coquillaud arrive à 14h15, il s'est trompé d'horaire, il pensait commencer à 14h15... Mr Faurt le remplace jusqu'à son arrivée 17h15, L2, Mr Faurt me signale que des jeunes viennent de casser la vitre des résidences Marlioz
27/11/2023	16:40 M.Faurt signale 8 mn de retard L1 direction Inseec. 17:30 Les lignes 1 dans les deux directions cumulent entre 15 et 20 mn de retard.
28/11/2023	<p>8:45 M.Martin est bloqué pendant 15mn par un camion à Tresserve</p> <p>13:30 M.Coutin et une dame se sont présentés au dépôt pour me signaler un corporel avec une course Mobéa le matin prise en charge à la Praz 6:32 dépose</p>
29/11/2023	<p>Mr BAMBAM lit mal sa plaquette, il fait ducoup le départ I305 plage du bourget avec 20 min de retard.</p> <p>Mr THLUIJ problème saleté et odeur dans le 91 je lui demande de repasser au dépôt pour qu'on puisse le nettoyer, le tour NCV de 9:30 a donc été annulé.</p> <p>10:50 Mr Sagnol I2 plus de 15 min de retard,pour remise à 1 heure, je lui demande de déposer tous ces clients à l'arrêt Résidence Marlioz car le bus suivant est presque derrière lui et fait son prochain départ à partir du CC drumettaz</p>
30/11/2023	<p>8:25 M.Stillitano L2 direction Grésy me signale 18 mn de retard suite à la circulation et la charge.</p> <p>8:25 M.Sagnol L108 bloqué par les bouchons au niveau de l'arrêt Mirabeau direction HDV, son retard ne permettra pas d'enchaîner sur la L100 au départ du Lycée de Marlioz à 8:35 , je demande à M.Vitello de me faire le départ L100 de M.Sagnol.</p> <p>11:15 M.Messaoudi L1 direction pont rouge me signale route barrée à Rochette cause Inondation, déviation par Voglans.</p> <p>11:50 L1 Viviers du lac direction Rochette route barrée dans les deux sens suite au inondation.</p> <p>16h15, Mr Decamps appel pour 64, batterie rouge, Mr Faurt va à voglans faire echange.</p>

DECEMBRE	
01/12/2023	5:30 Ligne 1 route barrée, déviation dans les deux sens suite à inondation Viviers toujours barré, circulation extrêmement compliquée Borne d'entrée du lycée tapée par une voiture à 17h devant Mr Lepine, j'appelle le service qui vient désactiver les bornes Mr Passieux se fait mal à la main en passant à Voglans à 18h45. Il s'arrête au pont rouge, il ne peut pas continuer. 1 aller retour de 1 impossible à faire effectuer entre 19 et 20h30
02/12/2023	5:30 La ligne 1 est toujours en déviation dans les deux sens suite à inondation du Viviers du lac Maintien de la déviation Viviers
04/12/2023	7h, Mr Charaka se trompe au Viviers et fait demi tour, 15mn de retard 301 Mr Sow, bus 40, 30h, il recule au feu rouge et rentre dans la voiture de derrière On apprend que déviation de la 106 à patte d'oie jusqu'à 17h Dev L106, finalement ils ferment à 12h, on envoi le dispo, Mr Forcellini afin d'effectuer le départ 12h50 de villarcher et le bus commencera à la Francon 18h09 M. THILJI pour une personne qui fait un malaise dans son bus, il appelle les pompiers et M. Forcellini continuera la ligne le temps de l'intervention 18h05 M Genève a cassé le rétro droit du bus 48 à Tresserve. M Forcellini lui amène le bus 55 à Gari 08h5, Mr Guelmaoui bloque l'onglet, Mr Saïou part chercher les pneus en 21 Mr Saïou évite la L109 de 8h35. Mr Desarre la fait à 9h15
05/12/2023	15:00 M Zalfi pour la porte du 90 qui ne s'ouvre plus. Plus de véhicule de réserve en mobéa. Une chance que M Zalfi a le permis D et peut prendre le 91 sinon... Mais il a l'air de déplacer des courses pour qu'il puisse venir au dépôt changer de véhicule, il y a vraiment un problème de véhicule de réserve pour les mobéa 16h13 M Coquillaud prend 15mn de retard sur la ligne 2 sur son 1er départ d'Hexapôle à 15h54 car il a commencé à se diriger vers Grésy en HLP sans avertir le contrôlé qu'il s'était trompé 19h35 M.Thilji pour un voyant rouge charge batterie sur le 36. Vu avec l'atelier, il passe au dépôt pour changer de bus sur L3
06/12/2023	15:00 Travaux les Jarquiers ligne 107, vu avec les ouvriers fin des travaux prévu à 17:00 Ligne 1 toujours en déviation dans les deux sens cause inondation.
07/12/2023	6h46 M Douhouchina se trompe de sens et se dirige vers Hexapôle au lieu de Grésy en HLP. Il s'en rend compte à temps et fait demi tour pour se diriger vers Grésy
08/12/2023	16:30 Echange de véhicule à la plage du Bourget pour Mme Kurt suite au problème de fermeture de la porte latérale du 90 17:45 Déclaration d'accident de M Grumel philippe suite à l'accrochage sur la ligne 3 avec le bus 41 7:40 Mme Michellier pour les bornes au lycée qui sont bloquées dans les 2 sens. Les bus sont bloqués. J'appelle l'astreinte qui intervient très vite et cela n'engendre pas de perturbation. 17:28 Accident de scooter au niveau de l'arrêt Boissy L1, suite à l'accident les L1 et L106 cumulent des retards importants. 17:15 à 18:00 Contrôle montée à la Gare Sncf avec M Hasani, Pascal et moi-même
09/12/2023	17:00 M GENEVE bus 56 pas de feu croisement AVG, changement de bus
11/12/2023	14h, accident savoisiennaise, alternance de circulation 15h50, Mr Levier, bus 38 m'informe qu'une dame a glissé en descendant, elle n'a pas voulu des pompiers mais nous avons ses coordonnées.
12/12/2023	5:30 et 5:50 appels de Mr Sagnol et de Mr DOUHOUCINA, pour nous signaler qu'ils seront absents aujourd'hui Bus 53 Mr ROUX L100 coincé par un camion de livraison église tresserve ce qui engendre 12 min de retard 10:15 Mme Bourgeois 11 après arrêt viviers gare, panneau déviation, je lui dis la suivre et me rends sur place pour pourquoi route barrée. 13h, L305, Mme Yahiaoui est bloquée bertholet par un arbre tombé 20 minutes de retard, 19h30, viviers fermé cause inondation Mr Thilji doit faire demi tour à intermarcher
13/12/2023	L101 fait par M Lepine car Mme Michellier est trop en retard en cause déviation L300 Mr BOLLON passe par le dépôt pour échange Bus 55 par le Bus 51 à 15h30 car maïque AD BLUE Route D1201 a fermée pour cause d'inondation : déviation par Villarcher
14/12/2023	Grand port fermé, L1 et L103 en déviation. L301 bourdeau pas faisable Route Aéroport fermée; passage villarcher, énormément de retard 106, 300, 301, 302, 305 Retards conséquents, jusqu'à 1h10min en fin d'après-midi, sur Ligne 1 et 300, ce qui impacte les horaires de départ sur les lignes scolaires liés au mêmes services
15/12/2023	Mise place poteaux provisoires L1 du à la fermeture grand port Fin déviation L3, 104, 103, 108 Cumuls de retards sur L1 et L300 dans l'après-midi
16/12/2023	L1 toujours en déviation utilisation de la dispo de Mr Bamba pour effectuer L3 de 8h40 pour soulager retard du service 307 annulation navette de 9h à 10h pour effectuer L3 de 9h10 pour soulager retard service 309 Enclenchement trop compliqué 11 - 13; 2 conducteurs sur L3, puis 1 conducteur à partir de 16h, et 4 conducteurs sur L1 Départ 13 18h40 et 19h40 effectué par Mobéa, Départ L3 17h40 boucle chevalier effectuée à l'envers à cause de la parade de Noël
18/12/2023	Mr Sagnol panne de voiture ne fera pas sa première partie de service Mr FARGE 100 à cause de la déviation viviers, il aura bcp de retard pour faire la 110, découpe je demande à Mr LEGOUPIEL de la faire. Route Aéroport fermée; passage par villarcher, énormément de retard 1, 105, 300, 301, 302, 305 10:00 lors de ma présence réveillé au personnel du CG inondations aéroport 14h, réouverture route de l'aéroport, réponse négative pour la réouverture du grand port de la part de la préfecture pour le moment
19/12/2023	7:50 Mr SAGNOL, bus 45 problème voyant rouge batterie, je prévient atelier, 8:10 Mr SAGNOL, accident villarcher, cela engendre du retard pour son départ 1106 de 8:10, clients prévenus 8:20 Mme MICHELIER, bus 58, rache néon dans le bus qui s'est décroché en service, heureusement pas de clients dessous, je prévient atelier. 9:30 Mr LEPINE panne 60 n'avance plus, appel l'atelier pour changement bus à pommerin 10:10 Mr GIGI, bus 40 accroche voiture bois vial. 10:30 fin de déviation L1 et L103 grand port Simplifici mse à jour de 12h30 à 13h45 14h53, L2 Mme Michellier bus 60, voyant rouge allumé. L'atelier lui amène un autre véhicule. 15h45, Mr Boudani creve le pneu ARG du 48 sur entrée de la gare, L107 15mn de retard
20/12/2023	Mr. BAMBÀ prise de service à 6:00 au lieu de 5:26, Mr Candélier part faire le début de son service L202 Mr GUELMAOUI voyant rouge avec 60 en HLP, vu avec atelier, il revient au dépôt avec et change de bus, il fait une remise à 1 heure à la gare. Par manque de véhicules MOBEA, la zone A est faite avec la clo contrôleleur. 9h30 10h00 restitution caisse Mr AIT. 9:40 route barrée L2, arrêt henn dunand n'est plus desservi en direction du collège de Grésy. 12:40 Mr MESSOUADI, L103, est bloqué vers arrêt de latte de tassigny suite accident voitures, cela engendre plus de 20 min de retard sur la 103 15h, réouverture Henri dunand sur L2, je me rend sur place mais plus personne ne travaille
21/12/2023	Mise en place déviation L2 arrêt henn dunand non desservi sens hexapole college de grésy. Mr douhouchina retard de 12 minutes. Sagnol fait son départ lycée L101 en retard (parti 16h51 au lieu de 16h46)
22/12/2023	Mr MZE Mougnini prend son service avec 15min de retard Mr Bollon nous signale gravier+boe avant arrêt Plage du Bourget : message vocal laissé aux services techniques pour balayage; Mr Coquillaud prend son service et sort du dépôt avec 5mn de retard. Contrôle SCAT 14h30 - 16h45 15h30, Mr Boursier glisse, se rattrape au SAE, écran du bus 56 cassé
23/12/2023	13h30 - 14h30, je suis sur le Viviers du lac pour trouver les personnes qui auraient voler le téléphone de Mr Thilji vers 13h30, Bus 61 je rentre et je m'aperçois que Mr Faurt a oublié de faire sa prise de service, je l'appelle et il arrive à 15h15, je demande à Mr Legoupil d'arrêter sa L3 et de partir faire le départ de l'INSEEC à 14h49, et je fais faire la L3 par un Mobéa
26/12/2023	Mr SAU DANIEL en retard de 30 mn pour sa prise de service le retard sur ligne 2. Fin de la déviation L1 dans les 2 sens.
27/12/2023	Mr Sau daniel n'effectue pas son tour de service (panne de reveil et sa voiture ne veut pas démarrer). Changement du bus 44, problème du SAE.
28/12/2023	M Bouchiba en retard pour sa prise de service croyait commencer à 6:30, 9:30 M Bouchiba véhicule 92 en panne ne démarre plus il prend le 99, 10h30 M Boudani prendra son service à 15h, M Guelmaoui le remplace sur L2
29/12/2023	Appel de Mme Moussa, elle a perdu un membre de sa famille elle n'effectuera pas son service le 30 décembre 2023 Bus 43 pédale pour actionner la radio ne fonctionne pas vu avec atelier
30/12/2023	8:15 Mme Moussa me téléphone pour me dire qu'elle sera pas là mardi non plus Mr Bouchiba arrive à 8h50 en renfort Mobéa, j'envoie Mr Mohamed sur le service Mobéa 201 pour que Mr Diallo fasse Mobéa Aix, Mr Bouchiba reprend Mobéa 201 à 9h15 en gare 13h05 bus 60 problème de boîte de vitesse, procéder au changement de bus à AIX PLAGES bus 91 niveau d'essence en dessous du quart mis mobéa 93 à la place

### Dispositif du plan neige :

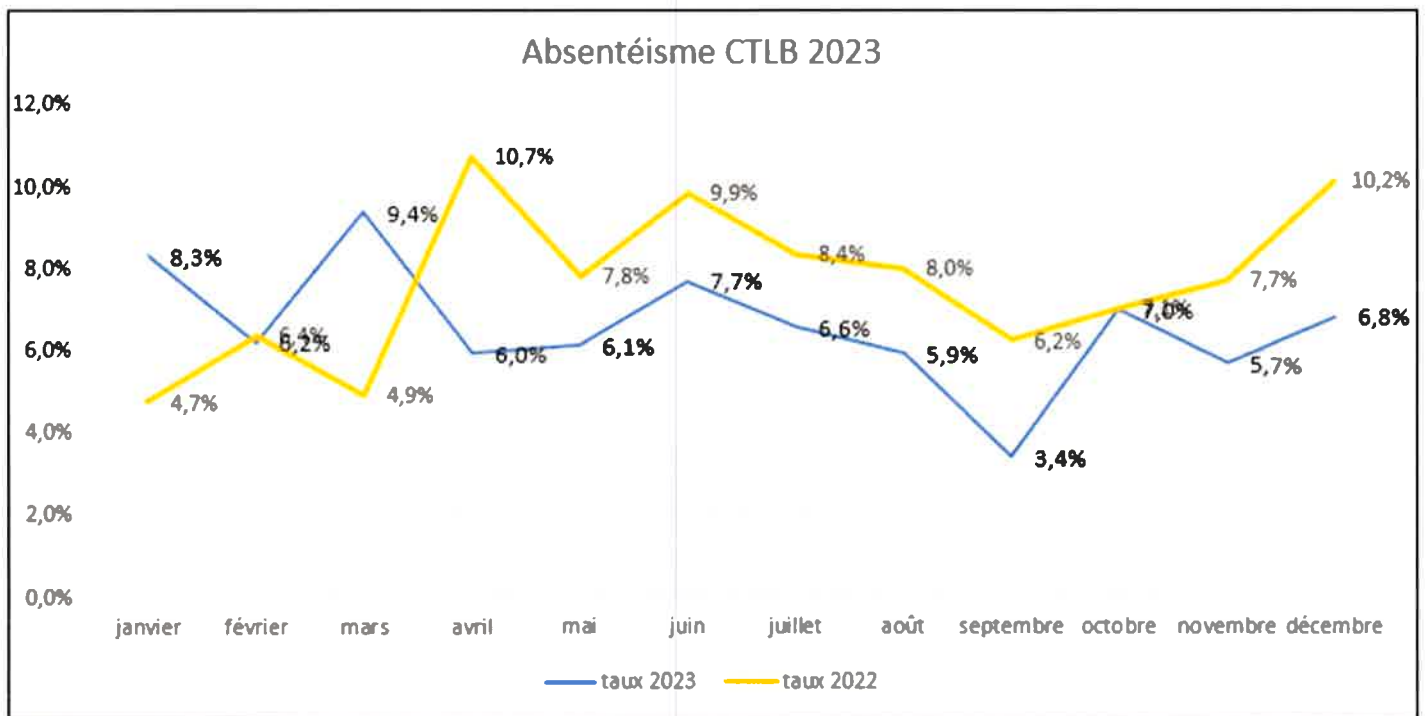
Dans la cadre du Plan Froid (intempéries liées aux chutes de neige), Ondéa informe les clients en temps réel, notamment par un système d'alerte SMS, alerte également diffusée sur son site internet [www.ondéagrandlac.fr](http://www.ondéagrandlac.fr) ainsi que sur les ondes locales « France Bleu Pays de Savoie ».

La présence des contrôleurs et des membres de la direction est assurée avant l'ouverture du dépôt afin de vérifier l'état des routes et de décider, le cas échéant, d'un plan de circulation en mode dégradé. Nous sommes également présents sur les axes principaux et secondaires du réseau afin d'informer les clients des perturbations rencontrées. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la direction d'Ondéa transmet un email indiquant le niveau de perturbations aux chefs des établissements scolaires leur permettant une meilleure organisation de l'accueil des élèves lors de ces journées particulières.

### 6.2. Nombre de jours de grèves

Il n'y a eu aucun conflit social en 2023.

### 6.3. Indicateurs relatifs aux accidents du travail, au taux d'absentéisme



Afin d'améliorer le taux d'absentéisme, nous avons mis en place une planification à long terme (3 mois) afin de permettre aux salariés

# 7. Présentation des modifications de services

## 7.1. Les principales perturbations sur le réseau Ondéa

Les principales perturbations survenues sur le réseau Ondéa au courant de l'année 2023 sont listées et détaillées dans le tableau perturbations réseau (en page 43). Pour chaque déviation, le processus d'information est le même : Les clients sont informés des perturbations par l'envoi d'un SMS et d'un email et parallèlement, l'information est inscrite sur le site internet et relayée au final sur le réseau et en salle de prise de service. Dans le cas d'une déviation importante, nous utilisons la radio et/ou la presse locale comme support complémentaire d'information.

La gestion des déviations sur le réseau fait l'objet d'une attention particulière des membres du service exploitation afin que les perturbations soient ressenties le plus sereinement possible par nos clients.

Exemple d'information relayée sur le site internet et via le logiciel Notify

Site internet :

① Page d'accueil site internet

GRAND LAC  
**ONDÉA**

[Itinéraires](#) [Services](#) [Tarifs](#) [Ondéa et vous](#) [Ondéa PRO](#) [Mobéa](#) [E-boutique](#)

**Infos trafic**

[Accueil](#) > [Itinéraires](#) >

[Infos trafic](#)



## 2 Lecture synthétique des perturbations

Accueil > Itinéraires >

Infos trafic

**1**

**Prolongation durée des travaux**

**Déviaton**

Pour information, prolongation de la durée des travaux sur la ligne 1 Technolac, plus d'info ici : <https://urlz.fr/bw2>

Consulter le plan de déviaton

**103**

**Déviaton ligne 103**

**Déviaton**

Route du Biolay, route barrée ligne 103 du Lundi 3 Avril au 5 Août 2023 inclus, voir plan de déviaton ci-dessous

Consulter le plan de déviaton

**102**

**Reprise Partielle de la desserte du Hameau de Brison 12-12**

**Autre effet**

Reprise Partielle de la desserte du Hameau de Brison à partir du lundi 12-12-2022, voir les nouveaux horaires de la ligne 102 ici : <https://urlz.fr/k4UJ>

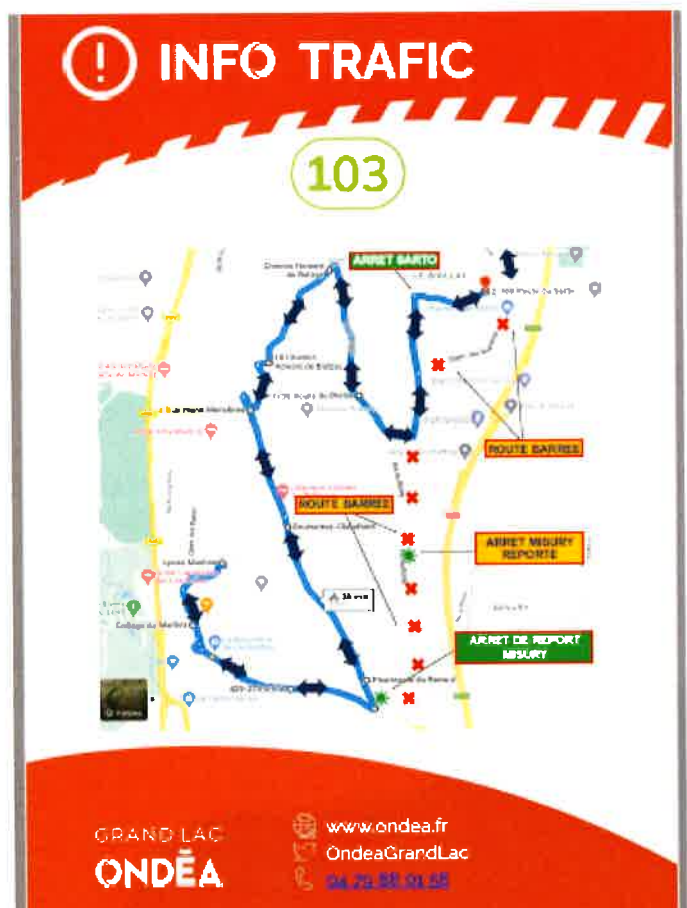
Consulter le plan de déviaton

## 3 Affiche détaillée du plan de déviaton




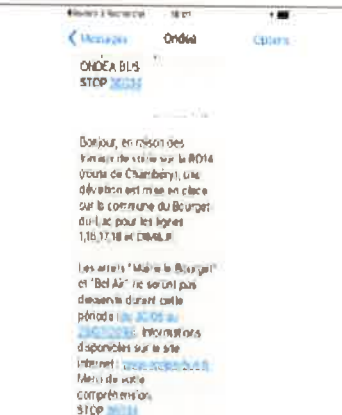
Arrêt non desservi : Misury  
Arrêt de report : Giratoire angle route des  
Terrailers.  
Date : **Lundi 3 Avril au 5 Août 2023**

Pour permettre l'aménagement et la sécurisation  
de la route du Biolay, la route est barrée du Lundi 3  
Avril au 5 Août 2023 inclus. Veuillez vous reporter  
sur l'itinéraire de déviaton.  
Voir plan ci-dessous :





## 7.2. Système d'alerte SMS : Notify

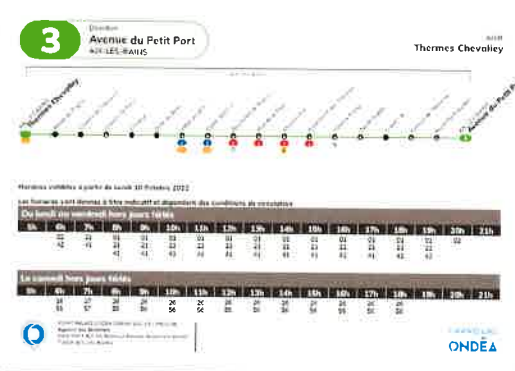
<p><b>1</b> Ouverture du système d'envoi SMS sur internet</p>	<p><b>2</b> Alimentation de la base clients</p>	<p><b>3</b> Réception du SMS pour les clients concernés</p>
	<p>&gt;&gt; Base de données clients (3 000 inscrits) &gt;&gt;</p>	

## 7.3. Le mobilier urbain



Le réseau Ondéa comptabilise désormais 386 poteaux, 205 abri bus répartis sur le territoire GRAND LAC. Ce mobilier urbain est entretenu par notre salarié en charge de la signalétique.

La quasi-totalité des points d'arrêt (hormis les arrêts scolaires de Chautagne & de l'Albanais) dispose des informations à jour y compris les plans de déviations en cours. Tous les horaires ont été modifié pour la mise en service du





nouveau réseau .

En sus des opérations de nettoyage des différents points d'informations (suppression des TAGS, décapage, ponçage, peinture), les interventions réalisées en 2023 sur le mobilier urbain par notre salarié en charge de la signalétique sont les suivantes :

### Intervention Signalitique 2023

COMMUNES	ARRET	TYPE	Nombre	INTERVENTION	
GRESY SUR AIX	La Fougère	Poteau	1	Redressage+vitre	
Aix les Bains	Colonel Rollet		1	Vitre	
GRESY SUR AIX	La Fougère		1	Redressage+changement tête	
Bourget Du Lac	Collège Ombrosa		1	Changement poteau	
Bourget Du Lac	Bel air		1	Changement poteau	
Aix les Bains	JJ Perret		1	enlever	
Bourget Du Lac	Grand Caton		1	Changer tête+vitre	
Bourget Du Lac	Billot		1	Changement poteau	
le Montcel	Collonge		1	Changement corps	
GRESY SUR AIX	Le Tillet		1	Vitre	
Ontex	Le Nid D'aigle		1	Changement tête	
MOUXY	Chemin de la Pierre		2	Pose socle+Démontage Poteau+Remise en état pose nouveau poteau	
Bourget Du Lac	Noiray		1	pose nouveau poteau	
Bourget Du Lac	barby		1	Changement vitre	
GRESY SUR AIX	les aillouds		1	Changement vitre+dépose et remise sur pied	
GRESY SUR AIX	Les Mentaz		2	Fixation	
le Montcel	Les Mermoz		1	redresser structure interne	
St Offenge	Les Gonnards		1	Changer les lattes+cadres	
St Offenge	Bonnevos		1	Cadres+lattes	
PUGNY	Clairefontaine		1	Tête	
Aix les Bains	beauharnais		1	Enlever poteau	
Chautagne	Mareste		Poteau	1	Changer vitre+plexi
Chautagne	Château fort			1	Changer cadre
Chautagne	Chaudieu	1		Changer vitre	
Chautagne	La rippe	1		Grilles	

GRESY SUR AIX	le gent	ABRIS BUS	1	Vitre
Brison	Croix Sollière		1	Vitres+grilles
GRESY SUR AIX	Aillouds		1	Vitre
GRESY SUR AIX	Croix noire		1	Vitres+grilles
GRESY SUR AIX	Collège de Grésy		3	Vitres
GRESY SUR AIX	ferme revard		1	Vitres
Voglans	Bouvard Dessus		1	Vitre
Bourget Du Lac	Bourget Du lac		1	Vitre
Drumettaz	CC Drumettaz		1	Vitre
Ontex	Petit Villard		1	Tête
Ontex	Communal		1	Démontage cadre
Bourget Du Lac	Ciseau		1	Remise tôle+pare close
Drumettaz	Chemin de recouten		1	Pare close+lattes
PUGNY	Balcon du revard		1	Changement cadre+Plexi+support

DIVERS TRAVAUX ABRIBUS ET POTEAU SUR  
TOUT LE RESEAU

Poteau+abribus

Changement horaires à plusieurs reprises+réparation atelier poteaux+ structure interne (démontage, mastiquage, remise en peinture)+Remise en état poteau sur jantes+Ponçage, réparation tête+Changement vitre ou remplacement vitres cassées

# 8. La politique tarifaire et commerciale

## 8.1. La gamme tarifaire

**La gamme tarifaire** : La gamme tarifaire est complètement modifiée lors de la mise en place du nouveau réseau Ondéa durant l'année 2022. Il n'y a pas eu de modification durant l'année 2023 sur la structure des tarifs. Création du Tarif mensuel découverte professionnel à 19 €, et du titre journée pollution / évènement à 1 € / jour.

Elle se compose de 6 parties :

- Pour tous = Tickets unitaires et abonnement adultes + 25 ans avec la création d'un Pass 1 et 3 semaines à destination essentiellement des touristes et curistes.
- Jeunes = Abonnement mensuel et annuel + circuit scolaire
- Titres solidaire = Clients à faible revenu, senior et personne à mobilité réduite
- Titres multimodaux (Ondéa + TER) = Abonnement mensuel + ter
- Titres multimodaux (Ondéa + Synchro) = Tarification commune valable sur le réseau Ondéa et Synchrobus

Cette nouvelle gamme tarifaire intègre également une tarification sociale pour les abonnements de - de 26 ans.

	QF 0 -350	QF 351 - 650	QF 651 - 950	QF 951 et plus	Total
<b>Circuits scolaires</b>	<b>32</b>	<b>130</b>	<b>218</b>	<b>1009</b>	<b>1389</b>
%	2,30%	9,36%	15,69%	72,64%	100,00%
<b>Abonnements - 26 annuels</b>	<b>102</b>	<b>333</b>	<b>401</b>	<b>1398</b>	<b>2234</b>
%	4,57%	14,91%	17,95%	62,58%	100,00%
					<b>3623</b>

## 8.2. Les avantages pour les abonnés annuels

**Des avantages pour nos abonnés** sont proposés chez nos partenaires dans l'objectif de fidéliser les clients. CTLB compte à ce jour 5 partenaires dont voici les offres promotionnelles :

- **Partenaire Keep Cool** : Votre salle de sport à Aix-les-Bains. Découvrez enfin le Sport Bonheur à Aix-les-Bains ! 50 € de réduction
- **Your English Workshop** : 10% de remises sur les cours collectif et stage enfant scolaire.
- **Aix Maurienne Savoie Basket** : tarif préférentiel de 8€
- **Club nautique d'Aix les bains** : 30 minutes offertes sur les formules de location de matériel.
- **Domaine de Marlioz – Spa NUXE** : Remise de 10 % sur les entrées ½ journée en semaine.

## Les avantages mobilités :

Pour tout abonnement Pass Ondéa Annuel en cours de validité, votre mobilité est favorisée avec nos partenaires :

### Vélodéa :

Location de vélo, vélo électrique, en journée, 1/2 journée, au mois, pour 6 mois, partenaire d'Ondéa, Vélodéa vous fait bénéficier de tarifs réduits tout au long de l'année.

### Citiz : La voiture que l'on réserve à l'heure, la journée, pour un week-end !

50% de remise sur les frais d'inscription Citiz sur présentation d'un justificatif d'abonnement Pass Ondéa annuel

## 8.3. Présentation visuelle de la gamme tarifaire

### LES TICKETS

<b>1 voyage - à bord</b> Valable 1 heure, correspondances autorisées	<b>1,60 €</b>
<b>1 voyage - dématérialisé</b> Carte bancaire ou M Ticket Valable 1 heure, correspondances autorisées	<b>1,50 €</b>
<b>10 voyages</b> 10 titres valables 1 heure, correspondances autorisées	<b>12 €</b>
<b>1 jour</b> Valable 24h, circulation illimitée sur tout le réseau Ondéa Grand Lac	<b>3,5 €</b>
<b>1 jour Pollution</b> Valable 24h en cas de pic de pollution lorsque le niveau alerte 2 est déclenché Vente à bord uniquement	<b>1 €</b>



Payez et validez votre ticket  
1 voyage avec votre carte  
bancaire

### LES ABONNEMENTS PASS ONDÉA

Circulez en illimité sur l'ensemble du réseau Ondéa  
Grand Lac grâce aux PASS ONDÉA

<b>Pass 7 jours</b> Valable 7 jours consécutifs à partir de la 1 <sup>re</sup> validation	<b>10 €</b>
<b>Pass 21 jours</b> Valable 21 jours consécutifs à partir de la 1 <sup>re</sup> validation	<b>25 €</b>



Grâce à l'application Ondéa,  
achetez vos titres sur votre mobile.

### PASS ONDÉA +26 ANS

<b>Pass Mensuel</b> Rechargement possible en ligne	<b>38 €</b>
<b>Pass Mensuel - Abonné <i>tar</i></b> Sur présentation d'un abonnement <i>tar</i> en cours de validité	<b>28 €</b>
<b>Pass Annuel</b> Valable 12 mois consécutifs	<b>304 €</b>

### PASS ONDÉA -26 ANS

Tarifs applicables sur présentation d'un justificatif d'âge

<b>Mensuel Jeune</b> Rechargement possible en ligne	<b>25 €</b>
<b>Mensuel Jeune - Abonnés <i>tar</i></b> Sur présentation d'un abonnement <i>tar</i> en cours de validité	<b>18 €</b>
<b>Annuel Étudiant</b> Réservé aux étudiants sur présentation d'une carte étudiante en cours de validité sur la période	<b>93 €</b>

#### Annuel Jeune

Votre tarif sur-mesure La tarification est dégressive en fonction du quotient familial

Quotient familial			
0 - 350	351 - 650	651 - 950	951 et plus
Sur-mesure 1	Sur-mesure 2	Sur-mesure 3	Sur-mesure 4
37 €	74 €	93 €	185 €

### GRATUITÉ

Le réseau Ondéa Grand Lac est gratuit pour les enfants de moins  
de 4 ans accompagnés d'un adulte muni d'un titre de transport en  
cours de validité.



04 79 88 01 56



www.onda.fr

GRAND LAC

**ONDÉA** LA MOBILITÉ  
NOS PARTENAIRES

Cette gamme tarifaire est totalement « relookée » et en adéquation avec la nouvelle identité visuelle du réseau Ondéa Grand Lac.



---

## 8.4. La Billettique Actoll – Renouvellement du système via MATAWAN

**IMPORTANT :** À la suite du rachat de l'entreprise **Actoll par MATAWAN**, la société a mis en avant des problèmes de sécurité des données des valideurs créés par Actoll induisant de remplacer le matériel en place.

Suite à l'arrêt de la commercialisation de la solution Actoll, une proposition de l'entreprise Matawan à été faite à Grand Lac avec :

- Prise en charge de 60% du coût d'investissement
- Maintien des coûts de fonctionnement identiques à ceux pratiqués par Actoll jusqu'à fin 2028 (à iso périmètre de fonctionnement)
- Contractualisation possible via la centrale d'achat du transport public

En analysant les autres fournisseurs de solution billettique, il y a bien évidemment des coûts supérieurs à Matawan et des délais supplémentaires de mise en œuvre en lien avec la phase d'appel d'offres.

Pour cela, en fin d'année 2023, Grand Lac a pris la décision de partir avec la solution de Matawan.

Le rétroplanning prévu étant en 2 phases :

- Phase 1 : remplacement de la monétique (paiement CB) avant le 30 juin 2024
- Phase 2 : basculement total vers la solution Matawan à fin 2024.

Le budget prévu pour ce projet **est de 280 000€ HT en investissement** et de **60 000€ HT/ an jusqu'à fin 2028, puis 105 000€ HT/an en fonctionnement**



Actuellement, le système de billettique, Actoll permet aux clients de pouvoir recharger leurs abonnements ou carnet de 10 voyages via la boutique en ligne. Les clients ont aussi la possibilité d'acheter des titres unitaires, 24 heures, carnets de 10 voyages abonnements mensuel ou annuel via le M-Ticket depuis leurs téléphones portables.

Il permet également de connaître avec exactitude le nombre de validations et l'utilisation qui est faite du réseau par les abonnés.

Vous trouverez ci-dessous le détail des titres vendus au titre de l'année 2023 par l'application M-Ticket.

Vente M TICKET	2022	2023
Ticket unitaire	7400	6457
Ticket 24 h	701	616
10 voyages	2272	2302
Mensuel + 26 ans	305	413
Annuel + 26 ans	3	5
7 jours	281	399
21 jours	154	253

#### Bilan de l'Open Payment :

Ondéa est le premier réseau des deux Savoie à mettre en place ce dispositif. Suite au lancement de l'open payment depuis le 4 juillet 2022 à bord de nos bus urbain le résultat sont très positif.

Ci-dessous le bilan :

Titres	2022 (base 6 mois)	2023
1 voyages	19 876	80 306
1 jour	173	483

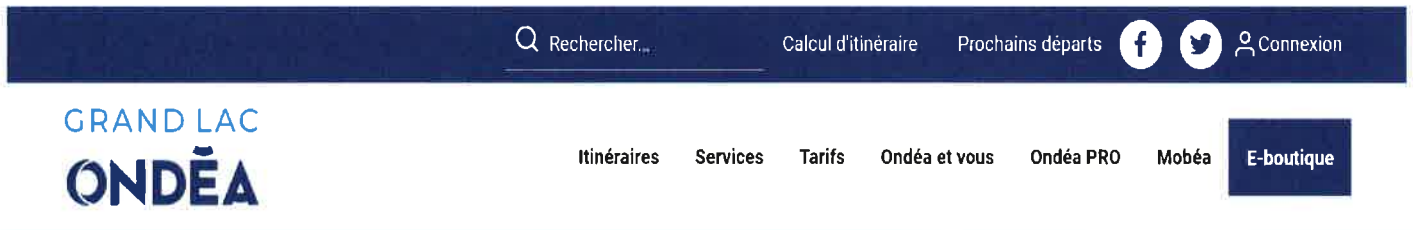
Comme nous pouvons le remarquer, nous avons une très bonne dynamique avec 27.39% des ventes de tickets unitaires en 2022 et **40% des ventes de tickets unitaires en 2023**. Nous avons un report des achats de titres unitaires vers l'open payment à bord des bus.



# 9. Le site internet : [www.ondeagrاندlac.fr](http://www.ondeagrاندlac.fr)

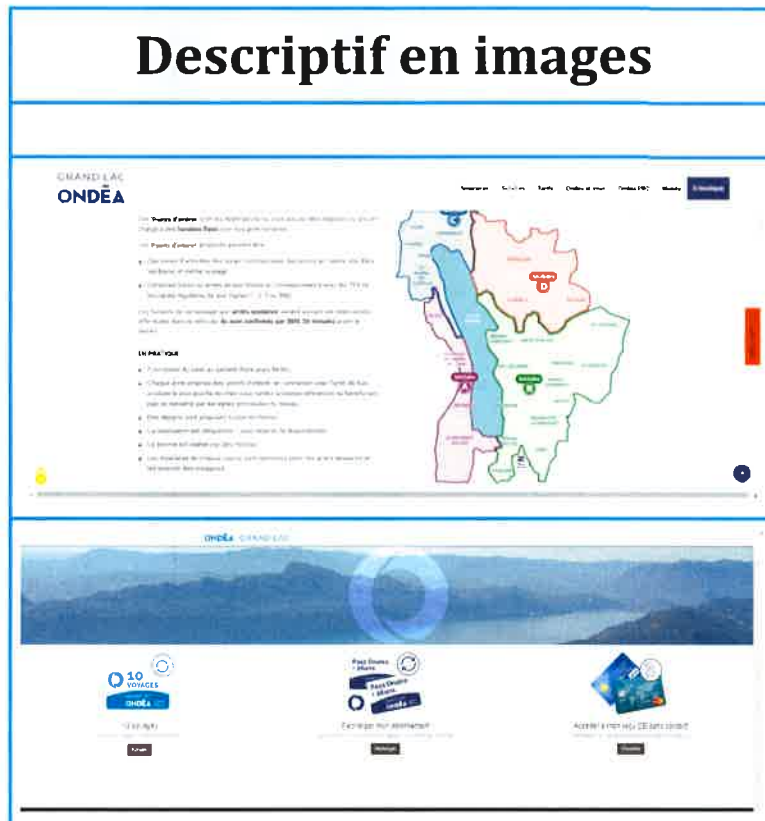
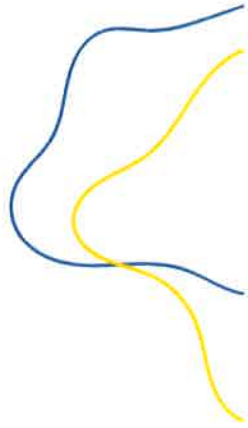
Notre site a été entièrement repensé et il est en parfaite adéquation avec la nouvelle identité visuelle de la mobilité telle que définie par la Communauté d'Agglomération.

Ce site internet est réalisé par le partenaire informatique du Groupe RATP Dev « Atixnet » spécialisé dans la conception de site web.



Plusieurs onglets permettent l'accès à toutes les informations commerciales et techniques du réseau avec :

- Les itinéraires ( qui permet notamment le calcul d'itinéraires, de visualiser les horaires des lignes d'imprimer les fiches horaires, etc...)
- Les services
- Les tarifs
- L'accès au module Ondéa & vous
- Ondéa Pro
- L'accès au service MOBEA
- La boutique en ligne

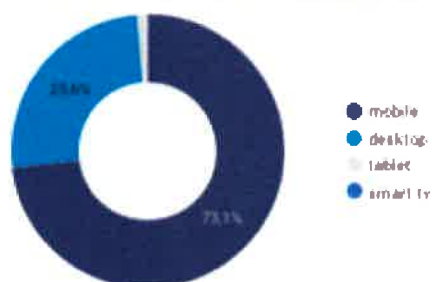


Du 1er janvier au 31 décembre 2023, les statistiques de fréquentation et de consultation du site internet sont les suivantes :

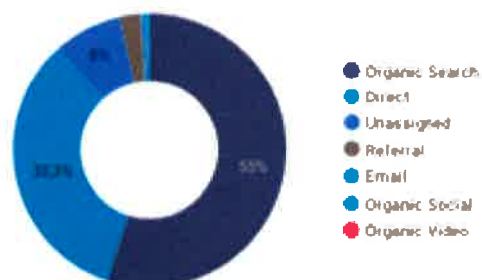


Près de 77 % des connexions ont été faites depuis un téléphone portable

#### Catégorie d'appareil



#### Canaux d'acquisition



## 10. Le contrôle / Fraude

La fraude dans les transports en commun constitue une nuisance à la qualité du service public. Pour ce faire en fin d'année 2023, CTLB déploie une démarche exigeante d'amélioration de ses process pour lutter contre la fraude.

Nous avons mis en place une formation interne via l'expertise du groupe RATP pour **11 de nos agents afin d'obtenir l'assermentation.**

Nous avons pour objectif de renforcer la présence terrain sur l'ensemble de nos lignes durant l'année 2024.

Nos contrôleurs assermentés sont présents sur le terrain. Ils orientent, renseignent, verbalisent et sont pro actifs envers nos clients. Nos équipes sont motivées, mobilisées, à l'écoute.

De plus, nous maintenons les opérations de contrôle via notre prestataire SCAT afin de multiplier les opérations sur le terrain.

Les procès-verbaux établis concernent le non-renouvellement des abonnements périmés, l'absence de validations ou l'absence de titres sont :

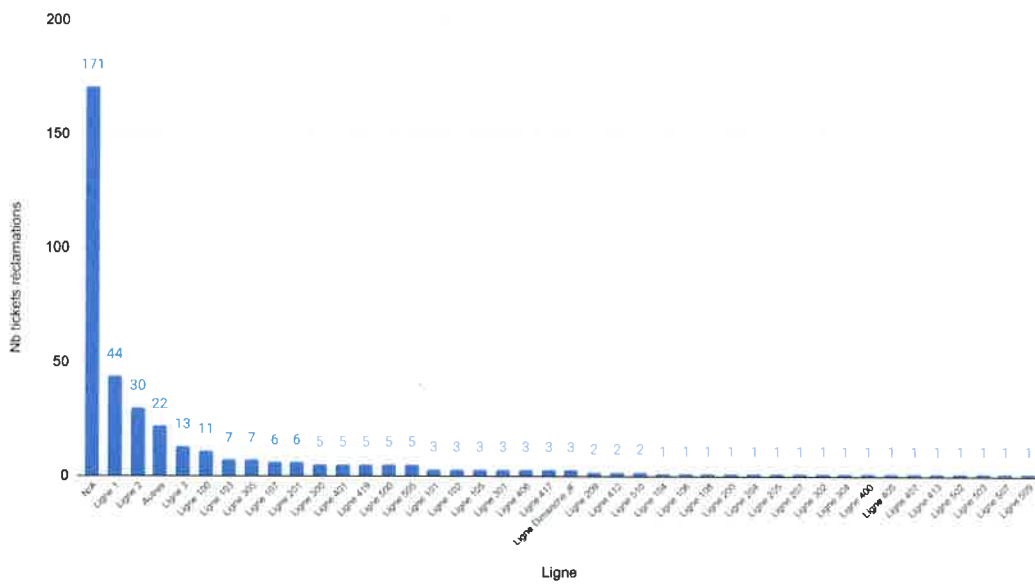
Mois	Nb courses contrôlées	Nb de courses totales	Taux de contrôle	Nb de clients contrôlés	Dt Cartes d'Hôte	Poids Cartes d'Hôte	Nb de PV établis	Taux de fraude
Janvier	8	7 588	0,11%	156	0	NS	0	NS
Février	18	7 588	0,24%	111	0	NS	4	3,60%
Mars	8	7 588	0,11%	156	0	NS	2	1,28%
Avril	10	7 588	0,13%	172	0	NS	2	1,16%
Mai	12	7 588	0,16%	110	0	NS	0	NS
Juin	13	7 588	0,17%	115	0	NS	1	0,87%
Juillet	7	7 588	0,09%	80	0	NS	0	NS
Août	13	7 588	0,17%	105	0	NS	0	NS
Septembre	17	7 588	0,22%	392	0	NS	4	1,02%
Octobre	20	7 588	0,26%	162	0	NS	1	0,62%
Novembre	28	7 588	0,37%	580	0	NS	11	1,90%
Décembre	24	7 588	0,32%	120	0	NS	0	NS
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>91 055</b>	<b>0,20%</b>	<b>2 259</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>25</b>	<b>1,11%</b>



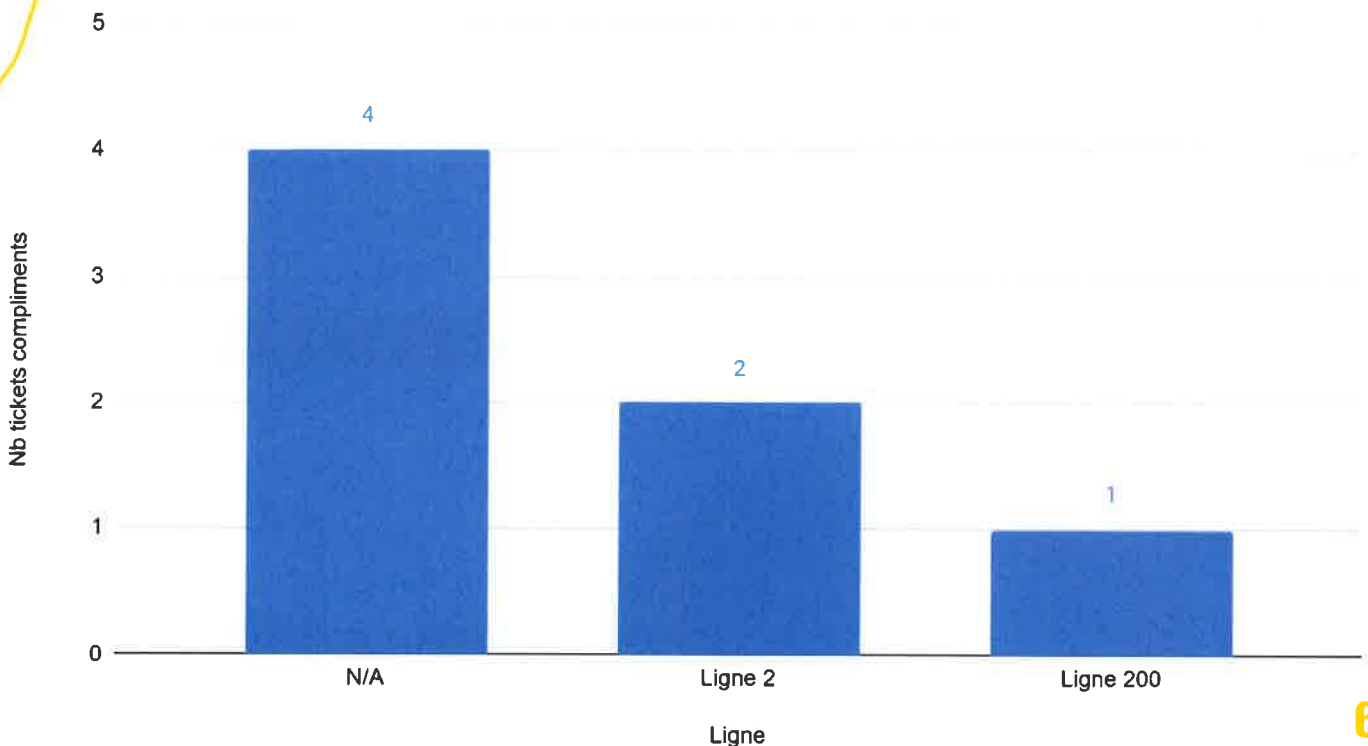
# 11. Bilan mensuel des réclamations

Au cours de l'année 2023, nous avons eu 1 075 tickets via notre site internet. Sur la totalité, nous avons :

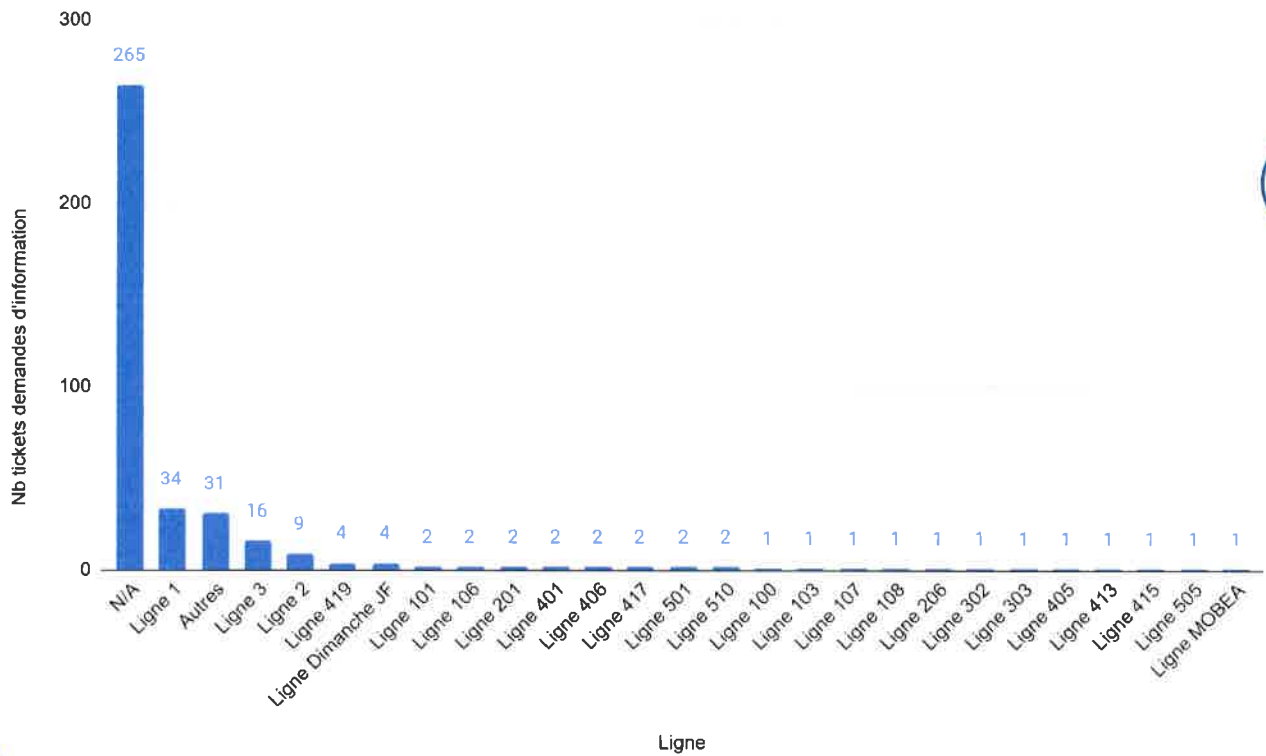
**379 tickets concernant les réclamations :**



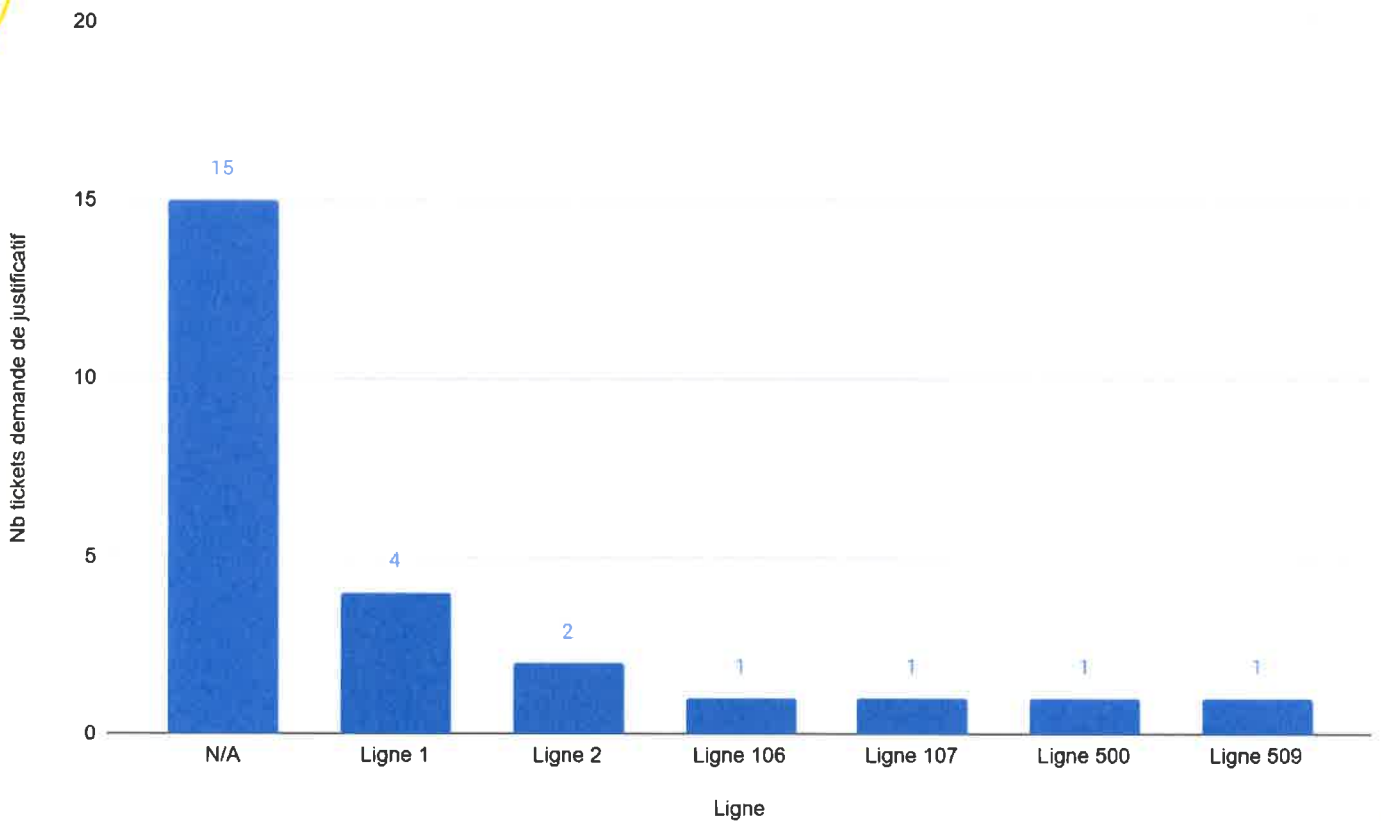
**7 tickets concernant les compliments :**



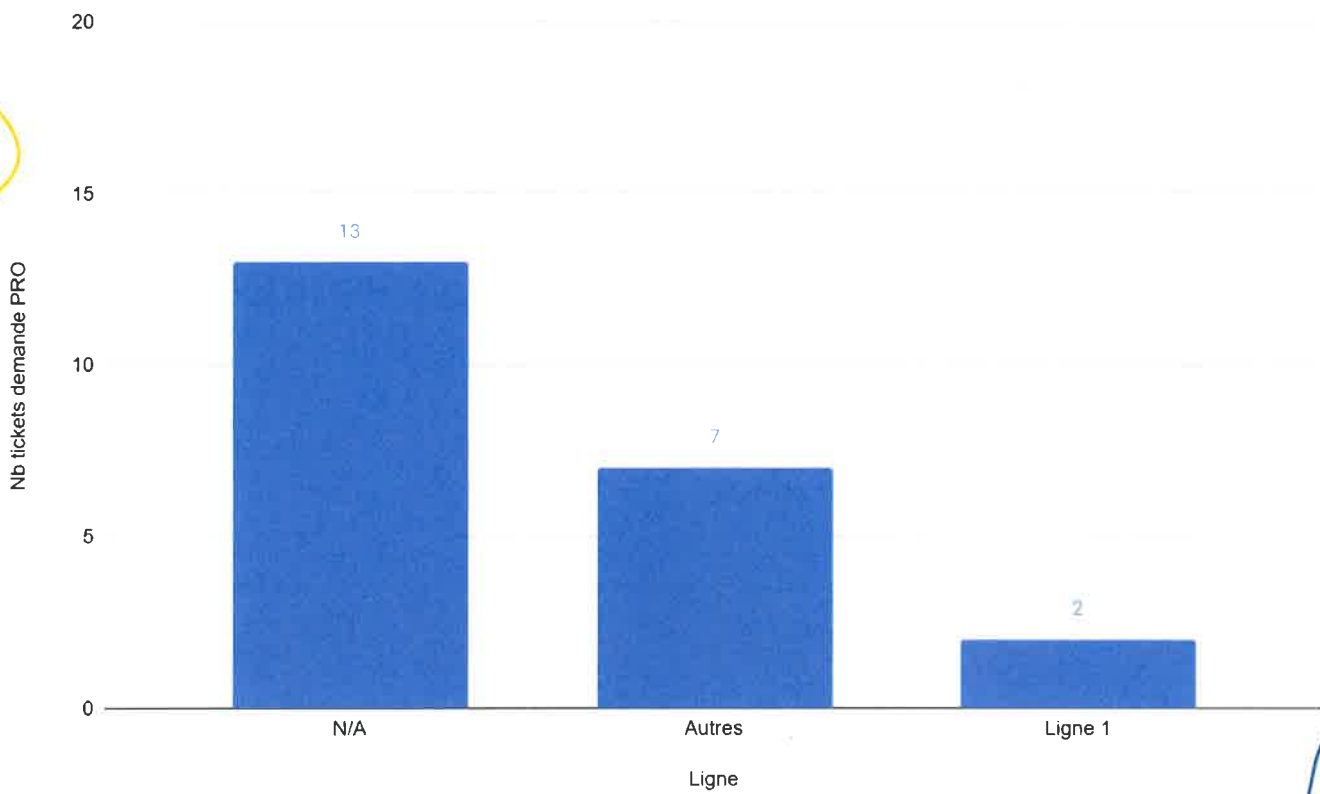
**391 tickets concernant les demandes d'information ;**



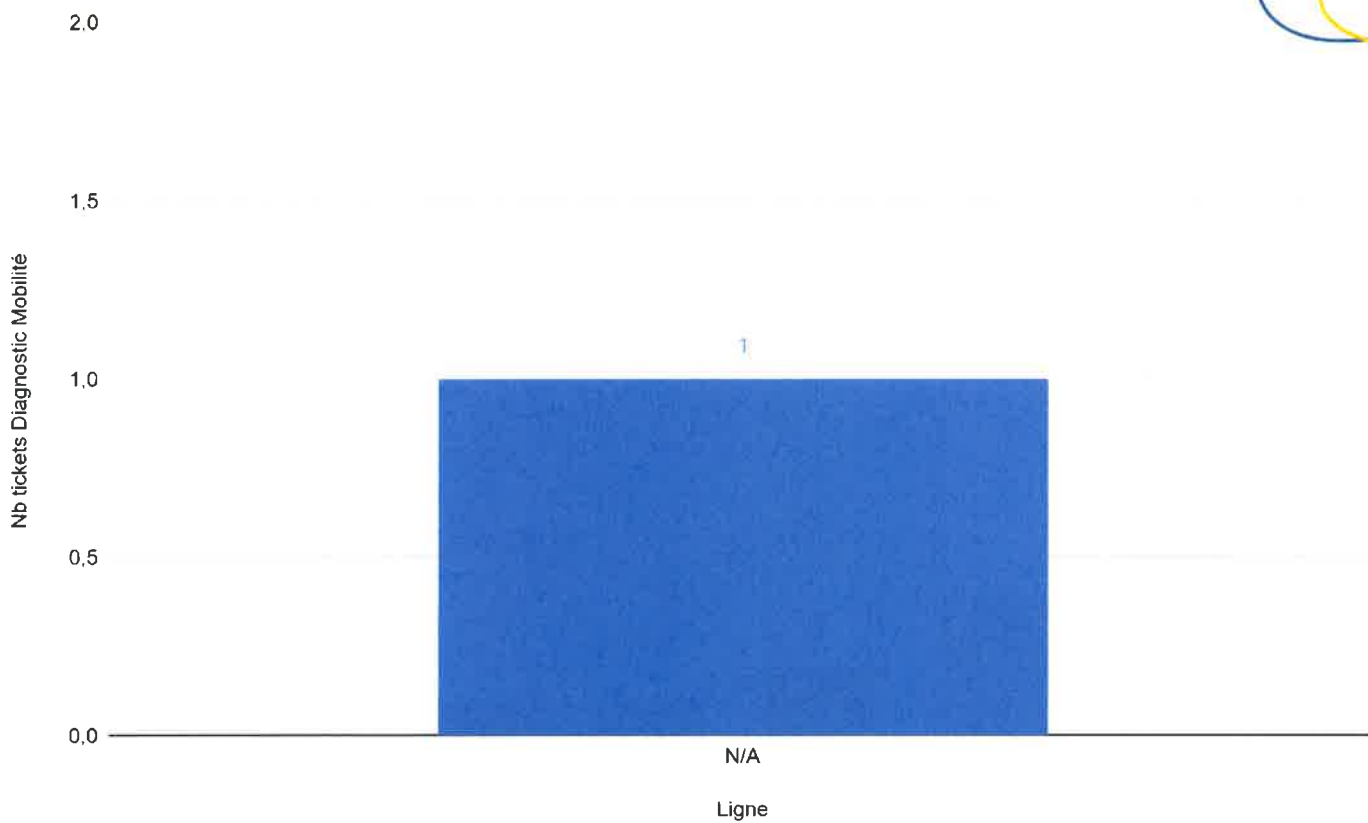
**25 tickets concernant les demandes de justificatifs ;**



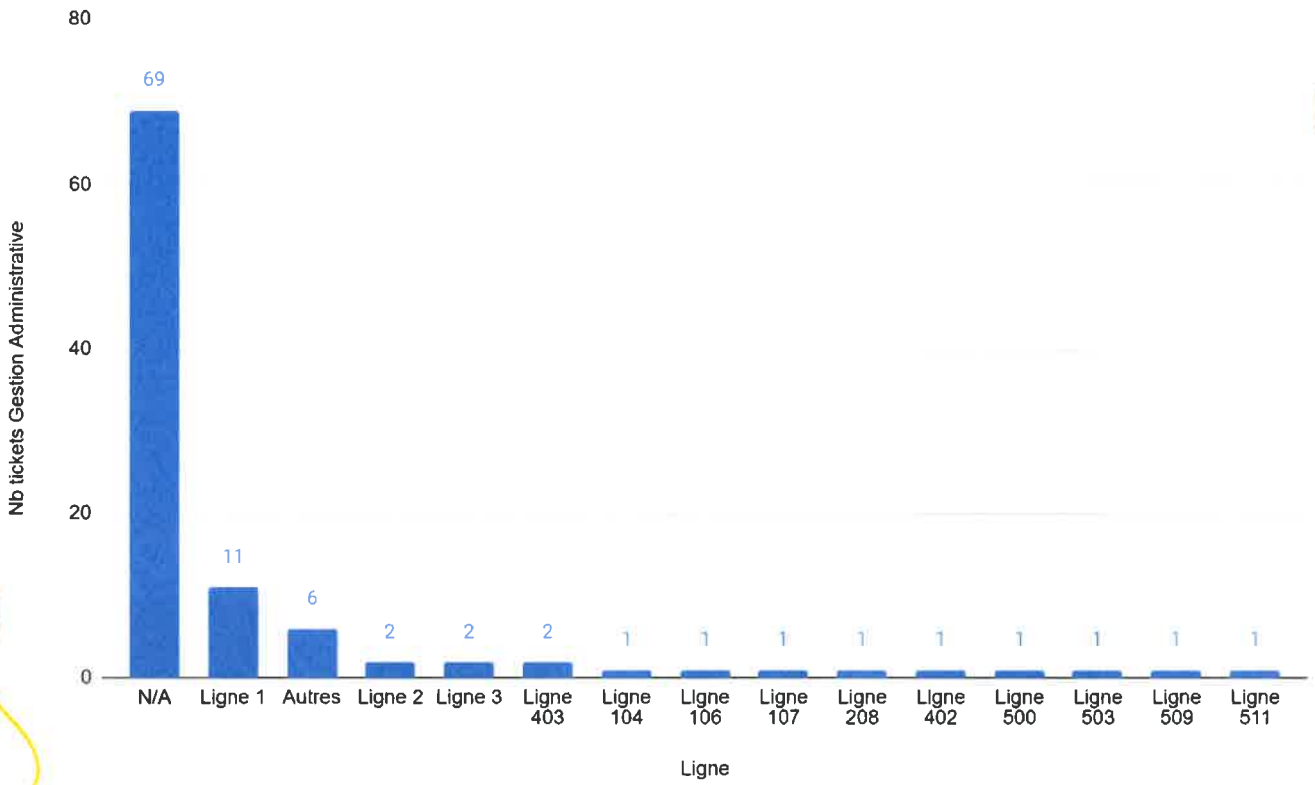
**22 tickets concernant les demandes « PRO » :**



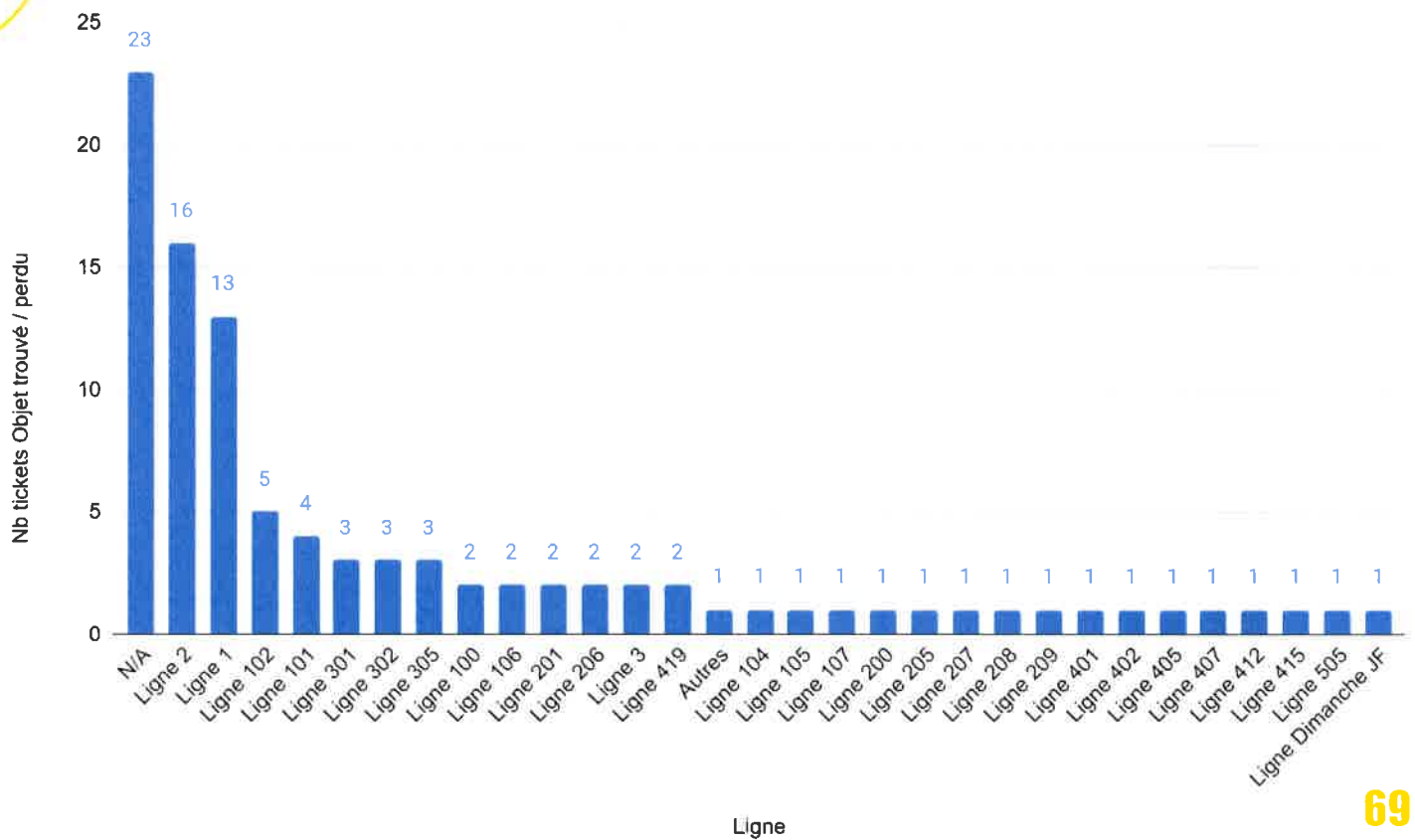
**1 ticket concernant le diagnostic « Mobilité » :**



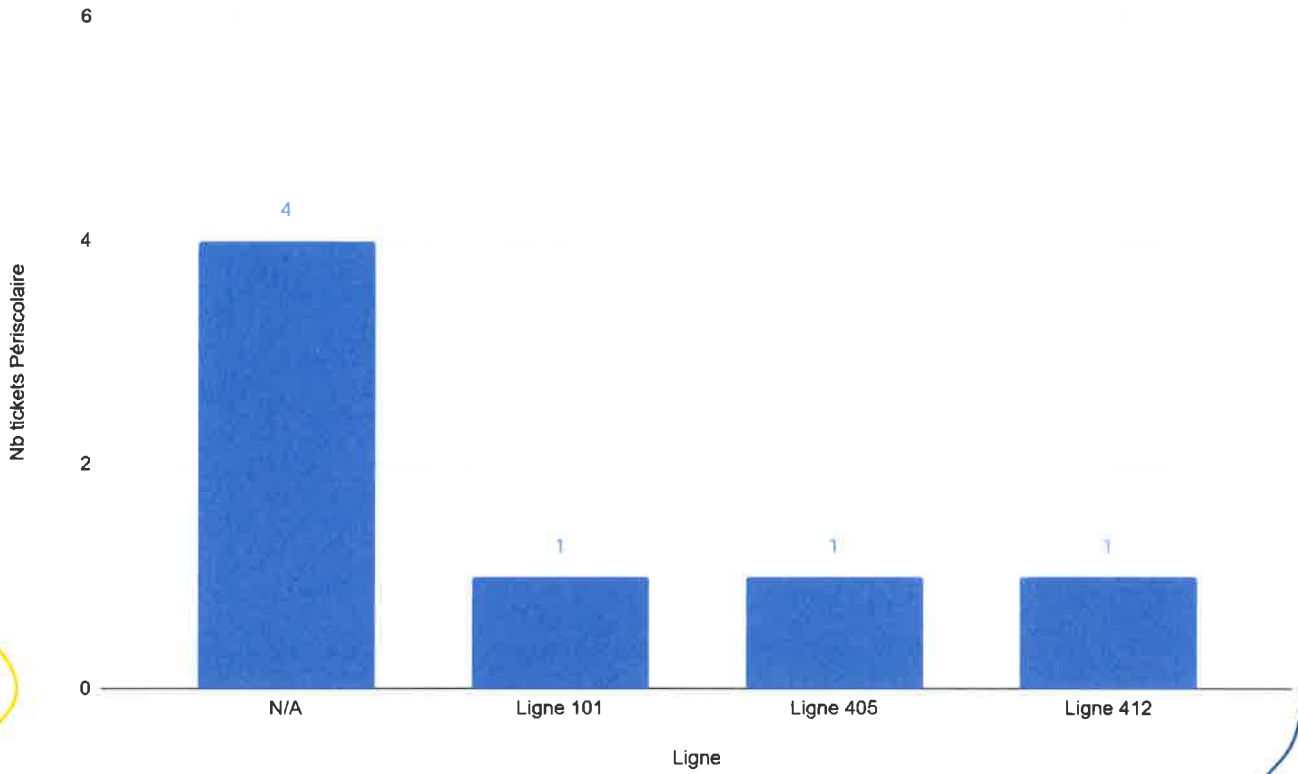
101 tickets concernant la gestion administrative (résiliation, abonnements ...) :



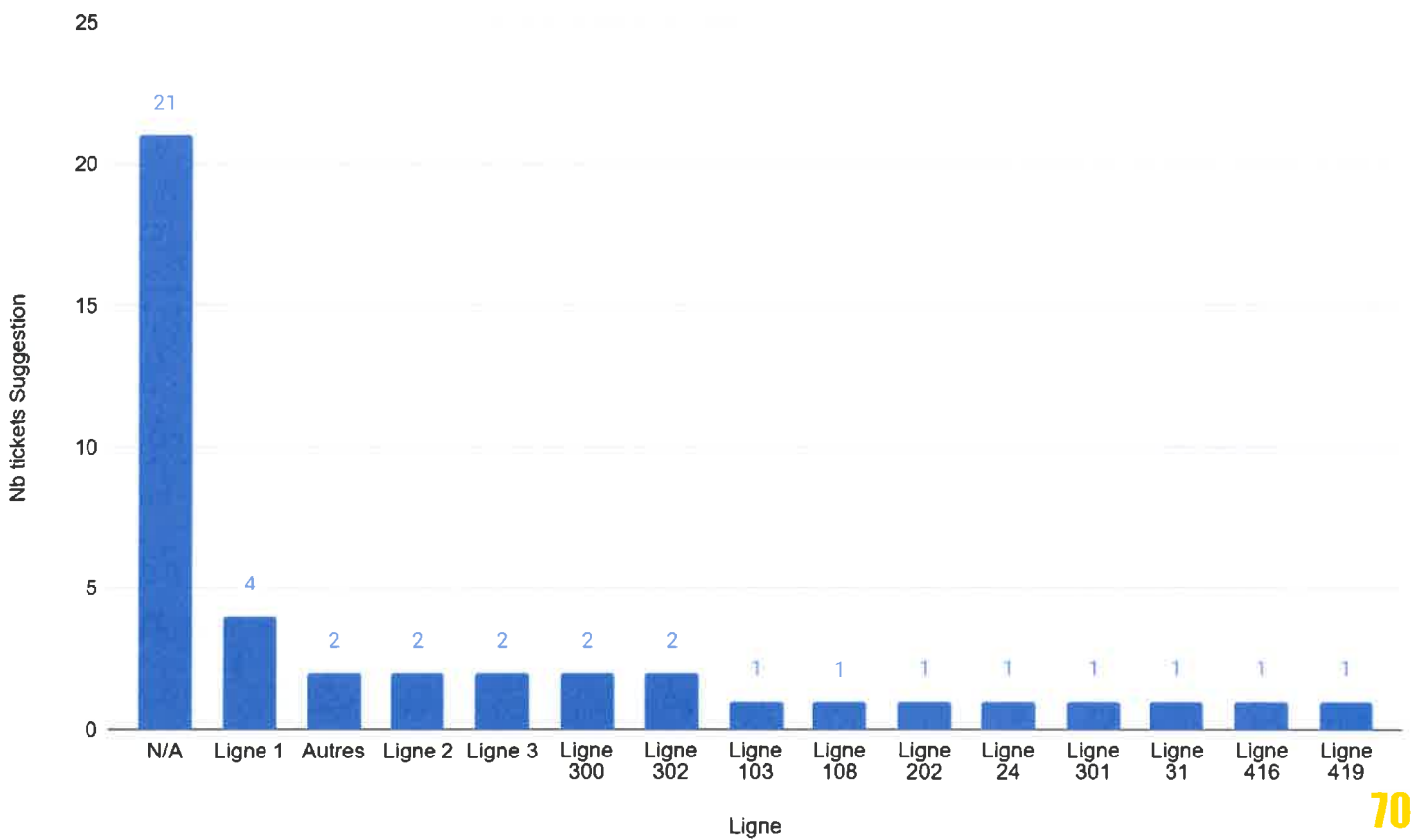
99 tickets concernant les objets trouvé/perdu :



7 tickets concernant le « périscolaire » :


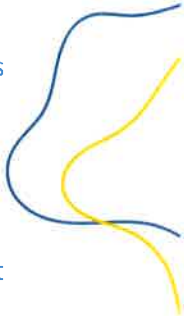


43 tickets concernant les suggestions :



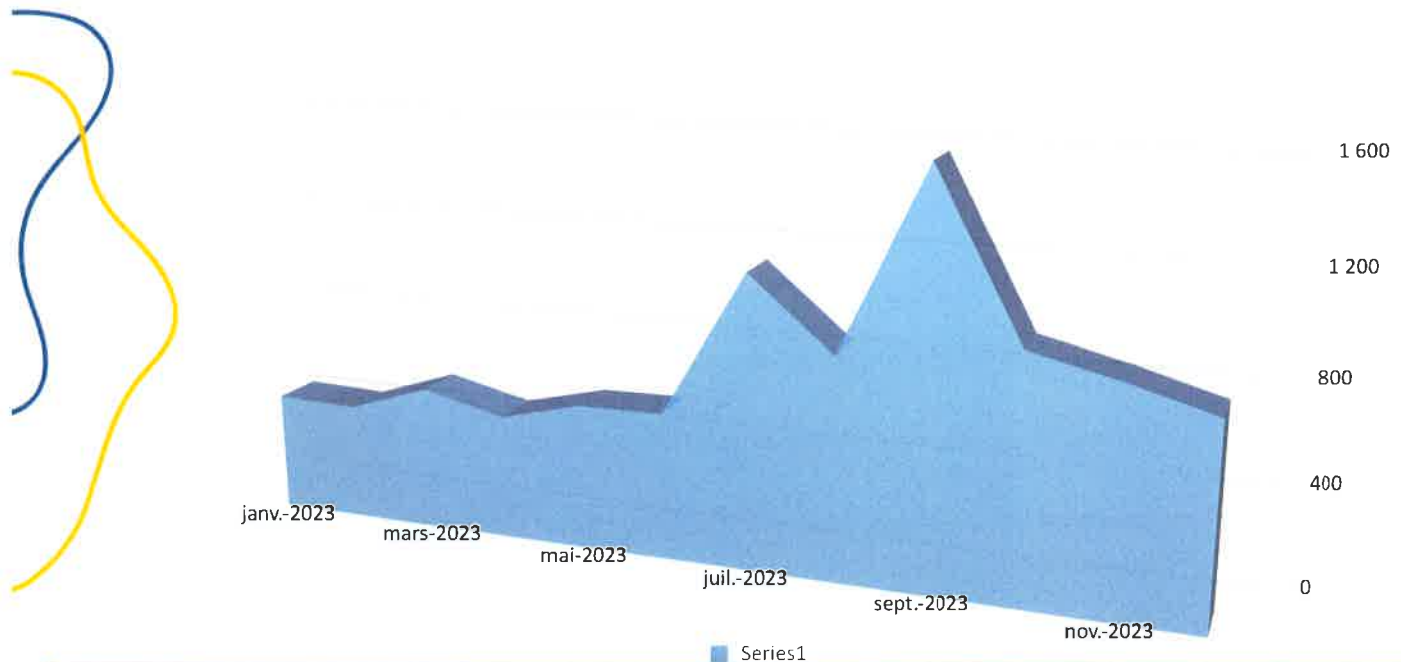


## 12. La qualité de service

- 
- 
- En 2023, CTLB a procédé à des contrôles internes basés sur les critères suivants :
  - La ponctualité des bus (mesure réalisée sur le SAEIV et par nos contrôleurs)
  - La qualité de la réalisation de la desserte (mise à quai audité par notre coach conduite.
  - La qualité aux points d'arrêt (mesures réalisées par le responsable signalétique)
  - La qualité du service à bord des bus (information voyageurs et propreté)
  - L'état des véhicules et des équipements embarqués (fonctionnement du SAEIV et valideurs)
  - L'attitude et amabilité des conducteurs et des contrôleurs avec la clientèle
  - L'accueil des personnes à mobilité réduite (mise à quai et déploiement des rampes UFR le cas échéant)
  - La qualité de la conduite à bord des bus (souplesse de conduite
  - L'ambiance sur le réseau : insécurité et lutte contre la fraude (taux de fraude et constat d'incivilité)
  - La qualité des prestations clientèle (vente et information)
  - L'accueil de la clientèle et rapidité de service en boutique
  - L'accueil téléphonique
  - La facilité de l'accès à l'information en cas de perturbations
  - La qualité des documents d'information,
  - Le nettoyage des véhicules et le respect des procédures de désinfection liés au COVID.

## Bilan centrale de réservation :

### Bilan des appels sur l'année 2023 - Centrale de réservation



## L'INTÉGRATION DE LA CENTRALE D'APPEL TÉLÉPHONIQUE CHEZ TP2A AU 1ER JUILLET 2023 (EX. ALPBUS).

### L'intégration de la centrale d'appel répond aux objectifs suivants :

- Améliorer la satisfaction clients
- Favoriser l'esprit d'équipe en intégrant l'équipe au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme à Annemasse
- Optimiser la performance en élargissant les missions des agents en place.

La mise en place de ce projet a duré plus de 6 mois. Une fois en place, la stabilisation et la formation de l'équipe ont pris du temps.

L'objectif de la centrale de réservation pour Ondéa était d'améliorer de manière conséquente notre taux de réponse pour satisfaire les clients.

Les différentes actions menées après l'intégration de la centrale d'appels chez TP2A ont été nombreuses :

-Amélioration sur la priorisation des appels : le 20 octobre 2023 tous les réseaux sont au même niveau.

Le 1er appel entrant est prioritaire.

-Modification sur le temps d'attente qui n'existait pas (exemple, si l'agent n'est pas dispo, l'appel est immédiatement dissuadé) : le 6 novembre 2023

Un temps d'attente de 8 min est paramétré ce qui nous permet d'éviter la perte d'appels.

-Optimisation du planning pour pouvoir répondre plus efficacement lors des pics d'appels (+ d'agent en place le lundi et le matin tous les jours de la semaine)

-Le recrutement d'agents additionnels pour absorber l'ensemble des appels (dès novembre 2023)

En 2023, nous avons eu 9 370 appels. Nous avons été fortement marqué par cette baisse de de traitement au mois de septembre car la centrale était en sous-effectif.

Dès fin 2023, les chiffres se stabilisent nettement (cf graphique).

Bilan des biens propriété de l'autorité délégante et mis à disposition mise à jour à fin d'année 2023 (Inventaire A) :

Biens propriété de l'Autorité Délégante et mis à disposition (inventaire A)

Désignation	Quantité
jeux de 4 colonnes élévatrices	3
réducteur de fourche pour véhicules utilitaires	3
grande chandelle 15 T à ressort	8
petite chandelle 14 T	8
compresseur d'air avec sècheur	1 – renouvellement en 2024
réservoir d'air 500 L	1
banc avec 14 porte manteaux amovible	1
local technique modulaire 3 pièces	1
station de carburant avec 2 distributeurs	1
cuve gazole compartimentée 2 x 40 m3	1
cuve ADBLUE de 2500 L	1
cuve PVC simple peau de 1500 L pour huile moteur	1
pompe pneumatique pour fût à huile de 208 L	3
pompe pneumatique pour cuve liquide refroidissement et lave glace	Quantité
pompe pneumatique pour cuve à huile	3
portique de lavage PL	3
local technique modulaire 3 pièces	8
Automate de dépôt et distributeur de titres	8
Changeur de monnaie	1 – renouvellement en 2024
Valideurs ACTOLL bus	1
Portables de contrôles	1
Portables de validation sous traitants – TAD – agence	1
cabine toilettes terminus simple	1
cabine toilettes terminus double	1
Parc de véhicules (voir annexe page 30 du rapport).	1

---

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération 2 : Présentation des rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité des services publics

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/07/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/07/2024

---

**Numéro de l'acte :** d5088 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20240709-d5088-DE

---

**Date de décision :** 09/07/2024

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers  
7.10.2. Tarifs des services publics